





LES

IMPRIMEURS LILLOIS

BIBLIOGRAPHIE

DES IMPRESSIONS LILLOISES

1595 - 1700

PAR

JULES HOUDOY

Correspondant du Ministere de l'Instruction Publique,
Membre de la Société des Sciences
et des Arts de Lille.



PARIS

DAMASCÈNE MORGAND ET CHARLES FATOUT,

55, PASSAGE DES PANORAMAS, 55.

—

M DCCC LXXIX.

IMPRIMEURS LILLOIS

BIBLIOGRAPHIE

Tiré à trois cents exemplaires numérotés sur
Jésus de Hollande.

N° 71

LES

IMPRIMEURS LILLOIS

BIBLIOGRAPHIE

DES IMPRESSIONS LILLOISES

1595 - 1700

PAR

JULES HOUDOY

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.
Membre de la Société des Sciences
et des Arts de Lille.



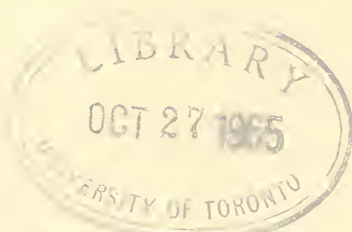
PARIS

DAMASCÈNE MORGAND ET CHARLES FATOUT,

55, PASSAGE DES PANORAMAS, 55

MDCCCLXXIX.

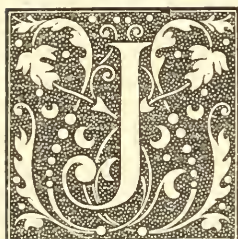
Z
145
L7H7



1017672



INTRODUCTION.



'AI, dans de précédentes publications, cherché à montrer quel fut, pendant les siècles passés, le rôle de la ville de Lille dans les arts et dans les industries de luxe auxquelles l'art prête son concours. Pour ajouter un trait nouveau au tableau de l'activité intellectuelle de cette cité, il m'a semblé qu'il serait intéressant de faire l'histoire de ses imprimeurs et de dresser la liste des publications sorties des presses lilloises, publications dont la plus grande partie appartient à des auteurs indigènes.

En effet, Lille ne fut pas comme Paris, Lyon et Anvers, un de ces centres privilégiés où s'éditaient les

œuvres populaires et les chefs-d'œuvre de l'esprit humain de tous les temps et de tous les pays; nos imprimeries, à quelques exceptions près, bornèrent trop modestement leurs travaux aux œuvres locales, et c'est précisément cette exclusion presque complète d'œuvres étrangères qui donne à la *Bibliographie lilloise* un intérêt tout spécial. C'est le résumé des idées et des opinions dans un centre provincial important, mais où le commerce et l'industrie, bien plus que les lettres, sont la préoccupation dominante, j'allais dire exclusive, de la population.

Le but que je me suis donné dit assez que c'est plutôt au point de vue de l'histoire qu'à celui de la bibliographie proprement dite que j'ai conçu et exécuté mon travail. Les faits, les événements historiques du XVIIe et du XVIIIe siècle sont connus; mais, ce qui a été bien moins étudié, c'est l'état moral, l'esprit, les opinions de nos populations, surtout à l'époque si critique où leur nationalité fut changée par les conquêtes de Louis XIV, qui les rattachèrent à la France.

C'est dans l'espoir de jeter quelque lumière sur cette époque intéressante que j'ai entrepris cette étude. Au moment où j'étais sur le point de la terminer, une heureuse circonstance est venue offrir à ma curiosité

et livrer à mes recherches des documents nouveaux et inespérés. Un Lillois, qui avait quitté notre ville dans les dernières années de sa vie, M. Godefroy, marquis de Ménilglaise, digne descendant de la famille savante des Godefroy, laissait en mourant à la ville de Lille, la belle bibliothèque formée par ses ancêtres, et que lui-même avait enrichie.

Denis Godefroy, l'un de ses aïeux, avait été, lors de la conquête de la Flandre par Louis XIV, nommé conservateur du riche dépôt d'archives de l'ancienne *Chambre des Comptes* instituée par les ducs de Bourgogne, et où s'étaient accumulés, pendant des siècles, les documents historiques qui font des archives lilloises, après celles de Paris, la plus précieuse collection de France. Denis Godefroy et ses descendants, restèrent à la tête de ce dépôt jusqu'à la *Révolution* Le chef de la famille, ses fils et petits-fils éditèrent beaucoup de documents intéressants et préparèrent un grand nombre de publications qu'ils ne purent livrer à l'impression, et dont profitèrent leurs successeurs. Curieux et savants les Godefroy avaient dû se former une bibliothèque personnelle, indispensable pour leurs travaux historiques, et ils avaient réuni, avec discernement, une collection de livres qu'il serait

bien difficile aujourd'hui de reconstituer en éditions originales.

En sus de ces livres précieux qui furent, pour leurs propriétaires, des instruments de travail, et dont la plupart ont été savamment annotés par eux, la bibliothèque léguée à la ville comprend beaucoup de travaux manuscrits des Godefroy: des inventaires, des analyses, des copies authentiques prises dans les dépôts publics ou privés sur des titres originaux, dont un grand nombre ont disparu depuis la *Révolution*. On y trouve également des notes historiques, des lettres relatives soit à l'administration politique soit à la littérature, une foule de documents, en un mot, où il y a encore bien des renseignements à recueillir.

Ce trésor de livres et de documents est à peine déballé, et l'on ne connaîtra exactement l'importance et le détail des richesses qu'il renferme, que lorsque le Bibliothécaire de la ville de Lille aura eu le temps de dresser et de publier un catalogue digne de la collection qui est venue compléter l'importante bibliothèque déjà confiée à ses soins.

Au point de vue particulier qui m'occupe aujourd'hui le legs de M. Godefroy a été une bonne fortune. A côté des livres précieux et des collections consacrées, les

Godefroy, avec la prévoyance d'archivistes de race, ont conservé et réuni en recueils les plaquettes, les brochures, les placards, les pamphlets, les nouvelles à la main, qui alors tenaient lieu de journaux, et qui furent si nombreux vers la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. Dédaignés, huit jours après leur publication, par la curiosité du moment, ces écrits de circonstance, menue monnaie de l'histoire, sont aujourd'hui, pour l'étude des mœurs et des usages, pour la connaissance intime des temps anciens, des plus curieux à consulter. C'est dans ces pages écrites pour le peuple, au jour le jour, sous l'impression des événements qui se succédaient, c'est dans ces satires, dans ces nouvelles à la main, dans ces récits populaires, en vers ou en prose, que revivent l'esprit des populations d'autrefois et la physionomie des époques passées. J'ajouterai, à ce propos, que ce genre de documents était particulièrement indispensable aux Godefroy qui se mêlèrent aux polémiques de leur époque, et qui, entre autres publications, donnèrent des éditions nouvelles de la *Satyre Menippée*, des *Mémoires de l'Étoile* et du *baron de Fæneste*, éditions où ils accumulèrent les notes et les pièces justificatives. Ces travaux littéraires expliquent le soin avec lequel les documents

de toute nature ont été, par leur prévoyance, recueillis et conservés.

Rien n'est plus rare, dans les bibliothèques publiques des départements, que ces collections de pamphlets et de nouvelles à la main; grâce à la libéralité de M. Godefroy de Menilglaise, la bibliothèque de Lille possèdera désormais de riches séries de ces imprimés populaires, parmi lesquels figurent, en assez grand nombre, des productions des plus anciennes imprimeries lilloises; et, comme on le verra dans l'histoire de nos imprimeurs, ce sont ces travaux éphémères qui m'ont révélé l'existence d'un typographe, absolument inconnu, qui travailla à Lille à la fin du XVIe siècle. Les archives du musée Plantin depuis peu de temps ouvert au public m'ont également été fort utiles : j'ai eu la bonne fortune d'y trouver toute la correspondance d'un imprimeur lillois que des liens de famille rattachent à la célèbre maison d'Anvers, qui a précieusement conservé, pendant plus de trois siècles d'existence, les archives de ses travaux typographiques. C'est un trésor sans pareil qui enrichira, dans une large mesure, l'histoire littéraire du seizième siècle, en révélant bien des détails intimes et absolument inédits.

En parcourant la liste relativement assez longue que

je suis parvenu à dresser, on verra que la bibliographie lilloise du XVIIe siècle renferme principalement des œuvres de théologie ou des ouvrages concernant l'histoire religieuse du pays et de la cité.

Les auteurs de la Compagnie de Jésus, patronnée et pensionnée par le Magistrat, y figurent en assez grand nombre pour ces ouvrages de théologie mystique et ascétique, si à la mode au XVIIe siècle, et qui, comme les vaudevilles ou les romans modernes, semblent vouloir provoquer la curiosité par la singularité, l'étrangeté de leurs titres. Ces œuvres mystiques sont le plus souvent intéressantes, non par la morale qu'elles prêchent, mais par les révélations qu'elles apportent sur les habitudes et les travers de l'époque.

On verra figurer, dans cette *Bibliographie*, quelques livres d'histoire et de voyages, des tragédies, des poésies françaises et latines; mais, ce qui y abonde, ce sont les livrets des confréries paroissiales, les ouvrages de dévotion édités pour les nombreuses communautés de femmes qui avaient envahi la ville depuis la fin du XVIe siècle, les vies de saints, les récits de miracles, les recueils de sermons composés par les Récollets et les Dominicains, qui avaient des couvents à Lille depuis le XIIIe siècle, et dont l'histoire est liée à celle de la

ville, où ils furent plus d'une fois en lutte avec le clergé séculier. On y trouvera également quelques œuvres de polémique, et parmi celles-ci celles du savant évêque de Tournai, Gilbert de Choiseul. Ami de Bossuet, il rédigea le rapport général de la réunion du Clergé qui publia la fameuse déclaration de 1682. On y rencontrera également des livres et des brochures, préludes des interminables discussions qui, au XVIIIe siècle, eurent pour prétexte les doctrines jansénistes émanées, à l'origine, de la faculté de Louvain, où beaucoup de membres du clergé lillois avaient pris leurs grades théologiques, et où avait étudié et professé l'auteur de l'*Augustinus*, qui fut chanoine de Saint-Pierre de Lille avant d'être appelé à l'évêché d'Ypres.

Voilà le fonds, assez pauvre, de la bibliographie lilloise du XVIIe siècle. L'étude attentive des publications qu'elle énumère, permet de suivre les modifications qui se produisirent dans les idées, et de se faire, de l'esprit particulier de nos populations, une opinion plus exacte que celle qu'ont pu nous en donner les historiens qui se sont bornés à nous présenter la suite des faits historiques qui eurent pour résultat de détacher la Flandre wallonne

des possessions espagnoles pour la réunir à nouveau à la monarchie française.

Ce grand événement eut naturellement une influence considérable sur les préjugés, les idées, les opinions de nos populations, et il est intéressant de rechercher comment il fut accueilli à l'époque de la conquête. Antérieurement à Charles-Quint, le comté de Flandre, dont Lille faisait partie, était un des grands fiefs de la couronne de France, et le lien féodal ne fut officiellement rompu que par le traité de Madrid. Il est aujourd'hui assez difficile de se rendre compte de l'effet moral que produisit à Lille, au début du XVIe siècle, cette rupture avec la France, dont notre population parlait exclusivement la langue et avec laquelle elle entretenait de nombreuses relations d'affaires. Mais, ce qui est certain, c'est que, malgré les souffrances qui furent la suite des guerres contre la France, malgré l'énormité des impôts, malgré les luttes avec le pouvoir central pour le maintien des privilèges locaux, malgré l'hostilité contre l'Inquisition et contre les milices étrangères, Lille devint et resta profondément attachée à la monarchie espagnole qui se plut à reconnaître la fidélité et le dévouement de l'échevinage à la cause catholique, dont Philippe II avait la prétention d'être le champion exclusif.

La haine de l'hérésie et des hérétiques, voilà le lien qui attachait Lille à l'Espagne : aussi la politique du roi Philippe II et de ses lieutenants trouva, sous ce rapport, un concours dévoué chez le Magistrat, qui était, du reste, à la nomination (1) de commissaires choisis et désignés par le roi,

A l'époque où la presse commença à fonctionner à Lille, la lutte religieuse était terminée dans notre pays. Triomphante dans les *Provinces-Unies* la *Réforme* n'avait pu arriver à se faire accepter, ni même tolérer chez nous, et l'exil avait été la seule ressource des dissidents qui n'avaient pas voulu se soumettre.

En 1579 et en 1580, les registres aux délibérations de l'échevinage sont pleins de sentences de bannissement prononcées en *pleine halle* (2) contre un grand nombre

(1) Voir la dédicace au *Sénat de Lille* du livre : *De heresi et modo coercendi hereticos*, par J. Capet, auteur du premier ouvrage imprimé à Lille.

(2) La formule des sentences de bannissement était curieuse et peu explicite ; elle portait : « Pour certains bons respects et considérations et pour maintenir ceste ville de Lille en repos et tranquillité, Messieurs ont trouvé convenir de vous ordonner et vous ordonnent de vous retirer de ceste ville en dedans trois heures de l'après-dîner du jour d'huy sans y pooir rentrer sans exprès congié d'Eschevins obtenu en pleine halle à peine de la vye ou autre pugnition à discrétion desdits Eschevins. »

Arch. mun. Reg. aux délibérations, années 1579 et 1580.

de bourgeois et d'habitants de la ville de Lille (1). Dans ces longues listes de proscription figurent des noms appartenant à la vieille et riche bourgeoisie lilloise, au commerce et à l'industrie. Quelques-unes de ces sentences furent rapportées à la fin du siècle, mais beaucoup de bannis ne rentrèrent pas à Lille.

Comme cela arrive toujours, la lutte avait surexcité les passions religieuses jusqu'à l'intolérance absolue, et, à la fin du XVIe siècle, les Lillois suivaient avec un intérêt passionné les péripéties de la guerre que l'Espagne et les restes de la *Ligue* continuaient encore en France contre le *Béarnais*.

Toutes les nouvelles à la main qui annonçaient les succès obtenus contre les « hérétiques », tous les pamphlets publiés en France ou dans nos provinces contre les Luthériens et contre les partisans d'Henri IV, étaient avidement accueillis à Lille et reproduits par nos premiers imprimeurs. Jean Boucher, le fameux

(1) Un habitant de Lille, Denis Lecat, fut expulsé de la ville parce qu'on avait trouvé dans un tonneau expédié de Londres, qui contenait des marchandises à son adresse, un ouvrage ayant pour titre : *Le livre des martyrs*.

(Reg. aux résolutions. 1580).

C'était sans doute un exemplaire de l'ouvrage de Crespin, d'Arras, qui avait cherché un refuge à Genève, où il s'était établi imprimeur.

curé de Saint-Benoît de Paris, l'apologiste de Jean Chatel, avait cherché un refuge en Flandre et avait été doté d'un canonicat à Tournai, par Philippe II, dont il prononça le panégyrique en 1598. Boucher fit réimprimer à Douai les fameux sermons « sur la simulée conversion et la nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon, prince de Béarn », qu'il avait prononcés à Paris, en l'église Saint-Mery, en 1593 (1). Il était certain de trouver des lecteurs dans nos provinces, où vivaient encore les passions de la Ligue et les rancunes des ambitions espagnoles déçues par la conversion d'Henri IV.

La paix de Vervins calma, pour un moment, les manifestations extérieures hostiles à la France, sans rien changer aux opinions anti-françaises de la population lilloise. La Compagnie de Jésus, établie à Lille dans les dernières années du XVIe siècle, avait conquis la faveur du Magistrat; elle instruisait de nombreux élèves dans le collége nouvellement construit aux frais de la ville, et son influence fut pour beaucoup dans l'hostilité persistante contre la France.

(1) La première édition de ces sermons, qui fut supprimée, avait paru à Paris, en 1594, chez G. Chaudière. in-8° 408 p.

Chassés de France en 1594, les Jésuites y étaient rentrés en 1603 : mais en lutte contre l'Université, contre le Parlement, ils ne jouissaient pas dans ce pays de la faveur qui les avait accueillis et qui les protégeait dans les Flandres. Aussi, leur dévouement absolu à la politique de l'Espagne, en guerre avec la France, s'explique trop naturellement pour qu'on puisse le contester.

Quant à la haute bourgeoisie lilloise, expurgée par la proscription, elle avait vu un grand nombre de ses représentants anoblis par l'autorité royale depuis le commencement du siècle; les dignités municipales lui étaient exclusivement réservées, et, comme le clergé, elle était par la reconnaissance et par l'éducation dévouée à la maison d'Espagne.

C'est dans cette situation morale que la conquête trouva la population lilloise. Celle-ci subit à contre-cœur la réunion à la France, et il fallut bien des années pour qu'elle acceptât sa nouvelle situation sans regrets, et pour que les idées françaises eussent à leur tour reconquis les intelligences, comme les armes avaient reconquis le territoire. Il n'est pas facile de saisir, dans l'histoire officielle, les traces de l'opposition morale qui persista contre la France; c'est dans les petits détails que se montre la vérité, car les témoignages de l'état

réel des esprits sont très-rares. En effet, l'hostilité pouvait difficilement se manifester dans des écrits qui avaient besoin, pour paraître, d'une autorisation délivrée par les autorités françaises. On en trouve pourtant l'aveu dans des poésies postérieures de près de dix ans à la conquête, et dont on ne toléra sans doute l'impression que parce que le poète condamnait hautement l'opposition qu'il signalait en la déplorant. Cette opposition, ces regrets se calmèrent, du reste, peu à peu. La noblesse et la haute bourgeoisie, dans le sein desquelles se recrutaient les titulaires des fonctions municipales, dont le choix appartenait au Roi de France, se rallièrent les premières, ou du moins dissimulèrent bien vite leurs regrets. D'ailleurs, tout autant peut-être que les rapports officiels, les relations de société qui s'établirent avec des hommes comme le duc d'Humières, gouverneur de la province, Le Peletier, l'intendant, et avec les fonctionnaires civils et militaires envoyés de France, firent tomber peu à peu les préventions de la partie éclairée de la population. Les voyages de Louis XIV, alors dans tout l'éclat de ses succès et de sa renommée, les visites de Colbert, de Louvois, les séjours de Vauban à Lille, les grands travaux entrepris, ne furent pas non plus sans influence.

Quant au clergé, ce fut une circonstance heureuse pour la France que l'évêché de Tournai fût précisément vacant à l'époque de la conquête. Suivant les conseils donnés dans un rapport secret, dont les Godefroy ont gardé copie, on plaça à la tête de l'évêché un homme qui, à l'avantage de porter un des plus beaux noms de France, joignait celui de posséder une intelligence d'élite, et un caractère véritablement sacerdotal.

Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque désigné, sut conquérir bien vite sur le clergé séculier une influence favorable à la pacification des esprits; mais le rôle de l'évêque fut plus difficile vis-à-vis du clergé régulier (1). Parmi les ordres mendiants, les Récollets principalement étaient hostiles; les couvents de cet ordre établis sur le territoire conquis et cédé à la France, comptaient beaucoup de religieux étrangers, et, de plus, ces couvents faisaient partie de la même province religieuse que les couvents des Pays-Bas. Prédicateurs populaires, les Récollets n'hésitaient pas a attaquer dans leurs sermons la légèreté et *la galanterie* françaises, et le gouvernement se crut obligé de demander la

(1) Voir à la *Bibliographie*, année 1672.

création d'une Province exclusivement nationale, et à renvoyer des couvents français les religieux étrangers qui refusèrent de se rattacher à la province française, ou qui avaient manifesté contre la France une animosité qu'ils entretenaient dans la population par leurs relations quotidiennes et même par leurs prédications publiques. Ces mesures ne s'exécutèrent point sans provoquer des orages, sans éveiller des rancunes; aussi ne faut-il pas se laisser prendre aux apparences, ni juger de l'état réel des esprits par les hyperboles louangeuses du Magistrat, et surtout par l'éclat des réceptions officielles.

En 1680, par exemple, Louis XIV assista, à Lille, aux fêtes données en son honneur, et surtout en celui de la paix, et le Magistrat fit imprimer le récit enthousiaste de ces fêtes. Mais si le baron de Vuorden improvisait chaque jour une inscription latine pour célébrer, en style lapidaire, les victoires du Roi Soleil; s'il publiait à Lille ses *Éphémérides* louangeuses, s'il y écrivait ses *Annales triomphales*, à la même époque, un membre de la Société de Jésus, fils d'une noble famille lilloise, ne fut pas autorisé par ses supérieurs à faire imprimer un ouvrage qu'il avait composé à la louange de Louis XIV, et il sortit de la Société en raison de ce refus.

Vers la fin du siècle un grand changement s'était déja opéré dans les esprits ; les générations nouvelles, dégagées des liens du passé, avaient été séduites et conquises par les idées françaises, et je puis dire, sans anticiper sur le jugement que j'aurai à porter quand je m'occuperai du XVIIIe siècle, que ce fut, cette fois avec sincérité que furent célébrées, en 1767, les fêtes du centenaire de la réunion à la France.

Je le répète : si peu riche qu'elle soit, au point de vue littéraire, la Bibliographie Lilloise du XVIIe siècle est curieuse à étudier comme révélation des habitudes, des croyances, des préjugés d'une partie de la population lilloise ; mais, il faut l'avouer humblement, il fut heureux pour nos concitoyens des siècles passés que les livres édités par les imprimeurs indigènes ne fussent pas le seul aliment intellectuel mis à leur disposition.

A côté des ateliers, dont les presses orthodoxes travaillaient presqu'exclusivement pour la Société de Jésus et pour le clergé, existèrent des librairies dont le nombre et l'importance s'accrurent peu à peu, et qui offrirent à la curiosité publique les livres sortis des presses parisiennes, et surtout de celles de la Hollande.

Les Provinces-Unies furent, on le sait, au XVIIe et au XVIIIe siècle, non-seulement l'asile des écrivains,

mais surtout l'atelier qui alimentait l'Europe des ouvrages auxquels l'autorisation d'être imprimés en France aurait été refusée si on l'eût sollicitée.

Grâce à son voisinage de la frontière des Pays-Bas et à son peu d'éloignement du *port-franc* de Dunkerque, Lille était approvisionnée de tous les livres défendus, et, malgré la surveillance jalouse, l'intolérance étroite de la chambre syndicale, les ouvrages prohibés, imprimés dans le format elzévirien, qui avait été adopté non sans raison par les éditeurs hollandais, circulèrent dans le public et trouvèrent place dans les bibliothèques lilloises où leur présence est affirmée par les catalogues qui nous sont restés comme un témoignage de l'inanité des proscriptions qui veulent atteindre la pensée.





HISTOIRE
DE
L'IMPRIMERIE LILLOISE.

I.

La ville de Lille, malgré son importance commerciale et politique sous les ducs de Bourgogne, ne fut point, comme Alost, Louvain, Anvers, Bruges, Audenarde et Gand, une des cités de la Flandre où l'imprimerie établit ses premiers ateliers.

Il est à peu près certain qu'elle ne posséda aucun imprimeur pendant le XVe siècle, et cette industrie ne s'y étant point fondée à l'époque où elle eût été accueillie et protégée avec enthousiasme, il est assez naturel que la guerre et les agitations religieuses aient

retardé son établissement définitif jusqu'à la fin du XVIe siècle.

C'est qu'en effet les Flandres, à l'époque de la *Réforme*, devinrent un centre d'agitation, et le théâtre de luttes religieuses dans lesquelles, à ce moment comme aujourd'hui, se cachaient des questions politiques et sociales. Le pouvoir royal et l'autorité religieuse comprirent seulement alors quel auxiliaire puissant l'imprimerie pouvait être pour les idées nouvelles, et ils se hâtèrent d'entourer l'exercice de cette industrie de tant de dangers, de la soumettre à une réglementation si rigoureuse, que s'ils ne parvinrent pas à anéantir tous les établissements antérieurement fondés, ils empêchèrent du moins qu'il en fût créé de nouveaux.

Que l'on lise, entre autres, les ordonnances royales du 22 septembre 1540, du 30 juin 1546, du 30 avril 1550, du 19 mai 1570 et l'on verra de quelles implacables sévérités Charles-Quint et Philippe II menaçaient les disciples de Gutenberg, coupables d'infractions aux prescriptions édictées.

Ces sévérités ne s'appliquaient pas seulement aux imprimeurs convaincus d'avoir publié des ouvrages de polémique religieuse, ou des livres d'une orthodoxie douteuse, elles les frappaient également pour l'impression « de ballades, refrains, chansons, épistres, pronostications, almanachs, images, pourtraictures non autorisés. » Ces petites publications étaient surveillées avec tout

autant, sinon plus de rigueur, sans doute parce qu'elles s'adressaient aux masses populaires (1), plus faciles à gagner ou à émouvoir.

Ces sévérités étaient toutes nouvelles. Antérieurement à la *Réforme* on n'avait encore ni deviné, ni prévu l'influence énorme, la puissance de propagande que devait acquérir l'invention dont les premiers travaux, purement théologiques ou littéraires, étaient restés étrangers à la polémique. C'est ce qui explique comment, quelques années avant les ordonnances précitées. Corneille Agrippa, historiographe de Charles-Quint, avait pu, par exemple, faire imprimer à Anvers son livre *De incertitudine et vanitate scientiarum* (2), qui, sous une forme paradoxale, était la plus violente satire que l'on pût écrire des institutions politiques et religieuses de cette époque.

---

(1) En 1560, Gilles de Barge, mercier a Lille, dut solliciter du roi une autorisation spéciale pour vendre, « comme il le fait depuis XV ans, almanachs, pronostications. livres de batailles, patenostres pour apprendre les petits enffans. heures de dévotion tant seulement et non aultres. »

Arch. mun. Reg. aux mémoires.

(2) Henrici Cornelii Agrippæ ab Nettesheym, splendidissimæ nobilitatis Viri et armatæ militiæ Equitis aurati, ac L. L. Doctoris, Sacræ Cæsareæ Majestatis a consiliis, et archivis Indiciarii, de Incertitudine et Vanitate Scientiarum et Artium atque excellentia Verbi Dei, declamatio.

Apud Florentissimam Antuerpiam.

1531.

(Edition non citée par Brunet ; les éditions postérieures sont incomplètes)

Avant Agrippa, Erasme, dont la renommée serait autrement vivante, s'il eût écrit en langue vulgaire, comme Rabelais devait le faire un peu plus tard, avait, dans ses *Colloques*, sous une forme plus littéraire, percé les moines de ses épigrammes acérées (1), et ne s'était pas, dans ses *Adages*, montré bien respectueux pour l'autorité souveraine.

Voici en quels termes il parle de la royauté à propos de l'aigle, emblème royal qui étalait sa double tête sur les bannières impériales (2) :

« De tous les oiseaux l'aigle seul a paru aux sages le vrai » type de la royauté.

» Il n'est ni beau, ni chanteur, ni bon à manger, mais il est » carnassier, glouton, pillard, destructeur, batailleur, solitaire, » haï de tous, fléau de tous ; il peut faire énormément de mal » et pourtant sa méchanceté surpasse encore sa puissance. »

---

(1) En France, Noël Beda, docteur de la Sorbonne, dénonça *ces colloques* d'Erasme et les fit, en 1533, condamner par l'Université, malgré l'opposition de François Ier.

(2) Tamen ex universis una aquila viris tam sapientibus idonea visa est quæ regis majestatem repræsentet ; nec formosa, nec canora, nec esculenta, sed carnivora, rapax, prædatrix, populatrix, bellatrix, solitaria, invisa omnibus, omnibus pestis, quæ cum plurimum nocere possit, plus tamen velit quem possit...... Ad hanc aquilæ stridorem illico pavitat omne vulgus, contrahit sese senatus, observit nobilitas, obsecundant judices, silent theologi, assentantur jurisconsulti, cedunt leges, cedunt instituta, nihil valet, nec fas, nec pietas, nec æquitas, nec humanitas.

Erasme, Adages. — Scarabœus aquilam quærit. (Chiliadis tertiæ Centuria VII).

Et Erasme ajoute, comme si son allusion n'était pas assez transparente :

« Dès que l'aigle fait entendre son cri strident la foule » tremble, le sénat s'efface, la noblesse s'incline, les juges » obéissent, les théologiens se taisent, les jurisconsultes » approuvent, les lois, les institutions cèdent; rien n'est plus » respecté, ni les droits, ni les devoirs, ni l'équité, ni la dignité » humaine. »

Quelle épigraphe pour certaines pages de l'histoire moderne !

Voilà ce qu'Erasme avait pu faire imprimer vers 1510.

Ces temps de tolérance passèrent vite, et ne devaient plus revenir de long temps. Dès 1529 on regretta la liberté laissée antérieurement aux imprimeurs, et, par une ordonnance datée du 14 octobre, défense fut faite, non pas seulement de publier des livres sans autorisation, mais encore à chacun de *lire* tout livre imprimé depuis dix ans « sans déclaration d'imprimeur ou d'auteur, et sans mention de temps ou de lieu. » Ce fut, de par l'ordonnance, un crime de conserver ces livres, et de ne pas les remettre aux représentants de l'autorité souveraine (1).

Effrayée par la menace des pénalités draconiennes

(1) *Arch. mun.* Registre aux mandements coté F

édictées par l'autorité souveraine, l'industrie de l'imprimerie ne s'établit pas dans nos provinces là où elle n'était pas exercée précédemment, et elle végéta là où elle avait été antérieurement fondée, sauf à Anvers, exception qu'expliquent la position géographique de cette ville et le rôle politique qu'elle a joué.

C'est pour cette raison, sans aucun doute, que Lille n'eut point d'imprimerie avant la fin du XVI[e] siècle, que Valenciennes, qui avait eu des presses en activité dès les dernières années du siècle précédent (1), que Cambrai, où Bonaventure Brassart s'était établi antérieurement à la période aiguë des troubles (2), qu'Arras, qui imprima dès 1520, produisirent si peu de livres pendant tout le XVI[e] siècle.

Douai ne subit pas cette règle, mais par une raison toute particulière : la création de son Université.

Cette création amena naturellement l'établissement

(1) *Le débat de Cuider et de fortune*, par Olivier de la Marche. Valenciennes, chez Jehan de Liége, demeurant tenant le couvent de Saint-Pol. (Bibl. Nat.)
S. d. vers 1500.

(2) Citons parmi les rares éditions Cambrésiennes du XVI[e] siècle, un livre curieux d'un auteur lillois : *Les Ruses, Finesses et Impostures des Espritz malins*, œuvre fort utile et délectable pour un chacun à cause de la variété des choses estranges contenues en iceluy ; Mis en lumière par Robert du Triez de Lille en Flandre. A Cambray, par Nicolas Lombard, 1563. In-4°. (Bib. de Tournai, N° 9811). Robert du Triez a composé d'autres ouvrages.

d'une première imprimerie, dans cette ville où cette industrie, surveillée et protégée, parce qu'elle était une alliée et non une ennemie, acquit bientôt une assez grande importance.

En France les choses se passèrent à peu près de la même manière. Encouragée et protégée d'abord par Louis XII et par François Ier, l'imprimerie prit dès le début du XVIe siècle un merveilleux développement : Mais bientôt, avec les luttes religieuses les persécutions commencèrent, et l'hostilité contre l'art nouveau en vint à ce point que la Sorbonne réclama ouvertement l'abolition de l'imprimerie, et que François Ier qui, dans les premières années de son règne, avait été si favorable aux écrivains, fut amené à signer les lettres-patentes du 13 janvier 1534, qui défendaient *à tous les imprimeurs généralement d'imprimer aucune chose sous peine de la hart.*

Si ces lettres ne furent point enregistrées par le Parlement, les pénalités les plus terribles furent édictées contre les imprimeurs et les libraires, et pourtant, malgré les bûchers de Louis Berquin et de Etienne Dolet, brûlés vifs le 22 août 1529 et le 3 août 1546, malgré les menaces et les persécutions, cette période terrible du XVIe siècle fut, il faut le répéter à l'honneur de la science et de la dignité humaine, la belle époque de la typographie française, et c'est sous cette législation sanguinaire que travaillèrent ces savants dévoués et

intrépides qui sont restés la gloire de leur industrie, et les modèles de leurs successeurs.

Je reviens à l'histoire plus modeste de l'imprimerie lilloise.

Si la ville de Lille, pour des causes que j'ai exposées, ne posséda pas d'imprimeurs pendant la plus grande partie du XVI[e] siècle, elle était renommée pour les belles collections de livres que des bibliophiles indigènes y avaient formées ; aussi parmi ses marchands, on comptait un assez grand nombre de libraires qui recevaient les productions des presses étrangères et qui faisaient aussi éditer à leurs frais, à Paris, à Anvers, ou dans les villes voisines, des ouvrages dont les titres portent leurs noms.

Ces noms et ces adresses de libraires lillois, inscrits sur les titres d'ouvrages imprimés au XVI[e] siècle, ont trompé un certain nombre de bibliographes qui ont signalé ces libraires comme des imprimeurs.

Je citerai par ordre chronologique quelques-uns des livres édités dans ces conditions, qui ont passé sous mes yeux.

— Le traité Saint-Ambroise, du bien de la mort, nouvellement translaté de latin en françoys par nostre vénérable confesseur frère Jean Voirier, à la louange de Dieu et pour le salut de nos âmes.

Ex. imprimé à Paris pour Michel Willan de Lisle, le VIIIe jour de juing l'an mil cinq cent et neuf.

1 vol. 20 ff. goth. à longues lignes (1).

— La Sainte et Sacrée exposition de Monseigneur Saint-Augustin, sur la première quinquagène du psaultier de David, translatée de latin en françois. Ils se vendent à Lisle les Flandres en la maison de Jehan Mallet, en la Court Jehan Labe, près la chapelle des Bons-Enfans.

On lit à la fin de cet ouvrage :

Imprimé à Paris par Gilles Cousteau et fut achevé l'an de grâce mil cinq cens dix-neuf, le XIIe jour de janvier.

2 vol. in-folio goth. à 2 col. 42 lignes (2).

— Coustumes et usaiges de la ville, taille, banlieuwe et eschevinaige de Lille, confirmez et approuvez par L'impérialle Maiesté. Imprimé en Anvers par Martin Lempereur pour Michel Willem (3), libraire, demeurant à Lille, tenant son bouticle auprès du beau Regard, en Lan M D XXXIIII.

Cum gratia et privilegio Imperiali.

1 vol. in-4° goth. (4)

Ce Michel Willem est le titulaire du privilége.

— S'ensuyvent les triumphantes et honorables entrées faictes par le commandement du Roy très chrétien Franchoys premier de ce nom à la Sacrée Maiesté Impériale Charles V es villes de Poictiers et Orléans, etc., etc.

---

(1) Bib. de Lille. Théol. N° 475.

(2) Id. Id. N° 151.

(3) M. Ed. Werdet (*Histoire du livre en France*) fait par erreur de ce Michel Willem le premier imprimeur lillois.

(4) Bib. de Lille. Jurisprudence. N° 701.

On le vent à Lille par Guillaume Hamelin, librayre, demourant sur le Marché au blé.

Ex. imprimé à Gand près l'hostel de ville par Josse Lambert, l'an 1539.

Petit in-8° de 32 ff. en lettres rondes (1).

— Coustumes et usages généraux et particuliers de la Salle, etc., etc. Imprimé à Douai par Loys de Winde, imprimeur iuré an 1569. On les vent à Lille par Franchois Boulet, libraire, demeurant sur le marché au bled vers Sainct Estienne.

1 vol. in-4° (2).

— Edict perpétuel sur l'accord faict entre Messire Jehan d'Austrice, chevalier de l'ordre du Thoyson d'or de la part et au nom du roy catholicque des Espaignes, etc. d'une part pour l'appaisement des troubles suscitez esditz pays par la gendarmerie estrangiere, publié à Bruxelles le XVII[e] jour de féburier 1577.

A Lille, chez Nicolas Carlier, libraire juré l'an 1577.

6 ff. in-4° (3).

Parmi les noms de libraires lillois qui figurent sur les titres des ouvrages qui précèdent, se trouve celui de Guillaume Hamelin, qui longtemps fut considéré comme le premier imprimeur lillois.

M. Dieudonné, dans sa statistique du département

(1) Brunet. T. II. Col. 1006.

(2) Bib. de Lille. Jurisprudence. N° 709.

(3) Bibl. de Lille. Histoire. N° 1425.

du Nord (1), et bien d'autres avant et après lui, ayant lu le nom de Guillaume Hamelin sur le titre des œuvres de François Hæmus, poète natif de Lille, attribuèrent à tort cette édition de 1556 aux presses lilloises. Leur erreur a été répétée et acceptée jusqu'au jour où M. Arthur Dinaux, ayant eu le livre sous les yeux, annonça qu'il portait, à la fin, le nom d'un imprimeur parisien : Michel Fezandat (2).

Lorsque M. Duthillœul publia sa Bibliographie douaisienne (3), sans discuter la question, il affirma tout simplement que le livre qui a pour titre : *les Chastelains de Lille,* et qui fut imprimé, en 1611, par Christophe Beys, était la première production des presses lilloises.

Cette affirmation souleva de nombreuses protestations. M. Dufaitelle (4) répondit qu'il était passé sous ses yeux des éditions lilloises dont il ne pouvait préciser la date, mais qui, certainement, devaient être classées entre les années 1580 et 1600; et, à ce sujet, il reproduisit le titre d'un livre dont, selon lui, aucune édition postérieure à 1525 n'était connue, et qui lui

(1) Douai. T. III, p. 129.

(2) *Francisci Hœmi insulani sacrorum hymnorum libri duo, cum sylva variorum carminum. Insulis apud Guillelmum Hamelin 1556. In fine « Impressum Parisiis per Michaelum Fezandat. »*

(3) Douai 1842.

(4) *Arch. du Nord,* IIe série.

paraissait être l'œuvre d'un atelier lillois du XVe siècle, aujourd'hui ignoré : voici le titre de ce livre, qu'il donnait d'après Constant d'Orville (1) :

« La quenouille spirituelle ou dévote contemplation, ou méditation de la croix de notre Sauveur et rédempteur Jésus que chacune dévote femme pourra spéculer en filant sa quenouille matérielle, fait et composé par Me Jehan de Lacu. In-12 imprimé à Lille en goth. s. date. »

Jehan *de Lacu* était, en effet, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, mais l'impression de son œuvre, à Lille, n'est rien moins que prouvée. La Bibliothèque nationale possède une édition de « la Quenoille spirituelle (2) », mais celle-ci, sans date, a été imprimée à Paris par Guillaume Nyverd, *demeurant au Palais, à la première porte ;* Brunet en mentionne une autre édition gothique en 23 ff., sans lieu ni date. Serait-ce cette édition que Constant d'Orville a citée comme ayant été imprimée à Lille ? La preuve resterait à faire. Parmi les impressions qui pourraient être sorties d'un atelier lillois inconnu, existant à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, je signalerai

(1) Mélanges tirés d'une grande bibliothèque. T. VI, p. 62. Constant d'Orville n'a fait que citer l'abbé Goujet, qui mentionne ce livre dans le IXe vol. de la bibl. française.

(2) P. in-8° goth. 20 ff. chiffrés (Réserve Y3 N° 4415).

également la petite plaquette que possédait M. Vanderhelle, de Lille, et qui figure sur le catalogue de sa vente sous le numéro 289. En voici le titre :

PRONOSTICATION. Le nom de celui soit béneis qui créa le ciel et la terre et singulièrement doit estre béney à cause des opérations que par lui se font par le mouvement des planettes et estoilles. Je Thurien Blouet, prestre, résident à Lille, à l'honneur de Dieu et à la consolation du peuple me suis condescendu à publyer ces présentes pronostications pour cest an mil chinq cens et trois.

S. l. p. in-4° de 6 ff. (1)

Comme Jehan de Lacu, Thurien Blouet habitait Lille, et j'ai trouvé dans les *comptes de la ville* quelques renseignements intéressants sur cet inventeur des almanachs, prédécesseur des Nostradamus et des Mathieu Laensberg. C'est en l'année 1487 que le nom de Thurien Blouet apparaît, pour la première fois, dans ces *comptes ;* on y peut lire qu'il était « l'orlogeur sermenté de la ville », chargé, en conséquence, de la direction de l'horloge de la maison commune. En 1493, ils nous apprennent que Thurien Blouet possédait une collection manuscrite des *jeux* ou *mystères,* dont la vogue était si

(1) Petite plaquette excessivement rare, dit le catalogue. Il doit en exister des éditions antérieures car, en 1482, Thurien Blouet reçut XIIII l pour avoir offert « un almanach » à Philippe-le-Beau.

(*Arch. dép.* Compte de la Recette générale. 1482).

grande alors, et que lorsque Maximilien d'Autriche, l'époux de Marie de Bourgogne, appela près de lui, à Malines, les compagnons lillois pour donner une représentation, la ville emprunta à Thurien Blouet « le jeu jadis joué en ceste ville de la Passion, Résurexion et Vengenche de N. S. Jésus-Christ », et qu'on lui paya une indemnité parce que les volumes prêtés ne purent lui être rendus.

Évidemment, si le livre de Jehan de Lacu a été édité à Lille, — affirmation de M. Constant d'Orville, que je n'accepte qu'avec toutes réserves, et sous bénéfice d'inventaire, — *les Pronostications* de Thurien Blouet peuvent également y avoir été imprimées.

Ce qu'il y a de certain, du reste, c'est que ces tentatives, si elles furent faites, ne réussirent point, et qu'elles laissèrent si peu de traces qu'en 1595 le Magistrat donna une gratification à Antoine Tack, « parce qu'il est le premier qu'il at imprimé à Lille. »

Après cette digression un peu longue, je reviens aux affirmations de M. Dufaitelle. Il avait raison contre M. Duthillœul en soutenant que l'imprimerie s'était établie à Lille, non en 1611, mais avant la fin du XVIe siècle. M. Arthur Dinaux intervint dans la discussion et publia, dans les *Archives du Nord,* la découverte faite, dans les comptes de la ville, par M. de la Fons Mélicoq, du nom du premier imprimeur lillois, Antoine Tack, que le comptable avait écrit

Antoine Tacque, et que M. de la Fons avait lu Antoine Jacque. Enfin, M. Paeile, bibliothécaire de la ville, compléta la découverte en décrivant un livre, daté de 1595, *De indulgentiis*, qu'il avait fait acheter pour la bibliothèque municipale, et qui était, jusqu'aujourd'hui, la seule impression connue sortie des presses d'Antoine Tack. On trouvera les autres dans la bibliographie.

II.

Avant de dresser la liste des imprimeurs lillois qui se sont succédé de la fin du XVIe siècle jusqu'à la date de la Révolution française, et de donner, sur chacun d'eux, les renseignements particuliers que de longues recherches m'ont permis de recueillir, il est indispensable de dire quelques mots de la législation, ou plutôt de la réglementation qui régissait cette industrie dans nos provinces, sous la domination espagnole, puis sous la domination, française qui lui succéda.

Je parlerai d'abord du privilége des imprimeurs.

J'ai indiqué précédemment les rigueurs de la législation pendant la période de lutte qui remplit tout le XVIe siècle; la sévérité avec laquelle ces ordonnances étaient appliquées, s'adoucit quand la paix et le calme furent revenus; mais, pendant tout le temps où Lille

resta sous la domination espagnole, le Roi seul conféra des priviléges d'imprimeur, et je n'ai pu constater, pendant cette période, la création d'une imprimerie lilloise avec la seule autorisation du Magistrat. Après la conquête française, le droit resta le même. Conformément à la célèbre ordonnance datée de Moulins, en 1566, ordonnance qui demeura la base de la législation jusqu'en 1789, le Roi de France avait seul, en principe, le droit de concéder des brevets d'imprimeur; mais il arriva très-souvent que le Magistrat de Lille accorda des autorisations qui furent, plus ou moins tard, ratifiées par l'autorisation royale; et, plus d'une fois, les titulaires des brevets délivrés par l'autorité locale trouvèrent moyen de faire consacrer leurs droits en sollicitant du Roi de France, non pas le privilége d'exercer leur industrie, mais le privilége d'imprimer tel ou tel livre. Cette autorisation obtenue, ils présentèrent plus tard cette faveur spéciale comme une reconnaissance implicite, et leur prétention fut le plus souvent admise.

En l'année 1700, le 6 décembre, Louis XIV prescrivit à l'Intendant de la province de faire une enquête sur le nombre des imprimeurs existant à Lille, enquête qui devait mentionner l'origine et la date des priviléges, l'importance des établissements et la nature des travaux qui s'y exécutaient.

L'enquête eut lieu, et elle constata l'existence de

huit imprimeries, dont quatre avaient une certaine importance : c'étaient alors celles de J.-B. de Moitemont, rue Saint-Nicolas ; d'Ignace Fiévet et Liévin Danel, rue des Malades ; de Jean-Chrysostôme Malte, rue Esquermoise ; de Balthazar Le Francq, rue de la Grande-Chaussée ; de J.-B. Cramé, rue des Malades ; d'Adrien de Hollander, même rue ; de Charles Le Blon, chez Malte ; de Louis Briquet, place de Rihour.

A la suite des renseignements transmis à Paris parut, le 20 juillet 1704, une ordonnance royale qui réduisait à quatre, par voie d'extinction, le nombre réglementaire des imprimeries lilloises ; mais la guerre et le mauvais vouloir du Magistrat, jaloux de tout ce qu'il considérait comme un empiètement sur ses droits de police, entravèrent, pendant de longues années, l'application de cette ordonnance, car, de 1700 à 1720, de nombreux ateliers s'ouvrirent à Lille avec la seule autorisation du Magistrat, et il en exista, malgré l'arrêté royal, jusqu'à douze à la fois. Cependant, le pouvoir royal n'avait pas abdiqué son droit ; un arrêt du conseil avait, le 28 février 1723, promulgué un règlement pour l'imprimerie et la librairie dans la ville de Paris ; on s'occupa plus tard des provinces.

En 1728, l'intendant, M. de Méliand, écrivit à M. de Godefroy pour lui demander son avis sur l'utilité de soumettre l'imprimerie et la librairie lilloises à la réglementation édictée pour Paris. M. Godefroy

répondit que cette industrie avait perdu à Lille toute son importance, et que bien loin de lui imposer des entraves nouvelles, il y avait lieu de l'encourager. Les Lillois, ajoutait-il, absorbés par le commerce, s'adonnent peu aux lettres, et l'on imprime très-peu de livres à Lille. A cette époque, en effet, l'imprimerie végétait, et ce ne fut que dans la seconde partie du XVIIIe siècle que cette industrie reprit quelque activité.

En 1739, une nouvelle enquête, plus sévère, fut ordonnée à la suite de l'arrêté du 31 mars, qui avait fixé le nombre des imprimeurs dans toutes les villes de France. Ce nombre avait été établi comme suit :

Paris	trente-six.
Lyon	douze.
Rouen	
Bordeaux.	dix.
Toulouse	
Strasbourg	six.
Lille	
Aix..................	quatre.
Besançon	
Caen	
Dijon.	
Douai	

(1) Legs God. Manuscrits. Portefeuille N° 35.

Grenoble.		quatre.
Nantes.		
Orléans.		
Rennes.		
Troyes.		trois.
Marseille.		

Je laisse de côté les villes moins importantes, en constatant que le nombre des imprimeries autorisées s'élevait, pour toute la France, à deux cent-cinquante.

L'enquête qui eut lieu à Lille révèle l'existence, en 1739, de neuf imprimeries, dont les titulaires n'avaient, pour le plus grand nombre, à invoquer que des autorisations municipales. Quelques-uns exhibèrent, de plus, des autorisations royales pour l'impression de certains livres : la veuve Liévin Danel, entre autres, apporta un privilége concédé à son mari en 1707 pour l'impression de *l'Histoire d'Alexandre*, par Quinte-Curce; Charles-Louis Prevost, semblable privilége pour les *Visites de charité*, par le P. Bonnefons.

Le Conseil ne souleva du reste aucune difficulté pour reconnaître les droits des titulaires, il les confirma tous, le 24 septembre 1739, dans leur privilége, en déclarant toutefois que le nombre des imprimeurs lillois étant définitivement fixé à six, les trois premières places vacantes, par le décès des titulaires, ne seraient pas données.

Mais il ne suffisait pas d'avoir empêché la création d'établissements nouveaux, il fallait réglementer, dans les provinces, l'exercice de cette profession délicate, comme on l'avait fait pour Paris.

Dans ce but, un arrêt du 24 mars 1744 ordonna que les dispositions de l'ordonnance du 23 février 1723, dit *Code de la librairie et imprimerie,* seraient exécutées dans toutes les villes du Royaume.

M. de Séchelles écrivit en conséquence au Magistrat, le 17 juillet 1744, pour lui donner connaissance de cette décision, et il lui remit en même temps quelques exemplaires de l'arrêté de 1723.

En exécution des ordres reçus, tous les libraires et imprimeurs de la ville furent régulièrement convoqués devant deux membres délégués par le Magistrat; cette réunion eut lieu le 25 janvier 1746.

Y assistaient : J.-B. Henry, — J.-B. de Moitemont, — Gilles-Eustache Vroye, — Pierre Brovellio, — Charles-Louis Prévost, — Pierre-Simon Lalau, — Paul-Liévin Danel, — Louis-François Cramé (1), tous huit imprimeurs-libraires; et de plus : Robert Prevost, — Florent-Joseph Jacqué, — André-Joseph Panckoucke, —

(1) Louis-François Cramé avait été convoqué à tort à cette réunion, c'était sa mère veuve Ch.-M. Cramé, qui était titulaire de ce privilége, qui passa plus tard à son gendre et non à son fils.

Hubert Lemmens, — Alexandre-Joseph Hennion, tous cinq libraires.

Après lecture du réglement, devenu obligatoire à Lille, il fut procédé à l'élection de la Chambre syndicale. J.-B. Henry, nommé syndic, J.-B. de Moitemont et Pierre Brovellio, nommés adjoints, prétèrent serment de bien et fidèlement s'acquitter de leurs fonctions.

A partir de cette date, le réglement royal fut régulièrement appliqué sous la surveillance du Magistrat et de l'intendant, et chaque fois qu'une place vacante fut sollicitée, c'est par le concours entre les divers concurrents que fut déterminé l'ordre de présentation à la nomination royale.

Mais l'application du *Code de la librairie* avait modifié la position des imprimeurs et des libraires lillois; jusque-là ces deux industries avaient été libres, dans ce sens qu'il n'existait pas de communauté. Le Magistrat avait donc dû déclarer, préalablement à la promulgation légale de l'ordonnance :

« Que pour donner commencement à la communauté des » libraires et imprimeurs de cette ville, il était nécessaire que » ceux exerçant actuellement ces deux professions fussent tenus » pour francs-maîtres comme s'ils avaient été reçus au désir » des dits réglements. »

Nous avons donc décidé, ajoute-t-il :

« Que ceux dont les noms seront inscrits au registre de la

» chambre syndicale seront tenus et réputés comme francs-
» maîtres à tels effets qu'ils pourront continuer les dites pro-
» fessions et que leurs enfants, venus et à venir, seront traîtés
» comme le doivent être les enfans de francs-maîtres aux
» termes du dit réglement. »

En effet, dans les concours auxquels étaient soumis les fils de maîtres, comme les autres candidats, les premiers étaient dispensés de produire un certificat d'apprentissage dont le réglement général avait fixé la durée.

On s'aperçut bientôt que le code de la librairie et imprimerie, qui avait été rédigé d'abord pour la ville de Paris, où le commerce des livres et l'imprimerie avaient une si grande importance, présentait quelques dispositions difficilement applicables dans une ville de province. Entre autres observations présentées par les imprimeurs lillois, l'on pourrait signaler leur prétention de ne respecter les priviléges exclusifs délivrés aux imprimeurs de France que pour le cas où ces priviléges auraient été enregistrés au Parlement de Flandre, et leur auraient été signifiés ; s'il n'en avait pas été ainsi, ils entendaient avoir le droit, sans être passibles des peines édictées contre les contrefacteurs, de reproduire les ouvrages à leur convenance. Ils faisaient aussi remarquer qu'ils publiaient depuis longtemps avec autorisation de l'autorité compétente, des almanachs sous le titre de Anvers, Liége et Milan, par la raison que ces almanachs ne se

vendraient pas s'ils portaient la mention qu'ils ont été imprimés à Lille. J'ai vu, en effet, des almanachs dits de *Liège*, de la fin du XVII[e] siècle, qui sont des impressions lilloises, car les premières pages contiennent le *renouvellement et la création de la Loy de Lille*. J'en dirai autant des almanachs de *Milan*, publiés au XVIII[e] siècle, et avant que Henry n'ait entrepris la publication annuelle de *la Loy de Lille*.

Par suite des réclamations des imprimeurs indigènes,

« Reconnaissant que pour donner toute la perfection et » stabilité à la communauté des libraires et imprimeurs, il est » à propos que les points et articles qui devront en composer » les statuts et réglements soient rendus publics, outre que se » trouvent dans le réglement du Conseil quelques articles » qui demandent d'être modifiés par rapport aux usages de » cette ville, il est nécessaire d'expliquer votre intention à ce » sujet, »

le Magistrat édicta, le 25 janvier 1751, un règlement spécial en XXXVIII articles, qui fut affiché et publié, et qui fut imprimé par Jean-Baptiste Henry (1).

Ainsi modifié, l'arrêté de 1723 devint la règle, le code de la Chambre syndicale lilloise, qui fonctionna régulièrement jusqu'en 1777, ainsi qu'elle avait été

(1) Douze pages in-quarto.

organisée en 1746. Mais, en 1777, le Gouvernement s'aperçut que les Chambres syndicales établies dans certaines villes peu importantes, ne possédaient ni les lumières, ni l'autorité suffisantes pour exercer le mandat qui leur avait été attribué. On divisa, en conséquence, la France en un certain nombre de régions, et, dans chacune d'elles, on donna à la Chambre syndicale du chef-lieu toute autorité sur les villes situées dans son ressort. Par cette ordonnance, Lille vit placer, sous la juridiction de sa Chambre syndicale, les libraires et les imprimeurs des villes d'Arras, Boulogne, Calais, Cambrai, Douai, Dunkerque, Maubeuge, Saint-Omer et Valenciennes; et ce fut à Lille qu'eurent lieu, à partir de cette date, les examens et les concours, chaque fois qu'une place d'imprimeur dut être concédée dans l'une des villes ci-dessus. J'ajouterai aussi que les candidats au brevet virent augmenter les garanties de capacité que l'on exigeait d'eux.

Ils durent justifier : qu'ils professaient la religion catholique (1), qu'ils avaient fait un apprentissage de quatre années, qu'ils avaient travaillé trois ans à titre de compagnons dans une imprimerie, et, de plus, ils

(1) Une ordonnance du 9 juillet 1685, qui fut publiée à nouveau en 1724, défendait de recevoir comme imprimeurs les individus appartenant à la religion réformée.

eurent à produire un certificat d'études, constatant qu'ils étaient « congrus en langue latine et qu'ils savaient lire le grec. »

Cette réglementation resta en vigueur, sans autre modification, jusqu'en 1789.

Mais il était une réglementation plus difficile et plus délicate que celle relative à la délivrance des brevets d'imprimeur, c'était celle qui réglait la surveillance des productions sortant des presses des imprimeries locales, et surtout, l'examen des livres imprimés soit en France, soit à l'étranger, et offerts au public dans les librairies et dans les ventes après décès.

Avant que l'imprimerie eût été établie à Lille, le 29 octobre 1550, Charles-Quint avait chargé de l'examen des livres mis en vente par les libraires lillois frère Thomas Hasaert, docteur en théologie et gardien des Frères Mineurs et Pierre Clerici, lecteur du couvent des Dominicains de Lille (1). Plus tard, le privilége d'imprimeur, accordé à Antoine Tack, désigna comme censeur des livres Jean Capet, licencié en théologie et chanoine de Lille.

En effet, sous la domination espagnole, la surveillance

(1) *Arch. mun.* Registre aux mandements, livre Vélu

et la censure des imprimés appartenaient à la juridiction ecclésiastique, conformément aux prescriptions persistantes des synodes (1). Après la conquête, la position changea. En France, l'autorisation d'imprimer ne pouvait être donnée que par l'autorité royale, suivant l'édit du 14 février 1647, qui avait été rédigé par Pierre Séguier, chancelier de France; et le pouvoir, jaloux de ce droit, fit plus d'une fois condamner par les Parlements des ouvrages imprimés avec la seule autorisation épiscopale (2).

En 1681, M. Gilbert de Choiseul, évêque de Tournay, en prescrivant à ses prêtres la surveillance officieuse des livres, leur recommanda tout spécialement de faire appel au bras séculier pour les visites et les recherches à faire.

« Il est vraisemblable, dit le mémoire adressé sur ce sujet à M. de Caumartin, intendant de la province, que c'est depuis lors que le Magistrat de Lille s'est immiscé dans la police de la librairie et de l'imprimerie. »

(1) *Arch. mun.* Cartons, librairie, 698 Mémoire du Magistrat.

(2) Quelques années après la conquête ce fut l'intendant Le Peletier qui délivra à Nicolas De Rache (le 4 novembre 1671), au nom du roy, le privilége d'imprimer seul « des jubilés, mandements, ordonnances, catéchismes et autres actes ecclesiastiques. » Cette autorisation originale existe dans le portefeuille du legs Godefroy qui porte le N° 35.

Aussi, jusqu'à l'époque où la réunion en communauté des libraires et des imprimeurs amena la création d'une Chambre syndicale, c'était le Prévost qui avait mission de veiller à ce qu'il ne se publiât rien contre les mœurs, et lui seul était chargé d'autoriser l'impression de toutes les petites brochures n'excédant pas deux feuilles d'impression : relations, chansons et autres plaquettes de ce genre. L'autorisation royale n'était nécessaire que pour les ouvrages plus considérables (1).

Je me hâte de dire que les imprimeurs lillois du commencement du XVIIIe siècle ont imprimé très-peu de livres suspects, et qu'ils donnèrent peu de soucis aux censeurs. Mais lorsque, en 1717, Lille eut été désignée comme l'une des villes par lesquelles les livres imprimés à l'étranger pourraient entrer en France, la visite et l'examen des produits des presses exotiques durent entraîner une surveillance spéciale; la Chambre syndicale n'existant pas encore, l'intendant proposa aux libraires de confier cette mission de surveillance à une commission, qui fut composée comme suit :

MM. De Valory, ancien Prévost de Saint-Pierre.
Godefroy, Garde des Archives.
Grennet, Conseiller, pensionnaire de la ville.

(1) Voir plus loin : Imprimeurs lillois : art. Brovellio.

Enfin, lorsque, en 1746, la communauté des libraires et imprimeurs eut été établie, la Chambre syndicale fut naturellement chargée de la surveillance des livres, et ce fut la principale besogne dont les registres de la corporation nous ont laissé quelques traces. Je le répète, la visite des imprimeries, qui se faisait très-régulièrement, provoqua peu de saisies. A part un ou deux imprimeurs, qui, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, imprimèrent, grâce à des autorisations tacites, un certain nombre de livres sans nom de lieu ni d'imprimeur, la plupart des typographes lillois n'éditaient que des livres dûment autorisés, et en très-petit nombre.

Les dignitaires de la Chambre syndicale, imprimeurs des Communautés religieuses, de la Collégiale de Saint-Pierre, de l'Évêché, étaient du reste animés d'un si beau zèle, que le chancelier de France, tout en les comblant d'éloges, avait toujours à modérer leurs scrupules :

« Nous avons saisi chez un imprimeur, écrivaient-ils à » Paris, des almanachs pour lesquels il produit des autorisations » non authentiques et de la vérité des quelles nous avons cru » d'autant plus devoir douter, que ces almanachs contiennent » pour la plupart des chansons fort obscènes; nous prenons la » confiance de vous en adressser quelques-unes, avec copie » authentique des autorisations, et différons à prendre un parti » jusqu'à ce que nous ayons reçu votre réponse. »

M. de Sartines répondit aux membres de la Chambre syndicale « que ces chansons avaient été approuvées par les censeurs et portées sur la feuille de *permissions tacites* qui leur a été adressée ; qu'ils n'ont donc qu'une seule chose à faire : s'assurer si les imprimés sont conformes aux manuscrits, pour voir s'il n'a pas été fait de changements. » Il est fâcheux que les archives de la Chambre syndicale ne nous aient pas conservé ces feuilles de permissions tacites, nous y aurions trouvé précisément la liste de certains ouvrages imprimés à Lille, sans nom de lieu, et qu'il est presque impossible de dresser aujourd'hui. Tous les ouvrages de polémique ne recevant jamais d'autres autorisations que des autorisations tacites, il est parfois bien difficile d'établir l'origine des impressions de ce genre.

Mais si la surveillance des imprimeries donnait peu de soucis à la Chambre syndicale, il n'en était pas de même de la vente des livres. En dehors des ouvrages officiellement condamnés, et qui étaient livrés au pilon lorsqu'ils étaient saisis à leur entrée en France, il s'était accumulé à la Chambre syndicale, de 1750 à 1764, une foule d'ouvrages suspects, au jugement des syndics, et dont ils crurent devoir envoyer à la chancellerie la liste commentée par eux. Cette liste leur revint avec ordre de restituer la plus grande partie des livres saisis. Parmi les livres signalés comme devant être livrés au pilon, figuraient *les Lettres Provinciales, les Psaulmes*

de Clément Marot; *les Lettres Philosophiques*, de Voltaire; *l'Histoire amoureuse des Gaules*, *les Contes* de La Fontaine, *les Œuvres* d'Arnaud, *l'Éloge de la Folie*, etc., etc.; mais la plupart des productions légères, romans ou nouvelles, si à la mode alors, et dont la lecture avait scandalisé les braves syndics lillois, avaient trouvé grâce en haut lieu. L'indulgence de M. de Sartines parut inexplicable aux doyen et syndics de la Chambre. Ils revinrent à la charge :

« Pleins de respect pour les ordres de M. S. ils ne peuvent » s'empêcher d'être surpris de voir qu'il leur ordonne de » remettre la plupart des livres saisis qui leur ont paru très- » contraires aux bonnes mœurs, à la religion et à l'Etat.

» Ils craignent qu'on ait cherché à surprendre la religion » de M. de Sartines, et ils ne croient pas devoir se dispenser » de lui en faire leurs très-humbles représentations. »

M. de Sartines les félicita de leur zèle et ajouta, pour ne pas décourager leur bonne volonté, quelques nouvelles victimes aux livres précédemment condamnés. Il n'est pas inutile de dire qu'avant que la destruction des livres saisis ne fût opérée, il était d'usage d'envoyer aux Jésuites, à la Collégiale de Saint-Pierre et aux religieux de Cysoing, « pour être remis dans l'*enfer* de leur bibliothèque », un exemplaire des livres condamnés.

Quelques-uns sont sortis de cet *enfer* et sont

aujourd'hui inscrits sur les catalogues de la bibliothèque de Lille, formée, pour la plus grande partie, des bibliothèques de la Collégiale de Saint-Pierre et des couvents de la ville.

M. de Sartines ne fut pas toujours aussi aimable pour les censeurs lillois : la Chambre syndicale, impitoyable pour les livres arrivant de l'étranger, se crut aussi le droit de saisir chez certains libraires, et de dénoncer des livres imprimés en France, « avec permission tacite ou supposée », et elle voulut soumettre à la visite les livres venant de France, comme ceux venant de l'étranger. On lui répondit carrément que c'était un privilége qui appartenait à la seule Chambre syndicale de Paris et que la librairie de Paris, « cette fille aînée de toutes celles du royaume, » ne saurait être assujettie à la visite des villes de province. Il fallut s'incliner. Les librairies lilloises, qui étaient tenues, à cette époque, par F. Jacqué, J.-B. Hennion, Carré de la Rue, Charles-Joseph Panckoucke, avaient des rapports fréquents avec la capitale, et étalaient dans leurs magasins les nouveautés littéraires qui scandalisaient l'orthodoxie des syndics. Charles-Joseph Panckoucke quitta Lille, en 1762, peut-être en raison des tracasseries de la Chambre syndicale, et alla s'établir à Paris, où il devait, comme éditeur, jouer un rôle si important à la fin du XVIII[e] siècle.

Il était fils de André-Joseph Panckoucke, aussi

libraire lillois, né à Lille, non pas en 1700, comme le porte la biographie publiée par son petit-fils (1), mais bien le 31 janvier 1703. André Panckoucke a composé un certain nombre d'ouvrages, dont plusieurs ont eu de nombreuses éditions. Un des premiers il ouvrit à Lille des cours publics consacrés aux femmes, et dans lesquels il donnait à ses auditeurs des leçons de géographie et des notions de physique. En 1740, il sollicita vainement du Magistrat une pension pour donner plus de développement à ces cours. Sa requête, où il exposait « l'utilité de la science, qui donne une explication naturelle des faits qui passent pour merveilleux », éveilla les scrupules du procureur-syndic de la ville, qui lui répondit, au nom du Magistrat : « que la ville ne faisait pas de pensions aux habiles théologiens, jurisconsultes ou médecins, dont la science est si nécessaire pour le salut des âmes et pour la conservation de la vie et des biens, et qu'il ne voyait pas sous quel prétexte on ferait une exception en sa faveur. »

La *Biographie* Michaud dit que André Panckoucke

(1) Quoique l'origine lilloise de Charles-Joseph Panckoucke ne puisse être mise en doute, (elle est certifiée sur le registre de la chambre syndicale), nous n'avons pu trouver sa naissance sur le registre de l'état-civil des paroisses de Lille. La Biographie Michaud le dit né le 26 novembre 1736 : en l'année 1736 les registres des paroisses n'enregistrent la naissance d'aucun Panckoucke, et le prénom Charles-Joseph ne figure sur aucune table.

ayant refusé de signer le formulaire, il fallut l'intervention du Magistrat pour lui faire obtenir un ensevelissement religieux. Je n'ai pas trouvé trace de ce fait dans nos archives. Bien qu'il fût janséniste, j'ai pu constater que André Panckoucke, mort le 19 juillet 1753, fut inhumé dans la chapelle Sainte-Barbe de l'église Saint-Étienne.

Sa veuve continua à gérer la librairie de son mari jusqu'au jour où Charles-Joseph, son fils, fut admis à lui succéder (le 2 décembre 1759). Charles Panckoucke avait de nombreuses relations à Paris ; il correspondait avec J.-J. Rousseau, et il quitta, en 1762, je l'ai dit, la ville de Lille, pour aller s'établir dans la capitale, centre d'idées, où il put déployer toute son activité (1).

Une condamnation qu'il subit à Lille ne fut peut-être pas sans influence sur sa détermination. En 1759, sa mère était poursuivie pour une contravention : elle avait mis en vente une pièce de vers de Voltaire *sur l'Ecclésiaste*. Ch. Panckoucke rédigea *ab irato* une note sur cette poursuite, et la présenta aux juges, qui décidèrent qu'elle serait jointe au dossier. Sur l'affirmation qui lui fut donnée que cette note serait plus

(1) Son fils C.-L.-F. Panckoucke a publié, en 1828, une courte notice sur son père, à laquelle il a joint les lettres de Voltaire et de Rousseau qui furent adressées à celui-ci de 1761 à 1777.

nuisible qu'utile à sa mère, il se présenta au greffe civil et s'empara, malgré les protestations du greffier, de la pièce en question; traduit pour ce fait devant le Magistrat, il fut condamné à six semaines de prison. Cette condamnation, dont il fut sans doute relevé, ne l'empêcha pas d'être nommé libraire quelques mois plus tard.

J'en reviens à nos modestes syndics et à une lutte qu'ils eurent à soutenir. En 1765, mourut à Lille un bibliographe distingué, l'abbé Favier, bibliothécaire de la Collégiale de Saint-Pierre, qui avait consacré cinquante années de sa vie à se créer une bibliothèque personnelle d'ouvrages choisis et curieux, parmi lesquels se trouvaient des manuscrits précieux et des éditions rarissimes. Nous citerons, parmi les premiers, les *Chroniques de Froissart*, manuscrit du temps, plus complet que toutes les éditions parues alors (1), et parmi les incunables : *Biblia moguntina*, (2 vol. in-folio), qui fut adjugée à 2,025 livres.

Les héritiers de l'abbé Favier, qui redoutaient, non sans raison, l'esprit étroit et timoré de la Chambre syndicale lilloise, envoyèrent à Paris le manuscrit du catalogue à imprimer pour la vente, et obtinrent le *visa*

(1) Ce manuscrit, N° 5564, fut vendu 440 livres, nous ne savons quel fut l'acquéreur de ce manuscrit, ni ce qu'il est devenu.

de la Chambre syndicale de cette ville; l'impression ainsi autorisée fut confiée à Jean-Baptiste Henry, imprimeur lillois, par F. Jacqué, libraire, chargé de la vente.

Dès que le syndic Brovellio fut en possession du catalogue imprimé, il écrivit à l'intendant pour se plaindre que la Chambre syndicale lilloise n'eût pas été consultée, mais celui-ci refusa d'intervenir, en raison de l'autorisation délivrée à Paris. Brovellio se retourna alors vers le Magistrat, il adressa à M. du Chasteau de Willermont les lettres les plus pathétiques :

« C'en était fait à Lille de la religion et des bonnes mœurs » si on permettait la vente de pareils livres qu'on aurait dû » enterrer avec leur propriétaire. Il était inimaginable qu'un » prêtre ait pu former une pareille collection, etc., etc. »

Le Magistrat prêta son appui à la Chambre syndicale. il fit adresser à Paris les observations de celle-ci, qui avait relevé dans le catalogue cinquante-six ouvrages déjà antérieurement condamnés au pilon, et trois cent-vingt autres « absolument mauvais, hérétiques ou licentieux ; » mais on n'admit pas la discussion, et M. de Caumartin, en quelques lignes très-sèches, engagea le Prevost et le Magistrat à ne pas insister davantage.

« Le manuscrit du catalogue, écrivit-il à M. Dubus, a passé sous les yeux de M. le vice-chancelier, à qui je l'avais envoyé, le censeur qui en a autorisé la publication a été désigné par

lui, et le chef de la justice m'a ordonné d'en permettre la vente. »

« Toute démarche que feroit le Magistrat ou que vous feriez comme officier de police, ne feroit que vous compromettre les uns et les autres et montrer un zèle mal entendu (1). »

La vente eut donc lieu, sauf pour certains articles, au nombre de vingt-six, qui, conformément au visa de la Chambre syndicale de Paris, avaient été laissés en blanc dans le catalogue.

Cet échec me paraît avoir refroidi le zèle des censeurs lillois, car, à partir de cette date, je n'ai plus guère constaté de saisies de livres. Du reste, comme je l'ai dit plus haut, la réglementation fut modifiée en 1777.

Lorsque l'on eut eu confié à la Chambre syndicale de Lille la direction de toute la région du Nord, on lui adjoignit, pour la surveillance de la librairie, un inspecteur général résidant à Lille. Henri Viart, avocat au Parlement, fut nommé en cette qualité par arrêt du 27 novembre 1777. Il était, concurremment avec les syndic et adjoints, chargé des visites réglementaires à exécuter dans les librairies.

Le Magistrat crut de nouveau devoir intervenir à ce sujet, et, cette fois, je dois le dire, dans l'intérêt de la

(1) *Arch. mun.* Carton 698, d. 18, affaires générales.

liberté. Il réclama au nom des priviléges de la ville contre les visites que l'inspecteur aurait la prétention de faire chez ses bourgeois.

M. de Casteel, procureur général du Parlement de Flandre se fit, auprès du garde des sceaux, l'interprète des protestations du Magistrat et transmit à ce dernier la réponse qu'il avait reçue. Je reproduirai quelques lignes de cette lettre :

« Depuis mon arrivée à Paris je me suis occupé utilement à réclamer auprès de M. le Garde-des-Sceaux le maintien du privilége, précieux pour les habitants de la ville de Lille, de n'être tenus à donner l'ouverture de leurs maisons, que sur la réquisition qui doit leur en être faite par deux Eschevins..... Le Ministre a fait donner des ordres au S[r] Viart de suspendre toutes espèces de visite dans les maisons des Bourgeois de la ville de Lille, jusqu'à ce qu'il lui ait fait passer des ordres ultérieurs (1). »

Quelques jours plus tard (2) le garde des sceaux écrivit au Magistrat :

« Le Roi ne veut pas qu'il soit porté atteinte aux priviléges de la ville, et le sieur Viart ne pourra faire de visites qu'accompagné de deux Eschevins. »

(1) Lettre du 20 juin 1778.

(2) Lettre du 7 juillet 1778.

A partir de cette date, l'inspecteur et la Chambre syndicale paraissent n'avoir plus poursuivi que les livres condamnés à Paris; et dont la liste leur était régulièrement envoyée.

Après ces explications préliminaires, que j'ai cherché à restreindre, mais qui m'ont semblé indispensables, j'aborde l'histoire des imprimeurs lillois.





LES IMPRIMEURS LILLOIS.

Antoine TACK.

1594.

Guillaume STROOBANT.

1596.

Que des tentatives plus ou moins sérieuses aient été faites à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, pour établir l'imprimerie à Lille, cela est bien possible, et même probable, mais le premier imprimeur lillois qui ait laissé des preuves de son existence est Antoine Tack, auquel le Magistrat accorda une gratification, parce que, disent les *Comptes*, « il est le premier qu'il at imprimé en cette ville. » On ne sait de quel lieu Tack était originaire, ni en quelle ville il avait appris son métier ; son nom indique une origine flamande,

mais le privilége royal qui lui concède le droit d'établir une imprimerie de livres à Lille, « ville tant peuplée, fameuse et opulente, » ne contient aucun renseignement sur son passé ; il y est désigné comme « jeune homme marié. » Ce privilége est daté de Bruxelles (1) le 19 juillet 1594. Le 22 du même mois Antoine Tack prêta, devant le lieutenant de la gouvernance, le serment prescrit par l'ordonnance qui lui conférait le titre et le privilége d'imprimeur.

Antoine Tack appartenait peut-être à la famille de Jean Tack qui, lors de la création de l'université de Douai, en 1562, fut chargé de professer le droit dans cette ville, où il résida quelques années.

Ce Jean Tack, comme c'était l'usage alors, signait les livres qu'il fit imprimer, *Joannes Ramus*, traduction latine de son nom flamand, mais il ne faut pas confondre le professeur de Douai avec son contemporain P. Ramus (Pierre la Ramée) savant français, victime de la Saint-Barthélemy.

Quoi qu'il en soit de cette supposition, dont les généalogistes belges pourront affirmer ou contredire l'exactitude, Antoine Tack s'établit à Lille dans « une boutique et aubette » située à l'angle du *Passage des Halles*, qui

(1) Registres aux octrois A *Arch. mun.*

vient d'être démoli pour le percement de la rue de la Gare. Il avait pris cette boutique à loyer, pour le terme de six ans, commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1594 (1), à charge de payer annuellement à la ville, la somme de deux cent-deux livres. Il acquitta ce loyer en 1595 et 1596, mais, à partir de cette date, il fut remplacé par un autre occupeur.

Avait-il quitté Lille, ou, ce qui est plus probable, avait-il choisi une autre installation ? C'est ce que l'on ne sait pas. Il ne nous reste de lui, jusqu'aujourd'hui, en fait d'ouvrages d'une certaine importance, qu'un livre imprimé en 1595, et qui eut pour auteur le Jean Capet que son privilége désignait à Tack comme le censeur auquel il aurait à soumettre les manuscrits qu'il se proposait d'imprimer; l'œuvre du censeur officiel est approuvée par Jehan Regnart, pasteur de l'église Saint-Étienne. Je dirai en passant que ce même Jean Capet avait, en 1591, dédié et offert au Magistrat de Lille un livre imprimé à Anvers et qui a pour titre : *De heresi et modo coercendi hereticos :* c'était comme un dernier écho des guerres religieuses du XVIe siècle.

Ce qui pourrait faire penser que Tack prolongea son séjour à Lille, c'est que le livre *De indulgentiis*,

(1) Comptes de la ville 1594-1595, recettes pour loyers de maisons.

imprimé par lui en 1595 (1), eut très-probablement une seconde édition à Lille, en 1597. Valère André donne en effet la date de 1597 comme celle du livre de J. Capet, et l'exemplaire de ce livre qui figure dans le catalogue de Colbert (2) porte cette dernière date.

La marque typographique d'Antoine Tack, celle du moins que porte le livre *De indulgentiis*, est assez joliment gravée, elle consiste en une fleur de lis couronnée et environnée de rameaux d'épine avec cette devise :

Sicut lilium inter spinas.



Le rameau épineux qui entoure la fleur de lis est sans doute, dit M. Paeile, bibliothécaire de la ville de Lille, une allusion au nom de l'imprimeur; le mot flamand Tack signifiant *branche, rameau*. Quant à la fleur de lis, c'était, on le sait, les armes de la ville de Lille.

(1) Voir plus loin la bibliographie lilloise.
(2) T. III, 12819.

La bibliothèque de M. Godefroy de Ménilglaise est venue me révéler fort à propos des impressions sorties des presses d'Antoine Tack. Ce ne sont point des livres, mais des *nouvelles à la main*, relatives aux événements du temps. La première, datée du mois de juillet 1595, me paraît antérieure au livre précédemment cité, car elle ne porte pas sur le titre de marque typographique proprement dite ; la seconde, au contraire, qui est du mois d'octobre de la même année, est décorée d'une véritable marque d'imprimeur, mais différente de celle que je viens de décrire. Je l'ai aussi fait reproduire, ce qui me dispense d'en donner la description.



Il serait très-intéressant de retrouver une impression datée d'une année postérieure à 1595 pour savoir

laquelle de ces deux marques Tack adopta définitivement. Comme travail de gravure, celle du livre *De Indulgentiis* est certainement la plus remarquable. Mais peut-être fit-il usage de l'une et de l'autre pour des impressions de format différent.

Il ne me paraît guère probable, bien que l'on n'en connaisse jusqu'ici pas d'autres, que Tack n'ait imprimé, en fait de livres, que l'œuvre de J. Capet, *De Indulgentiis*, car à cette époque Lille comptait un certain nombre d'auteurs qui avaient été jusque-là réduits à s'adresser aux presses des villes voisines. Il est même un fait à remarquer : Aussitôt Tack établi, c'est-à-dire dès que l'imprimerie fonctionna à Lille, le Magistrat reçut la dédicace de nombreux ouvrages. Ces hommages avaient pour but de provoquer une gratification. Voici quelques-uns de ces livres dont les *Comptes* enregistrent les titres plus ou moins altérés sans doute, et dont quelques-uns furent très-probablement imprimés à Lille :

1597. — A Me Nicolle Rebbe (1), prestre, pour le récompenser des peines et travaulx quil a eus à la composition de trois livres exemplaires à l'honneur de ceste ville présentés à Ms . . . . xxiiii^l

(1) Nicolle Rebbe fut notaire apostolique et chanoine de Saint-Pierre Voir sur cet auteur la Bibliographie, année 1619

1600. — Au sieur Georges Cappan, hongrois, pour aucunement le reconnaître des labeurs par lui employés en la description des expéditions faites par Sa Maiesté catholique, depuis la mort de Henri III roy de Franche, dédiée à MM. du Magistrat . . . . cxx[l]

1602. — Au prieur des Jacobins au dit Lille que MM. luy ont présenté en subvention des frais par lui supportés pour avoir fait imprimer et construire ung livre par luy composé, et dédié à Messeigneurs, touchant le saint Rozel . . . . IIc l

1604. — A frère Denys, de Sains, prestre et sous-prieur de l'église et abbaye de St-Xfle de Phalempin en recognoissance du travail qu'il a fait pour la composition d'un livre de dévotion qu'il leur a dédié . . . cxx[l]

1607. — A Me Piat de Maugret, maistre de chant de l'Eglise collégiale de Saint-Pierre, que MM. lui ont accordé en leur dédiant par lui, certaine œuvre intitulée *la Chaste Musique*, contenant chansons, nouvelles, par ordre de l'alphabet. . . . . CL[l]

1608. — Au Révérend Père frère Georges Maigret, Prieur du couvent des Augustins, pour un livre dédié à M. S. le comte d'Anappes (gouverneur de Lille), et à MM. du Magistrat . . . . IIIc l

Aux ouvrages qui précèdent, et dont quelques-uns sont vraisemblablement sortis des presses lilloises, il faut joindre le livre cité par M. Hoffman, de Hambourg, et qui porte la date de 1599, et celui que j'ai trouvé

désigné, sur le catalogue d'une vente faite à Lille, comme imprimé dans cette ville, en 1602 (1), sans indication du nom de l'imprimeur. M. Falkeinstein, auteur d'une histoire de l'imprimerie (2), donne la date de 1604 pour celle de l'introduction de cette industrie à Lille. Je ne sais sur quel ouvrage il base cette affirmation, ne connaissant, jusqu'ici, aucun livre lillois qui porte cette date.

Au début du XVIIe siècle les archiducs s'efforcèrent, par leurs ordonnances nouvelles, de développer dans les Flandres l'art utile de l'imprimerie si longtemps persécuté, et, dans ce but, défense fut faite à tous auteurs de faire imprimer leurs œuvres à l'étranger avant d'en avoir proposé la publication aux imprimeurs d'Anvers, de Louvain ou de Douay, « pour savoir si quelqu'un d'entre-eulx vouldroit entreprendre tels ouvrages, sur le même pied, condition, beauté et perfection de lettres et bonté de papier ». En cas d'acceptation de la part des typographes indigènes, les auteurs étaient tenus de faire exécuter leurs livres en Flandre, « encore que cela viendroit à couster de quinze à vingt pour cent davantaige que hors de nos

(1) Voir le N° 2 de notre Bibliographie.

(2) Leipsic 1840.

dits pays ; » et ce n'était que sur le refus des imprimeurs flamands que l'on avait le droit de s'adresser à l'étranger (1).

Cette protection spéciale explique le progrès et le développement de cette industrie dans nos provinces.

Guillaume STROOBANT.

Voici un nom absolument inconnu jusqu'ici comme imprimeur lillois, car je ne l'avais jamais vu cité sur aucun catalogue. Son existence et son établissement à Lille sont incontestables, puisque j'ai trouvé, dans la bibliothèque Godefroy, deux *nouvelles à la main* imprimées par lui. La première appartient à l'année 1596, la seconde porte la date de 1597. Ce qui reste à déterminer, c'est de savoir s'il fut le successeur ou le concurrent de Tack, dont jusqu'ici toutes les impressions connues portent la date de 1595. Bien évidemment, la plupart des ouvrages sortis des presses de Stroobant

(1) *Arch. mun.* Registre Archiducs. Mandement du 21 février 1616.

restent à retrouver : deux plaquettes de quatre feuillets chacune ne peuvent constituer à elles seules toutes les productions sorties de ses presses. Ce qui, au contraire, donne à penser que son établissement à Lille prospéra dans une certaine mesure, c'est qu'en 1598, c'est-à-dire deux ans au moins après sa première publication connue, il acheta la bourgeoisie. Il est, en effet, inscrit sur le *registre aux bourgeois*, à la date du 3 avril 1598(1), comme imprimeur de livres, et cette inscription nous apprend qu'il était fils de Paul Stroobant, qu'il était né à Anvers, et qu'antérieurement à sa réception il avait épousé Catherine Boullet, dont il avait une fille nommée Marguerite. Les actes de l'état-civil des paroisses lilloises ne remontent pas assez haut pour que l'on puisse constater si son mariage avait été célébré à Lille, ainsi que le nom de sa femme semble l'indiquer.

Le registre aux bourgeois le donne comme né à Anvers. Il fut, en effet, établi dans cette ville avant de venir habiter Lille. J'ai trouvé dans le catalogue de la vente de la Faille un certain nombre de livres imprimés à Anvers par Pauwels Stroobant, et même un ouvrage ayant pour titre : *Sermons et exhortations catholiques*, *etc*, qui fut imprimé dans la même ville par Guillaume

(1) Registre N° 5, f° 50 recto.

Stroobant, en 1594 (1), c'est-à-dire avant la date où il vint s'établir chez nous.

Je me bornerai à faire remarquer que, si après avoir exercé deux années sa profession à Lille, Guillaume Stroobant se décida à s'y fixer définitivement en payant les droits de bourgeoisie, c'est qu'il était satisfait des résultats de son établissement. Il y a donc encore de nombreuses trouvailles à faire pour reconstituer la liste des impressions exécutées par lui et qui ne peuvent se borner aux deux plaquettes qui ont passé sous mes yeux, et dont l'une porte sur le titre le bois gravé que j'ai fait reproduire.



(1) Sermons et exhortations catholiques pour les fêtes de Jésus-Christ, tome premier, depuis les Advents jusques a la Trinité. *En Anvers chez Guillaume Stroo-bant*, 1594. in-12. Cat. Rene de la Faille. N° 378.

Voir aussi, sur les Stroobant, les N°s 246. 536, 935, 1140, du même cat



Christophe BEYS.

1610 à 1645.

Guidé par des indices insuffisants, j'avais, pendant longtemps, vainement cherché à reconstituer la biographie de cet imprimeur. Les quelques documents qui le concernent et que possèdent les archives lilloises, n'étaient pas assez complets, ni pour déterminer son origine avec certitude, ni pour préciser les liens qui le rattachaient à la famille Plantinienne, dont il avait fait figurer le nom sur quelques rares impressions. J'étais surtout curieux de connaître les détails de sa vie, antérieurement à l'époque où il était venu s'établir à Lille, et la date exacte de son arrivée dans cette ville.

En poursuivant mon enquête partout où j'espérais trouver des renseignements, je reçus, du savant

M. Ruelens, de Bruxelles, le conseil d'interroger les archives du musée Plantin. Grâce à l'accueil bienveillant de M. E. Rosseels, administrateur de ce merveilleux musée, et à l'obligeance de M. Max Rooses (1), conservateur des collections, qui, non-seulement m'a permis de parcourir la correspondance de la famille Plantin, mais, de plus, qui a mis à mon service ses connaissances personnelles, je puis remplacer mes conjectures par des affirmations, et donner, sur Christophe Beys et sa famille, des renseignements absolument inédits.

Quelle mine d'or à exploiter pour l'histoire littéraire du XVIe siècle, et pour celle de la typographie, que les archives Plantiniennes! Que de secrets, que de révélations sortiront de l'étude des documents sans nombre accumulés pendant trois siècles, documents tout spéciaux, dont l'analyse, ni même l'inventaire, n'ont pu encore être faits, mais auxquels travaille M. Rooses avec la passion qu'inspire la possession de pareils trésors!

La publication de la correspondance de Christophe Plantin, le fondateur de la maison, serait à elle seule du plus vif intérêt; les quelques lettres que j'ai

(1) M. Rooses a publié sur Plantin une étude en langue flamande qui a été couronnée par l'académie de Bruxelles et dont la traduction française vient de paraître.

parcourues, et qui sont adressées à sa fille Madeleine et à son gendre, Gilles Beys, sont des plus curieuses; le style imagé, la phrase courte, affirment l'énergie et la puissance de volonté du célèbre typographe; c'est bien l'homme de sa devise : *Labore et Constantia.*

Les renseignements que j'ai recueillis là me forcent à élargir mon cadre et à m'occuper, non-seulement de l'imprimeur lillois dont j'ai inscrit le nom en tête de ce chapitre, mais aussi de la famille dont il est sorti, et dont l'histoire est liée à la sienne.

Les historiens spéciaux et les bibliographes connaissent depuis longtemps le nom de Gilles Beys, qui fut un des libraires parisiens et un des éditeurs renommés du XVI[e] siècle; mais sa biographie n'a jamais été écrite. J'en donnerai le sommaire, car elle se rattache de trop près à celle de son fils pour ne pas nous intéresser.

Gilles Beys était natif de Haeghe, près Bréda; il entra, vers 1564, selon M. Rooses, dans l'imprimerie Plantinienne comme « garçon bouticlier », en même temps que Moretus. Après avoir habité Anvers pendant quelques années, il se rendit à Paris, où il fonda une librairie qui recevait le dépôt, non-seulement des livres imprimés par Plantin, mais encore de tous ceux que celui-ci recevait de ses correspondants de Hollande et d'Allemagne. De son côté, Gilles Beys envoyait à Plantin qui, en sus de son imprimerie, tenait une boutique de librairie, tous les livres qui paraissaient à

Paris. On comprend quels renseignements précieux la bibliographie pourrait tirer des comptes que Gilles Beys envoyait périodiquement à Plantin, et dans lesquels étaient indiqués les titres de tous les livres reçus et expédiés par lui. Ces comptes sont conservés avec les lettres qui les accompagnaient et dans lesquelles le nom des écrivains de l'époque est souvent cité, et parfois avec des détails biographiques précieux. Les relations d'affaires amenèrent entre les correspondants des relations d'amitié, et bientôt Gilles Beys devint le gendre de Plantin en épousant Madeleine, la troisième des cinq filles de l'imprimeur anversois. Le mariage fut célébré à Paris le 7 octobre 1572 (1).

Parmi les portraits remarquables que possède le musée Plantin figurent, au premier rang, comme mérite artistique, ceux de Gilles Beys et de sa femme Madeleine. Je ne crois pas que l'attribution qui les donne à l'un des Pourbus soit bien exacte; toujours est-il que ce sont deux œuvres très-remarquables. Gilles Beys a une tête fine et intelligente, Madeleine une physionomie caractéristique où se peignent la volonté et l'énergie paternelles.

Il existe de Gilles Beys et de sa femme de nombreuses lettres écrites de Paris depuis la date de leur mariage

(1) Madeleine Plantin reçut en dot une somme de 1500 livres Tournois

jusqu'à la mort de Plantin (1589). Les époux eurent de pénibles jours à traverser. Les troubles de la *Ligue*, les barricades, le siége de Paris, entravèrent absolument le commerce des livres, et Madeleine dut, en 1589, solliciter des secours de la maison paternelle « pour elle et pour ses huit enfants, et tantost neuf ». Elle écrivait, le 8 juin 1589, à son père : « Nous sommes en danger de mourir de raige de faim; il me faut pour quatre florins de pain par semaine, et on ne vend rien. »

Quant à Gilles Beys, il correspondait principalement avec Jean Moerentorff (J. Morétus), son beau-frère (1), qui avait la direction commerciale de la maison d'Anvers. Il avait demandé à ce dernier l'autorisation de lui écrire parfois en italien ou en latin, afin de se perfectionner dans la connaissance de ces deux langues, et il mit ce projet à exécution. J'ai été frappé, en parcourant cette correspondance de famille, du style et de la correction des lettres des femmes de la maison Plantin : l'orthographe (ceux qui ont vécu dans les archives le savent) était alors une rare exception : ici, on s'aperçoit que l'on est dans un monde à part, où l'instruction des enfants a été intelligemment dirigée et surveillée.

(1) Il avait épousé Martine, la seconde fille de Plantin. Jacques Moerentorff, père de Jean, était d'origine lilloise. En 1474, un Jean Moerteur (sic), fils d'Adrien, figure sur le *Registre aux Bourgeois*.

Christophe Beys, notre imprimeur lillois, était l'aîné des neuf enfants (1) dont parlait Madeleine en 1589. On ne connaît pas, jusqu'ici, la date précise de sa naissance, mais elle doit être de la fin de 1573 ou du commencement de 1574. En 1583, il avait été confié à Ch. Plantin, dont il était sans doute le filleul, et celui-ci l'avait emmené avec lui à Leyden, chez Van Raphelinghen (2), son gendre, qui dirigeait l'imprimerie que Plantin avait fondée dans cette ville.

En 1587 il était encore à Anvers auprès de Plantin qui, paraîtrait-il, s'était chargé de diriger son éducation. Un document de quelques lignes, bien curieux dans sa brièveté, et que M. Rooses vient de retrouver, fait voir avec quelle sollicitude intelligente on se préoccupait, dans la maison de Plantin, de l'éducation des enfants. Christophe Beys a écrit, en langue latine, l'emploi de l'une de ses journées. Il raconte ses études, ses repas pris en famille, la lecture et la correction des épreuves de l'imprimerie de son aïeul qui l'interroge sur ses travaux de la journée; il mentionne ses désobéissances, son entêtement, et il donne lecture à Plantin de ce récit, où il a consigné l'emploi de son temps et l'aveu de ses

(1) Plusieurs moururent en bas-âge, six seulement survécurent. Trois garçons Christophe, Adrien et Gilles; trois filles, Madeleine, Marie et Marguerite.

(2) Il avait épousé Marguerite, la première fille de Plantin.

fautes. Cette confession achevée, pour mener de front l'éducation littéraire et l'éducation professionnelle, Christophe Beys compose et imprime lui-même les quelques lignes qu'il vient d'écrire. C'est une de ces épreuves que M. Rooses vient de retrouver, et dont il a eu l'obligeance de me communiquer le texte que je reproduis ici (1) : *Habemus confitentem reum.*

Acta (Christophori Beisii) diei XXI. Febr. anno 1587.

Ad medium septimæ surrexi, inde salutavi avum et aviam, postea jentavi. Ante septimam ad scolas ivi : et lectionem syntaxeos bene recitavi. Hora octava sacrum audivi, ad medium nonæ lectionem Ciceronianam didici, et bene recitavi. Hora undecima domum reversus lectionem phrasium didici. Post prandium ad scholas redii et lectionem bene recitavi. Hora quarta ad concionem ivi, ante sextam domum reversus probam in libello sodalitatis cum cognato meo Francisco legi, difficilem vero me præbui in legenda proba Bibliorum. Ante cœnam cum avus me vocaret ad se, ut ipsi aliquid de concione recitarem nec venire nec recitare volui, imo cum alii monerent ut veniam ab avo peterem, nolui respondere. Denique me erga omnes superbum, pertinacem, obstinatumque præbui. Post cœnam acta scripsi, inde eadem coram avo legi.

Finis coronat opus.

(1) Cette pièce peint bien Christophe Beys, m'écrit M. Rooses : une intelligence peu commune, mais une mauvaise tête. Il n'y a pas jusqu'à l'impression de cette petite feuille, composée en italiques, sans aucune faute d'impression, et fort bien soignée et réussie, qui ne fasse voir ce que Beys aurait pu s'il avait voulu.

La fierté, l'orgueil, l'entêtement, ces travers que confesse l'étudiant de treize ans, furent, en effet, ceux qui paralysèrent les belles qualités de Christophe Beys pendant toute sa vie. La ferme discipline de son aïeul, s'il eût vécu plus longtemps, aurait peut-être modifié cette nature pleine de sève et transformé les défauts de l'enfant en respect de soi-même, en volonté énergique, en persévérance courageuse, mais la mort de son aïeul et de son père laissèrent trop tôt Christophe Beys sans guide et sans mentor.

Je reviens à sa mère, qui habitait Paris. A peine Madeleine avait-elle reçu d'Anvers les secours pécuniaires qu'elle avait sollicités, qu'une triste nouvelle lui parvint : son père venait de mourir (1er juillet 1589).

Gilles Beys partit immédiatement pour Anvers où l'attendait une déception : il avait toujours rêvé de prendre la suite des affaires de son beau-père, mais, par un testament daté du 14 mai 1588, confirmé et commenté par un codicille du 7 juin 1589, Plantin avait donné « à titre de prélégat » son imprimerie, contenant et contenu, sans exceptions aucunes, à son gendre, J. Moretus. Moretus, sur les conseils de sa belle-mère, loin de se prévaloir du testament, prit des arrangements avec ses cohéritiers. Il garda l'imprimerie pour lui seul, mais il s'engagea à payer, par annuités, la valeur des cinq septièmes de l'établissement qui lui avait été légué en totalité.

Je ferai remarquer, à cette occasion, que cette affirmation, répétée partout, que Plantin laissa par testament l'imprimerie d'Anvers à J. Moretus, celle de Leyden à la femme de Van Raphelinghen et celle de Paris à Madeleine, épouse de Gilles Beys, est absolument inexacte. Le testament de Plantin ne dit pas un mot des imprimeries de Leyden et de Paris, et cela pour des raisons péremptoires.

L'imprimerie de Leyden appartenait à Van Raphelinghen, bien avant la mort de son beau-père, et quant à celle de Paris, qui aurait été donnée à Madeleine, elle n'a jamais existé, ou, du moins, si une imprimerie, gérée par Gilles Beys, existait à Paris avant 1589, elle appartenait, non à Plantin, mais à son gendre. On connaît un certain nombre de livres imprimés à Paris, avant 1589, qui portent la marque et l'adresse de Gilles Beys (1), mais rien ne prouve qu'ils furent imprimés par lui; peut-être n'en fut-il que l'éditeur. Si Plantin

(1) Nous citerons entre autres : *Carrionis Lud. Emendationum et observantium ad Claudium Puteanum et ad Nicolaum Fabrum. Lutetiæ apud Ægidum Beysium, 1583.* 2 p. en 1 vol. in-4°

— Les Pseaumes et les Cantiques traduits sur le grec des Septante par Regnault de Beaume, archevesque de Bourges. Paris. Gilles Beys, 1587, in-8°. Cet exemplaire, imprimé sur velin et relié en maroquin doré et fleurdelisé, a vraisemblablement appartenu au roy Henri III, à qui il est dédié. (Cat. G. Boissier N° 62. Paris, ap. Gab. Martin MDCCXXV).

— *Collatio saporum sacro sancti corporis et sanguinis Christi per Mag. Courtin. Lutetiæ, apud Ægidium Bessium sub insigni Albi Lilii, via Jacobæa. MDLXXXV.*

avait possédé une imprimerie à Paris, les livres sortis de ses presses eussent porté sa marque et non celle de Gilles Beys. Je le répète, ni le testament, ni aucun des documents des archives Plantiniennes, ne parlent d'une imprimerie à Paris, appartenant à Plantin. De plus, les preuves négatives abondent : si la femme de Gilles Beys avait hérité d'une imprimerie sise à Paris, celui-ci n'eût pas précisément choisi ce moment pour quitter Paris et pour venir s'établir à Anvers ; c'est pourtant ce qu'il fit. En 1591, après s'être fait recevoir bourgeois, le 22 février (1), il fonda dans cette ville une imprimerie, et ouvrit, dans la rue *des Peignes*, une boutique de libraire, qui n'était séparée de celle de Plantin que par une seule maison. Il y suspendit une enseigne où le *lis blanc* étalait ses fleurs entre les branches du *compas d'or* de Plantin, enseigne qui était ornée de la devise de son beau-père : *Labore et Constantia*, et de la sienne : *Casta placent superis*.

Cette marque composée figure sur un ouvrage imprimé par Gilles Beys en 1592 (2).

(1) Les Liggeren, T. II, p. 361 et note.

(2) Nous avons vu figurer sur un catalogue le titre d'un autre livre imprimé à Anvers par G. Beys, aussi en 1592. *Institutiones et exercitamenta Christianæ pietatis Antwerpinæ. Egid. Beysius, 1592.* Nous ne savons s'il porte la marque du livre cité plus haut.

Voici le titre de ce livre, qui existe dans les collections du musée Plantin :

Psalmi Davidis Vulgato editione etc. Antuerpiam. Apud Ægidium Beysium generum et cohæredem Christophori Plantini sub signo lilii albi in circino aureo. MDXCII.

Cette contrefaçon de la marque Plantinienne, léguée exclusivement à Moretus, amena des contestations et un procès entre les deux beaux-frères. J. Moretus apporta dans toute cette affaire le plus vif désir de conciliation ; il autorisa Gilles Beys à imprimer la plupart des livres pour lesquels Plantin avait obtenu un privilége exclusif, mais il maintint son droit, reconnu par le Magistrat d'Anvers, à faire seul usage de la marque *au compas* (1).

La lutte entre les deux beaux-frères prit fin assez vite par une transaction. En 1594, Paris étant redevenu habitable ; Gilles Beys quitta Anvers et retourna dans la capitale française après avoir arrêté verbalement, avec son beau-frère, les bases d'une convention qui fut régularisée par écrit et signée par Madeleine, sa femme, le 1er mars 1595.

Jean Moretus s'engageait à confier à Gilles Beys,

(1) Le différend entre les deux beaux-frères fut tranché par une décision du Conseil de Brabant du 5 août 1592

exclusivement à tout autre (1), la vente à Paris de tous les livres qui sortiraient de son imprimerie ; il accordait à son beau-frère 40 % de remise sur ceux dont il prendrait plus de cent exemplaires, et 25 % seulement sur ceux dont il prendrait moins de cent. Quant aux livres imprimés par Gilles Beys, à Paris, J. Moretus devait les placer aux mêmes conditions. Il est même possible que Moretus ait autorisé Gilles Beys à faire usage, à Paris, de la marque Plantinienne, car cette marque existe sur un livre publié par Gilles Beys, en 1595 (2), et qui porte, sous la marque *au compas*, cette indication : *Paris, chez Gilles Beys, libraire juré, gendre de feu M. Christophe Plantin, rue St.-Jacques, à la boutique de Plantin, MDXCV.* C'est cette inscription qui, sans nul doute, a donné naissance à la fable de l'imprimerie parisienne léguée par Plantin à sa fille.

Les rapports ainsi réglés et rétablis entre J. Moretus et son beau-frère ne durèrent pas longtemps, car Gilles Beys mourut peu de mois après son retour à Paris (le 19 avril 1595). Sa femme était tombée malade à la suite de la naissance de son fils Gilles, qui vint au

(1) La convention stipulait que J. Moretus aurait le droit d'envoyer des livres à Michel Sonnius jusqu'à concurrence des 2000 fl. dont il lui était redevable.

(2) En voici le titre : Explication de la généalogie du très-invincible et très-puissant monarque Henri III[e] de ce nom, etc., etc., in-4°. (Bib. de Lille. L. Godefroy).

monde à Anvers le 19 janvier 1594, et elle était encore en Flandre, avec tous ses enfants, à l'époque de la mort de son mari. A la nouvelle de ce décès inattendu, Christophe Beys, l'aîné des fils, partit pour la France, et arriva à Paris le 25 mai 1595. Il trouva la maison paternelle fermée, et les scellés mis partout, à la triple requête du clergé de Saint-Benoît, du Parlement et du Trésor royal. On contestait à Christophe Beys son titre de français; il parvint pourtant à se faire envoyer en possession de l'héritage paternel en prouvant qu'il était né à Paris, où il avait été baptisé, et il se mit à la tête de l'établissement de son père, après avoir écrit à son oncle pour lui demander de continuer avec lui les relations commerciales convenues antérieurement. L'année suivante, Madeleine vint rejoindre son fils aîné; elle avait amené avec elle ses trois filles et son fils Adrien; quant au petit Gilles (1) il était resté en Flandre chez un de ses oncles.

Madeleine reprit la direction de sa maison, et bientôt (en janvier 1596), elle maria l'aînée de ses filles qui, comme elle, portait le nom de Madeleine, à un libraire

(1) Après avoir beaucoup voyagé Gilles s'établit libraire, à Bordeaux, au XVIIe siècle

de la rue Saint-Jacques, Jérémie Périer (1), et elle lui donna en dot, écrit-elle à sa sœur à Anvers, une chambre garnie valant cent escus (de 6 livres), 200 escus en argent, plus la part à lui revenir dans la succession de son père, non encore liquidée (2).

Six mois après avoir marié sa fille, Madeleine Plantin se remaria elle-même, au mois d'août, et épousa le frère de son gendre ; il s'appelait Adrien Périer.

Ce mariage assez étrange fut, pensons-nous, un acte de raison de Madeleine Plantin ; elle avait des enfants mineurs, une importante maison à diriger, et la conduite de son fils aîné ne lui inspirait pas grande confiance. Elle choisit un homme capable, énergique, qui a laissé une excellente réputation professionnelle, et qui, à en juger par sa longue correspondance avec la maison Plantin, était très-entendu en affaires. Il dirigea intelligemment l'établissement fondé par Gilles Beys, poursuivit avec zèle la liquidation de celui-ci, traita

(1) Jérémie Périer imprima, entre autres ouvrages : *Origines des dignités et magistrats de France*, par Claude Fauchet, Paris, 1600. Je signalerai également une petite plaquette portant pour titre : *Le sentier des sentiers*, d'Arnauld de Villeneuve, in-12, 22 p. portant les noms de Jérémie et Christophe Périer au palais. Paris, 1624 (Cat. de Hamel N° 105) Ce sont sans doute les fils du Jérémie Périer qui épousa Madeleine Beys.

(2) Les trois filles de Gilles Beys eurent, du chef de leur père, 1200 florins chacune.

avec Jean Moretus dans l'intérêt des mineurs, et sauva Madeleine de la ruine où son fils aîné l'aurait entraînée.

Il existe de très-belles éditions de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, qui portent le nom d'Adrien Périer. Je ne les citerai pas ici, car ce n'est point son histoire que j'ai à retracer (1).

Madeleine Plantin mourut trois ans après ce mariage, le 27 décembre 1599, avec la consolation de laisser le sort de ses enfants en bonnes mains. En effet, malgré l'opposition de Ch. Beys, la justice maintint la tutelle de ceux-ci à Adrien Périer, qui rendait compte dans ses lettres à J. Moretus, de tout ce qui intéressait les neveux de ce dernier. Par ses soins, Marie, la seconde fille de Beys, épousa aussi un libraire connu, qui s'appelait Olivier de Varennes. Quant à Christophe Beys, il avait trop d'ambition pour rester sous la direction de son beau-père; à sa majorité, il avait voulu toucher sa part de la succession paternelle et faire des affaires en son nom, mais il courait les fêtes et les plaisirs, et il eut vite mangé sa petite fortune. Adrien Périer, qui était son créancier, le fit poursuivre « pour lui faire peur », écrit-il à J. Moretus, en l'année 1600.

(1) Voir entr'autres les N°s 361, 582, 840, 1171, 1948 du Cat. René de la Faille, Anvers P. Kockx, 1878. — Les N°s 1692, 2746, 2905 du Cat. du Marquis de Morante. Paris 1878.

« Il a fait *caresme-prenant* avec les escolliers, lisons-nous dans une autre lettre de Périer, et il a été rapporté à la maison blessé d'un coup d'épée ». J'espère, ajoute-t-il, que ces leçons lui profiteront.

Elles ne lui profitèrent pas longemps.

A la mort de sa mère, il parut pourtant s'amender pendant quelque temps. Avec sa part de la succession maternelle il monta une petite imprimerie, et Périer l'encouragea dans cette tentative, en lui donnant de l'ouvrage (1); il lui fit imprimer différents opuscules, mais le travail ne put triompher de ses habitudes de dissipation, « Ce n'est pas, écrit Périer, qu'il ait faute d'esprit, mais il a trop d'ambition; il ne veut conseil de personne et se mocque de tout le monde ». La fortune maternelle fut vite dévorée à ce train de vie; l'imprimerie fut vendue par autorité de justice, et Christophe fut réduit, malgré sa fierté, à travailler chez autrui. A. Périer ne survécut pas longtemps à sa femme; j'ignore la date précise de sa mort, mais sa correspondance avec Moretus cesse vers 1604, et c'est Adrien Beys, le second fils, qui, à partir de cette époque, devint le titulaire de l'imprimerie et de la librairie que

(1) Voici les titres de quelques travaux exécutés à Paris, par Christophe Beys, pour Adrien Périer : *Domitius Calderinus Augustino Mafio*, in-4° III pp. Inséré à la fin du livre qui a pour titre : *Papinii Surculi Statii operæ quæ exstant. Parisiis ex off. Plant. apud Adrianum Périer. — Summa Prædicantium. — Petronius.*

son père avait fondées; quant à Marguerite, la troisième fille de Gilles Beys, elle épousa un typographe bien connu, Pierre Pautonnier, imprimeur du roi pour les lettres grecques.

Après ces préliminaires, un peu longs peut-être, mais qu'on me pardonnera parce qu'ils révèlent des faits inédits, je reviens exclusivement à Christophe Beys et aux aventures qui l'amenèrent à Lille.

C'est dans la correspondance de Périer avec la maison d'Anvers que j'ai puisé les renseignements sur les différents membres de la famille de Gilles Beys. Quand cette correspondance cesse, les indications précises font défaut pendant quelques années, et j'ignore les faits et gestes de Christophe Beys de 1604 à 1608. C'est la période pendant laquelle il se maria avec une femme dont je ne connais ni le nom ni la famille. La première lettre signée de lui, qui existe à Anvers, porte la date de 1610; elle est écrite de Saint-Omer, le 28 janvier. Il raconte qu'en l'an 1608 il était établi à Rennes, où il avait monté une imprimerie (1), mais qu'il avait dû

(1) Le musée Plantin vient de s'enrichir tout récemment d'un ouvrage imprimé à Rennes, par Christophe Beys, en 1609. En voici le titre : *Actii Synceri Sannazarii Neapolitani, viri patricii opera omnia. Ab omni obscœnitate expurgata. Rhedonis. Ex officina Christophori Beys Plantiniani e regione Collegii San-Thomani, Societatis Jesu, 1609* In-16, 174 pp. 8 ff. contenant la vie de Sannazar, une page d'index et une pièce de vers à Clément VII.

Je tiens ce renseignement de l'obligeance de M. Rooses.

quitter cette ville en 1609 à la suite d'un événement resté assez mystérieux pour moi. La lettre antérieure contenant le récit détaillé de cet événement ne figurant plus dans les archives Plantiniennes, voici, par des aveux extraits de lettres écrites plus tard, ce que j'ai appris sur le drame qui lui fit quitter la Bretagne.

Je reproduis la version qu'il donne et qui aurait peut-être besoin d'être contrôlée. Moretus l'avait accusé de s'occuper de magie ; il répond :

« Mandé dans un chateau près de Rennes, pour donner
» interprétation de quelques mots contenus dans Agrippa, et
» ayant sondé la malice de ceux qui m'avoient mandé, je les
» ai accusés, dont l'exécution de mort s'est ensuyvie d'eux et
» deux prestres. Dois-je en estre blasmé de vous? Si vous
» réputez cela vice, je le réfère à honneur à mon endroict, et
» tous ceux qui savent l'affaire ; je ne suis pour cela sorti de
» Bretagne. mais par crainte des parents des exécutés, même
» un gentilhomme, du Pordalle, est venu en ceste ville (Lille)
» n'empoisonner, auquel poison on remédia incontinent. »

Dans une lettre précédente, il n'avait pas tout-à-fait donné la même cause à son départ, ou plutôt à sa fuite, car il raconte, cette fois, que dénoncé comme complice par les quatre individus qui furent exécutés, il est parti sur l'avis, à lui transmis par le conseiller rapporteur de l'affaire, que le président de la Cour voulait le faire arrêter.

Bien évidemment ce procès, qui entraîna la condam-

nation et l'exécution des quatre accusés, doit avoir laissé des traces dans les Archives de Rennes, et l'on saura quelque jour le rôle précis joué par Christophe Beys dans ce drame, où il s'agissait vraisemblablement de magie et de sorcellerie, car les renseignements demandés à Beys sur certains termes employés par Agrippa avaient rapport, sans aucun doute, au livre que ce grand mystificateur du XVI[e] siècle avait composé sur la *Philosophie occulte*.

Une fois à l'abri des poursuites, Christophe Beys écrivit à sa femme et à son apprenti de s'embarquer à Dinan sur un navire avec ce qu'ils pouvaient sauver de son imprimerie, et de venir le rejoindre à Calais.

En attendant leur arrivée, à bout de ressources, il travailla comme compagnon dans différentes imprimeries à Amiens et à Saint-Omer, et enfin une lettre datée du 13 mai 1610 annonça à Moretus qu'il était établi à Lille. Il demande à son cousin « de lui envoyer » une augustine lettre flamande, pour imprimer des » *Pater noster* et des *Sept Psaulmes*, et aussi une » augustine, lettres françoises écrites, car tous les tra- » vaux communs usités ici sont de ces lettres-là. Quant » aux caractères romains et italiques j'en suis assez » fourni pour le présent, » ajoute-t-il.

Il sollicite, dans la même lettre, l'envoi d'une livre de noir pour imprimer en taille-douce des figures en cuivre pour la procession. Ces premiers travaux sont

inconnus, et il serait bien désirable que l'on retrouvât ces *figures* de la *Procession de Lille*, qui étaient gravées sur cuivre, d'après son dire, et qui, sans aucun doute furent imprimées.

De 1610 à 1630 la correspondance de Christophe Beys avec la maison d'Anvers est peu importante, c'est l'époque pour lui d'une prospérité relative. L'âge et le malheur l'avaient sans doute un peu calmé. Grâce à sa parenté avec les Moretus, qui étaient d'origine lilloise, il paraît avoir été bien accueilli à Lille; le chanoine Van der Haer fut son protecteur et son ami, et lui fit imprimer son premier livre. Beys, qui avait reçu une éducation assez complète, traduisit du latin en français quelques ouvrages qu'il édita. Enfin, en 1628, il maria sa fille unique, Georgine, à un nommé Simon Le Francq, jeune homme de bonne famille, qui avait appris chez lui le métier de typographe, et qui s'établit à Lille comme imprimeur.

A partir de cette date, l'établissement de Christophe Beys ne fit plus que végéter, et le produit en devint insuffisant pour fournir à ses besoins. Le vieux typographe délaissa le travail; il reprit ses habitudes d'intempérance, et il écrivit à Anvers, à des intervalles de plus en plus rapprochés et toujours pour solliciter des secours. Dans ses lettres il se plaint de sa femme, il se plaint de son gendre, il se plaint de sa fille, dont il accuse la conduite. Il écrit à Balthazar Moretus qui

avait accepté d'être le parrain du fils aîné de sa cousine, que celle-ci n'était pas digne d'un tel honneur : « le beau gobelet (Beker) par vous donné au lévement de leur enfant leur sert plutot pour y faire boire des paillards et ruffiens que leur père, » ajoute-t-il.

Son gendre lui a volé des caractères et des bois gravés; quant à lui il n'a plus de travail, et sa femme, toujours malade, lui coûte cher à faire soigner. A ces plaintes continuelles, à ces accusations, à ces demandes incessantes de secours, les Moretus répondent, avec une bienveillance inépuisable, par des conseils, et, ce que Ch. Beys apprécie mieux, par l'envoi de petites sommes d'argent.

A certains jours Ch. Beys s'irrite des conseils et des reproches voilés qu'on lui adresse; il accuse les Moretus d'avoir dépouillé son père; puis, le lendemain, plus calme, et à jeun, il se hâte d'écrire pour demander pardon et pour solliciter de nouveaux secours, qu'on ne lui refuse jamais quand il prie au lieu de récriminer.

Je ne puis analyser toutes ces lettres, si curieuses, qui font du vieil imprimeur lillois un de ces types réels de parent pauvre comme en a deviné Balzac.

Il y a, dans quelques-unes de ces épîtres, des scènes de haute comédie.

Le 18 mai 1637, il écrit à Balthazar Moretus, dans une effusion de reconnaissance ; il avait demandé douze florins, il en a reçu vingt-quatre ! Puis, incidemment,

il annonce que sa femme est morte, et il sollicite un nouveau don pour le service et pour le deuil; et ce n'est que six semaines plus tard, c'est-à-dire quand Balthazar Moretus a eu le temps de répondre à sa demande d'argent, que Beys lui apprend « les indicibles regrets qu'il a d'avoir été trop prompt à lui écrire le décès de sa femme ainsi que tous me disaient. » Il s'était trompé! cette mort, qu'il s'était hâté d'annoncer, « n'était qu'une défaillance qui a duré quatre heures »; sa femme est toujours malade et sans espoir de guérison; et il tend la main, comme toujours.

Enfin, le 20 février 1638, et cette fois avec vérité, il fait part du décès de sa femme et trace en ces termes son oraison funèbre : « Maintenant étant libre et déchargé de ma femme, Dieu me fera la grâce de vivre sobrement, étant quitte de tout le trouble qu'elle m'a donné pendant trente ans. »

Nous ne sommes pas au bout de ses folies : Christophe Beys n'aimait pas seulement le vin; deux mois après la perte de sa femme, il annonce dans une lettre attendrie « qu'il est fiancé avec une fille d'assez bonne honneur et condition, sans moyens néantmoins pour le présent. » Mais il reconnaît philosophiquement qu'il n'est pas en position pour être bien difficile. « J'espère, continue-t-il, vivre en autant d'amour et patience qu'ay eu de mal avec ma deffuncte. Le jour fixé pour la noce

est le jeudi prochain. » Et il sollicite un cadeau et un habit.

Tout naturellement l'annonce de cette nouvelle folie, — Ch. Beys avait à cette date soixante-cinq ans, — ne fut pas reçue à Anvers avec enthousiasme, et l'on resta quelque temps sourd aux sollicitations du futur, qui envoyait lettres sur lettres pour attendrir ses parents. Il leur écrit enfin qu'après avoir remis plusieurs fois son mariage il n'a pu différer plus longtemps son bonheur; il s'est marié le 6 mai: sa femme s'appelle Isabelle Robelet; elle a trente ans, et possède une tante dont la générosité sera proportionnelle à celle de ses parents d'Anvers. C'est en considération de sa famille, dont on connaît les bienfaits, qu'il a été accueilli, etc., etc. La sottise faite, Moretus s'exécute, il envoie un cadeau, mais sans cacher à « son cher cousin combien il est émerveillé de la hâte qu'il a mise à se remarier. » Naturellement, ce mariage ridicule avait complètement brouillé Beys avec sa fille et avec son gendre, qui l'avaient mis à la porte, et avaient repris, en leur nom, la maison qu'il occupait. Christophe Beys et sa jeune epouse durent chercher à loger ailleurs leurs amours. Je n'ai pu savoir où ils fixèrent leur domicile; toujours est-il que le 12 août 1640, Christophe Beys annonçait orgueilleusement à Moretus que sa femme est « passé sept mois enceinte d'un enfant *ou deux* »; puis, après ce chant de triomphe, il entame la série de ses plaintes.

Un bonheur comme le sien devait, en effet, avoir des jaloux; l'apprenti que son gendre lui a débauché est venu planter des cornes à sa porte avec une pancarte outrageante; son gendre répète partout que lui est au mieux avec ses parents d'Anvers, qu'il dîne à leur table et boit leur meilleur vin, tandis que l'on se contente de faire boire à son beau-père, quand il va à Anvers, « quelques traits de bière. » Ch. Beys compte bien que son cousin démentira ces allégations et ces médisances en acceptant d'être parrain de la progéniture qu'il attend, et en lui faisant un cadeau.

Moretus, avec une bonté et une patience que nulle sottise ne put lasser, accepta le parrainage par procuration, et chargea Pierre de Rache de le représenter et de remettre quelques florins au couple intéressant. Mais le rêve orgueilleux de Ch. Beys ne devait pas se réaliser, même en partie; au lieu des *deux* rejetons qu'il espérait, Madame Beys ne donna à son cher époux qu'un enfant mort-né, et le vieux galant fit de cette triste déception le prétexte à une nouvelle demande d'argent; il fallait se consoler!

J'ai dit quel fut l'homme, voyons ce qu'a été l'imprimeur et l'écrivain.

Lorsque Christophe Beys vint se fixer à Lille, en 1610, les tentatives d'établissement faites antérieurement par Tack et Stroobant n'avaient pas eu un bien vif succès, d'après le peu d'impressions qui nous restent de

ces deux imprimeurs. Beys fut plus heureux ; il s'établit rue de la Clef, dans une maison portant pour enseigne : *A l'Image de Saint-Luc*, et, en 1611, il publia *les Chastelains de Lille*, du chanoine Van der Haer, qu'il cite, dans une de ses lettres, comme son protecteur et son ami. Dès 1612, il avait quitté ce premier domicile et avait transféré son établissement dans une maison rue Notre-Dame, à laquelle il donna pour enseigne : *Au Lys-Blanc*. C'était l'enseigne parisienne de son père, Gilles Beys, dont il avait également pris la marque typographique ; et, à ce propos, je rectifierai une erreur commise par M. Arthur Dinaux. Ce bibliographe éclairé a écrit que Ch. Beys n'avait pris cette marque typographique, que nous reproduisons, qu'à l'époque où il était allé habiter la maison de la rue *Notre-Dame*, à l'enseigne du *Lys-Blanc*, et il lui attribue, pour les



années antérieures, celle représentant un livre ouvert, *une bible*, avec cette devise :

In me lux et veritas.

Cette marque ne fut jamais celle de Christophe Beys, mais bien celle de Pierre de Rache, son confrère et concurrent, dont je parlerai bientôt. Voici ce qui a trompé M. Dinaux, et ce qui eût trompé tout autre.

Le premier livre connu imprimé par Christophe Beys a pour titre : *les Chastelains de Lille*, et porte la date de 1611, mais le titre n'est pas absolument le même pour tous les exemplaires. Quelques-uns, ce sont de beaucoup les plus rares, portent simplement au bas du titre : *Lille, de l'imprimerie de Christofle Beys, imp. et lib., rue de la Clef, à l'Image de Saint-Luc, MDCXI.* Ces exemplaires portent la branche de lis et la devise qui l'accompagne ; d'autres exemplaires, beaucoup plus nombreux, ont de plus cette mention au bas de la page : « *Et chez Pierre de Rache, libraire, demeurant au marché, à la Bible-d'Or, devant la piramide.* » Or, tous les exemplaires qui portent cette mention ont pour marque typographique, non pas la *branche de lys* de Beys, mais la *bible* de Pierre de Rache, qui devint sa marque typographique, dès 1612, sur les livres qu'il imprima lui-même,

En 1612, Ch. Beys imprima, dans le format in-4°, quelques-unes des œuvres de J.-B^te^ Gramaye, et, sur ces impressions, il inscrivit son origine Plantinienne :

Insulis ex officina Christophori Beys Plantiniani Prototypographi Insulensi via Mariana sub signo lilii albi cum privilegiis Serenissimorum Archiducum.

Il est assez singulier que Christophe Beys n'ait pas fait figurer cette mention, qu'il appartenait à la famille de Plantin, sur le premier livre qu'il ait imprimé, et qu'il ne l'ait mise que sur les œuvres de Gramaye. Son aïeul jouissait d'une reputation professionnelle si méritée, que c'eût été pour le petit-fils une recommandation de se présenter comme le descendant et l'élève de Plantin.

Quant à l'affirmation qu'il était le premier imprimeur lillois, elle est suffisamment démentie par les faits, et je n'ai plus à la réfuter.

Pendant la première période de son séjour à Lille, Ch. Beys, rendu plus sage par ses malheurs et ses aventures passées, paraît avoir travaillé sérieusement. Il édita un certain nombre de livres assez soignés, et si l'on ne peut citer ses impressions comme des modèles, c'est surtout parce qu'il n'était pas assez riche pour avoir un choix de caractères neufs et un approvisionnement de lettrines et de fleurons; mais on reconnaît, dans la disposition typographique, un ouvrier qui avait été à bonne école. En sus des livres qu'il imprimait pour différents auteurs, Beys publiait de temps en temps des *nouvelles à la main* qu'il traduisait sur des exemplaires parus en flamand, à Anvers, ou des extraits du *Mercure Gallo-Belge*, écrit en latin, qu'il mettait en français. Il donna également diverses traductions françaises faites par lui, d'après des livres parus en langue latine. Grâce sans doute à ses relations, il obtint, en 1619, des archiducs, le privilége

exclusif d'imprimer et de vendre *le Coustumier de la ville et de la Chastellenie de Lille.* Ce privilége fut renouvelé plusieurs fois, et il finit, dans des années de détresse, par le céder, suivant ses expressions, « pour un morceau de pain, » à son riche concurrent, Pierre de Rache.

En 1624, il avait aussi obtenu un privilége pour imprimer et vendre *l'Almanach des Laboureurs*, et deux autres almanachs sous les noms de *Claude Morel* et de *Pierre de Larmey*. Fort de cette autorisation, il fit saisir, en 1626, chez différents marchands de Lille, des almanachs venant de France, « pleins, dit-il, de médisance contre la grandeur de la maison d'Autriche. » Mais le Magistrat, ennemi des monopoles, déclara la saisie nulle, et fit rendre les almanachs confisqués. Beys eut recours à l'intervention souveraine, et il exposa, dans une requête adressée aux archiducs, que le Magistrat n'avait pu agir ainsi que parce que son privilége n'avait pas été officiellement publié à Lille. Il obtint une nouvelle ordonnance à ce sujet (1), et la publication légale en fut faite le 13 janvier 1627.

Les collections lilloises ne nous ont conservé aucun exemplaire de ces almanachs divers que Ch. Beys

(1) *Arch. mun.* Registre aux mandements.

imprima à Lille, sous différents titres, dans les premières années du XVIIe siècle.

On l'a remarqué, ce sont surtout les publications populaires, tirées à grand nombre, qui sont les plus difficiles à retrouver, en raison du peu de soin attaché à leur conservation; et pourtant, pour l'histoire locale, elles seraient plus précieuses que tels in-folio qu'on conserve, sans les ouvrir, dans les bibliothèques. En dehors des livres imprimés par Christophe Beys, dont l'on trouvera les titres dans la bibliographie, je signalerai une *eau-forte*, d'assez grand format, représentant la vue cavalière du siége de Berg-op-Zoom, qui fut publiée par Christophe Beys, avec cette dédicace gravée dans un cartouche placé à l'un des angles de la planche :

« Aux magnifiques seigneurs, messeigneurs Les Reward, Mayeur, Eschevins, Conseil et huict hommes de la ville de Lille, très-zélés observatteurs de la Foy universelle, Apostolique et Romaine professée par leurs ayeulx, et très-fidels en l'obéissance deue à leurs Souverains Princes sans oncques avoir esté souillez de rebellion hérétique, ceste carte pourtraicte selon la vraye situation de la ville et siége de Berghes sur Zoom est dédiée et consacrée par Christofle Beys, leur très-humble vassal, le XVI d'aougst 1622. »

Cette gravure accompagnait, sans aucun doute, une plaquette de quelques pages, qui rendait compte du siége de Berg-op-Zoom par le marquis Spinola, général

en chef des armées du roi d'Espagne. En effet, des chiffres placés à certains endroits de la carte sont des renvois à une légende, ou à un texte, qui fait défaut.

Cette gravure existe dans une précieuse collection de cartes anciennes que possède la bibliothèque communale (1); ces trois volumes, recueil factice de gravures et de plans, dont un grand nombre seraient aujourd'hui introuvables, provient, (des notes manuscrites m'ont permis de le constater avec certitude,) de la merveilleuse collection que Gilles Tesson s'était créée à Lille au XVIIe siècle, et dont les contemporains parlent avec enthousiasme (2). Les archives municipales possèdent de Gilles Tesson une série de manuscrits très-intéressants pour l'étude de l'histoire locale.

Mais Beys ne fit pas seulement des traductions, il était poète à ses heures, et surtout quand il voyait jour à se faire allouer une gratification par ceux dont il cherchait à exploiter la vanité. Il imprimait ses compositions en forme de placard et les ornait parfois de bois ou de cuivres gravés qu'il empruntait à la collection

---

(1) Catalogue. Histoire. N°s 2464, 65 et 66.

(2) *In colligendis omnibus omnino iconibus quas reperire poterat, cujuscumque dignitatis, status, religionum, nationis ac sexus ita curiosus et cupidus fuit ut nulli mortalium cedere videretur, summamque ingentem impenderit quas in quemdam ordinem redactas plusquam centum tomis comprehenduntur; opus admodum rarum et regiæ bibliothecæ dignum.*

(*Scriptores insulenses*, M. N° 247)

des Moretus. Il a composé des Triomphes, des Odes, des Chants funèbres, des Tombeaux, dont on retrouve la mention dans ses lettres ou dans *les Comptes de la ville*, mais dont aucun exemplaire n'est venu jusqu'à nous, à l'exception d'un seul conservé dans le musée Plantin ; il figure dans la bibliographie.

Je consignerai ici le titre de quelques autres qui sont à retrouver (1) :

1620-1621. — A Christofle Beys, imprimeur, pour l'épitaphe par lui dressée pour le trespas de N.-S. Prince Albert d'Austrice. . . . . LX[l]

1633-1634. — A Christofle Beys, imprimeur, pour avoir composé un chant funèbre afin d'avoir mémoire et souvenance d'une si vertueuse princesse feu Isabelle-Clara-Eugénia, Infante d'Espagne, présenté en toute humilité à MM. du Magistrat . . . . XL[l]

1636-1637. — A Christofle Beys, imprimeur et libraire juré, sur requête par lui présentée qu'à la bien venue de Son Altesse Royale (Ferdinand d'Autriche) il seroit esmeu de luy dresser une ode inégalle néantmoins aux mérites et louanges de la dite Altesse, en marge de laquelle lui seroit esté accordée la somme de LX[l] XII[s]

1636. — Chant royal dédié à Balthazar Moretus.

1641. — Chant funèbre sur la mort de Balthazar Moretus.

(1) Les trois premiers sont extraits des Comptes de la ville.

Cette dernière pièce lui valut une gratification de vingt florins que ses cousins d'Anvers lui envoyèrent avec leurs remerciements. Mais ces appels à la générosité n'étaient point toujours entendus, et sa muse solliciteuse fut plus d'une fois éconduite. En 1634, par exemple, il avait prié son cousin Moretus de présenter de sa part, au Magistrat d'Anvers, une de ses élucubrations poétiques, mais le poète, mal renseigné, n'avait qualifié les membres du Sénat anversois que du titre « d'honorables ». Froissés dans leur susceptibilité, ceux-ci firent répondre au solliciteur « qu'ils ne le connaissaient pas plus qu'il ne les connaissait lui-même, puisqu'il ignore qu'ils sont nobles et la plupart chevaliers. » Ses héxamètres lui restèrent pour compte.

Peut-être retrouvera-t-on quelque jour dans les archives du musée Plantin un exemplaire du *Chant funèbre* en l'honneur de Balthazar Moretus, qui fut comme le chant du cygne du typographe lillois.

Nous ne savons, après l'époque où sa maison de la rue des Tanneurs eut été reprise par son gendre, dans quel domicile Beys termina sa triste existence, en 1645. S'il ne mourut pas de faim, ce fut grâce à une petite pension de trente patars par semaine que Pierre de Rache lui servait, de la part de ses cousins d'Anvers, qui, malgré ses torts et ses folies, n'abandonnèrent jamais, par respect pour leur aïeul commun, le petit-fils de Plantin. De son côté le Magistrat de Lille lui donnait

de temps en temps quelques secours à titre de gratification (1).

Cette triste fin, dans la misère et dans l'isolement, rappelle à la pensée cette légende par laquelle Christophe Beys, encore enfant, terminait l'aveu de ses défauts et de ses fautes :

Finis coronat opus.

(1) Voici un curieux article des *Comptes* a ce sujet :

« A M. Christophe Beys, imprimeur et libraire juré, sur requête présentée a
» Messieurs du Magistrat, que passé douze ou quinze ans, il est affligé des gouttes
» et maintenant doys ledit mois de may, juing, juillet jusques à la fin at esté con-
» trainct de tenir le lict même luy at fallu donner à boire et a manger come a un
» enffant nestant aprésent encore du tout reffaict, pour durantc laquelle maladie
» subvenir à ses nécessités il auroit este contrainct de vendre et engaiger tout ce
» qu'il avoit, mesme s'il neust esté assisté des R. Pères Capuchins, il auroit souffert
» grande disette, après ladite maladie pensoit se remonter par les *discours* pré-
» sentez ausdictz du Magistrat ne croyant en rien les offendre, pour ce sen distri-
» buoit journellement tant à Bruxelles, Anvers, Lille, et aultres places obeissantes,
» ayant mis es mains de Messieurs du Magistrat tous les exemplaires qu'il auoit
» sans en réserver un, pour tant mieux obéir ausdictz du Magistrat, et daultant
» que pour imprimer ladite response il auroit employé le peu dargent qu'il auoit
» pour auoir le pappier, au marge de laquelle lesditz du Magistrat auroient accorde
» la somme de vingt quattre livres parisis. Icy ladite somme de xxiiij £ »





Pierre DE RACHE, 1612 à 1648.
Nicolas DE RACHE, 1642 à 1685.
Ignace & Nicolas DE RACHE, 1648 à 1665.
J.-B. DE MOITEMONT père & fils, 1685 à 1747.

Pierre, Nicolas et Ignace DE RACHE.

La biographie de Pierre de Rache, contemporain de Gilles Beys, sera plus courte et moins dramatique. Sa vie calme et heureuse n'a pas laissé de traces dans l'histoire; c'est une de ces existences régulières auxquelles les habitudes d'ordre et de travail assurent la prospérité et la fortune. L'établissement qu'il créa dura plus d'un siècle et se maintint au rang où son fondateur l'avait tout d'abord placé.

Pierre de Rache, fils de Jehan, est le premier imprimeur d'origine lilloise; il descendait d'une famille

qui, paraît-il, exerçait depuis de longues années le commerce de la librairie. Très-probablement Jehan de Rache avait envoyé son fils Pierre faire son apprentissage d'imprimeur dans une des villes où cette industrie florissait, afin qu'il pût joindre à son commerce de livres, un atelier typographique digne de la ville où il était établi libraire depuis de longues années.

Pierre fonda son imprimerie en 1612, et le Magistrat, qui venait de consacrer des sommes considérables à l'érection du couvent et du collége des Pères Jésuites, qu'il avait fait somptueusement élever dans les terrains de la ville agrandie, fit à Pierre de Rache, sur bonne caution, un prêt de six mille livres, remboursable par quart, en quatre années, pour l'engager à entreprendre « l'impression de livres pour l'instruction de la josnesse des écoles des Pères de la Sochiété de Jhésus » (1).

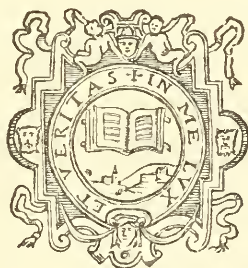
Nous n'avons pu retrouver un seul de ces livres spéciaux imprimés sitôt après l'inauguration du Collége; ils ont disparu comme toutes les impressions que les bibliothèques importantes n'ont pas sauvées, en les accueillant sur leurs rayons. Mais Pierre de Rache n'imprima pas seulement des livres de classe; les maîtres lui confièrent leurs propres travaux, et c'est de ses presses que sont sortis les ouvrages que les Pères de la

(1) Comptes de la ville. 1612.

Société firent imprimer en assez grand nombre dans la première moitié du XVIIe siècle.

Quelques-uns des livres édités par Pierre de Rache, indiquent un imprimeur formé à bon école ; comme choix de caractères et comme disposition typographique, ils laissent très-peu à désirer, et leur exécution est certainement supérieure à celle des éditions de Christophe Beys, son contemporain.

Pierre de Rache, d'après le témoignage de placards datés de 1613, qui existent aux archives communales de Lille, avait une boutique dans une maison située près l'église Saint-Étienne ; quant à son imprimerie, elle fut établie dans la maison paternelle, sise à l'angle du *Marché* et de la rue de *la Cordonnerie* (aujourd'hui *rue de Paris*), et qui avait pour enseigne : *A la Bible-d'Or*. Comme je l'ai dit, cette enseigne était devenue sa marque typographique ; mais, je ferai remarquer que,



sur les livres qui eurent pour auteurs des Pères de la Compagnie de Jésus, cette marque est remplacée par le

monogramme du mot *Jhésus*, inscrit dans un cartouche de différents types. A une date que je ne puis préciser, Pierre de Rache avait épousé une lilloise, nommée Marie Plaisant. Elle lui donna, en 1612, deux filles jumelles, puis, en 1615, un fils, Nicolas, qui eut pour parrain Nicolas Flinois, chanoine de Saint-Pierre.

Nicolas de Rache n'attendit pas la mort de son père pour s'établir. Il avait épousé, le 27 octobre 1636, Jeanne Scrick, fille d'un procureur, et. en 1642, il obtint du roi d'Espagne le privilége de fonder une imprimerie, qu'il installa dans une maison sise au coin de la rue *des Prêtres* et de la rue de *la Grande-Chaussée*. Elle portait une enseigne qui existe aujourd'hui encore : *le Bras-d'Or*. Certains livres, imprimés vers cette date, ont même cette enseigne comme marque typographique.



Pierre de Rache mourut vers 1648, et son imprimerie, après avoir été gérée quelques mois par sa veuve, fut reprise par Ignace et Nicolas de Rache.

Nicolas était le fils dont j'ai parlé ci-dessus. Il quitta son établissement pour exploiter celui plus important que son père avait fondé, car P. de Rache était à la fois imprimeur du roi d'Espagne et imprimeur de la ville. Quant à Ignace, c'était un cousin-germain, fils de Claude de Rache, *plicator librorum*, d'après les registres aux baptêmes de la paroisse Saint-Étienne, c'est-à-dire libraire et relieur.

Nous ne connaissons pas les motifs qui déterminèrent cette association; nous ne savons pas davantage les causes qui la firent rompre vers 1665; ce qu'il y a de certain, c'est que Nicolas resta établi dans la maison paternelle avec le titre d'imprimeur du Roi et de Monseigneur l'Évêque de Tournay.

De très-belles éditions in-folio furent publiées par Nicolas de Rache, qui devait être dans une brillante position de fortune; il ne paraît pas, en effet, avoir été pressé de toucher de ses clients les sommes qui lui étaient dues, car le *Compte* de la ville, de l'année 1680, nous révèle qu'il reçut, en une fois, ladite année, la somme de cinq mille quatre cents livres pour prix « des placarts imprimés et autres fournitures » faites par lui à la ville depuis dix-neuf années!

Quant à Ignace, il alla fonder, rue *de Paris*, sur le *Pont-de-Fin*, une imprimerie nouvelle sous l'enseigne de la *Bible-Royale*. On retrouvera plus loin Ignace de Rache, dont l'imprimerie existe encore aujourd'hui.

et est devenue, dans les mains de son propriétaire actuel, un des établissements typographiques les plus importants de la France.

Jean-Baptiste DE MOITEMONT.

Nicolas de Rache, de son mariage avec Jeanne Scrick, n'avait eu qu'une fille, nommée Marie-Madeleine. Elle épousa, le 10 février 1673, Jean-Baptiste de Moitemont, né à Ath, en Haynaut. A l'époque de son mariage, de Moitemont exerçait, d'après le *Registre aux Bourgeois*, la profession de teinturier. Son mariage le détermina à changer de profession : il entra en apprentissage chez son beau-père, et, à l'époque de la mort de celui-ci, en 1685, il lui succéda.

En 1684, la vieille maison de la *Bible-d'Or*, où les de Rache avaient exercé, pendant plus d'un siècle, leur profession de libraire, puis d'imprimeur, fut expropriée par la ville, qui en fit démolir une partie pour élargir l'entrée de la rue *des Malades*. De Moitemont dut, en conséquence, chercher un nouveau domicile; il s'établit rue Saint-Nicolas, vis-à-vis *les Boucheries*, dans une maison à laquelle il donna pour enseigne : *A la Bible-d'Or couronnée*. Cette modification eut pour cause ce fait que l'enseigne ancienne, *la Bible-d'Or*,

appartenait, non à l'occupeur, mais à la maison qui avait été vendue à la ville, et elle resta la propriété de l'acquéreur de la maison plus petite, reconstruite sur le terrain de l'ancienne.

J.-B. de Moitemont mourut en 1701 et fut enterré a Saint-Étienne dans la chapelle Sainte-Barbe. Sa veuve continua à gérer l'établissement et obtint, en 1708, de l'Évèque de Tournai, le renouvellement du privilége, concédé antérieurement à son mari, d'imprimer seul les livres liturgiques, les catéchismes et livres de prières.

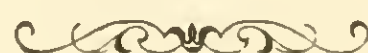
En 1709, elle demanda au Magistrat de faire respecter ce droit exclusif, méconnu par certains de ses confrères, qui s'étaient permis d'imprimer des catéchismes et des livres de prières. Dans le rapport que le procureur-syndic fut chargé de faire sur cette plainte, il reconnut que la demande était juste, mais qu'il était d'avis d'en toucher quelques mots aux députés des *hautes puissances*, (on était alors sous la domination hollandaise), « afin de faire régler cette affaire par ordonnance politique et non de police ». Mais les échevins crurent plus prudent « de laisser dormir cette réclamation et d'en remettre la solution à un temps plus favorable. » Cette décision fut consignée en marge de la requête (1). En ne soulevant

(1) Carton aux avis du Procureur Syndic. Année 1709.

pas la question, le Magistrat voulait éviter de mettre en discussion un droit de police qu'il s'était toujours attribué jusque-là, et qui aurait bien pu ne pas être respecté par les puissances protestantes dont il subissait la domination avec une antipathie bien plus vive encore que celle qui s'était manifestée en 1667, lors de la conquête française.

Le fils de de Moitemont portait les mêmes prénoms que son père. Il était né en 1679, et il reprit l'imprimerie, qu'il dirigea jusqu'au 19 août 1747, date de sa mort. A cette époque, J.-B. de Moitemont n'ayant pas laissé de fils pour lui succéder, son établissement dut disparaître, conformément à l'arrêté royal qui avait fixé à six le nombre des imprimeries lilloises. Ses filles furent, en conséquence, autorisées à vendre le matériel et les caractères de l'établissement que Pierre de Rache avait fondé en 1612.

On trouvera dans notre bibliographie la liste, aussi complète que nous avons pu la dresser, des livres imprimés par Pierre de Rache, Nicolas de Rache, Ignace et Nicolas de Rache, et par les deux de Moitemont, qui dirigèrent successivement cette imprimerie, la plus importante de Lille au XVIIe siècle.





Toussaint LE CLERCQ.

1637 à 1665.

Balthazar LE FRANCQ.

1665 à 1711.

Toussaint Le Clercq, natif de Lille, fut un élève de Pierre de Rache, chez lequel il entra en apprentissage en 1613. En 1619, après avoir épousé Antoinette Cauldron, il se fit recevoir bourgeois, et il fut, en 1624, autorisé à ouvrir une boutique de libraire. Enfin, en 1637, comme dès cette époque les deux imprimeries de Beys et de Pierre de Rache ne suffisaient plus aux besoins de la ville, le Roi d'Espagne (1), à la suite d'une requête

(1) Registre aux mandements: Albert. p. 350.

dûment apostillée par le Magistrat et par l'Évêque de Tournay, concéda à Toussaint Le Clercq le droit d'établir une imprimerie, soit à Lille, soit dans toute autre ville de l'obéissance de Sa Majesté. Toussaint Le Clercq s'établit à Lille; il prit à loyer une maison sise rue de *la Clef*, et y installa son imprimerie sous cette enseigne : *Au Saint-Ignace*.

Toussaint Le Clercq avait conservé, avec son ancien patron, les rapports les plus amicaux. La maison qu'il occupait rue de *la Clef* appartenait à ce dernier, qui avait été le parrain de la fille qui lui était née en 1621.

L'enseigne choisie par Toussaint Le Clercq dit assez qu'il partagea, avec Pierre de Rache, la clientèle de l'important Collége des Jésuites. Cette enseigne fut adoptée par lui comme marque typographique. Nous



avons vu, en effet, certains livres imprimés dans ses ateliers qui portent sur le titre une gravure sur bois assez grossière, représentant saint Ignace; sur certains

autres, et des plus importants, le *saint Ignace* est remplacé par le monogramme de la Société de Jésus. Nous citerons, par exemple, deux volumes aujourd'hui très-rares et très-recherchés, qui sont l'un des ouvrages les plus précieux sortis des presses lilloises : nous voulons parler de la *Bibliotheca manuscripta* de Ant. Sanderus. Ce livre, où sont reproduits les catalogues des manuscrits des principales bibliothèques de la Flandre, est toujours consulté avec fruit, et une réimpression de l'ouvrage de Sanderus, avec des notes sur le sort des innombrables manuscrits qu'il mentionne, et qui furent dispersés à la *Révolution*, serait une œuvre bien utile à entreprendre. Toussaint Le Clercq eut un fils nommé Michel, né en 1623, qui s'établit à Lille comme libraire, et qui habita longtemps la rue *de Tenremonde* ; nous ne savons pour quelle raison il ne crut pas devoir reprendre l'établissement de son père ; mais à la mort de celui-ci, en 1665, ce fut, non son fils, mais un nommé Balthazar Le Francq qui lui succéda.

Balthazar LE FRANCQ.

J'ai dit que Christophe Beys avait laissé une fille, qui épousa Simon Le Francq. On trouvera plus loin son histoire. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, dont

deux seulement vécurent : une fille, Catherine, et un fils, Balthazar, qui eut pour parrain Balthazar Moretus (1). Il commença à apprendre son métier chez son père et alla terminer son apprentissage à Gand, chez Pierre Malivius. De retour à Lille, il épousa Élisabeth Ménart, et reprit, à la mort de Toussaint Le Clercq, l'imprimerie qui avait été fondée par celui-ci. Pendant quelques années il habita la maison de son prédécesseur ; elle était située rue de *la Clef*, en face du *Chevalier-Verd*, enseigne du cabaret qui existe encore aujourd'hui. Cette adresse est indiquée sur des pièces de poésies imprimées par lui (2). Plus tard, il transféra son établissement dans une maison de la rue *des Malades*, à laquelle il donna pour enseigne : *Au Compas-d'Or* — *Circino aureo*, — sur les livres imprimés en langue latine, sans nul doute, en souvenir de la marque de son bisaïeul Plantin, qui était restée celle de son parrain Moretus. En 1623, il acheta cette maison, au médecin Liébart, pour la somme de 12,000 livres ; elle était située à peu près en face de la rue Saint-Nicolas.

Balthazar Le Francq avait obtenu le titre d'imprimeur

(1) 6 janvier 1637. Balthazar Le Francq *filius Simonis et Georgiæ Beys baptizatus est hodie. Susceptores Joannes Cuvillon in nomine Balthazaris Moreti et Maria Godin.* (Reg. Par. Saint-Maurice).

(2) Voir Bibliographie, année 1676.

ordinaire du Roi de France; en 1684, après la mort de Nicolas de Rache, il sollicita du Magistrat de remplacer celui-ci comme imprimeur de la ville, et il fit valoir, dans sa requête, qu'il était le seul imprimeur de la ville qui eût fait des études complètes, et que, de plus, il possédait, sans conteste, la plus belle collection de caractères. Par une résolution datée du 22 janvier 1685, le Magistrat fit droit à sa demande, et il lui conféra le titre convoité; mais un événement tragique le priva de ce privilége quelques années plus tard.

Le 4 février 1690, Balthazar Le Francq se trouvait au cabaret portant pour enseigne : *Au Palais-Royal*, avec un de ses fils nommé Simon; une dispute s'éleva entre ce dernier et un nommé Pierre Bave, qui terrassa son fils; Balthazar vola à son secours, et, dans sa colère, il frappa l'agresseur de quelques coups « d'un canif dont il se servoit pour son métier » (1). Épouvanté de son action, et la tête perdue, Balthazar prit la fuite, ne comparut pas devant la justice, et fut condamné par contumace « à servir, pendant sept ans, le Roy sur ses galères ».

Balthazar Le Francq adressa une requête en grâce à Louis XIV, qui lui avait conféré le privilége d'imprimeur

(1) Registre aux causes criminelles. 1690. *Arch. Mun.*

royal, et il obtint bientôt une lettre de rémission, datée du 16 juin 1691 : « Considérant que Bave est guéri de ses blessures et que le suppliant s'est toujours bien conduit, le Roi, dit la lettre précitée, fait remise entière à Balthazar Le Francq de la peine prononcée contre lui, le restitue dans sa renommée, et impose silence perpétuel sur le fait en question. »

Balthazar rentra donc à Lille et se remit à la tête de son imprimerie, mais, pendant son procès, il avait perdu son titre d'imprimeur de la ville; un de ses bons confrères, Jean Chrysostôme Malte, dont je parlerai plus loin, avait, dès le 10 février 1690, six jours après la fuite de Balthazar, sollicité et obtenu de le remplacer dans ses fonctions d'imprimeur juré de la ville. En 1695, Le Francq habitait encore sa maison de la rue des Malades, mais l'enquête faite en 1700, par ordre du Roi, sur les imprimeries lilloises, le désigne comme habitant rue de la Grande-Chaussée, et nous fournit quelques renseignements sur son établissement : Balth. Le Francq possédait alors deux presses en activité et une très belle collection de caractères et de bois gravés. En 1708, son imprimerie existait encore sous son nom, et, pendant les trois années où Lille resta sous la domination des puissances alliées, ce fut Balthazar Le Francq qui fut l'imprimeur officiel. Les archives de la ville possèdent toute une série de placards de cette époque imprimés par B. Le Francq, imprimeur des Hautes-Puissances, et

qui portent en tête une gravure sur bois représentant le Lion néerlandais.

Balthazar Le Francq avait un fils, qui fut baptisé le 16 janvier 1665, et qui portait, comme son père, le prénom de Balthazar; il épousa Madeleine Thieffry, et les registres de sa paroisse lui donnent la qualification d'*imprimeur des livres;* il travaillait sans doute avec son père. Chose très singulière, les registres aux décès des différentes paroisses de Lille n'enregistrent ni le décès du père, ni celui du fils. Auraient-ils, l'un et l'autre, quitté la ville? Cela paraît assez probable (1). M. Derode, dans son *Histoire de Lille*, dit que pendant l'occupation des puissances protestantes (de 1708 à 1711), le Magistrat voulut punir Balthazar Le Francq pour avoir imprimé des libelles contre la religion catholique, mais que l'intervention des représentants des puissances alliées fit cesser les poursuites. Si ce fait, dont M. Derode a omis d'indiquer la source, et que nous n'avons pu contrôler, est exact, il expliquerait le départ de Balthazar Le Francq lors du retour de Lille à la France, et, par suite, l'absence de son nom sur les registres aux décès.

(1) Nous avons vu des livres imprimés à Bruxelles, au XVIIIe siècle, par un imprimeur qui porte le nom de Balthazar Le Francq.



Simon LE FRANCQ. — Jean CRAMÉ. — J.-B. CRAMÉ.
Adrien DE HOLLANDER.
Charles-Maurice CRAMÉ. — PÉTERINCK-CRAMÉ.
Charles-Maurice PÉTERINCK.

1629 - 1790.

La fille de Christophe Beys avait épousé, le 20 août 1628, un lillois nommé Simon Le Francq. C'était le fils de Jean Le Francq, licencié-ès-lois, natif de Mons en Haynaut, qui s'était fixé à Lille depuis de longues années, car il est inscrit au *Registre aux Bourgeois* dès 1587. Un an après son mariage, Simon Le Francq, qui paraît avoir appris le métier de typographe dans l'atelier de son beau-père, se fit à son tour recevoir Bourgeois, et il s'établit imprimeur.

Son premier domicile était situé sur la paroisse Saint-Étienne, car ses enfants, nés en 1633 et en 1634, furent baptisés dans cette église; mais, en 1637, à la date où naquit Balthazar Le Francq, dont Moretus fut le parrain, il avait repris la maison sise rue des Tanneurs, où son beau-père avait été établi pendant quelques années, et dont il l'avait chassé, selon les termes de celui-ci.

Ce que l'on sait de la manière de vivre de Christophe Beys, dans les dernières années de sa vie, justifie singulièrement Simon Le Francq et sa femme, des accusations incessantes portées contre eux dans la correspondance de Beys avec les Moretus.

Simon Le Francq appartenait à une excellente famille lilloise, et le succès relatif de son établissement, mis en regard de la ruine et de la misère dans lesquelles Ch. Beys termina ses jours, prouve qu'il y eut tout au moins une grande exagération dans les reproches d'inconduite que le père adressait à ses enfants.

En 1633, Simon Le Francq avait pris à loyer de la ville « une aubette » située sous le *passage des Halles*, qui conduisait du grand marché au marché au poisson. Cette aubette était, depuis longues années, à usage de boutique de libraire, et elle avait été précédemment occupée par Antoine Lefebvre, puis par Marcq Martin, qui tous deux exerçaient cette profession. *Les Halles* étaient un lieu de passage très recherché des marchands, et c'était dans cette boutique, bien connue des acheteurs

et qui portait pour enseigne : *Au Cadran-solaire*, que Simon Le Francq exposait en vente les livres de son imprimerie, les almanachs, les nouvelles à la main, qui, à défaut de journaux périodiques, donnaient au public les nouvelles de la guerre et l'annonce des événements plus ou moins dignes d'intérêt.

Ces plaquettes sont aujourd'hui presque introuvables; nous en avons vu dernièrement figurer une dans le catalogue d'un libraire de Bruxelles; elle a pour titre : *Les derniers discours des mareschaux de France, Chastillon et La Force, sur les terres flottantes de Saint-Omer*. On les vend sous les Halles, chez Simon Le Francq, 1638, (in-4° de 4 pp.)

Les *Comptes de la ville* (année 1640-1641), nous en ont révélé une seconde. On y lit en effet :

« A Simon Le Francq, libraire, à lui accordé pour avoir dédié certains petis discours contenant ce qui s'estoit passé pendant six jours que les françois ont séjourné avecq leur armée proce ceste ville. »

A cette date, on le sait, Lille faisait encore partie des provinces placées sous la domination de la maison d'Espagne.

Malgré toutes mes recherches, je n'avais pu rencontrer de spécimens de ces publications populaires; mais le legs Godefroy est venu combler cette lacune de notre bibliothèque, et nous possédons aujourd'hui une série

de recueils factices uniquement composés de pièces de cette nature, parmi lesquelles un assez grand nombre portent le nom d'imprimeurs lillois, ou du moins des signes et des caractères qui permettent de les attribuer avec certitude. Je n'ai, du reste, signalé dans ma Bibliographie que celles dont l'origine lilloise est incontestable.

Le bail de la boutique des Halles fut renouvelé plusieurs fois, de 1633 à 1664, par Simon Le Francq, puis par sa veuve, et, à cette dernière date (1), Georgine Beys s'en rendit acquéreur en son nom personnel, lorsque la ville aliéna la propriété *des Halles* par suite du transfert de la *maison commune* dans le *palais de Rihour*.

De son mariage, avec Simon Le Francq, étaient nés plusieurs enfants; ceux qui vécurent furent : 1° une fille, nommée Catherine, qui épousa, le 13 juillet 1649, Jean Cramé, compagnon imprimeur; 2° Balthazar Le Francq, dont j'ai parlé précédemment. Ce fut le gendre, Jean Cramé, qui reprit l'établissement de Simon Le Francq, que la veuve de ce dernier avait géré pendant quelques années. A partir de 1666, il existe des livres qui portent le nom de Jean Cramé. Celui-ci

(1) Registre aux ventes de maisons. *Arch. Mun.*

mourut, jeune encore, le 17 janvier 1681. De son mariage avec Catherine Le Francq étaient issus, de 1650 à 1671, plusieurs enfants. Le fils aîné, Jean-Baptiste, né en 1650, fut, à la mort de son père, nommé tuteur de deux sœurs beaucoup plus jeunes que lui. En effet, l'une, Georgine, était née en 1669; la seconde, Marie-Madeleine, en 1671 : vingt-et-un ans après la naissance de son frère.

Jean-Baptiste Cramé avait couru le monde; pour compléter son apprentissage, il avait travaillé successivement à Lyon, chez Mallet et Laignel; à Màcon, chez Gonnart; à Saint-Quentin, chez Lequeux; à Bruxelles, chez Frise. Enfin, de retour au pays, il s'établit, vers 1682, sur la *Grande Place* de Lille, dans une maison où il suspendit l'enseigne du *Lys-Blanc*, qui avait été celle de son bisaïeul, Christophe Beys.

De son côté, sa mère s'était remariée dix-huit mois après la mort de Jean Cramé, et elle avait épousé, à plus de cinquante ans, un de ses apprentis, Adrien de Hollander, natif d'Anvers, et élève de Jean Verhuslt.

L'enquête de 1700 trouva ce dernier établi rue des Malades, dans la maison où avait débuté Simon Le Francq, et qui avait pour enseigne : « l'*Horloge-au-Soleil* » (le cadran solaire); il possédait deux presses et neuf fontes. L'enquête constate qu'il imprimait principalement des almanachs, des catéchismes, « des grandes

et petites patenostres. » Il avait alors sous presse, deux ouvrages : *le Jardin de Vertu* et *la Vie de sainte Catherine de Sienne,* comprenant chacun six feuilles d'impression. J'ajouterai qu'Adrien de Hollander imprimait aussi beaucoup de mémoires judiciaires, et que les recueils de la Bibliothèque en possèdent un certain nombre, parfaitement exécutés au point de vue typographique.

Adrien de Hollander n'eut pas de successeur portant son nom, et il revendit son établissement aux Cramé, dont il était le débiteur.

Je reviens à Jean-Baptiste Cramé; en 1710, il habitait, non plus sur la Grande Place, mais la maison du *Compas-d'Or*, située rue des Malades, et qui avait été occupée par Balthazar Le Francq jusqu'en 1696.

J.-B. Cramé avait épousé une lilloise, Antoinette Bonnier ; de ce mariage naquit un fils, Charles-Maurice, qui acheta la Bourgeoisie en 1715, et qui succéda à son père dans l'exercice de sa profession, après avoir épousé Pétronille Brussin.

Charles-Maurice Cramé fut, vers 1717, nommé imprimeur du Roi, et mourut, jeune encore, en 1739. Il fut enterré à Saint-Étienne, dans la chapelle Saint-Liévin. Sa femme, grâce au titre d'imprimeur du Roi, que portait son mari, obtint, par dérogation à l'ordonnance qui avait déclaré que le nombre des imprimeries

lilloises serait réduit à six, le droit de continuer a exercer sa profession. Avec l'aide de bons ouvriers elle dirigea vingt ans cette imprimerie, jusqu'à ce que sa fille, encore au berceau à la mort de son père, fut en âge de se marier. En 1759, la veuve Cramé se démit en faveur de son gendre, Joseph-Bernard Péterinck.

Conformément aux ordonnances alors en vigueur, un concours était obligatoire; il eut lieu devant la Chambre syndicale : Péterinck, né à Lille le 18 août 1732, apporta un certificat d'étude des Pères Jésuites et une attestation qu'il avait travaillé deux ans et demi chez sa belle-mère.

Il avait pour concurrent Florent-Joseph Van Costenoble, né à Estaires et libraire à Lille. Le résultat du concours fut favorable à celui-ci, qui fut classé le premier; mais le Magistrat, sans s'arrêter à ce classement et à l'irrégularité de l'apprentissage de Péterinck, appuya si fortement la candidature de ce dernier, gendre d'un titulaire, et natif de Lille, qu'il obtint le brevet pour le gendre de la veuve Cramé, qui s'était démise en sa faveur.

L'arrêté royal qui nomme Péterinck est daté du

(1) Nous croyons que Van Costenoble s'etablit plus tard a Béthune.

14 juillet 1759; Péterinck obtint de plus, à la suite d'une requête, où il revendiquait pour la famille dans laquelle il était entré, l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie à Lille, et de descendre « du fameux Gilles Beys, » la continuation du privilége et du titre d'imprimeur royal, que les Cramé possédaient depuis environ cinquante ans.

Charles-Maurice Cramé et Péterinck-Cramé, son gendre, ont publié, comme imprimeurs du Roi, de nombreux recueils d'ordonnances concernant la province. Chacune de ces ordonnances, de format in-4°, est ornée, en tête, de larges gravures sur bois, dans le goût de l'époque, dont quelques-unes portent les initiales du graveur, et sont d'un travail assez remarquable. Je n'ai pu, jusqu'ici, constater si elles sont l'œuvre de graveurs du pays, ainsi que les lettrines, fleurons et culs-de-lampe qui figurent dans un grand nombre de publications lilloises.

En 1785, Péterinck donna sa démission en faveur de son fils; le concours réglementaire eut lieu. Il résulte des pièces produites alors, que Charles-Maurice Péterinck était né le 2 janvier 1760, et qu'il avait fait ses études à Paris au collége d'Harcourt. Il subit convenablement les épreuves exigées, fut nommé imprimeur par arrêt royal du 6 juin 1785, et il resta titulaire du brevet jusqu'au jour où les maîtrises furent abolies. Après avoir été imprimeur du Roi, Charles

Péterinck fut l'imprimeur administratif des premières années de la *Révolution;* mais, en 1793, il fut dénoncé comme ayant quitté Lille, avec sa femme et ses serviteurs, pendant le *bombardement*, pour se réfugier en Belgique : (Il avait épousé Marie-Louise Auvray, fille du receveur d'Ypres.) Cette dénonciation amena son arrestation temporaire et celle des personnes qui l'avaient accompagné; et comme s'il fallait que toujours le comique se mêlat aux choses tragiques de l'histoire, j'ai trouvé, dans le dossier de cette arrestation, une lettre de Péterinck qui sollicite la mise en liberté de sa *cuisinière*, afin que celle-ci puisse aller chez lui fabriquer l'encre dont il avait la fourniture pour tous les bureaux de la ville.

Après sa sortie de prison, Péterinck continua quelque temps l'exercice de sa profession, et finit par vendre son matériel à un de ses confrères.





Jean-Chrysostôme MALTE.

1677 à 1710.

François MALTE.

1711 à 1720.

A la date de 1677, figure sur le *Registre aux Bourgeois* la réception de « Jean Chrisostôme Malte, fils de Jean et de feue Marie Barbenson, natif de Mons en Haynaut; de stil, imprimeur, ayant épousé Marie-Anne-Thérèse Lespeincellier, sans enfants, par achat, le 8 de janvier ».

Malte avait fait son apprentissage à Mons, chez Gilles Usmer; puis il avait voyagé et successivement travaillé à Bruxelles, à Anvers, à Cologne, et enfin à Lille, où, pendant six années, il avait été compagnon chez Nioclas de Rache. Ce fut l'intendant Le Peletier

qui lui fit obtenir un brevet d'imprimeur. Dès ses débuts, il se plaça au premier rang des typographes lillois, et quoique étranger de naissance il fut bientôt choisi par le Magistrat comme imprimeur de la ville. C'est lui, en effet, qui sollicita et obtint de remplacer Balthazar Le Francq, comme on l'a vu précédemment. Sa nomination porte la date du 13 août 1691. Bien antérieurement, en 1680, il avait publié, avec de nombreuses gravures sur cuivre, « la description des feux d'artifice faits en l'honneur du Roy lors de la venue de Sa Majesté en cette ville et de la réjouissance publique de la Paix. » Le Magistrat avait sans doute été flatté de cette publication illustrée, rare parmi les productions des presses lilloises. Lors de son établissement, Malte habitait la *Place Saint-Martin*, à l'enseigne du *Bon-Pasteur*.



Cette enseigne était également sa marque typographique ; on la trouve sur un certain nombre de livres qu'il a édités.

En 1687, le titre de livres imprimés par lui indique qu'il a transféré son domicile et son enseigne dans la rue *Esquermoise*. C'est là que le trouva l'enquête qui eut lieu en 1700. Il mourut vers 1710; car, à partir de cette date, c'est le nom de sa veuve qui figure sur les livres imprimés dans son établissement. Bientôt, son fils François lui succéda. Il obtint, en 1718, la confirmation du titre d'imprimeur de la ville, et une nouvelle ordonnance faisant défense à tout autre confrère d'éditer les ordonnances municipales. Il ne jouit pas longtemps de cette faveur, car il mourut vers 1720, et sa veuve vendit son matériel à Bruno Prevel, dont je dirai quelques mots plus loin.





Charles-Louis PREVOST, 1713 à 1764.

Hubert-Ignace LEMMENS, 1766 à 1772

Veuve LEMMENS, 1772 à 1777.

Herménégilde LEMMENS, 1777 à 1800.

Charles-Louis Prevost était fils d'un libraire lillois qui, au XVIIe siècle, tenait boutique dans les galeries de la Bourse. A une date précise qui n'est point connue, avec l'autorisation du Magistrat, il s'établit imprimeur dans une maison de la rue Grande-Chaussée. C'était probablement celle qui avait été occupée, jusqu'en 1711, par Balthazar Le Francq, et qui portait pour enseigne : *Aux Armes de la Ville*, c'est-à-dire, à la fleur de lys.

Charles Prevost crut prudent de faire confirmer l'autorisation du Magistrat, et il sollicita du Roi un privilége pour imprimer un manuscrit ayant pour titre :

Instructions pour les visites de charité, par le Père Bonnefons. Ayant obtenu ce privilége il le présenta lors de l'enquête de 1739, comme un titre qui lui donnait le droit d'exercer la profession d'imprimeur. A la suite de cette enquête, il fut compris dans le nombre des imprimeurs autorisés. Ch.-L. Prevost avait épousé Marie-Michèle Lenoir; celle-ci, après la mort de son mari, en 1765, céda son établissement à Hubert Lemmens, qui obtint la première place dans le concours qui eut lieu, conformément au règlement de 1723, rendu obligatoire pour Lille depuis 1751. Il eut pour concurrent Florent-Joseph Van Costenoble, fils de Van Costenoble, libraire, rue de Paris, qui fut placé deuxième, et Hennion et Jacqué, tous deux libraires à Lille.

L'arrêt royal qui le nomma titulaire du brevet de Ch.-L. Prevost porte la date du 20 octobre 1765.

Hubert-Ignace Lemmens était né le 13 février 1713; il avait été reçu bourgeois le 24 mars 1746, et depuis quelques années il tenait, sur *la Place*, à l'entrée de la rue *des Manneliers*, une boutique de librairie ayant pour enseigne : *Au Nom de Jésus*, et qui était contiguë à l'imprimerie de Danel. Comme imprimeur, il avait fait son apprentissage à Lille, chez J.-B. Henry, dont je parlerai plus loin, et il avait même travaillé quelque temps à Angers. L'enquête de 1767 constate qu'il

avait trois presses, trois ouvriers et deux apprentis. En 1769, il fut nommé adjoint au syndic. C'était un imprimeur intelligent. Hubert Lemmens mourut le 25 juin 1772; sa veuve, Élisabeth Couvreur, continua son industrie avec l'autorisation du Chancelier, et, en 1776, son fils, Herménégilde-Hubert-Joseph Lemmens, né le 2 avril 1753, qui, en 1774, avait passé avec succès ses examens de libraire, fut admis, après un concours où il se distingua, à succéder à son père, par arrêté royal du 16 avril 1777. Il resta titulaire de son brevet jusqu'à la fin du siècle. D'après les épreuves que le père et le fils Lemmens durent subir pour être nommés, tous deux étaient des hommes lettrés; élèves d'Henry, ils imprimèrent comme lui, avec permissions tacites, un certain nombre de livres qui sortent de la catégorie des livres imprimés par les typographes lillois.

En 1780, un étranger, le chevalier de l'Espinard, que nous ne savons quelle circonstance avait amené à Lille, mais dont le nom est resté populaire parce que, le 26 août 1785, il fit, avec Blanchard, la première ascension aérostatique qui ait eu lieu dans cette ville (1), entreprit de fonder à Lille un journal. Tout, à cette époque, était prétexte et matière à monopole; l'Espinard

(1) Les tableaux de Watteau et les gravures d'Helman ont conservé le souvenir de cette première ascension, qui fut un événement.

traita, avec Boussaroque, Benezech et Perrot de Chezelles, qui étaient titulaires du privilége concédé, le 19 juin 1756, au sieur de Courmont, pour la publication dans toute la France des *Affiches, Annonces et Avis divers*, et leur acheta le droit d'exploitation pour la province de Flandre. Ce droit lui fut cédé, mais avec interdiction de traiter de matières politiques. C'était encore un monopole spécial dont le privilége appartenait exclusivement à *la Gazette de France*, en raison d'une concession royale du 12 octobre 1612 faite au sieur Théophraste Renaudot.

Le premier numéro du journal de l'Espinard parut le 3 août 1781, sous ce titre : *Annonces, Affiches, Nouvelles et Avis divers pour la Province de Flandres*; il se composait de 8 pp. in-4° à deux colonnes. Ce journal ne paraissait d'abord qu'hebdomadairement, mais le succès fut si grand qu'il décida l'entrepreneur à le publier deux fois par semaine; il parut dans ces conditions dès le 9 octobre de la même année.

Le journal ne donne point le nom de l'imprimeur pendant les deux premières années, c'est-à-dire du 3 août 1781 au 29 juillet 1783; il était, nous le savons, imprimé chez Lemmens. A partir de 1784 le titre changea, et le journal ne porte plus, comme en-tête, que ces mots : *Feuille de Flandres*. Pendant quelque temps il fut imprimé par De Boubers; mais, à une époque que je ne puis préciser (les collections de ce

journal si intéressant pour l'histoire de la ville sont partout incomplètes), H. Lemmens, imprimeur, rue Neuve, en reprit la publication, qu'il continua jusqu'en 1792.

En 1784, l'Espinard, qui avait doté Lille d'un journal interessant, obtint aussi du Magistrat l'autorisation d'établir à Lille la *petite poste*, c'est-à-dire un service régulier pour la transmission dans la ville et la banlieue des lettres et des imprimés. Ce service, parfaitement organisé, dura jusqu'au 30 août 1793 (1).

Une fois, du reste, la Révolution arrivée, et, avec elle, la disparition des privileges et monopoles, le journal avait changé de nouveau son titre et était devenu la « *Gazette du Département du Nord.* » Le rédacteur avait tout naturellement abordé les nouvelles et les questions politiques qui passionnaient alors tous les esprits. De plus, l'industrie de la typographie étant devenue libre comme toutes les autres, l'Espinard organisa, dès le mois de juin 1791, rue de l'Abbaye-de-Loos, aux bureaux de son journal, une imprimerie « avec des caractères de Baskerville, » Mais, comme il

(1) Anterieurement à l'Espinard, et, dès 1767, on avait demandé au Magistrat l'autorisation d'organiser ce service, mais la routine avait inspiré cette réponse : « les personnes qui écrivent des lettres ont des domestiques pour les porter. » Voir sur l'intelligente organisation du service organisé par l'Espinard, la page 317 de la IIIe année de son journal.

était lié par un traité passé avec Lemmens, celui-ci continua à imprimer le journal jusqu'à la fin du mois d'août 1792, et l'Espinard dut se borner, jusqu'à cette époque, à ne composer lui-même que les suppléments de son journal et une feuille auxiliaire consacrée presque exclusivement aux faits divers et aux annonces. De cette façon, écrit-il, « son journal traitera de tout et pour » tous les lieux, ne dira que la vérité, mais la dira » hardiment, sans esprit de parti et sans exagération, » et deviendra, en un mot, le dépôt fidèle des matériaux » de l'histoire. »

En 1793, le journal était devenu quotidien, mais s'il avait conservé le même titre, son rédacteur en chef avait supprimé le sien, et au lieu de signer : le chevalier de l'Espinard, il signait : le citoyen Joseph Paris. C'était son véritable nom, le précédent n'était qu'un titre, qu'un nom de propriété.

Le 6 août 1793, J. Paris et sa femme furent arrêtés, sans que le journal cessât de paraître. Les numéros qui suivent cette arrestation contiennent des articles indignés dans lesquels le rédacteur du journal donne sur son origine quelques renseignements intéressants. Paris de l'Espinard était de nationalité suisse ; il avait servi dix-neuf ans dans les armées françaises avant de se fixer à Lille ; son père, mort à l'âge de cent cinq ans, et qui avait occupé en Suisse les premières charges de la République, avait eu, de deux mariages, trente-neuf enfants

C'est sa mère, prétend-il, qui eut l'honneur de présenter à Voltaire la veuve de Calas, qui avait été accueillie en Suisse, où elle avait cherché un refuge avec ses enfants. Quant aux causes qui avaient déterminé l'arrestation de l'Espinard, c'était, d'après ce qui fut répondu à sa femme, Marie Pérette, presque immédiatement rendue à la liberté, que le nom de *Paris*, dont il signait son journal, était celui de l'assassin du représentant *Pelletier*, et, de plus, qu'il était lié d'amitié avec le général *Lamarlière*, qui avait été appelé à Paris pour se justifier des accusations portées contre lui.

Les protestations de l'Espinard contre son arrestation sont très-fières et très-dignes ; mais, malgré les efforts de ses amis, sa détention se prolongea ; il fut même transféré à Paris, et le numéro du 26 août 1793 annonça aux abonnés la suspension du journal jusqu'au jour où le rédacteur serait remis en liberté. Le 30 août, une ordonnance de Lefebvre d'Henin, maire de Lille, fit cesser le service de la petite poste ; quant au journal, il ne reparut plus.

Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre une étude sur le créateur de la presse lilloise, mais ce sujet vaudrait la peine d'être traité avec les développements qu'il comporte. Joseph Paris de l'Espinard est une des curieuses figures de la fin du XVIIIe siècle, et son journal, presque inconnu, est une mine à fouiller, car il abonde en documents historiques. C'est le recueil

imprimé le plus précieux à consulter pour l'étude de l'histoire locale, de 1781 à 1793. Mais, je le répète, la collection qui existe à la Bibliothèque est incomplète, et je ne saurais trop engager mes concitoyens, qui en possèdent quelques numéros, à s'en dessaisir en faveur de la Ville, afin que l'on puisse reconstituer complètement cette source d'information qui profitera à tous.

En 1790, l'imprimerie Lemmens édita de plus, en concurrence avec le journal qui s'imprimait chez de Boubers, un journal quotidien qui avait pour titre : *l'Abeille Patriote,* feuille de tous les jours ; le premier numéro parut le 19 février 1790. Comme le journal de l'Espinard, cette collection est très-difficile à rencontrer complète ; elle est aussi très-intéressante pour l'histoire locale.





Gilles-Eustache VROYE.

1708 à 1753.

Parmi les imprimeurs créés par le Magistrat au début du XVIIIe siècle, figure Gilles-Eustache Vroye. Il s'établit vers 1708, car le *Registre aux Bourgeois*, à la date du 6 juillet de cette même année, enregistre la réception de « Gilles-Eustache Vroye, fils d'Eustache et de Jeanne Campenhoute, natif de cette ville, ayant épousé Marie-Élisabeth Delannoy, sans enfants, *de stil, imprimeur de livres*, par achat. » Il avait été compagnon chez Adrien de Hollander, d'après l'enquête de l'année 1700. Il figure dans celle de 1739 et fut, par conséquent, compris au nombre des neuf imprimeurs

confirmés par l'arrêté royal du 24 septembre de la même année.

Gilles-Eustache Vroye était établi sur la Grande-Place, dans une maison contiguë à celle occupée par Liévin Danel. La boutique de Vroye portait pour enseigne : *A la Conversion de saint Augustin.* S'il imprima principalement des livres de dévotion, des plaquettes *ornées* de gravures sur bois, remarquables par leur singularité et par leur mauvaise exécution, il édita aussi des nouvelles, des poésies de circonstance, satires ou chansons, dont la typographie est aussi soignée que celle des impressions dévotes l'était peu.

Gilles-Eustache Vroye eut un fils, Jacques-Joseph, qui travailla avec lui, mais qui mourut, avant son père, le 31 mars 1745. Quant à ce dernier, il vécut 73 ans et fut, en 1753, enseveli, près de son fils, dans la chapelle Saint-Liévin de l'église Saint-Étienne.

Gilles-Eustache Vroye laissait une fille, qui sollicita de M. de Sartines l'autorisation de faire terminer les ouvrages commencés lors de la mort de son père ; cette permission lui fut accordée.

J'ai trouvé la liste des ouvrages en question, et je la reproduis à titre de renseignement sur la nature des livres qui sortirent de cette imprimerie :

Le grand Paradis,	comprenant	16	feuilles d'impression.
Le petit Paradis,	id.	13	id.

Le petit Délice (sic), comprenant 13 feuilles d'impression.

La vie de Sainte-Catherine de Sienne, comprenant 4 feuilles d'impression.

Manuel? comprenant 10 feuilles d'impression.

Tobie, lettres gothiques, comprenant 5 feuilles d'impression.

Enfin un catéchisme du diocèse de Cambrai et des *A*, *B*, *C* pour les enfants.

Les délais accordés furent de beaucoup dépassés, et, sur la plainte de la Chambre syndicale, le Magistrat fit enlever les vis des presses. Ces retards avaient eu pour cause le mariage de la fille de Vroye avec un imprimeur d'Arras, nommé Nicolas, qui aurait bien voulu venir reprendre à Lille l'imprimerie de sa femme, mais il ne put en obtenir l'autorisation, et les vis des presses ne lui furent rendues qu'à la condition expresse de transporter à Arras tout le matériel industriel dépendant de la succession de son beau-père. La maison occupée par Eustache Vroye fut reprise par l'imprimeur Lemmens, dont j'ai précédemment parlé.





Simon LALAU, 1715 à 1745.

Pierre-Simon LALAU, 1752 à 1779.

Charles-Louis DE BOUBERS, 1782 à 1800.

L'établissement de Simon Lalau remonte aux premières années du XVIIIe siècle ; c'est une des imprimeries ouvertes avec la seule autorisation municipale ; celle qu'obtint Lalau porte la date du 9 avril 1715. Simon Lalau, libraire, avait épousé Élisabeth Marry ; il se fit recevoir bourgeois le 1er octobre 1714, et figure parmi les imprimeurs dont les priviléges furent confirmés par le Roi, en septembre 1739.

A sa mort (le 14 février 1745), son fils Pierre-Simon Lalau eut quelque peine à être nommé titulaire du brevet paternel. Le nombre des imprimeries en activité dépassait le chiffre fixé par les ordonnances, mais les

instances du Magistrat, qui fit valoir le mérite du suppliant et l'importance de son imprimerie, triomphèrent des rigueurs du règlement. Il obtint sa nomination le 4 septembre 1752.

L'imprimerie de Simon Lalau était, d'après les pièces produites à ce propos, une des plus importantes de la ville; elle possédait trois presses en activité, un beau choix de caractères et une grande quantité de vignettes, fleurons, gravures et lettres ornées sur tous les corps de caractères.

Pierre-Simon Lalau avait épousé Henriette Panckoucke, fille de Henri-Joseph et d'Antoinette Brovellio; cette alliance le rattachait, d'un côté à la famille du libraire le plus important de la ville, de l'autre à celle d'un imprimeur qui fut, pendant de longues années, le syndic de la chambre. En 1767, l'imprimerie de Lalau avait dû, d'après le témoignage de l'enquête, augmenter le nombre de ses presses. En sus des livres religieux que cette imprimerie a produits en assez grand nombre, il est sorti de ses ateliers certaines plaquettes très-rares et très-recherchées aujourd'hui dans les ventes, et dont quelques-unes, sans doute, me sont restées inconnues. Le plus souvent ces impressions se distinguent par le soin et le goût avec lesquels elles sont exécutées.

Simon Lalau habitait une maison sise place de Rihour, près de *l'Hôtel-de-Ville;* il mourut à soixante ans, le

25 mars 1779, ne laissant point d'enfants, quoiqu'il eût été marié trois fois. J'ai déjà cité le nom de sa première femme, la seconde fut Élisabeth Herreng, la troisième Marie-Claire Delesalle. Cette dernière lui survécut et épousa, sitôt les délais légaux expirés, un confrère de son mari, Barthélémy Brovellio, imprimeur, qui était un petit neveu de la première femme de Simon Lalau.

B. Brovellio étant déjà titulaire d'une imprimerie, il y eut lieu de mettre au concours le brevet délaissé par le défunt. Cinq candidats se présentèrent :

Ignace-Joseph Jacqué, libraire, qui déjà avait concouru deux fois ;

Alexandre Hennion, fils de Hennion, libraire à Lille ;

Albert-Léonard-Joseph Danel, fils de Paul-Liévin, imprimeur ;

Charles-Maurice Péterinck, fils de Nicolas-Joseph Péterinck, imprimeur du Roi,

Et enfin, Charles-Louis de Boubers, de Courbeville, libraire à Dunkerque, et fils de Henri-François de Boubers, imprimeur à Saint-Omer.

Les épreuves eurent lieu dans les ateliers de J.-B.-Joseph Henry, imprimeur lillois.

Charles-Louis de Boubers fut classé premier ;

Albert-Léonard Danel et Alexandre Hennion, seconds, *ex-æquo.*

Le travail de Jacqué fut déclaré mauvais.

Quant à Péterinck, il se retira avant d'avoir fini ses épreuves.

A l'examen oral, A.-L. Danel prit le premier rang et de Boubers le second.

Le procès-verbal du concours fut transmis à Paris et Ch.-L. de Boubers fut déclaré titulaire du privilége de Simon Lalau, par arrêt du conseil du 28 janvier 1782.

De Boubers, quoique étranger, avait des alliances avec des familles lilloises; son père avait épousé une sœur de Charles-Joseph Panckoucke, qui avait débuté à Lille comme libraire, et était allé se fixer à Paris en 1762. A cette époque, de Boubers le père avait vainement sollicité de succéder à son beau-frère comme libraire. Le Magistrat invoqua contre lui certaines condamnations encourues pour publications de livres qu'il faisait composer dans une imprimerie qu'il possédait à Liége, et qu'il débitait dans sa librairie de Dunkerque. Mais, en 1782, les idées n'étaient plus les mêmes. Ch.-L. de Boubers était un imprimeur capable; par ses relations avec Panckoucke de Paris, il édita un certain nombre de livres « avec permission tacite », qu'il est bien difficile de retrouver quand, comme cela a lieu souvent, les livres ne portent pas de nom d'imprimeur. C'est chez lui que parut, pendant quelque temps, le journal de l'Espinard, dont j'ai parlé, et, pendant la Révolution, c'est des presses de Boubers

que sont sorties la plupart des plaquettes et brochures si intéressantes pour l'histoire locale de la Révolution. M. Gentil-Muiron, un de ces curieux utiles qui sauvent tant de raretés en les collectionnant, possédait toutes les minutes et épreuves des placards, ordonnances et pièces diverses qui avaient été imprimées chez de Boubers, de 1789 à 1795, et qui formaient les archives de son imprimerie; elles sont aujourd'hui, grâce à un don généreux, aux *Archives* de la ville, et constituent une collection que l'avenir consultera avec intérêt. J'en donnerai la liste dans la *Bibliographie du XVIIIe siècle.*





Jean-Baptiste HENRY, 1715 à 1750.
Jean-Baptiste-Joseph HENRY, 1750 à 1787.
Esprit-Juste HENRY, 1788 à 1789.
JACQUÉ, 1789 à 1800.

Jean-Baptiste Henry, né en 1672, était fils de Michel Henry, et descendait d'une ancienne famille de libraires lillois; ce Michel Henry, libraire, avait sa boutique « entre la *Grande* et *Petite Place*, devant la porte de la *Bourse*, tenant *la Barque-d'Or*. » C'est la maison de la rue *des Manneliers* où s'établit plus tard Brovellio, l'imprimeur, et qui fut successivement occupée, après lui, par Danel fils, Dumortier, Martin-Muiron et Parvilliez, imprimeurs; ces trois derniers postérieurement à la *Révolution*.

J.-B. Henry fut autorisé par le Magistrat, vers

1715, à adjoindre une imprimerie à son commerce de livres, et, à la mort de François Malte, il devint l'imprimeur juré de la ville. Cette faveur resta attachée à cette imprimerie jusqu'à l'époque de la *Révolution*. J.-B. Henry était, au commencement du siècle, le libraire le plus important de la ville; c'est par son entremise que les bibliothèques particulières et celles des établissements religieux s'enrichirent successivement; aussi, en 1746, lors de la création de la communauté des imprimeurs et des libraires, J.-B. Henry fut nommé syndic.

Dès 1723, et peut-être même antérieurement (1), il entreprit la publication, chaque année, d'un livret qui avait pour titre : « *Renouvellement et création de la Loy de la ville de Lille.* » Cette plaquette, d'une douzaine de feuillets, fut d'abord ajoutée par lui en tête de *l'Almanach de Milan*: mais bientôt Henry édita, annuellement, un petit volume très-intéressant pour l'histoire locale, et cette publication fut continuée par ses successeurs. N'ayant pas d'enfants, il se démit, en 1750, en faveur de l'un de ses petits-neveux, Jean-Baptiste-Joseph Henry, fils de Jean-Philippe Henry,

(1) Nous avons trouvé *le Renouvellement et la Création de la Loi* en tête d'un almanach de Mathieu Lænsberg de l'année 1699, (Bibliothèque de Lille.) sans nom d'imprimeur.

imprimeur à Valenciennes. La famille des Henry était établie dans cette dernière ville depuis le commencement du siècle (1704), et, d'après un descendant de cette famille, elle se rattacherait, par alliance, aux célèbres Elzevier.

Jean-Baptiste-Joseph fut officiellement nommé le 24 décembre 1750. Le nouveau titulaire était né à Valenciennes le 26 mai 1731; l'imprimerie dont il prenait possession était située sur la *Grande-Place*, vis-à-vis la *Bourse;* elle avait quatre presses, et employait huit compagnons et deux apprentis. Le neveu donna une plus grande extension à l'établissement fondé par son oncle.

En 1761, Panckoucke, qui préludait aux vastes entreprises qu'il ne devait réaliser qu'à Paris, où il créa le *Grand Moniteur*, fonda à Lille le premier journal hebdomadaire que la ville ait possédé; il avait pour titre : *Annonces, Affiches et Avis divers*. L'impression en fut confiée à Henry, et le premier numéro parut le 7 janvier 1761. Cette entreprise ne dura que deux années; le dernier numéro porte la date du 27 décembre 1762. Panckoucke ayant quitté Lille, Henry essaya vainement de continuer, sans son aide, la publication qu'il avait commencée. La tentative ne fut reprise, et avec succès, que vingt ans plus tard, ainsi qu'on l'a vu dans la Biographie de l'imprimeur Lemmens.

Moins routinier que les typographes lillois, Henry

imprima un certain nombre d'ouvrages littéraires et de livres, pour lesquels on ne délivrait pas de privilége ou d'autorisation spéciale, mais dont on tolérait l'impression en en portant les titres sur une feuille, dite des autorisations tacites, et qui était adressée aux Chambres syndicales.

A défaut de ces listes et de la suite des procès-verbaux des visites réglementaires faites dans les imprimeries par les délégués de la Chambre syndicale, il est bien difficile aujourd'hui de donner la nomenclature des ouvrages qui furent imprimés dans ces conditions, et celle des contrefaçons sans indication de lieu, ou avec des indications fausses.

En l'année 1767, par exemple, une des visites faites chez Henry nous apprend qu'il imprimait alors :

Délassements champêtres ou mélanges d'un philosophe, sérieux à Paris et badin à la campagne ; 1 vol. in-12, sans permission ni privilége, manuscrit signé L. B.

Lettres de deux amants, habitants d'une petite ville auprès des Alpes, ou la nouvelle Héloïse, par J.-J. Rousseau, sans nom ni lieu. 6 vol. in-12.

Nouvelle théorie des plaisirs, sans nom d'auteur ni lieu d'impression, 1 vol. in-12.

Ce sont des indications précieuses, mais nous n'avons que bien peu de procès-verbaux de cette nature.

Deux ans plus tard, en 1769, une dénonciation fut faite à M. de Sartines par un M. Roze, auteur du *Bon*

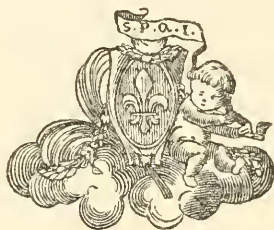
Fermier et de la *Bonne Fermière*. Il se plaint « que l'on imprime à Lille sans son aveu ces deux ouvrages avec des changements qui contredisent ses principes. » Une visite eut lieu chez Henry où l'on trouva quarante-quatre exemplaires du *Bon Fermier*, deuxième édition, et trente-neuf de la *Bonne Fermière*, troisième édition, que l'on mit sous scellés.

En 1770, Henry, qui était devenu l'imprimeur le plus important de la ville, et qui avait transféré son imprimerie rue d'Amiens « la première grand' porte à gauche, » fut nommé adjoint au syndic, en remplacement de Lemmens, mais il donna sa démission de ces fonctions en 1775.

En sortant de la routine où s'étaient maintenus la plupart des imprimeurs lillois, en entretenant des relations avec les libraires et les éditeurs parisiens, pour le compte desquels il imprimait des ouvrages, Henry avait éveillé des jalousies, qui se traduisirent par des calomnies et par des dénonciations; il écrivit au Magistrat une lettre très-digne où il sollicitait une enquête. Henry offrait la communication de ses livres de commerce, de sa correspondance, et autorisait l'interrogatoire de ses plus anciens ouvriers, pour faire la preuve qu'il n'avait jamais imprimé de livres sans avoir le droit de le faire. Le Magistrat déclara dans une délibération cette enquête inutile, et lui délivra en conséquence un certificat d'honorabilité.

En 1776 la Chambre syndicale affirmait que cette imprimerie était « plus considérable et en meilleur ordre qu'aucune autre, » et la désignait en conséquence comme celle où devaient avoir lieu les concours « parce que les concurrents y trouveront moyen de donner essor à leurs talents. »

J.-B. Henry était non seulement l'imprimeur de la Ville, mais aussi celui des *États* de la Province, qui publièrent tant de mémoires. Il continua la publication annuelle de *la Loy de Lille*, dont j'ai déjà parlé, et qui donnait chaque année, après la liste officielle des membres du Magistrat et de la répartition de leurs fonctions, des notices historiques du plus vif intérêt. Sur un assez grand nombre de ses publications, Henry avait adopté pour marque typographique un cartouche reproduisant les armes de la ville.



Il imprima d'importants recueils judiciaires, et mourut en 1787, avant d'avoir achevé la belle publication, en trois volumes in-folio, des *Commentaires* de Patou sur la *coutume de Lille*. Sa femme ne lui survécut que

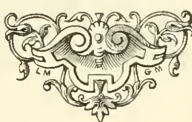
quelques mois, et Esprit-Juste — c'est le prénom dont le fils de J.-B. Henry avait été gratifié par son père, ou peut-être par son parrain, l'avocat Bresou — sollicita, après avoir subi le concours réglementaire, l'autorisation de terminer l'impression commencée. Il reçut, le 25 février 1788, son brevet officiel, mais il n'en jouit pas bien longtemps, car il mourut en 1789; l'édition de Patou fut rachetée par Dumortier, libraire.

Esprit-Juste Henry eut pour successeur Ignace-Joseph Jacqué, qui depuis longtemps était titulaire d'un brevet de libraire, mais qui avait vainement concouru jusqu'alors pour être nommé imprimeur. Il obtint son privilége et son titre de franc-maître le 11 décembre 1789, c'est-à-dire presqu'à la date du jour où la *Révolution* allait supprimer toutes les maîtrises et faire disparaître les réglementations du passé. Jacqué n'en resta pas moins libraire et imprimeur et il céda plus tard son établissement à son fils.

C'est chez lui que s'imprimait, en 1790, un journal qui paraissait en concurrence avec « *la Gazette du département* » du chevalier de l'Espinard. Le journal édité par Jacqué avait pour titre : *l'Abeille, ouvrage périodique contenant l'essence des Gazettes, les nouveautés intéressantes, les affiches et avis divers et enfin tout ce qui peut être utile ou agréable,* » avec cette épigraphe : « *E pluribus unum.* »

Il avait pour rédacteur principal un sieur Lagarde,

cadet, frère de Lagarde, avocat, et paraissait tous les deux ou trois jours, en huit pages in-8°, accompagnées le plus souvent d'un supplément de quatre pages ; le premier numéro porte la date du 2 janvier 1790, le dernier celle du 5 août 1790. Il eut par conséquent moins d'une année d'existence, et il forme un recueil de 1108 pages, intéressant à consulter, mais qui ne peut se comparer au journal de l'Espinard. Jacqué avait été longtemps libraire avant d'être reçu imprimeur, il était riche et possédait une belle collection de tableaux ; l'*Almanach des Artistes*, édité à Paris en 1777, le signale parmi les amateurs provinciaux. Ce fut lui qui fut chargé par les marguilliers de la paroisse de La Madeleine d'aller négocier avec Lens, le peintre célèbre d'Anvers, le marché des quatre tableaux qui ornent encore aujourd'hui le chœur de cette église.





Jean-Baptiste BROVELLIO, 1708 à 1739.

Pierre BROVELLIO, 1739 à 1768.

Barthélémy BROVELLIO, 1769 à 1790.

Le nom de Brovellio accuse une origine étrangère. Le *Registre aux Bourgeois* nous apprend en effet que J.-B. Brovellio qui acheta la Bourgeoisie à Lille, le 7 janvier 1702, était « natif de Train, près Cazal, dans le Montferrat. » Il exerçait à cette date la profession de libraire, mais rien ne nous a révélé la cause qui l'amena dans notre ville. Il y épousa Marie-Antoinette de Tenre, et obtint du Magistrat, en 1708, l'autorisation d'ajouter à son commerce de livres une imprimerie qui prit, sous sa direction, une importance assez considérable. J.-B. Brovellio devint, en effet, au début du XVIII[e] siècle, l'imprimeur en titre des établissements religieux du

pays ; on peut citer entre autres la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, et l'abbaye de Marchiennes pour laquelle il imprima un certain nombre de livres liturgiques. J'ai, en effet, constaté, d'après les enquêtes, que Brovellio possédait « une très belle collection de caractères, un peu d'hébreu et un caractère pour le plain-chant. » Cette spécialité lui attira même, en 1727, des contrariétés, et une poursuite devant le Parlement, dont je dois dire quelques mots.

Jacques Legroux (1), curé de Marcq-en-Barœul, près Lille, sinon par les ordres de l'évêque de Tournai, du moins avec son autorisation, avait composé un important ouvrage, dans lequel il avait réuni toutes les décisions des synodes diocésains de Tournai. Le 14 mai 1724, l'évêque de Tournai signa l'autorisation et le privilége pour la publication de ce livre. J. Legroux céda, le 14 juin de la même année, ce privilége à J.-B. Brovellio qui, quoique n'étant pas l'imprimeur en titre de l'évêché, imprima le volume ayant pour titre : *Summa Statutorum Synodalium Tornacensium*, etc.

Ce livre fut déféré au Parlement par le Procureur-Général du Roi. Dans son réquisitoire il expose « que,

(1) Jacques Legroux est l'auteur de deux manuscrits reposant à la bibliothèque de Lille, et ayant pour titre *La Flandre Gallicane*, N°s 278 et 279 du Catalogue Le Glay

par un droit constant et inséparable de la couronne, les lois ecclésiastiques ne peuvent avoir autorité, ni leur exécution dans le royaume, à moins qu'elles n'aient été préalablement examinées et autorisées, surtout quand il s'agit de discipline, non-seulement parce que les princes souverains en sont les gardiens, les conservateurs et protecteurs, mais encore parce qu'en cette matière on donne aisément atteinte à leurs droits, hauteurs, prééminence et juridiction...; que ces maximes ont toujours été en vigueur dans les Pays-Bas...; que le Concile de *Trente*, tout œcuménique qu'il est, n'a pu y avoir son exécution qu'avec des modifications et restrictions.... » Certaines décisions de ces synodes ont déjà été antérieurement poursuivies et condamnées sous la domination espagnole, et il cite, à ce sujet, « la poursuite encourue par Balthazar Bellere, imprimeur à Douai, lorsque l'évêque de Tournai crut de son autorité privée pouvoir faire imprimer le synode de 1600, et une autre poursuite à raison de la publication du synode de 1643. » Enfin, il ajoute : que l'évêque a outrepassé son droit en délivrant un privilége à Legroux pour la publication de son livre, « *comme si quelque autre puissance que celle du Roy pouvait accorder semblable privilége dans ses estats.* »

La Cour du Parlement de Douai ordonna, par arrêt du 20 janvier 1714, la saisie et la suppression du livre, et condamna J. Legroux, l'auteur, Brovellio, l'imprimeur,

J.-B. Henry et Liévin Danel, dont les noms figuraient sur le titre, solidairement à cent livres d'amende et aux dépens, et « fit défense à tous imprimeurs d'imprimer, vendre et débiter aucuns statuts synodaux, sans lettres patentes du Roy, à peine de 500 l. d'amende, déchéance de leur maîtrise et autre plus grande peine, s'il y échet. »

Bien évidemment, l'arrêt visait et frappait plus haut que le curé de Marcq-en-Barœul et que le modeste imprimeur lillois; aussi lorsque, le 20 août 1735, François-Ernest, évêque de Tournai, confia à J.-B. de Moitemont, dont j'ai parlé précédemment, le privilége d'imprimer les livres de l'évêché, il rappela, dans ce privilége, l'autorisation royale que lui-même avait obtenue le 10 juin de la même année.

Jean-Baptiste Brovellio eut un fils nommé Pierre, né le 11 janvier 1705, et qui épousa Marie-Madeleine Panckoucke, sœur d'André Panckoucke, libraire.

Quoique son père vécût encore en 1739, c'est Pierre Brovellio qui dirigeait l'établissement à cette époque; mais l'enquête qui eut lieu en 1739, ayant visé l'autorisation accordée par le Magistrat en 1708, ce fut le nom de Jean-Baptiste qui figura dans l'arrêt de confirmation du 24 septembre 1739. Jean-Baptiste Brovellio mourut en 1740. Pierre, qui était titulaire en fait depuis quatre ans, continua à exercer sa profession; mais on s'aperçut, à Paris, que sa position n'était pas

régulière, et le Magistrat reçut l'ordre de faire fermer cette imprimerie et d'enlever les vis de ses presses. Le Magistrat répondit vainement que, dès avant 1739, Pierre avait repris la suite des affaires de son père, et que c'était par erreur que l'arrêt de 1739 avait relevé le nom du père au lieu de celui du fils; l'imprimerie fut fermée pendant quelques jours. Enfin, après avoir rempli les formalités exigées, Pierre Brovellio reçut un brevet en son nom. A l'époque de la création de la Chambre syndicale, Pierre Brovellio avait été nommé adjoint; lors de la mort de J.-B. Henry, il fut élevé à la dignité de syndic, et il conserva ce titre jusqu'à la date où il se démit en faveur de son fils.

J'ai dit, dans l'histoire de l'imprimerie à Lille, quel zèle peu éclairé P. Brovellio apporta dans ses fonctions de syndic, et avec quelle exagération de scrupules il poursuivit l'introduction et la vente des livres qui lui paraissaient un danger pour les mœurs, la religion et l'État. Si l'intendance et la chancellerie n'avaient pas imposé des limites à son intolérance, qui frappait de la même proscription les chefs-d'œuvre de l'esprit humain et les œuvres légères que le XVIIIe siècle vit éclore en si grand nombre, les boutiques des libraires lillois eussent été vite fermées, et le Roi n'eût pas trouvé preneurs pour les quatre maîtrises de libraire qu'il créa par l'édit de 1767, et qu'il vendit à beaux deniers comptants.

L'établissement de J.-B. Brovellio, fondé d'abord rue des Malades, fut transféré, par Pierre Brovellio, dans une maison de la rue des Manneliers, ayant pour enseigne : *A la Sorbonne.*

P. Brovellio avait un fils, Barthélemy-Joseph, qui sollicita et obtint une maîtrise de libraire le 14 décembre 1767. En 1768, Pierre Brovellio se démit de son privilége d'imprimeur en faveur de ce fils, qui dut, conformément à l'usage, subir les examens et le concours réglementaire.

Il en sortit avec honneur, et obtint la première place. Il eut pour concurrent Ignace-Joseph Jacqué, qui était appuyé par Mademoiselle de Rohan, abbesse de Marquette, et qui produisit les certificats les plus honorables. Dans l'intervalle qui s'écoula entre le concours et la signature de la nomination, Pierre Brovellio vint à mourir, et Barthélémy dut solliciter une autorisation provisoire pour terminer les impressions en cours d'exécution. Cette demande nous a fait connaître que Brovellio imprimait certains ouvrages pour Foppens, de Bruxelles (1). Il reçut le brevet royal, à la date du

(1) Instructions chrétiennes pour les jeunes gens, utiles à toutes sortes de personnes, meslées de plusieurs traits d'histoire, augmentées des prières du matin et du soir, etc., suivant la copie. A Bruxelles, chez Guillaume Foppens, et se vend à Lille, chez P. Brovellio, imp. lib, rue des Manneliers, entre la grande et la petite place, a la Sorbonne. M D CC LVIII, 1 vol de 433 p.

6 mars 1769. En 1775, le 5 avril, à la suite de la démission de Jean-Baptiste-Joseph Henry, qui avait eu quelques contestations avec ses collègues, B. Brovellio fut nommé adjoint de la Chambre syndicale. En 1780, il épousa, à l'âge de 36 ans, Marie-Claire Delesalle, veuve de l'imprimeur Pierre Lalau; enfin, le 13 juin 1789, après le décès de Liévin Danel, il remplaça celui-ci dans ses fonctions de syndic de la Chambre qui allait disparaître bientôt avec les maîtrises d'imprimeur.

Barthélemy Brovellio fut le dernier imprimeur de cette famille; et l'établissement fondé par son aïeul, finit par être réuni à l'imprimerie Danel dont il me reste à parler.





Ignace DE RACHE, 1664 à 1684. — François FIÉVET, 1685 à 1698. — Ignace FIÉVET & Liévin DANEL, 1698 à 1715. — Liévin DANEL, 1715 à 1729. — Veuve Liévin DANEL, 1729 à 1753. — Paul-Liévin-Joseph DANEL, 1753 à 1783. — Albert-Léonard DANEL, 1783 à 1814. — Louis-Albert-Joseph DANEL, 1814 à 1846. — Léonard DANEL, 1846.

On a vu, dans la notice consacrée à Pierre de Rache et à ses successeurs, qu'Ignace de Rache fut, pendant quelques années, associé avec Nicolas pour l'exploitation de l'imprimerie qui avait pour marque et pour enseigne : *La Bible d'or.*

Lorsque, vers 1664, cette association fut dissoute, Pierre de Rache conserva tout naturellement la maison paternelle et Ignace dut chercher un autre domicile.

Il s'établit rue des Malades, dans une maison située sur le *Pont-de-Fin* et à laquelle il donna pour enseigne : *A la Bible royale.*

Ignace de Rache était riche et capable, deux excellentes conditions pour réussir. Son nouvel établissement prospéra et il a laissé quelques belles éditions qui attestent ses connaissances professionnelles.

Ignace de Rache était marié ; il avait épousé Jacqueline Feutry, fille d'une ancienne famille lilloise que devait illustrer, un siècle plus tard, un homme de lettres, un poëte, A.-J. Feutry, dont le ciseau du sculpteur Roland nous a conservé les traits.

Ignace de Rache mourut avant sa femme, vers 1684, sans laisser d'enfants. Sa veuve donna sa main et son imprimerie à un apprenti de son mari nommé François Fiévet, et naturellement ce mariage ne fut pas vu de bon œil par les héritiers dépossédés.

Les *Registres aux requêtes judiciaires* (1) contiennent, en effet, à la date du 8 octobre 1685, une demande adressée aux Echevins, dans laquelle les héritiers naturels de de Rache exposent : « que François Fiévet, mari et bail de Jacqueline Feutry, veuve d'Ignace de Rache, s'est emparé de tous les biens que celui-ci a délaissés. »

(1) *Arch. mun.* Année 1685.



ARMES DE GUILLAUME DANEL, ECHEVIN DE SAINT-OMER.

1637.



SCEAU DE COLART DANEL.

1460.

Ils requièrent que la veuve produise les titres qui lui donnent droit à jouir viagèrement de tous ces biens, dont il y a lieu, ajoutent-ils, de dresser inventaire au profit de qui il appartiendra.

Je ne sais s'il y eut un procès, toujours est-il que l'imprimerie resta la propriété de François Fiévet, et qu'elle prospéra sous sa direction. En 1696, il obtint le titre envié d'imprimeur du Roi, qui avait appartenu à Balthazar Le Francq jusqu'au jour de sa condamnation.

Jacqueline Feutry n'était plus jeune lorsqu'elle fit à la fois le bonheur et la fortune de son second mari; elle ne put lui donner d'enfants. A défaut d'héritiers directs, elle reporta ses affections sur un jeune orphelin dont elle avait été la marraine en 1676, par conséquent antérieurement à la date de son second mariage.

Ce jeune garçon s'appelait Liévin-André Danel; il était né le 23 mai 1676. Son père, Liévin-Henri Danel, originaire de Saint-Omer, était le descendant direct d'une famille ancienne dont on suit les traces depuis 1340 et qui avait donné des échevins à cette ville pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles (1). Liévin-Henri

(1) J'ai fait reproduire les armoiries de la famille Danel de Saint-Omer pour donner dans mon livre un *spécimen* des impressions *chromotypographiques* de la maison L. Danel.

Danel exerçait la profession de chirurgien et était venu, vers 1657, se fixer à Lille, où il avait épousé, en 1658, Marie-Catherine Van Hove, fille de François Van Hove, son confrère.

Liévin Danel ne se fit recevoir bourgeois que le 1er avril de l'année 1668; il habitait, à cette époque, sur le *Marché-au-Fil-de-Lin*, une maison qui était sa propriété.

Avant la naissance du fils qui devait être la souche productive de la famille Danel, le chirurgien lillois avait eu cinq filles, nées de 1658 à 1673, mais elles ne vécurent point, pas plus qu'Adrien Danel fils cadet, né en 1680, car aucun de ces enfants n'est mentionné dans les actes qui ont passé sous mes yeux.

Orphelin de bonne heure, sans famille à Lille, Liévin Danel fils était entré à dix ans dans la maison de François Fiévet, qui lui apprit son métier avec l'intention probable de lui laisser son imprimerie. Fr. Fiévet mourut le 9 avril 1698, et sa femme ne lui survécut que quelques jours, car elle est inscrite aux décès de la paroisse Saint-Étienne à la date du 12 mai 1698, deux mois après son mari.

Liévin Danel avait vingt-deux ans, il reprit l'imprimerie de Fiévet en épousant une nièce qui était l'héritière naturelle de celui-ci. Ce mariage, qui était arrêté sans nul doute avant la mort de Fr. Fiévet, eut lieu le 7 septembre 1698; le contrat de mariage avait été

dressé le 2 septembre, par Max. Delobel, notaire royal. Liévin Danel se présenta devant lui accompagné, à défaut de parents, « de François de Briant, escuier, seigneur de Hauteville ; » quant à la future, Claire-Thérèse Fiévet, fille de feu Thomas et de Marie de Saint-Paul, elle comparut avec son frère Ignace Fiévet et le sieur Michel Vandercruissen, négociant, ami de sa famille.

Cet Ignace Fiévet était héritier au même titre que sa sœur, il devint l'associé de son beau-frère et l'imprimerie eut pour raison sociale : Ignace Fiévet et Liévin Danel.

Ignace Fiévet, natif de Douai, avait habité longtemps cette ville où il avait dirigé une librairie ; il était donc parfaitement apte à aider son beau-frère, et ils obtinrent facilement de conserver le titre d'imprimeur du Roi qu'avait possédé leur prédécesseur.

Une imprudence faillit leur faire perdre ce privilége. En 1701, arriva au Magistrat un ordre daté de Paris, qui prescrivait de faire rechercher et saisir « certain ouvrage ou libelle qui est une satire injurieuse à des personnes d'un caractère respectable. » Une visite fut ordonnée dans toutes les imprimeries, et ce fut précisément chez Ignace Fiévet et Liévin Danel, imprimeurs du Roi, que fut saisi l'ouvrage qui avait été dénoncé au pouvoir central. Il avait pour titre : *Dialogisme charitable sur la conduite de plusieurs abbés réguliers, entre*

deux chevaliers, Pélage et Nicandre, qui produisent d'une manière fort touchante ce qu'ils ont fait, ce qu'ils n'ont pas fait et ce qu'ils devoient faire (1). Ce terrible libelle, qui avait ému l'autorité souveraine, et qui avait paru sans nom d'auteur, était l'œuvre d'un respectable religieux de l'abbaye de Maroilles, Dom. François Blanquart. C'était, en réalité, une satire anodine contre le luxe, l'esprit de grandeur et de domination des abbés de Cour, qui, oublieux de la simplicité évangélique, promenaient leur faste « dans des carosses à six chevaux ». Mis en demeure de sévir, le Magistrat s'exécuta : il ferma, pour quinze jours, la boutique et l'imprimerie des coupables (2), fort étonnés, sans nul doute, d'avoir excité en haut lieu de si vives colères.

En 1708, c'est chez Fiévet et Danel que fut imprimé la *Capitulation militaire* de la ville de Lille : mais ils ne restèrent point les imprimeurs attitrés des *Hautes-Puissances*. Celles-ci s'adressèrent à Balthazar Le Francq pour l'impression des documents officiels, pendant les trois années qu'elles occupèrent la ville de Lille. Le

(1) In-8° de 119 p., daté de 1701 sans nom d'auteur ni d'imprimeur. L'édition ayant été saisie et détruite, cet opuscule est excessivement rare. J'en ai trouvé un exemplaire dans la collection Godefroy, il porte une note manuscrite qui m'a révélé le nom de l'auteur.

(2) *Arch. mun.* Procès-verbal du 1er mars 1702.

15 février 1715, Claire Fiévet, épouse de Liévin Danel, mourut sans lui avoir donné d'enfant, et ce décès amena la rupture de l'association, qui fut signée, d'un commun accord, le 19 juin 1715. Elle précéda de quelques jours le contrat de mariage passé le 28 juin, devant le notaire Jacques Hugo, entre Liévin Danel et Euphrosine-Françoise Bacquart. Ces nouvelles noces, un peu précipitées peut-être, ne paraissent point avoir froissé Ignace Fiévet, car il signa au contrat de son ex-associé (1), et il lui servit de témoin avec « noble homme de Briant d'Hauteville, escuier », le jour de son mariage.

Le partage intervenu entre Fiévet et Liévin Danel avait laissé l'imprimerie à ce dernier ; la dot assez ronde de sa seconde femme (neuf mille florins) lui servit sans doute à désintéresser son beau-frère. Il eût été vraiment fâcheux que Liévin Danel ne se fût pas remarié. Sa première femme ne l'avait pas rendu père, la seconde regagna le temps perdu, car de 1716 à 1729, date de la mort de son mari, elle lui offrit régulièrement un rejeton chaque année. Je n'ai à constater dans cette série de naissances annuelles qui se développe sur les registres de Saint-Étienne que deux lacunes : la première en 1719, la

(1) Euphrosine Bacquart etait fille de Paul et de Jeanne-Thérèse Van Bambost, elle avait un frère Paul-Antoine, prestre et chapellain de Saint-Pierre de Lille, le mariage fut celebré « *per amplissimum Dominum* » Léonard de Coninck, dit le registre de Saint-Etienne.

seconde en 1724; mais, par compensation sans doute, en 1728, elle mit au monde deux jumelles, et son dernier enfant vit le jour après la mort de son père; c'était le treizième en moins de quatorze années de mariage!

Depuis le commencement du siècle, l'établissement avait été transféré de la rue des Malades, sur la Grande-Place, dans la maison où il devait prospérer et grandir pendant un siècle et demi.

Liévin Danel mourut à cinquante-trois ans, le 12 février 1729, et fut enterré à Saint-Étienne, dans la chapelle Saint-Nicolas. Son fils aîné, Paul-Liévin-Joseph Danel, était né le 15 mai 1716. Il était trop jeune, par conséquent, pour succéder à son père, et l'imprimerie resta sous le nom et sous la direction de la veuve. Ce fut celle-ci qui comparut lors de l'enquête ordonnée en 1739, et elle produisit, comme titre, un privilége royal obtenu en 1707, par son mari, pour l'impression de *l'Histoire d'Alexandre*, par Quinte-Curce. Elle fut confirmée dans la jouissance de son privilége d'imprimeur par l'arrêt du 24 septembre 1739. A cette époque, son fils avait pris la direction de l'établissement, et, en 1747, il fut nommé adjoint au syndic. Il crut prudent de dénoncer, en 1752, à la Chambre syndicale, un ouvrage ayant pour titre : *Lettres flamandes, ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle*, qui avait

paru sous son nom quoiqu'il ne l'eût pas imprimé. Bien qu'après examen le livre n'eût pas été reconnu mauvais, la Chambre lui donna acte de sa protestation. En 1752, il épousa Albertine-Louise-Josèphe Daussy (1), fille de Charles et de Albertine-Thérèse Delobel. La mère de Paul-Liévin vivait encore (2), elle signa au contrat de mariage, ainsi que son second fils, Jérôme-François Danel, vicaire de la paroisse de La Madeleine, à Tournai. Paul-Liévin se fit recevoir bourgeois de Lille en 1753 ; mais, à cette époque, on s'aperçut à Paris que sa position n'était pas régulière et qu'il n'avait jamais été personnellement autorisé à exercer l'imprimerie ; ordre fut envoyé au Magistrat d'avoir à faire enlever les vis de ses presses jusqu'à ce que Paul-Liévin Danel eût été reçu et nommé, en suivant les formalités ordinaires.

Le concours réglementaire eut lieu ; Paul-Liévin Danel produisit : le désistement de sa mère, un certificat d'études signé par le Père Wastelain, jésuite, bibliothécaire du Collége et ancien préfet des classes, et, après avoir honorablement subi les épreuves du

(1) En marge de l'acte de mariage il est écrit : Par jugement en date du 18 vendémiaire an IV, les prénoms de Albertine-Louise Daussy sont rectifiés comme suit : Louise-Albertine.

(2) Euphrosine Bacquart, veuve Danel, mourut le 11 janvier 1763.

concours, il obtint du Roi des *lettres patentes* datées du 29 janvier 1753.

En 1767, lorsque le gouvernement, pour battre monnaie, créa à Lille quatre nouveaux brevets de libraire, Paul-Liévin Danel en acheta un, au nom de Paul-François-Joseph, l'aîné de ses fils. Celui-ci était né le 16 décembre 1754, mais il renonça à suivre la carrière paternelle et se livra à l'étude du droit; il fut, successivement, conseiller au siége royal de la gouvernance, juge du tribunal du district, puis, après avoir fait partie du Corps législatif, il rentra dans la magistrature et prit sa retraite en 1820.

Paul-Liévin Danel fut nommé syndic de sa corporation, en 1767; son fils aîné ayant renoncé à lui succéder, ce fut à son second fils, Albert-Léonard-Joseph, né le 8 février 1759, que fut destiné l'établissement paternel. En 1780, à vingt-un ans, il se présenta au concours ouvert pour la place d'imprimeur laissée vacante par le décès de Simon Lalau, et il obtint le second rang. Ce fut de Boubers qui fut nommé. Enfin, en 1783, Paul-Liévin Danel se démit en faveur de son fils, et cette fois, après un concours où il produisit un certificat d'étude attestant « qu'il était congru en langue latine et qu'il savait lire le grec, » il devint, le 3 septembre 1783, titulaire du brevet d'imprimeur de son père. Celui-ci, en cédant son imprimerie, avait conservé sous son nom le brevet de libraire qu'il avait

primitivement acheté pour son fils aîné, et cela lui permit de rester syndic de la corporation jusqu'à la date de sa mort, le 27 mai 1789. L'institution ne lui survécut pas longtemps.

Sitôt reçu imprimeur, Albert-Léonard s'était marié; il avait épousé, en 1784, Marie-Josèphe Scheppers (1), et il eut deux fils, qui naquirent avant la mort de leur aïeul. Celui-ci ayant naturellement conservé, avec sa librairie, la maison de ses ancêtres, Albert-Léonard avait dû chercher un autre domicile; il s'établit près de chez son père, dans une maison de la rue *des Manneliers*, qui appartenait à l'imprimeur Brovellio, et ce ne fut qu'après la mort de Paul Danel qu'il rentra dans la maison de la Grande-Place, où l'enseigne de la famille s'étalait depuis le commencement du siècle.

Tous les Lillois connaissaient cette gothique façade de pierre, aux étages surplombants (2), que vient de faire tomber l'élargissement de la rue *des Manneliers*. C'est là que Liévin Danel avait débuté seul à l'époque où il s'était séparé d'Ignace Fiévet, et c'est là que se succédèrent quatre générations de ses descendants.

---

(1) Le contrat fut signé, en présence de nombreux témoins, chez le notaire Widehen, le 13 août 1784. Marie-Josèphe Scheppers était fille de Louis-Joseph Scheppers, négociant, et de Marie-Madeleine Mahieu. (*Arch. dép.* Tabellion).

(2) D'après les registres au XXe, cette maison était, au XVIIe siècle, la propriété de Guillaume Delannoy, seigneur de Salomé.

Dès avant la Révolution la famille Danel appartenait, par ses alliances et par sa fortune, à la haute bourgeoisie lilloise; sa prospérité s'accrut encore pendant l'ère nouvelle.

En 1793, des lettres saisies déterminèrent un ordre d'arrestation contre Léonard Danel; un de ses oncles, moine de l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, Danel de Chantrud (c'est ainsi qu'il avait signé), qui avait été arrêté en France, avait adressé à son neveu une lettre destinée à l'abbé de Saint-Martin; mais, après un interrogatoire où il eut à s'expliquer sur cette correspondance, et aussi sur des lettres à lui adressées par le Baron de Saint-Genois, dont il avait édité plusieurs ouvrages, l'ordre d'arrestation fut révoqué et le représentant Isoré l'autorisa à demeurer chez lui, sous la garde d'un gendarme (10 octobre 1793). Cette surveillance ne dura pas. Léonard Danel avait donné des preuves de son *civisme*. Dès le 20 juin 1793 il avait commencé la publication, dans le format in-8°, d'un recueil de documents qui portait pour titre : *Extraits des Registres aux délibérations du Conseil général de la commune de Lille*. Cette publication, qui est devenue très-rare, était délivrée aux abonnés au prix de un sol; elle eut soixante-dix-neuf numéros. Le 3 frimaire an II (23 novembre 1793) parurent, pour la première fois, *les Affiches, Annonces et Avis divers*, journal périodique que L. Danel créa quand il fut certain que *la Gazette du*

Département du Nord, de l'Espinard, ne reparaîtrait plus. Ce journal existe encore aujourd'hui, et, sauf quelques interruptions occasionnées par des faits de force majeure, il n'a cessé, avec quelques modifications dans le titre et le format, d'être publié depuis 1793. J'ajouterai que, depuis longtemps, cette feuille quotidienne n'est plus pour la maison Danel une entreprise de spéculation, mais qu'elle ne la fait paraître que par respect d'une tradition du passé.

Ainsi que dans la génération précédente, ce ne fut pas le fils aîné d'Albert-Léonard qui continua l'exploitation de l'imprimerie; elle passa, en 1814, dans les mains de Louis-Albert-Joseph, fils cadet, né le 2 mars 1789.

L'imprimerie, au XVIIIe siècle, n'était plus ce qu'elle avait été au siècle passé; Louis Danel sut mettre ses ateliers au niveau des besoins et des progrès modernes, et il donna de nouveaux développements à l'établissement primitif, qui avait déjà reçu bien des agrandissements successifs. En 1816, par exemple, il racheta les cinq presses et tous les caractères (1) de l'imprimerie de Péterinck-Cramez, qui avait cessé de fonctionner depuis

(1) Voici la désignation des caractères rachetés : Nonpareille, Petit-Texte, Cicéro, Saint-Augustin, Gros-Romain, Parangon, Petit-Canon, Gros-Canon, Financière et Trismégiste.

1812, après être restée plus d'un siècle et demi dans la même famille.

Je n'ai point ici à raconter l'honorable et laborieuse existence de Louis Danel; M. de Franciosi s'est chargé de ce devoir dans une monographie qu'il a rédigée avec soin, et que les presses du successeur de Louis Danel ont tirée magnifiquement (1).

En 1840 et en 1843, M. Louis Danel-Bigo, qui n'avait point d'enfants, intéressa successivement les deux fils de son frère aîné, Léonard-Paul-Joseph, dans son établissement, et finit par le leur céder définitivement en 1846. Par suite d'arrangements de famille, M. Léonard Danel, le titulaire actuel, est resté seul propriétaire de l'établissement.

En 1863, lors de l'agrandissement de la ville de Lille, M. Léonard Danel transféra ses ateliers, trop à l'étroit dans sa vieille maison de la Grande-Place, dans des constructions nouvelles qu'il avait fait élever rue Nationale. A peine l'installation était-elle, pour ainsi dire, achevée, qu'un incendie détruisit de fond en comble le vaste établissement créé avec tant de soins et de dépenses. Ce désastre ne découragea pas M. Danel; avec une persévérance, une résolution que nul obstacle

(1) *Hommage à Louis Danel.* Lille, Léonard Danel, 1877. Grand in-4°.

ne put vaincre, il fit reconstruire, dans des conditions meilleures encore, les ateliers que le feu avait dévorés. et, un an après le sinistre, on pouvait lire sur le fronton de l'imprimerie reconstruite les trois dates, 1697, 1863, 1875, qui sont celles de la fondation de la maison Danel, du transfert rue Nationale et de la reconstruction.

Cet établissement modèle, qui occupe 420 employés ou ouvriers, comprend tous les services d'une imprimerie complète, depuis la fonte des caractères jusqu'à la reliure. Il renferme, à l'heure actuelle, vingt-cinq presses typographiques et neuf presses *à la congrève*, mises en action par deux machines à vapeur, vingt-huit presses à bras pour les impressions en couleur et onze presses lithographiques, ainsi que des ateliers de gravure sur métal et sur pierre, dont les travaux sont reproduits et multipliés par la stéréotypie et la galvanoplastie; c'est, en un mot, une des imprimeries les plus complètes de France, au point de vue des services administratifs et des nécessités de l'industrie moderne. Il manquait quelque chose à sa réputation, c'était un atelier spécial pour l'impression des beaux livres; M. L. Danel est en train de combler cette lacune. On a pu remarquer, à l'*Exposition* qui vient de se fermer, le splendide ouvrage qu'il a édité et qu'il a illustré de planches chromotypographiques, dont quelques-unes ont nécessité jusqu'à dix tirages successifs. Ce magnifique volume

a valu une médaille d'or à M. Léonard Danel, qui déjà avait reçu, en 1867, la croix de chevalier de la *Légion-d'Honneur*.

Depuis ce succès mérité, M. L. Danel a imprimé, pour MM. Morgand et Fatout, un catalogue de livres rares, qui renferme des *specimens* de reliure reproduits en chromotypographie, avec tant d'art et de vérité, qu'ils consoleront les bibliophiles qui ne peuvent acquérir ces trésors bibliographiques; j'ajouterai même, pour être juste, que, bien antérieurement, de belles éditions sont sorties des ateliers de M. L. Danel. L'auteur de cette notice a été personnellement favorisé, et il paye de grand cœur, en écrivant ces lignes, une dette d'amitié et de reconnaissance à son imprimeur ordinaire.





Simon DE NEUFVILLE, 1623. — Adrien-Martin LIART, 1680. — Louis BRIQUET, 1683 à 1700. — Charles LEBLON, 1700 à 1719. — Gilles PORCHEZ, 1725 à 1744. — Bruno PREVEL, 1720. — Jean-Baptiste ROGER, 1790. — Joseph PARIS, 1792.

Je réunis, dans ce dernier chapitre, les noms de quelques imprimeurs, bien qu'ils n'aient eu aucun rapport entre eux, mais parce que les établissements qu'ils dirigèrent n'eurent qu'une existence momentanée. La plupart n'ont même peut-être jamais composé ce qu'on peut appeler un livre, et ont borné leurs travaux à des impressions commerciales ou privées; mais j'ai cru devoir, néanmoins, relever leurs noms au point de vue de certaines découvertes qui pourraient être faites et qui ont pu m'échapper.

Par ordre chronologique, le premier à citer est Simon de Neufville.

Pendant que Christophe Beys et Pierre de Rache se partageaient, inégalement il est vrai, les travaux d'impression exécutés à Lille au début du XVII[e] siècle, un modeste confrère essaya de s'établir et de se faire une place à côté d'eux, mais elle fut si modeste, que l'existence de cet imprimeur m'a été révélée, non par des impressions sorties de son atelier, mais par un document qui figure aux archives municipales, dans le *Registre aux requêtes* (1). On y lit, dans une supplique adressée aux Echevins, que Simon de Neufville, « imprimeur juré admis de Sa Majesté et de Monseigneur le Révérendissime Évêque de Tournay, sollicite l'autorisation de mettre pour enseigne à sa maison : « *Le Bon-Pasteur* ». Cette autorisation fut accordée, par apostille, le 29 avril 1623.

Deux ans plus tard, en août 1625, le même Simon de Neufville, qui prend toujours le titre d'imprimeur juré, sollicita du Magistrat l'autorisation « de tenir escolle en sa maison pour enseigner la jeunesse en la foy catholique, lire et escripre comme appartient à un maître d'école. » Sa demande fut accueillie, et l'on pourrait

(1) Registre M. 1623-1626.

déduire de ce fait que la profession d'imprimeur ne suffisait pas a nourrir le titulaire du brevet royal. Je n'ai pas, jusqu'ici, rencontré d'impression portant le nom de Simon de Neufville. Il se borna probablement à imprimer des *abécédaires* et autres petits livres de ce genre, et, peut-être, quelques nouvelles à la main.

Après Simon de Neufville, j'enregistrerai le nom de Adrien-Martin Liart. C'était, dit l'enquête qui eut lieu en 1700, un *enfant de la Grange*. On appelait ainsi les orphelins qui étaient élevés à Lille dans un établissement spécial entretenu avec les ressources léguées à la ville dans ce but charitable. Les enfants recueillis dans cet établissement fournissaient des apprentis à toutes les industries que l'on peut appeler des industries de luxe, et chaque fois qu'un manufacturier sollicitait des subsides de la ville pour l'introduction d'une industrie nouvelle, il prenait l'engagement d'employer un certain nombre d'*enfants de la Grange*, afin de leur apprendre une profession lucrative. Les faïenciers, les fabricants de tapis de Haute-Lisse, qui s'établirent à Lille au XVIe et au XVIIe siècle, en usèrent de cette façon.

Liart avait été apprenti chez Ignace de Rache; il quitta son patron peu de temps avant la mort de celui-ci et s'établit, en 1681 ou 1682, rue de la Clef, dans une petite maison à laquelle il donna pour enseigne : *Au Dictionnaire-Royal*. L'enquête de 1700 constate

qu'il mourut en 1694, à l'âge de trente-cinq ans, et que sa veuve avait fermé l'imprimerie et tenait pour vivre une petite boutique de livres. Je ne connais de cet imprimeur qu'un très-petit nombre d'impressions, et, entre autres, un catalogue, exécuté pour l'annonce d'une vente publique de livres.

L'enquête faite en 1700 mentionne, comme imprimeur, un certain Louis Briquet, alors âgé de quarante-cinq ans, et qui avait été apprenti chez Balthazar Le Francq ; mais il est signalé comme n'imprimant que des avis, des affiches, et pas de livres. Il existe pourtant une comédie en un acte intitulée : *le Nouvelliste de Lille*, une des premières œuvres de Dancourt, qui fut jouée à Lille en 1683 (1), et qui porte, sous le titre : *à Lille, chez Louis Briquet*. C'est la seule publication de cette imprimerie qui soit passée sous mes yeux.

En l'année 1700 travaillait chez Chrysostôme Malte, précédemment cité, un compagnon nommé Charles Leblon, bien qu'il fût déjà, à cette époque, titulaire d'un brevet personnel. Un peu plus tard il s'établit à son compte et se fixa rue de *la Clef*, à l'enseigne du *Nom*

(1) C'est M. Lefebvre, auteur de l'*Histoire du Théâtre*, à Lille, encore manuscrite, qui nous a révélé cette unique publication connue de Louis Briquet

de Jésus, et probablement dans la maison qu'avait occupée Martin Liart. La rue de la Clef avait toujours eu une imprimerie depuis l'introduction de cette industrie à Lille; Ch. Beys y avait débuté, Toussaint Le Clercq et Balthazar Le Francq y avaient résidé successivement.

Charles Leblon a imprimé un certain nombre de plaquettes, de livrets de dévotion, et même quelques livres assez bien exécutés. Il disparait vers 1720, et fut, croyons-nous, remplacé par Bruno Prevel, qui racheta à François Malte une partie de son matériel. Je ne connais de ce dernier imprimeur que des ordonnances de police et des mémoires judiciaires, et son nom n'est pas repris dans l'enquète sérieuse qui eut lieu en 1739.

Peut-être eut-il pour successeur Gilles Porchez, qui s'établit, vers 1725, avec une autorisation municipale. Le privilége de ce dernier fut confirmé par l'arrèt du 24 septembre 1739; et il mourut quelques années plus tard, (en 1744), sans laisser d'enfants; aussi, son imprimerie cessa-t-elle d'exister, conformément aux prescriptions de l'ordonnance royale. C'était une des imprimeries lilloises qui produisaient très peu de livres, et qui n'exécutaient que des affiches, des avis commerciaux et des billets de décès, dont l'usage était si général à Lille, dit une enquète, « que l'on en faisait usage pour le noble et même pour le plus simple artisan ». Gilles Porchez a dû cependant imprimer quelques plaquettes,

des livres de confréries ou de piété, et peut-être quelques volumes sans grande importance.

Lorsque, a la *Révolution*, tombèrent les priviléges des maîtrises, un nouvel imprimeur s'établit à Lille; il s'appelait Jean-Baptiste Roger. Il eut d'abord son établissement rue du *Vieux-Faubourg* (1), et il imprima, dans les premières années de la *Révolution*, des almanachs, des plaquettes, des brochures et un certain nombre d'ouvrages, pour son voisin, C.-F.-J. Lehoucq, qui habitait la rue des *Buisses* et qui avait un important commerce de librairie. Lehoucq racheta, à des éditeurs parisiens, les cuivres gravés qui avaient servi à des impressions antérieures exécutées à Paris, et il fit imprimer par J.-B. Roger, qu'il avait probablement aidé à s'établir, un certain nombre de livres qu'il illustra avec les gravures provenant de ces cuivres. Je citerai, entre autres, *les Œuvres de Gessner* et *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, qui sont, pour ainsi dire, des contrefaçons d'éditions recherchées.

Quelques-uns de ces livres portent la mention qu'ils ont été imprimés par J.-B. Roger, d'autres ne portent aucun nom d'imprimeur; mais la comparaison avec les

(1) Il fut transferé plus tard rue de la Clef.

ouvrages signés J.-B. Roger ne laisse aucun doute sur leur attribution. On trouvera quelques-unes des productions de l'imprimerie de J.-B. Roger dans la Bibliographie du XVIIIe siècle que je me propose de publier ; c'est pourquoi j'ai cru devoir faire figurer son nom dans la liste des imprimeurs qui travaillèrent à Lille, du XVIe à la fin du XVIIIe siècle, liste à laquelle il faut ajouter le chevalier de l'Espinard, qui, comme je l'ai dit, installa chez lui, en 1792, une presse spécialement destinée à l'impression de son journal.





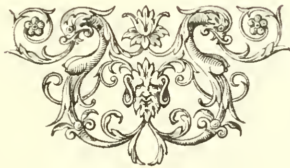
Liste Chronologique

DES IMPRIMEURS LILLOIS

Jusqu'à l'époque de la Révolution.

Antoine Tack	1594
Guillaume Stroobant	1596
Christophe Beys	1610
Pierre de Rache	1612
Simon de Neufville	1623
Simon Le Francq	1630
Toussaint Le Clercq	1637
Nicolas de Rache	1642
Ignace et Nicolas de Rache	1648
Balthazar Le Francq	1665

Ignace de Rache	1665
Jean Cramé	1666
Jean-Chrysostôme Malte	1677
Adrien-Martin Liart	1680
Adrien de Hollander	1682
Jean-Baptiste Cramé	1682
Louis Briquet	1683
Jean-Baptiste de Moitemont	1685
François Fiévet	1685
Ignace Fiévet et Liévin Danel	1698
Charles Leblon	1700
Gilles-Eustache Vroye	1708
Jean-Baptiste Brovellio	1708
Jean-Baptiste de Moitemont fils	1710
François Malte	1711
Charles-Louis Prevost	1713
Charles-Maurice Cramé	1715
Jean-Baptiste Henry	1715
Liévin Danel	1716
Bruno Prevel	1719
Gilles Porchez	1725
Veuve Liévin Danel	1729
Pierre Brovellio	1739
Jean-Baptiste-Joseph Henry	1750
Pierre-Simon Lalau	1752
Paul-Liévin Danel	1753
Jean-Baptiste Péterinck-Cramé	1759





BIBLIOGRAPHIE LILLOISE.

—

1595 - 1700.

—

INTRODUCTION.

Comme je l'ai dit dans l'introduction de l'histoire de l'imprimerie à Lille, c'est en étudiant les modifications de l'esprit public dans nos provinces et en consultant, dans ce but, les publications sorties des presses locales, que j'ai conçu la pensée de publier la *Bibliographie* des impressions lilloises.

Plus j'ai étendu mes recherches, plus j'ai acquis la conviction qu'il était impossible d'être complet. Cet essai aura au moins l'avantage d'appeler l'attention des

collectionneurs et de rendre possible, un jour ou l'autre, la publication d'un supplément rectificatif. En effet, malgré tous mes efforts, j'ai la certitude que l'œuvre que j'édite contiendra bien des lacunes. Si je pense n'avoir omis que bien peu des ouvrages sérieux sortis des presses lilloises, il ne peut en être de même pour les publications de circonstance, pour les nouvelles à la main, les almanachs, les brochures que les grandes bibliothèques ne préservent pas de la destruction en les classant sur leurs rayons dès l'époque de leur apparition. C'est dans ce genre d'ouvrages que les oublis et les lacunes sont inévitables (1). Mais ces lacunes ne seront point le seul défaut de mon œuvre ; un certain nombre de livres n'ont point passé sous mes yeux, et je ne les ai connus que par des mentions de catalogues anciens, mentions presque toujours incomplètes, et le plus souvent incorrectes.

Parmi les sources d'information les plus abondantes,

---

(1) J'ai exclu de ma bibliographie toute la série des mémoires judiciaires qui, à eux seuls, exigeraient un volume d'inventaire, car ce genre d'impression fut le travail principal des presses lilloises; quelques-uns présentent cependant un véritable intérêt historique ; les curieux pourront consulter les immenses collections de pièces de cette nature, que possède la bibliothèque de Lille. Même observation pour les édits et arrêts, sauf de très-rares exceptions.

j'en désignerai trois, afin d'expliquer l'insuffisance de quelques-unes de mes indications bibliographiques :

1° *Le catalogue de la bibliothèque Favier*, dont j'ai déjà parlé dans les pages précédentes.

Ce catalogue de vente, publié en 1765, contient 6246 articles concernant les livres et les manuscrits. L'abbé Favier, qui avait conçu le plan d'une histoire de Lille, avait réuni tous les livres qui pouvaient lui être utiles, aussi sa bibliothèque était-elle très-riche en éditions lilloises, mais les titres des ouvrages sont presque toujours écourtés, et le nom de l'imprimeur n'est jamais indiqué.

2° *Le catalogue du libraire Van Costenoble*. Il est daté de 1774 et contient 2485 numéros qui comprennent, pour la plupart, plusieurs ouvrages, sans compter 212 numéros de « livres en nombre ». Cette collection du libraire lillois était presque exclusivement composée d'ouvrages imprimés à Lille, à Douai, à Valenciennes, à Tournai et dans les villes voisines. Si ce catalogue eût été rédigé avec soin, il serait la source la plus précieuse pour la bibliographie de nos contrées. Tel qu'il est, il a au moins l'avantage de révéler l'existence d'une foule de livres que je n'ai pas trouvés mentionnés ailleurs. C'est à cette source que M. Arthur Dinaux (ce catalogue

provient de sa vente) a puisé les nombreuses additions qu'il a signalées à la bibliographie douaisienne de M. Duthillœul. Malheureusement, ce catalogue a été rédigé sans préoccupations bibliographiques, et uniquement pour les besoins de la vente publique qui eut lieu à Lille du 8 au 13 juillet 1774; aussi, les titres des livres sont généralement incomplets ou défigurés, et ne mentionnent jamais le nom de l'imprimeur.

J'ajouterai que ce catalogue est tellement riche en livres ayant pour auteurs des membres de la *Société de Jésus*, que je ne serais pas étonné qu'il comprît au moins une partie des livres imprimés de l'importante bibliothèque que le collége des Pères possédait à Lille avant son expulsion. Ce qui me confirmerait dans cette supposition, c'est l'existence, dans le catalogue en question, d'un manuscrit ainsi désigné : N° 2119, *Catalogue de la Bibliothèque des Jésuites de Lille*, 4 vol. in-folio manuscrits (1).

3° *Scriptores Insulenses*, manuscrit de la Bibliothèque de Lille (2), venant de la collégiale de St.-Pierre.

(1) La bibliothèque de Cambrai possède trois de ces quatre volumes.

(2) N° 247. Cat. des Manus. Bibliothèque de Lille, Vanackere 1848.

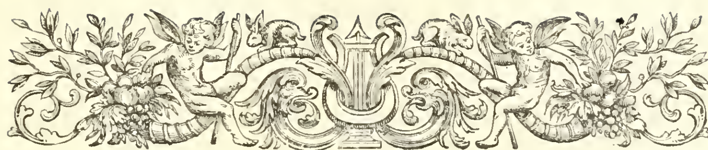
Ce manuscrit, que M. Le Glay a rangé parmi les œuvres anonymes, a été rédigé par Jacques de Lobel, prêtre attaché à la Collégiale de Saint-Pierre. La comparaison de ce manuscrit avec celui qui porte le N° 282, et qui est signé de J. de Lobel, ne laisse aucun doute à ce sujet. C'est, en partie, une œuvre de compilation; mais, pour les auteurs du XVIIe siècle, J. de Lobel a ajouté des renseignements qu'il avait pu recueillir à Lille, où il habitait, et qui sont très intéressants pour l'histoire littéraire de la ville. Malheureusement, l'auteur, qui écrivait en latin, a eu la fâcheuse pensée de traduire dans cette langue la plupart des titres des ouvrages français, de sorte qu'il est impossible, avec quelque soin que cette traduction ait été faite, de reconstituer les titres dans la langue du XVIIe siècle. Jacques de Lobel a, du reste, donné assez exactement le nom des imprimeurs et la date des éditions.

Chaque fois que cela m'a été possible, ou que j'ai jugé utile de le faire, j'ai fait suivre la mention du livre d'une courte notice sur l'ouvrage ou sur son auteur. Quelques-uns des noms cités mériteraient une étude spéciale et plus étendue que celle que je pouvais leur consacrer dans un travail comme celui-ci. J'ai, de plus, pris soin d'indiquer la source où le livre se trouve

mentionné, et, quand cela est à ma connaissance, la Bibliothèque où il existe, afin qu'on pût, au besoin, consulter l'ouvrage signalé. Quant aux titres, je les ai fidèlement reproduits, quand je les ai eus sous les yeux, avec leur orthographe, mais sans m'astreindre à leur conserver leur apparence typographique, car, je le répète, c'est surtout le point de vue historique qui m'a préoccupé.

La Bibliographie du XVIII[e] siècle, suite et complément de ce premier travail, paraîtra plus tard avec les tables générales des ouvrages publiés par chacun des imprimeurs lillois, et elle contiendra les rectifications et les oublis que l'on aura bien voulu me signaler.





BIBLIOGRAPHIE LILLOISE.

1595 - 1700.

1. — Sommaire de la Victoire qu'il a pleu à Dieu donner à l'armée de Sa Majesté catholicque sur les François, auprès de la ville de Dourlens, soubz la conduicte de Monseigneur le conte de Fointes, chef et capitaine général de nostre armée.

A Lille, de l'imprimerie de Anthoine Tack. M D XCV........................ 1595

8 pp. p. in-8°. Bib. de Lille. Legs Godefroy. Recueil de pièces historiques. T. IX, p. 3.

Après quelques lignes consacrées à annoncer la victoire, la brochure donne le nom des seigneurs français tués ou faits prisonniers, et se termine ainsi :

Ex. « Le discours de ce que dessus seroit esté envoié de

nostre camp en la ville de Lille, le 25 de ce présent mois de juillet 1595.

Cependant, ô Seigneur, toute Hérétique armée
Soit de ta main puissante en poudre consommée,
Puis que nous combatons pour défendre la Foy
Et non pour agrandir le royaume du Roy.
Ainçois pour ton église et ta Saincte querelle
Nous livrons au François une guerre mortelle.

Si Deus pro nobis
Quis contra nos.
Fin.

Cette plaquette, qui ne porte pas la marque typographique de Tack (la fleur de lys), est jusqu'ici la plus ancienne impression lilloise connue.

2. — De Indulgentiis tractatus brevis, clarus et eruditus, et quæstionibus quæ circa eas moveri solent. Authore Joanne Capetio theologiæ licentiato, insulensi Canonico.

Tibi dabo claves regni cœlorum. Matth. 16.
Pasce oves meas. Joan 20.
Quodcumque solveris super terram, solutum erit et in cœlis Matth. 16 et 18.

Insulis, excudebat Antonius Tack. MDXCV.
1595

Bib. de Lille. Théologie N° 661.

Un vol. p. in-8° sans pagination ; le titre, la dédicace à Mathieu Moulart, évêque d'Arras, le sommaire des chapitres et le *Proemium* remplissent une feuille liminaire ; le traité, les *errata* et la table forment dix feuilles d'impression signées A. K.

Nous avons reproduit dans notre introduction la marque typographique d'Antoine Tack.

Le livre de Jean Capet *De Indulgentiis* figure dans le catalogue de la bibliothèque de Colbert, avec la date de 1597 (Nos 12819, T. III). Est-ce une erreur, est-ce une seconde édition ? Nous penchons pour cette dernière opinion, 1597 étant la date indiquée par Valère André pour le livre de Jean Capet.

Jean Capet, l'auteur de ce livre, est désigné comme Censeur des livres dans le privilége d'imprimeur délivré à A. Tack en 1594. — Son livre : *de Heresi*, édité à Anvers en 1591, fut dédié aux membres du Magistrat de Lille. Capet les engage à suivre l'exemple de leurs prédécesseurs qui ont toujours refusé de pactiser avec l'hérésie, et qui en ont, selon les époques, soit par le supplice, soit par la proscription, préservé la ville.

L'auteur ayant consacré un chapitre aux livres hérétiques, c'est sans doute pour cette raison qu'il fut nommé Censeur des livres à Lille.

Jean Capet, natif d'Ascq, était chanoine de Saint-Pierre, il mourut en 1599 et fut enterré près de la chapelle de *Notre-Dame-de-la-Treille*, contre le mur où il avait fait poser son épitaphe sous un marbre sculpté représentant Adam et Ève dans le Paradis terrestre ; on y lisait :

Me sibi vivens posuit
Joannes Capetius
Theologiæ Licentiatus
Obiit anno 1599, 12 *maii*
Cuius anima requiescat in pace.

3. — Articles et points arrestez entre le comte de Fuentes et ceux de la citadelle de Cambray, pour la rendition d'icelle entre les mains de Son Excellence.
A Lille, chez Anthoine Tack.......... 1595

Bib. de Lille. Legs Godefroy. Pièces curieuses pour l'histoire de France. T. V. pièce N° 5. 4 ff. in-12 non numérotés.

La marque typographique est différente de celle placée au titre du livre *De Indulgentiis*. C'est ici encore une fleur de lis couronnée, mais d'un modèle beaucoup plus grand ; la devise n'est pas non plus la même ; entre les deux cercles concentriques qui entourent le lis est inscrite cette légende : *Naturæ opus mirandum*.

Les six articles du traité signé le 7 octobre 1595 « par de Monlucq et Charles Gonzalva Cleves » sont précédés du récit des préliminaires de la capitulation.

4. — Briefve Relation de la guerre d'Irlande entre ceuls de la ligue de cestuy royaume et Isabelle, royne d'Angleterre.

Contenant les progrès et advancements merveilleux de la dicte ligue contre les hérétiques du commencement de l'année 1595 iusques au mois d'octobre.

Le tout prins hors d'une copie naguerres mis en italien par Bernardino Bercari alla Minerva, présent ausdicts services, imprimés à Milan par Francisco Poganelli.

A Lille, chez Guillaume Stroo-Bant, M D XCVI.
1596

Juxte la copie imprimée à Bruxelles auec permission.

Bib. de Lille. Legs God. Pièces curieuses pour l'histoire de France. T. V. p. 9. 4 ff. in-12 non numérotés.

Voici le début du récit : « Entre les abominables monstres qui oncques furent sur la terre, se peult nommer Isabelle soy disant Royne d'Angleterre, laquelle aussi tost qu'elle venoit à

régner après la mort de la Roine Marie de bonne mémoire, etc., etc. » — Isabelle est ici mise pour Elisabeth.

La pièce qui précède celle-ci dans le recueil factice de la bibliothèque Godefroy ne porte pas de nom d'imprimeur, mais nous croyons pouvoir l'attribuer aussi à Guillaume Stroo-Bant par la comparaison des caractères, elle a pour titre :

Capitulations et articles de la ville d'Ardres rendue au très-illustre et très-victorieux archiduc et cardinal d'Autriche, le 23 de may 1596, avec autres particularités touchant le siége.
Juxte la copie imprimée à Arras.

4 ff. in-12 non numérotés.

5. — Discours touchant la prise admirable de la grande et puissante ville d'Amiens, capitale de Picardie, saisi par les Espagnolz le XIe jour de mars l'an 1597.
A Lille, de l'imprimerie de Guillaume Stroo-bant, imprimeur juré, l'an M D XCVII.... 1597

Bib. de Lille. Legs God. pièces curieuses pour l'histoire de France. T. V, p. 10. 4 ff. in-8° non numérotés.

Entre le titre et le nom de l'imprimeur une gravure sur bois représentant Salomon sur son trône recevant les présents de la reine de Saba. A la fin une app. signée de G. Gazet, pasteur de Sainte-Marie-Magdeleine, commis à la visitation des livres à Arras, ce qui indique que cette plaquette est une reproduction d'une autre, imprimée dans cette ville.

Incipit. Depuis que le Biernois (le Béarnais) poulsé de je ne scay quelle témérité a dénoncé la guerre à Sa Majesté.

Exp. Et ce pour la conservation et augmentation de la foy Catholique, Apostolique et Romaine.

6. — Nomenclator omnium rerum propria nomina septem diversis linguis explicata indicans, auct. Junio medico.

Insulis 1602

Nous n'avons pas vu ce livre qui figure dans le catalogue du libraire lillois Van Costenoble sous le N° 1690.

Le livre de Junius (de Jonghe) dont la première édition est, pensons-nous, celle d'Augsbourg, 1555, fut réimprimé par Ch. Plantin, à Anvers, en 1567, puis dans le *Thrésor de la langue françoyse*, de Nicot, en 1606. Il eut encore, au XVIIe siècle, de nombreuses éditions plus ou moins réduites, ou modifiées. Vervliet le publia à Valenciennes, en 1608, en le réduisant à deux langues, le latin et le français; Pierre Auroy, à Douai, en 1611, François Bellet, à Ypres, en 1615, *cum interpretatione flandrica et gallica;* il fut aussi imprimé à Arras, en 1629, à Liége, en 1654, et à Francfort en 1670.

A l'époque où la langue vulgaire se substituait peu à peu au latin, la vogue de ce livre, dans les écoles publiques, s'explique facilement, car il donnait la traduction en divers idiomes du nom des choses usuelles appartenant aux différentes professions. Il peut encore aujourd'hui être consulté avec profit.

Peut-être, le cat. V. Cost. a-t-il, par une erreur d'impression, donné *Insulis* au lieu de *Ursellis*. Nous avons vu mentionnée dans le cat. de Tournai, une édition du *Nomenclator*, portant *Ursellis* et la date de 1602.

7. — Les Chastelains de Lille, leur ancien estat, office et famille; ensemble l'estat des anciens comtes

de la république et empire romain, des Goths, Lombards, Bourguignons, François, et au règne d'iceux des Forestiers et comtes anciens de Flandre, avec une particulière description de l'ancien estat de la ville de Lille en Flandre, les trois changements signalez tant d'icelle ville que du pays, par Floris Vander-Haer, thrésorier et chanoine de Saint-Pierre, à Lille.

Lille, de l'imprimerie de Christophe Beys, imp. et lib., rue de la Clef, à l'Image de Saint-Luc. M D CXI............................ 1611

Avec privilége de leurs Altesses Sérénissimes.

In-quarto 300 pp. Bib. de Lille et Arch. mun.

Les exemplaires avec le seul nom de Ch. Beys et sa marque typographique : une branche de lis avec cette devise : *Casta placent superis*, sont rares. La plupart des exemplaires portent en plus après le nom de l'imprimeur : et chez Pierre de Rache, libraire, demeurant au marché *à la Bible d'Or*, devant la pyramide, et sur tous les exemplaires qui ont cette mention la marque de Beys est remplacée par celle de Pierre de Rache, avec cette devise : *In me lux et veritas*.

Floris Van der Haer, chanoine de Saint-Pierre depuis soixante-huit ans, mourut à Lille en 1634, âgé de quatre-vingt-sept ans.

En outre des différents ouvrages qu'il fit imprimer, il laissa plusieurs œuvres manuscrites qui faisaient partie de la bibliothèque de Des Barbieux, léguée à la Société de Jésus de Lille, à condition d'être rendue publique. Nous ne savons ce que ces manuscrits sont devenus ; J. Delobel en donne la liste dans ses *Scriptores insulenses*.

8. — Triumphus quo S. S. Victorem eiusq. socium martyres romanos Perillustris et Reverendissimus Dominus D. Michael Desne Tornacencis Episcopus Insulensem in Urbem gloriose intulit et in templo Societatis Iesu D. Virgini Mariæ sacro collocavit.

A R. P. Joanne Buzelino eiusdem Societ. sacerdote scriptus et ab eodem Reverendissimo D. approbatus.

Insulis apud Petrum de Rache, Bibliopolam sub Bibliis aureis 1612

P. in-12. 64 pp. plus 4 ff. à la fin contenant *de S. Victore Carmen proteptricum ad Insulenses eodem R. P. Joanne Bazelino auctore.*

Bib. de Lille. Legs God. Brochures. Pays-Bas, 2e liasse.

Le privilége est au nom de de Rache ; mais bien que le nom de l'imprimeur ne soit pas mentionné, cet opuscule a été imprimé par Christophe Beys, dont la marque typographique se trouve sur le titre. Nous ne croyons pas, malgré l'affirmation des comptes que l'on verra à l'article suivant, que Pierre de Rache ait imprimé avant la fin de l'année 1612.

L'ouvrage ci-dessus est reproduit dans les *Acta sanctorum Januarii.* (T. II, p. 554).

9. — Le Triomphe de saint Victor et ses confrères. Lille, Pierre de Rache.................. 1612

Cat. V. Cost. N° 1612.

Titre incomplet. C'est la traduction de l'ouvrage précédent. Voici un extrait des *Comptes de la ville* à ce sujet.

1612. — A Pierre de Rache, libraire, à raison de l'impression par lui faitte de grand nombre de livres et exemplaires contenant

le triomphe et entrée de M. Saint Victor avec un de ses compaignons en ceste ville, y compris ligatures, cornes et cordons de soye.................................... 11 c. liv.

Au R. Père Jehan Herreng en récompense de certain livre dédié à MM. du Magistrat contenant discours de ce qui est entrevenu en la joyeuse translation des sainctes reliques des corps de Monsieur Saint Victor et l'ung de ses compaignons en l'église N.-D. de ceste ville, une pièce de vin de............ 11 c. liv.

Cette plaquette est aujourd'hui introuvable.

Il est très-probable que P. de Rache ne fut que l'éditeur de cette traduction, qui fut sans doute imprimée, comme l'ouvrage précédent, par C. Beys.

10. — J.-B. Gramaye propositi Arnhemensis decani Bérgensis principis consilio et Belgicæ ab historia Rerum Flandricarum primitiæ. Id est Urbium, Municipiorum, Castellaniarum, Dominiorum, Cœnobiorum, aliorum que locorum Flandriæ illustratio, ex archivis et monumentis publicis, et ipsius authoris perigrinatione concinnata. Ad nobilissimos, amplissimos que DD^os Præsidem magistros auditores que rationum Flandriæ comitatus in curia Insulensi.

Insulis et officina Christophori Beys, Plantiniani, prototypographi Insulensis via Mariana sub signo lilii albi.......................... 1612

In-4°. Bib. Van Hulthem.

Tel est le titre de la 1re pièce d'un recueil de la bibl. Van Hulthem (N° 27501) qui contient en outre d'autres travaux de J.-B. Gramaye, imprimés à Lille, Anvers, Louvain, etc.

Dans le titre du livre *les Chastellains de Lille*, publié antérieurement, Beys n'avait ajouté à son nom ni le qualificatif *Plantiniani*, ni cette affirmation erronée qu'il est le premier imprimeur lillois. Chose assez singulière, ces deux qualifications ne se trouvent que sur les différentes œuvres de Gramaye qu'il a imprimées.

11. — J.-B. Gramaye Flandria Franca. Id est Municiporum, Dynastiarum, Vicorum, Abbatiarum, Cœnobiorum quarto Flandriæ membro comprehensorum illustratio, una cum Opidis omnibus secundi ordinis in Comitatu veteris Flandriæ sitis. Ad nobilissimum amplissimumque Franconatus Brugensis Senatum.

Insulis, ex Typographia Christophori Beys-Plantiniani.......................... 1612

In-4°. 36 pp. Bib. Univ. Gand. Acc. 935.
Il fait également partie du recueil Van Hulthem.

12. — J.-B. Gramaye Belgiolum.

Insulis, ex Typographia Christophori Beys-Plantiniani. Typographi jurati........... 1612

In-4°. 4 ff. Fait partie du recueil de la Bib. V. Hulthem N° 27501 précédemment cité et dont M. Ruelens a bien voulu nous adresser la description.

13. — Joannis Bapt. Gramaye Flandria Francica Imperialis et Ambrachta, Pentapolis, Maritima, Flandria, Gallicana, etc.

Insulis, ex typis Beysii, in-4°........ 1612 ?

Foppens dit : *ex typis Beysii*, sans indiquer la date. Comme

les autres parties du même ouvrage, imprimées dans différentes villes, elle doit être comprise entre 1610 et 1612. Beys n'imprima pas avant 1610.

Ce travail a été réimprimé à Louvain en 1708 dans les *Antiquitates Belgicæ, auctiores.*

14. — Discovrs svr ce qui s'est passé à l'arrivée de Monsieur le Duc de Pastrana, ambassadeur d'Espagne, ensemble une réiouissance à la France sur le bonheur des alliances de France et d'Espagne, avec l'explication d'une Prophétie de Nostradamus sur le mesme subiect, par le S. D. S. A.

A Paris, chez la veufve Pierre Bertaud, au Mont Saint-Hilaire à l'Estoille couronnée, M D C XII.

1612

Avec permission et approbation.

12 pp. p. in-8º plus 1 ff. contenant un sonnet à la Reine et le Privilége du Rcy.

Bib. de Lille. Legs God. Pièces cur. T. XXIII, p. 10.

A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe ces petites brochures, ces *nouvelles* à la main que recherchait, à défaut de journaux périodiques, la curiosité publique, étaient réimprimées de tous côtés dès qu'elles paraissaient.

Parfois l'imprimeur les signait de son nom en ajoutant : Jouxte la copie imprimée en tel lieu ; parfois il copiait même le nom et l'adresse de l'imprimeur qui avait édité la brochure. Nous en avons ici un exemple certain. En effet, cette brochure, après avoir reproduit à la fin le privilége accordé par le roi de France, à la veuve Bertrand, se termine par l'approbation suivante :

Vidit Ad. de Gauley S. Cath. Pastor. Insulis 5 sept. 1612.

Or, Adam de Gauley, Pasteur de Sainte-Catherine et Censeur des livres à Lille (qui ne faisait point encore partie de la France), n'avait pas à donner l'approbation à un imprimeur parisien. Elle s'appliquait uniquement à l'imprimeur lillois (Christ. Beys vraisemblablement) qui avait publié cette brochure, intéressant la Flandre, par l'annonce du double mariage conclu entre les deux couronnes de France et d'Espagne, présage d'une paix longtemps rêvée.

15. — Méditations de Saint Bonaventure.
Lille 1613

16. — Traité de Saint Bonaventure.
Lille 1613

Ces deux ouvrages sous le même N° 2106 du Cat. V. Costenoble.

17. — Histoire tragique et arrest de la Cour du Parlement de Tholose contre Pierre-Arrias Burdeus, religieux Augustin, maistre François Gairaud, Consulteur au Sénéchal de Tholose, damoiselle Violante de Bats, du Chasteau et autres, avec CXXXI annotations sur ce subject, par M. Guillaume de Sègla, sieur de Cairas, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Tholose.
Lille 1613

Cat. Favier N° 1491.

Ce catalogue donne cet ouvrage comme imprimé à Lille, c'est peut-être une erreur d'impression ; il existe dans la bib. Gcd. un exemplaire de ce livre imprimé à Paris chez Gilles Robinot, rue St.-Jacques, aux deux colonnes, M D C XIII. 419 ff. s. la table. Voir sur cet ouvrage le Dictionnaire de

Beyle au nom de Segla (Guillaume de), S. de Cairas. Nous doutons très fort que ce livre ait été aussi imprimé à Lille et par conséquent que l'attribution du Cat. Favier soit exacte.

18. — La vie, martyre, eslévation, translation et miracles du Seigneur Albert, cardinal et évesque de Liége, fils de Goddefroid, duc de Brabant, traduit du latin en françois, par Christofle Beys.
De l'imprimerie de Christophe Beys.
Lille 1613

Le Magistrat fit don de quatre-vingts livres à l'auteur, qui lui avait présenté son ouvrage. Nous en donnons le titre, peut-être inexact ou incomplet, d'après la mention des comptes. Le manuscrit « *Scrip. Insul.* » dit : « *vertit e latino in gallicum sermonem : Vitam Œgidii Leodiensis, Martyrium, Elevationem et translationem S. Alberti.*

Enfin Lelong donne ainsi le titre latin de l'ouvrage traduit par C. Beys :

Vita et Martyrium Sancti Alberti, Cardinalis auctore anonymo ejus domestico, inserta Historiæ Leodiensi quam scripsit Œgidius Leodiensis cura et studio Auberti Miræi, Antverpiæ. 1610 in-folio.

Fontette ajoute : La même traduite par Christophe Beys, Lille, 1613, in-8°.

« Vie de Saint-Albert, évêque de Liége, traduit du latin de l'histoire de Gilles de Liége, par Christ. Beys, Lille, 1613, petit in-8°. » Tel est le titre que donne le cat. Van Hulthem, N° 25421.

19. — La Pratique des changes contenante la façon de prester et changer licitement avec l'extrait des décisions de la roue de Gene, où il est traitté des

changes, promesses, créditeurs pleiges, debteurs, rompus, navires navigations, asseurances et autres négoces des marchans, composé par M. Robert Segard, Prestre Théologien Bappalmois.

A Lille, de l'imprimerie de Pierre de Rache, imprimeur juré, à la Bible-d'Or, l'an 1613

Un vol. in-8°. La pratique des changes comprend 103 pp. sans la dédicace et la table. Les décisions, etc., 324 pp. sans les arguments et les tables. Bib. de Lille, Cat. Jur. N° 842.

Le livre débute par une préface de l'auteur à Messieurs les très-loyaux et puissans marchans de Lisle en Flandre.

Vient ensuite une pièce de vers sous ce titre : La Métaphore ou similitude du lis à Lisle. Puis, un traité sur la pratique des changes en cinq chapitres.

La seconde partie renferme les décisions de la Roue *(Rota)* de Gènes.

Ce livre abonde en renseignements curieux sur le commerce. Pierre de Rache en offrit quarante exemplaires au Magistrat de Lille, qui lui alloua une gratification de cent livres. Quant à l'auteur, Robert Segard, il était chapelain de l'hôpital Saint-Julien.

20. — Un répertoire artificiel général et perpétuel des comptes tous faicts ou calculé sans besoin de les compter ou calculer, divisé en deux parties.

Le tout réduit, par art et ordre local, dédié ..... par Guillame Colson le jeune, et composé par son père, autrefois professeur des arts libéraux en la dicte ville.

A Lisle, par Cristophle Bais *(sic)*, aux despens de l'auteur avec permission royal et archiducal, l'an........................... 1613

In-4⁰ 280 pp. num. sans l'avert. et la déd. A la fin se trouve l'explication de différentes tables de calculs, des renseignements sur les poids et le change des monnoies, et un petit traité d'arithmétique.

Dans la composition du titre un blanc a été laissé après le mot dédié pour que l'auteur pût écrire, à la main, le nom de celui à qui il offrait son livre.

Collection Quarré, à Lille.

Nous avons parlé de Guillaume Colson dans notre histoire de l'imprimerie à Lille.

21. — Récit véritable de la réduction de la fameuse ville Impériale d'Aix-la-Chapelle à l'obéissance de Sa Maiesté Impériale Mathias d'Austriche, Roy de Hongrie, Bohême, Dalmatie, Croatie, Styrie et advenu le XXV d'aoust 1614.

Jouxte la copie imprimé à Anvers, chez Abraham Verhoeven, au Soleil dor.

(Réimpression de Christophe Beys)...... 1614

8 pp. p. in-8⁰. Bib. de Lille. Legs God. P. cur. T. XIV, p. 11.

Les recueils curieux établis par les Godefroy présentent différents types des nouvelles à la main imprimées à Lille : celles qui portent le nom ou la marque typographique des imprimeurs, celles qui indiquent qu'elles ont été imprimées d'après une copie imprimée ailleurs, et enfin celles qui reproduisent même le nom de l'imprimeur primitif, sans annoncer qu'elles sont des reproductions. Pour pouvoir attribuer ces dernières aux imprimeries lilloises, il fallait avoir les impressions origi-

nales à côté comme terme de comparaison. Nous avons pu faire ces comparaisons grâce aux nombreux spécimens que la collection Godefroy nous a conservés.

22. — Relation des guerres advenues de peu de temps en ça en l'Inde de Portugal, entre le Roy de Pegu et autres trois Roys, ou fust vaincu celuy de Pegu, et de l'inestimable trésor qu'on luy gaigna, aussi du très-heureux succès qu'eust le capitaine Felipe Brito de Nicote, Portugalois de nation et chastellain de la forteresse de Siran en la dicte Inde du Roy de Tangu, auquel il osta tout le trésor qu'iceluy, avec le Roy de Ruby, avoyent gaigné audit Roy de Pegu.

A Lille, de l'imprimerie de Christofle Beys, rue Nostre-Dame, au Lis blanc.

Jouxte la copie imprimée à Bruxelles, par Rutger Velpius et Hubert Anthoine, imprimeurs jurés chez la Court, l'an................ 1614

Avec permission.

4 ff. in-8° non num. Bib. de Lille. Legs God. pièces cur. T VI, pièce 14.

La relation estime la valeur des pierres précieuses et diamants conquis au profit du roi d'Espagne à sept cents millions : « l'or et les pierreries furent mis en huict cens vaissaulx de vingt arobes chacune. » On se figure facilement l'effet que pouvaient faire, sur l'imagination populaire, ces trésors fabuleux dont la valeur atteignait des chiffres que l'on n'avait jamais entendu prononcer.

23. — Discours véritable de ce qui s'est passé tant au siége que prise de la forte ville de Wesel, située près du Rhin, et autres places, par l'armée de Sa Majesté Impériale.

Lille, de l'imp. de Cristofle Beys, imprimeur et libraire, au Lys blanc.............. 1614

8 pp. 8° Bib. de Lille. Legs God. pièces cur. T. VI, p. 12.

Cette pièce ne porte pas comme la précédente la marque ordinaire de C. Beys, le lys blanc, mais un fleuron gravé sur bois.

24. — Double de la Responce de la Royne régente, Mère du Roy, à la lettre escrite à Sa Maiesté par Monseigneur le prince de Condé, le 28 de Feburier 1614.

A Lille, de l'imprimerie de Christofle Beys.

Jouxte la copie imprimée. A Paris, chez F. Morel et P. Mettayer, imprimeurs et libraires ordinaires du Roy. M D C XIIII............. 1614

Avec privilége de Sa Majesté.

Br. 20 pp. p. in-8° Bib. de Lille. L. God. pièces cur. hist. de Fr. T. V. p. 22.

Inc. Mon nepveu votre lestre escripte à Mézières le 28 de ce mois m'a esté présentée le dernier.

Expl. A tout je prie Dieu mon Nepveu qu'il vous ait en sa saincte et digne garde. Escrit à Paris le dernier iour de Feburier 1614.

Votre plus affectionnée tante

Marie

Cette réponse est précédée, dans le recueil ci-dessus, d'une brochure qui a pour titre : *Copie* de la lettre envoyée à la très-chrestienne royne régente de France et de Navarre par Monseigneur Henry de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du sang, premier Pair de France.

Jouxte la copie imprimée à Mésières
chez Fabian du Moulin, mil six cens quatorse
avec permission de mon dit seigneur.

Cette plaquette ne porte pas de nom d'imprimeur, elle a été vraisemblablement imprimée aussi à Lille.

25. — Exercitia spiritualia (S. P. Ignatii Loyolæ.)
Insulis, ex off. Petri de Rache......... 1614

Bib. de Tournai. Théologie N° 3610.

« Le titre manque, dit le catalogue, à ce curieux volume de 132 pp. chiffrées et imprimées pour la plupart sur un seul côté du feuillet, au *verso* de l'un et au *recto* de l'autre, de telle sorte que les blancs s'entre-regardent; ceux-ci ne sont point comptés dans la pagination. Les pages sont encadrées et offrent un assez grand nombre de vignettes sur bois. »

Voici ce que dit de cette édition la bibliothèque des Pères :

« Les exercices de Saint-Ignace en latin, sans titre, mais avec l'indication : *Insulis ex officina Petri de Rache*. On a omis tout ce qui regarde celui qui donne les exercices. Ce sont toutes pages détachées qui se donnaient successivement à ceux qui faisaient les exercices. La moitié du livre est donc en blanc, les pages imprimées et numérotées vont jusqu'à 132. Les exercices sont précédés d'une *Admonitio* qui ne se voit pas ailleurs. L'ordre n'est pas le même que dans les éditions ordinaires. A la fin viennent les *loca emendata*, avec vignettes sur bois cor-

respondant aux mystères à méditer. Un exemplaire de cette curieuse édition se trouve à la bib. des Bollandistes à Bruxelles. »

Quoique Saint-Ignace ait composé ses exercices en espagnol, le texte ne fut publié que longtemps après sa mort; la traduction latine fut adoptée par la Société. La première édition espagnole ne parut qu'en 1616 à Rome.

26. — Exercices spirituels de saint Ignace.
Lille, Pierre de Rache................. 1614

Coll. Quarré. Bib. de Douai. Th. N° 2104. Bib. de Cambrai N° 7652.
1 vol. in-8° 130 pp. Petits bois dans le texte et encadrements de pages.

C'est une traduction du livre précédent, elle est également très-rare. Le livre ne porte point le titre ci-dessus. A la première page se trouve uniquement le monogramme de la Société de Jésus avec la légende : *Laudabile nomen Domini*, et au-dessous, à Lille, de l'imprimerie de Pierre de Rache, à la Bible d'or, 1614. Comme le précédent c'est une impression dite anopisthographique.

La bib. des Pères ne mentionne pas cette traduction.

27. — Antiquitez, mémoires et observations remarquables d'épitaphes, tombeaux, colosses, obélisques, histoires, arcs triomphaux, oraisons, dictiers et inscriptions, tant antiques que modernes, veues et annotées en plusieurs villes et endroits, tant du royaume de France, duché et comté de Bourgogne, Savoye, Piedmont, que d'Italie et d'Allemagne, par Me Pierre Lemonnier, notaire et bourgeois de la ville de Lille en Flandre, ayant voiagé es dits quartiers en l'an cinquante septiesme de son âge ès

années 1609 et 1610, avec une briesve description des lieux, d'aspect et inspection oculaire, sans y avoir esté aydé de quelque lecture cosmographique ny d'autre, qui peut servir de guide et grande addresse à tous voyageurs ès dits quartiers. Œuvre non moins laborieux que de service et contentement tant à la noblesse que gens de lettres et autres personnes quelconques, pour l'ornement d'une bonne république et à l'exaltation de l'auguste maison d'Austrice.

Lille, imprimerie de Christofle Beys, rue Notre-Dame, au Lys blanc............... 1614

1 vol. in-8° 275 pp. s. l'ép., déd., les tables et l'épilogue.

Bib. de Lille. Histoire N° 1449.

L'épitre dédicatoire est adressée « à Très honorez et Prudens Seigneurs, Messeigneurs les Reward, Maieur et Eschevins, Conseillers et huict hommes représentans le Sénat de ceste ville de Lille. » Mais sur certains exemplaires cette épître dédicatoire est remplacée par une autre à l'adresse de l'archiduc Albert. Nous avons constaté sur l'exemplaire de la bibliothèque Godefroy que cette dédicace à l'archiduc n'est qu'un carton qui a été colé aux lieu et place de celle du Magistrat, que l'on avait enlevée. Les exemplaires de cette nature doivent être très-rares, si même il en existe plusieurs.

Ce livre valut à son auteur une gratification du Magistrat de la ville; on lit en effet dans le *Compte* de 1613 à 1614 :

A Me Pierre Lemonnier, notaire et maistre d'escolle pour la dédication et présentation de certain livre et discours d'antiquités et choses remarcables par luy observées en son voiage

d'Itallie et Allemaigne concernantes tant l'auguste maison d'Austrice que l'ornement des républiques, et autres raretés propres à tous vertueulx escripts, et dont il a servy mesdits S[rs] de plusieurs exemplaires bien reliés et accomodés desquels en auroient aussi participé M[rs] les pasteurs de ceste ville... III[c l]

Déjà, et bien antérieurement à cette date, P. Lemonnier avait été favorisé de diverses gratifications. En 1582 il reçut un don de six livres « pour aucuns devoirs de rhéthorique et plaisanteries par lui faicts à la venue de Son Altesse. » La même année, où la ville lui faisait don de trois cents livres pour la dédicace du livre ci-dessus, le comptable décrit longuement un travail calligraphique exécuté par Pierre Lemonnier.

« A Maître Pierre Lemonnier pour avoir couché et rédigé par escript sur vellin en lettres naturelles romaine et bastarde les fondations de M. l'aulmosnier Hanghouart de XVIII pains et prébende, et Mathieu Maurice, vivant bourgeois de ceste ville et S[r] du Wault, de huict prébendes. Et pour luy les rendre plus nettes et parfaictes réitéré et remis la plume par plusieurs fois sur chascque lettre d'une encre double ; pourquoy aussy il avoit au préallable faict ung patron en pappier lombart collé ensemble et de la même grandeur que les peauwes de vellin pour compasser les lettres à l'advenant de la largheur et distances des lignes et colones ; le tout pour mettre en deux grands tableaux, en ce compris les dites peauwes de vellin et armoiries .... LX[l] »

On voit en quels termes admiratifs il est question de lui dans les *Comptes de la ville* où son nom reparaît souvent.

Le Magistrat employa bientôt plus sérieusement son talent de calligraphe ; il lui fit exécuter, sur parchemin et sur papier, une double copie du *Livre Roisin*, ce recueil des libertés et des franchises de la cité. Ce travail fut payé à Lemonnier deux mille cinq cent soixante et une livres, y compris une gratifi-

cation de cinq cents livres ajoutée au prix convenu, comme témoignage de satisfaction.

Ces copies existent encore aux archives de la ville.

Ce talent de calligraphe, Lemonnier l'avait utilisé dans son voyage d'Italie. Ce fut lui qui fut chargé, à Rome, de remettre au net toutes les pièces et documents relatifs à la canonisation de Charles Borromée. Son travail existe sans doute encore dans les archives romaines.

Les copies du *Roisin* terminées, il offrit au Magistrat plusieurs exemplaires d'une pièce poétique en l'honneur de la ville, qu'il avait fait imprimer à ses frais, et un exemplaire manuscrit sur vélin, « illuminé du portraict de ceste ville, en forme de pucelle en ung pavillon d'honneur et autres singularités. »

Nous n'avons trouvé, ni vu signalées sur aucun catalogue les diverses œuvres poétiques de circonstance, que Lemonnier fit imprimer à diverses reprises.

En voici une liste dressée d'après les comptes de la ville :

1612. — Pièces spirituelles sur la Société de Jésus et le bienheureux Saint-Ignace (tirées à 600 exemplaires lors de l'inauguration du nouveau couvent et collége de la Société de Jésus).

1614. — Table contenante compendieusement l'origine, cause, distinction et respect de toute science.

1618. — Louanges et bénédictions de ceste ville présentées au Magistrat par forme d'étrennes de nouvel an.

1621. — Dœuil et Déploration du Trespas du Très-Haut et Très-Magnanime Prince Albert d'Autriche.

Ces quatre plaquettes sont à retrouver.

Nous ne connaissons donc Lemonnier que par le livre dont nous avons ci-dessus reproduit le titre ; s'il n'a pas un grand mérite littéraire, il n'en est pas moins très-curieux et très-utile.

C'est le voyage d'un archéologue et surtout d'un épigraphiste du XVIIe siècle. Lemonnier donne sur une foule d'œuvres d'art, pour la plupart disparues, des renseignements précieux. Il a copié avec amour toutes les inscriptions qui lui ont paru intéressantes et qu'il a trouvées en France, en Italie, en Allemagne, sur les tableaux, statues et monuments qu'il a visités. Il y a là une foule de renseignements réunis que peu de livres de l'époque pourraient fournir, il est seulement fâcheux pour les curieux que le livre de Lemonnier soit devenu si rare, et il serait très-intéressant de le voir rééditer avec des notes sur les objets d'art qu'il a mentionnés.

28. — Copie des lettres et sentence envoyées de Bruxelles par l'illustrissime Nonce Guido de Bentivoglio, tant à Messieurs les Vénérables Chanoines de l'Église de Saint-Pierre, a Lille, qu'à Messieurs du Magistrat de la ville, portantes déclaration de l'innocence de Jean le Ducq, Chanoine et Escolastre de la dite Église, du prétendu crime de Magie, dont il estoit faussement accusé.

A Douay, de l'imprimerie de Marc Wyon, a l'enseigne du Phœnix 1614

Jouxte la coppie imprimée à Lille.

4 ff. in-8° non num. Bib. de Lille. Legs God. P. cur. T. XXIII, p. N° 10

Evidemment l'impression lilloise que nous n'avons pas retrouvée était de la même année, car l'approbation de Adam de Gauley, censeur des livres, à Lille, est datée du 14 janvier 1614.

Cet opuscule contient : 1° Une lettre en latin de Guido,

archevêque de Rhodes et Nonce, adressée aux Prevost, Doyen et Chapitre de la Collégiale, dans laquelle il proclame Jean Leduc innocent du crime pour lequel il avait été saisi et emprisonné par ses ordres. Cette lettre est datée de Bruxelles le 7 janvier 1614.

2° La traduction française de cette lettre;

3° Le texte latin de la lettre adressée au Magistrat de Lille, sur le même sujet.

4° La traduction française de cette lettre.

5 Le texte de la sentence et la traduction française.

6° Le visa de Adam de Gauley, censeur des livres.

Jehan Le Duc était le directeur des Brigittines *possédées* du couvent de Lille; voir à ce sujet le livre intitulé: *Histoire véritable et mémorable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées ès pays de Flandres,* Paris 1623, 2 vol., dont l'évêque de Tournai défendit rigoureusement la lecture.

29. — Lettres annuelles du Jappon pour les années MDCIX et MDCX envoyées au R. P. Claude d'Aquaviva, en langue italienne, par le R. P. Jean Rodriguez Girano, et traduites en françois par P. R. S. D. P.

Lille, Pierre de Rache............... 1615

1 vol. in-18 226 pp. sans l'ép. déd. Bib. d'Amiens N° 575.

Une traduction latine parut la même année à Anvers, chez P. et J. Bellere.

30. — L'Académie d'honneur dressée par le fils de Dieu au royaume de son église, sur l'humilité selon

les dégrez d'icelle opposez aux marches de l'orgueil, composé par le R. P. Richeome, provençal de la Compagnie de Jésus.

Lille, Pierre de Rache................ 1615

1 vol. in-8°, 670 pp. sans la table ; le privilége est daté du 2 juillet 1615, pour cinq ans. Bib. de Tournai N° 3118.

La première édition de cet ouvrage du P. Richeome est dédiée au roi Louis XIII, et a été imprimée à Lyon en 1614.

Voici en quels termes les Comptes de la ville mentionnent cet ouvrage :

A Pierre de Rache la somme de deux cens livres en recognoissance de la dédication à eulx faicte de certain livre intitulé : L'Acadhémie humaine, dressé par le fils de Dieu au royaulme de son église et pour la déclaration de XL exemplaires de celui.. IIc l

31. — Instruction à l'âme dévote pour le saint exercice de l'oraison et méditation, traduict en François de l'Espagnol, du R. P. Thomas Villecastin, de la Compagnie de Jésus, et dédié à Madame de Messines.

Lille, Pierre de Rache................ 1615

Coll. Quarré, 1 vol. in-12, 463 ff. sans la déd. et le prologue.

La dédicace signée par P. de Rache est adressée à Madame Jeanne de Baillencourt, Princesse de Croisette, Comtesse et Abbesse de Messines.

32. — Après-dinées et Propos de table contre l'excez au boire et au manger pour vivre longuement, sainement et sainctement. Dialogisez entre un prince

et sept scavants personnages : un théologien, canoniste, jurisconsulte, politique, médecin, philosophe moral et historien, par le P. Anthoine de Balinghem, de la Compagnie de Jésus.

A Lille, de l'imprimerie de Pierre de Rache, à la Bible d'or, l'an 1615

Avec permission des supérieurs.

Bib. de Lille. Cat. Sciences et Arts supplément. 1 vol. p. in-8°, 588 pp. Une seconde édition de cet ouvrage a été imprimée à Saint-Omer en 1624, chez Boscart. En 1628 une traduction latine par le P. J. Mallebranque parut à Cologne sous ce titre : *Congressus pomeridiani seu sermones symposiaci.*

Antoine de Balinghem est mort à Lille en 1630; ses ouvrages, dont la *Bibliothèque des Pères* est loin de donner la liste complète, s'élèvent, d'après l'auteur des *Scriptores Insulenses*, à quarante environ. Ses œuvres principales sont des traités de Théologie morale où il s'attaque aux vices et aux défauts de la société de son temps.

Dans le livre ci-dessus, par exemple, avec une dépense d'érudition excessive, il s'en prend aux excès de table, aux habitudes d'ivresse généralement répandues. Ce n'est pas à la classe populaire seule qu'il adresse ses conseils; il accuse le Magistrat de compromettre les intérêts de la cité; le juge, ceux de ses justiciables; le confesseur, de s'exposer à trahir les secrets de la confession.

Ce livre est curieux à parcourir, au point de vue de la connaissance des habitudes et des mœurs des populations flamandes.

Le manuscrit de J. Delobel cite, entr'autres, un livre de Balinghem contre la manie des duels, et intitulé : le vray point d'honneur à garder en conversant pour vivre honorablement et

paisiblement avec un chacun. Dédié à M. S. le comte d'Anappes. (Saint-Omer 1618).

Ce livre n'est pas mentionné par la *Bibliothèque des Pères*.

33. — Le Neud salutaire de l'Hercule Chrestien, contenant sommairement les indulgences concédées aux confrères de Saint-François.

Lille, Pierre de Rache, à la Bible d'or. M D C XV. 1615

1 vol. in-12 386 pp. sans l'épître dédicatoire au Magistrat de Lille. Cette épître est signée F. J. L. S. (Frère Jean Le Saffre). Bib. de Lille, legs Gentil.

Le nom de l'auteur est donné par un article des Comptes ainsi conçu : « 1614-1615. Au couvent des Frères-Mineurs tant en recognoissance de la dédication faite par Père Jehan de Le Saffre d'un certain livret intitulé le neud salutaire de l'hercule chrestien, que pour en partie furnir aux dépens du dorthoir et infirmerie de leur couvent .... $\text{II}^{\text{m.l}}$

Cet in-12 est orné de gravures signées M. B. et d'un frontispice également gravé qui porte le titre ci-dessus.

34. — Joannis Portii Theophilus id est Homo fidelis suspiria sua duodecim elegiis complectens perillustri Domino D. Maximiliano Reverendissimo Nerviorum Episcopo Inscriptus.

Insulis, ex off. Petri de Rache......... 1616

Bib. de Tournai N° 1148S. Coll. Quarré. In-4° 42 ff. Sans la déd. et l'app. Les vers latins sont précédés de stances en vers français adressées par J. Dennetières à l'auteur.

Jean de la Porte (Johannes Portius) était professeur d'éloquence au Collége de l'église Saint-Pierre de Lille. (*Script. Ins.*)

« A Me Jehan Portio pour honorer la dédication de l'église des Capuchins avoir mis en lumière certain livre intitulé : le Souspire de l'âme chrestienne. »

(Comptes de la ville 1615-1616).

35. — Les Amours de Théagines et Philoxene, avec plusieurs chansons sur divers sujets, par Jean Dennetières, escuyer, seigneur du Maisnil. Divisez en deux livres.

Lille, Pierre de Rache 1616

1 vol. in-12. Bib. de Tournai N^0^ 11744.

C'est, pensons-nous, la première œuvre de ce poëte tournaisien. Les amours de Théagines et Philoxène sont ses propres amours avec Mademoiselle Florine de Catris, qui fut sa femme, et à qui le livre est dédié.

Sans jamais être obscène, dit Foppens, ce livre renferme « ce que les mignardises amoureuses ont de plus passionné et de plus fade ; l'auteur spécifie chaque trait de la beauté de sa maîtresse et lui prostitue mille admirations. »

Je regrette vivement de n'avoir pas connu plus tôt cet ouvrage ; j'y aurais peut-être trouvé des citations pour le livre que j'ai publié : *La beauté des femmes dans la littérature et dans l'art.*

J. Dennetières publia en même temps, à Lille, un recueil de poésies (voir ci-après) qui eut un certain succès puisqu'il eut plusieurs éditions. Son œuvre principale est un long poëme, en vers héroïques, en l'honneur de Jacques de Lalaing, dont G. Chastellain avait écrit la vie, qui fut publiée par Chifflet, un an après le poëme de Dennetières.

Dennetières traduisit aussi *la consolation de la philosophie*, de Boëce, et la dédia à la comtesse de Croix. Il a aussi écrit des tragédies, des comédies en vers, et des poésies mystiques ; nous citerons entre autres Sainte-Aldegonde, comédie, cinq actes et prologue en vers. (Cat. de Soleinne N° 1222).

36. — Chansons spirituelles de J. Dennetières, escuier, S. du Maisnil, revues, corrigées et augmentées de la moitié par l'Autheur.
Lille, Pierre de Rache................ 1616

1 vol. in-12. Bib. de Tournai N° 11887. Le titre suppose une édition antérieure. Ce livre fut réédité par le même imprimeur en 1620. Bib. de Tournai. N° 11888.

37. — La vie de la benoiste sœur Marie Ragy, religieuse du tiers-ordre du glorieux patriarche saint Dominique, décéde à Rome le 7 de janvier l'an de Jubilé 1600, écrite en espagnol par le R. P. nostre maistre F. Pierre-Jean Saragoça de Heredia, recteur du collége de Notre-Dame du Secours et de Saint Joseph, en la ville d'Origeula, de l'ordre des prédicateurs, nouvellement traduicte à l'instance des R. P. de la maison du même ordre, à Lille, par Ferdinand de Maubus, seigneur de Scoondorp, gentilhomme Lillois.
Lille, Pierre de Rache................ 1616

Cat. V. Cost. N° 1986.
Ce livre fut réimprimé à Tournai en 1625.

F. de Maubus était d'origine lilloise ; il existe aux *Archives*

Dép des documents relatifs à cette famille, entre autres : une enquête ordonnée par les archiducs en 1602 par suite de l'exclusion de F. de Maubus de la liste des nobles du quartier de Lille, et l'acte du 4 novembre de la même année par lequel il est reconnu noble.

(*Arch. Dép.* IIIe R. aux placards. B. 1836).

F. de Maubus mourut en 1646 et fut enterré à Saint-Pierre.

38. — Sommaire de la Représentation des vertus épiscopales, tirées des Épistres de S. Paul aux SS. Évesques Timothée et Tite, dressée pour l'accueil de Monseigneur le très Illustre et Révérendissime Évesque de Tournay, Messire Maximilien de Gand, à Villain, par la jeunesse des Escoles de la Compagnie de Jésus, à Lille.

A la fin : à Lille, imp. Pierre de Rache, à la Bible d'or, br. in-4°............... 1616

Bib. des Pères

39. — Triomphe de Chasteté et totale deffaite du fol amour, en forme de dialogue, divisé en huict journées ; autant utile aux mariez qu'aux non mariez par le P. Antoine de Balinghem, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Pierre de Rache. M D C XVI... 1616

Avec privilege.

2 vol. p. in-8° de 579 pp ch. sans les ff. lim et les tables

Bib. de Lille. Th Supplément.

C'est l'œuvre la plus importante de A. de Balinghem, et nous ferons, à propos de cet ouvrage, la même observation que pour les *Après-dînées ou excès de table*; c'est un livre très-curieux sur les habitudes du temps. En énumérant les innombrables dangers que la chasteté court à son époque, l'auteur s'élève contre les modes féminines, contre les œuvres de la peinture et de la sculpture, les comédies et les mauvais livres. Deux chapitres sont surtout intéressants : celui relatif à la toilette des femmes, et celui qui fait la critique des livres. Dans le premier, bien avant *le chancre ou couvre-sein féminin*, du chanoine J. Polman et le livre souvent réédité *les nudités de gorge*, il s'élève longuement contre la mode, nouvelle en Flandre, que les femmes ont prise de se découvrir la poitrine et les seins « et » de les agencer avec tant de mignardise qu'il faudrait être un » ange, voire plus qu'un ange, pour ne sentir nul assaut charnel » en les regardant, étant cet objet si attrayant et si violent à » gagner les cœurs qu'il rend les hommes idolâtres et esclaves » de cette beauté. »

Dans le chapitre relatif aux lectures proscrites, la liste des auteurs en vogue au commencement du XVIIe siècle est aussi intéressante à consulter; les œuvres de Rabelais figurent en tête des ouvrages condamnés. Nous ne nous étonnons pas de voir le Père de Balinghem proscrire la lecture du Pantagruel, mais ce n'est pas sans surprise que nous lui avons vu affirmer la grande popularité de ce livre.

« Il n'est, dit-il, fils de bonne mère qui ne le porte en sa » pochette, qui ne le lise et relise, qui ne l'apprenne par cœur, » qui ne le cite en table, en devis familier, pour faire rire, » et nuire plaisamment à la religion et honnêtes mœurs des » auditeurs. »

De nos jours, Rabelais n'a rien perdu de sa renommée; mais c'est une lecture de délicats. Au commencement du XVIIe siècle, il est vrai, la langue de Rabelais se rapprochait davantage de la

langue usuelle et chacun pouvait le comprendre sans effort, ce qui n'est plus vrai aujourd'hui.

40. — Histoire de l'expédition Chrestienne au royaume de la Chine, entreprinse par les pères de la Compagnie de Jésus, comprinse en cinq livres esquels est traicté fort exactement et fidèlement des mœurs, loix et coustumes du pays, et des commencements très-difficiles de l'Église naissante en ce royaume; tirée des mémoires du R. P. Matthieu Ricci, de la Compagnie de Jésus, par le R. P. Nicolas Trigault, Douysien de la mesme Compagnie, depuis naguères venu de la Chine en Europe pour les affaires de la Chrétienté du dit Royaume, et nouvellement traduite en françois par le S. D. F. de Riquebourg Trigault.

Lille, Pierre de Rache, imp. juré...... 1617

1 vol. in-4° de 559 pp. sans la dédicace, la préface et la table Bib. de Lille, Hist. N° 634.

Ce livre est dédié par Pierre de Rache, imprimeur juré, au Magistrat de la ville par une lettre datée du 27 juillet 1617. Il offrit au Magistrat quarante exemplaires reliés de cet ouvrage et reçut une gratification de cent-vingt livres. (Comptes de la ville 1616-1617).

41. — Notre Dame de Messine.

Lille................................ 1617

Cat. V. Cost. N° 2228.

42. — Récit véritable de la cruauté faicte, par les sectaires de Jean Hus, en la ville de Prague et

Presbourg, tant envers leur Évesque, et Pères de la Compagnie de Jésus, que principaux du Conseil de l'Empereur.

Traduit de l'allemand en français.

Liége, chez Arnould Coersman, imprimeur et libraire juré........................ 1618

13 pp. num. p. in-8°. Bib de Lille Legs God. P. cur T. XIV, p. 16.

C'est une réimpression par C. Beys, qui a reproduit le nom de l'imprimeur liégeois : le fleuron du titre, la tête de page et l'S majuscule qu'on retrouve dans toutes les éditions de cet imprimeur ne laissent aucun doute à ce sujet.

43. — Ordre des fêtes particulières du célèbre monastère de l'abbaye de saincte Benoiste d'Origny, en Vermandois, mises en ordre selon les mois de l'an.

Lille, Cristofle Beys.................. 1619

1 vol. in-8°. Bib. de Tournai N° 875.

44. — Lettres Patentes du Procès fulminé touchant L'exécution, Indiction et Publication de la Lecture publique en la Saincte Théologie, érigée puis n'agueres d'Auctorité souveraine en l'Église Collégiale de Sainct Pierre de Lille en Flandres, en vertu d'un décret exprès du Sainct Concile de Trente.

1619

Ce curieux placard sans nom d'imprimeur a été, sans nul doute, imprimé à Lille ; il est daté de 1619 Il porte : en haut, à droite et à gauche, deux gravures sur bois représentant S. Pierre et S Paul ; au centre, les armes du Pape et celles de la maison d'Espagne : et à la fin de la troisième colonne de texte, les armes gravées de Nicolas de Redde, protonotaire apostolique et Chanoine Théologal de S. Pierre de Lille.

Bib. de Lille. Legs God. Portefeuille N° 21.

Nicolas de Redde est auteur de différents ouvrages qui furent imprimés à Bruxelles et à Douay, et offerts au Magistrat de Lille.

Ce placard est plus curieux encore par son contenu que par sa disposition typographique :

Après avoir longuement énuméré ses titres et ses droits à professer la Théologie, Nicolas de Redde annonce au public qu'il reprendra trois fois par semaine, dans l'église Saint-Pierre, à Lille, les leçons sur la Sainte Ecriture. Ces leçons ont été suspendues, dit-il, « par les voyages et ardus affaires qu'avons eu à démêler et avons démêlé heureusement ès cours des plus grands monarques et potentats de l'univers au bien général de la chrestienté mesme aussi par la réduction à venir de quelques grands princes des parties de l'Europe situées es quartiers du Ponant et du Nordt à l'union catholique, pour estre icelle réduction effectuée au temps prescrit en l'éternelle conseil de Dieu, lesquels même nous en ont donnez leurs signatures manuelles. » Nicolas de Redde ajoute que ces documents précieux, renfermés dans une cassette « de cyprez à serrure d'argent » ont été déposés dans la propre chambre de la Sérénissime infante à Bruxelles.

Il est assez singulier qu'à propos de l'annonce de conférences religieuses, Nicolas de Redde mette le public dans la confidence des démarches diplomatiques qu'il aurait faites. Ce placard paraît du reste avoir causé un certain étonnement lorsqu'il parut ; en effet l'exemplaire que nous avons eu sous les yeux porte sur les marges des annotations d'une écriture du XVIIe qui jugent « chose étrange » les affirmations qu'il contient.

45. — Récit véritable de la réduction du Pays sur Ens et de toute la haute Austriche au service de Sa Majesté

Impérialle, et ce par la vaillantise et prouesses des Electeurs de Saxe et de Bavière.

La Prise du Pays Veltelin par le Gouverneur de Milan, le massacre de six cents Huguenots surprins au Presche, et de trente Ministres trouvés audict pays.

L'estat véritable auquel est à présent l'armée du marquis de Spinola le jour qu'il a passé le Rhin avec sa dite armée, et la deffaite de cincq cents paysans qui vouloient résister audit passage.

A Liége, chez Nicolas Trigault........ 1620

14 pp. p in-8°. Bib. de Lille, Legs God. Pièces cur. T. XXVI, p. 17, au verso du titre une gravure sur bois représentant un choc de cavalerie.

Malgré l'inscription : Liége, Nicolas Trigault, j'ai la certitude que cette *nouvelle à la main* est une impression lilloise de Ch Beys qui a laissé subsister sur sa reproduction le nom de l'éditeur ; j'en ai pour preuves, les caractères, et le fleuron du titre, identique à celui qui marque les impressions signées de Ch. Beys. Ce fleuron, on le retrouve sur des impressions françaises qui portent, comme lieux d'origine, des villes différentes, Madrid entre autres, et qui toutes sont des réimpressions lilloises.

46. — La Résolution des Gouverneurs de la religion prétendue réformée contre la ligue de la Rochelle. Ensemble la prise et réduction de la ville de Sancerre à l'obéissance du Roy par Monseigneur le Prince.

Jouxte la copie imprimée à Paris, chez Pierre Rocolet, au Palais, en la Galerie des prisonniers. Avec permission...................... 1621

8 pp. p. in-8°. Bib. de Lille, Legs God. P. cur T. XXIII, p. 19.

Cette pièce ne porte pas le nom de Ch. Beys mais la marque qu'il imprimait sur ses reproductions.

47. — L'estat présent des affaires tant d'Allemagne, Espagne, que France, ensemble la réduction de la ville de Presbourg, capitalle du Royaume de Hongrie, en l'obéissance de Sa Majesté Impérialle, par la vaillantise du Comte de Bucquoy.

Jouxte la copie imprimée à Anvers, chez Abraham Verhoeven 1621

14 pp. p. in-8°. Bib. de Lille, Legs God. P. cur. T. XXIII, p. 20.
Même observation que pour le numéro précédent.

48. — Remonstrance et instruction très-secrete présentée à Frédéric V, Comte Palatin du Rhin, etc., par son Père nourrissier et Pédagogue contenante les maximes par lesquelles il peut être dépossédé de sa Royauté.

Traduicte en François du Latin, imprimé à Francfort.............................. 1621

22 pp. p. in-8°. Bib. de Lille, Legs God. P. cur. T. XXIII, p. 21.
Réimpression de Christ. Beys.

49. — Relation touchant le renouvellement de la Cour et du Conseil d'Espagne, ensemble la disgrace du duc d'Alerme et de ses enfants, et l'emprisonnement du duc d'Ossuna, depuis le couronnement de Sa Maiesté Philippes IIII.

Jouxte la copie imprimée à Madril, par Pedro de Craesbecke, imprimeur juré........ 1621

8 pp. p. in-8°. Bib. de Lille, Legs God. P. cur. T. XXIII, p. 25.
Réimpression de Christ. Beys.

50. — Le droit chemin de la perfection.

Lille 1621

1 vol. in-12. Cat. V. Cost. N° 1694. Castiaux N° 3693.

51. — Coustumes et usages généraux de la Salle, baillage et chastellenie de Lille, confirmez et décrétez par Sa Maiesté Catholique, avec les coustumes localles et particulières des lieux gisans en la dite chastellenie, resortissans à la Gouvernance de Lille. Augmentées des coustumes localles de la Vicomté de Haubourdin et Amerin. Ensemble la Déclaration, Ratification, Confirmation et Renouvellement du Privilége d'exemption de confiscation ès villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies, par leurs Altesses Sérénissimes. Et plusieurs Ordonnances et Mandemens concernant le faict de la Justice, Practique et Police de la Chastellenie de Lille, extraicts tant des Registres de la Chambre des Comptes, que Gouvernance et Baillage du dict Lille. Et l'Edict perpétuel de leurs Altesses Sérénissimes pour le réglement de la Justice et le salaire des Avocats et Procureurs.

Lille, de l'imprimerie de Christofle Beys, imp. et lib. juré, rue Notre-Dame, au Lys Blanc. 1621

Avec privilége de leurs Altesses Sérénissimes. Signé : Le Comte.

Ce privilége est daté de septembre 1619.
1 vol. in-4°. 140 pp. sans la table et le mandement.
Bib. de Lille. Jur. N° 711.

52. — Histoire de la vie et mort de Madame Marguerite d'Austriche, reyne d'Espagne, femme de Philippes Troisième, naguères décédé, escrite en espagnol par Jacques de Gusman, patriarche des Indes, et traduicte par M. Renier Gautier, conseiller d'Estat.

Lille, Pierre de Rache, M D C XXI..... 1621

1 vol. in-12 240 pp. Bib. de Lille. Hist N° 2906.
Ce livre est dédié par Pierre de Rache dans une lettre respectueuse à Madame Ernestine d'Arembergue, princesse d'Epinoy, qui habitait Lille et dont il célèbre les vertus. Quant à l'ouvrage, c'est, comme le dit le titre, une traduction abrégée du livre espagnol.

53. — Oratio in laudem S. Thomæ Aquinatis, habita in Templo, PP. Prædicatorum Insulis, 7 Martii, anno 1622, per Petrum Mourcourt, S. Theologiæ, licentiatum et Parochum in Lomme.

Insulis, Petrus de Rache.............. 1622

Br. in-8°. Bib de Tournai N° 2457.

54. — Discours très utile et très nécessaire à un chacun de la sortie de lame hors de son corps et du second advenement escrit par saint Cyrille, traduit en langue

vulgaire par Mons. l'Evesque de Tournay, Messire Maximilien de Gand, à Vilain.

Lille, Pierre de Rache................ 1622

1 vol. in-12. Bib. Du Bus N° 195.

Cet ouvrage de l'évêque de Tournai est très-rare car nous ne l'avons vu mentionné qu'une seule fois.

55. — Relatio facta in consistorio secreto coram S^mo^ D. N. Gregorio Papa XV a Francisco Maria Episcopo Portuensi Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinali a Monte die XIX Januarii MDCXXII, super vita, sanctitate, actis Canonizationis et Miraculis Beati Ignatii Fundatoris Societatis Iesu.

Insulis, ex off. Pietri de Rache, sub bibliis aureis, anno MDCXXII................. 1622

In-8° 64 pp. Bib. des Pères.

56. — L'Heureux Succez de la mémorable victoire emportée par Don Gonzalez de Cordua et Monsieur de Tilly, conducteurs des Troupes Impérialles, contre Helberstadt de Brunswick, autrement dict l'Evesque Apostat, fauteur des ennemis de l'Empire.

En laquelle ont été tant tuez que noyez neuf mille soldats, et tout son bagage et canon prins.

A Lille, chez Christofle Beys.......... 1622

14 pp. p. in-8° Bib. de Lille, Legs God. P. cur. T. XXIII, p. 31.

57. — La Signalée victoire navalle remportée sur les Perses, où ont esté prinz et tirez à fons quinze navires Hollandoises avec tout leur butin; la conqueste des Isles Bahara et Quexone au Royaume de Perse et autres particularitez.

Jouxte la copie imprimée à Anvers, chez Abraham Verhoeven, au Soleil d'Or.......... 1622

8 pp. in-8°. Bib de Lille, Legs God. P. cur. T. XIV. p. 28, sans nom d'imprimeur, mais de Ch. Beys, dont elle porte la marque.

58. — Histoire, Vie et Miracles, Extases et Révélations de la Bienheureuse Vierge sœur Jeanne de la Croix du tiers-ordre de notre séraphique Père S. François, composée par le R. Père Frère Antoine d'Aca, diffiniteur de la province de la Conception et chroniqueur du dict ordre.

Lille, de l'imprimerie de Pierre de Rache. 1622

Cat. V. Cost. N° 1977 Ar. Din. N° 1688 Col. Quarré.
1 vol in-12, 5 ff. lim. 305 pp. 3 ff de table.
Ce livre est dédié à M. André de Fourmestreaux, Sr de Wazières, Beauprets, etc. Rewart de la ville de Lille.

59. — Instruction à l'âme dévote pour le Saint exercice de l'Oraison et Méditation, traduite de l'espagnol, du R. P. Th. Villecastin, de la Compagnie de Jésus, augmentée en ceste édition d'un exercice pour ayder les malades à bien mourir et sur la manière de réciter le S. Rosaire, dédié à Madame de Messines.

Lille. Pierre de Rache................ 1623

1 vol. in-12, 602 pp. sans la déd. et la table. V. Cost. N° 1906. Coll Quarré. La Bib. des Pères cite une traduction de ce livre publiée à Rouen en 1621. à Paris en 1626, mais ne mentionne pas l'édition lilloise. Elle est dédiée à illustre dame Anne d'Anthin Princesse de Croisette, abbesse de Messines par Pierre de Rache.

60. — Récit véritable de la grande et très-heureuse Victoire Navalle emportée par le Vice-Roy de Portugal sur les Hollandois, qui pensoient entrer aux Isles de Tercère, en laquelle ont esté mis à fonds leur Admiral et six autres navires, quatre prinses, et les autres en fuitte, dans l'une desquelles estoit le fils de Don Antonio de Portugal.

Ensemble le siége de la ville de Lippestat, par Monsieur de Tilly.

S. Aumer, chez Allard de la Tombe 1623

Réimpression de Ch. Beys.
16 pp in-8° Bib. de Lille. Legs God. P. cur. T. XIV, p. 32.

61. — Oratio Panegyrica in laudem D. Thomæ Aquinatis quam habuit in Templo F. F. Prædicatorum Insulis Georgius Ledoux Insulensis S. Theologiæ Licentiatus Pastor S. Mauritii, anno 1624.

Insulis ex typis Petri de Rache 1624

Br. in-4°. (*Script. Ins.*)

62. — Compendium vitæ B. Francisci de Borgia a Alardo le Roy è societate Jesu.

Insulis ex typis Pet. de Rache 1624

1 vol. in-12. Bib. des Pères.
Ce livre a été traduit en français par Jean Robert de la S. de J.

Alard Le Roy, né à Lille, en 1588, professa sept ans la Rhétorique au Collége des Jésuites de Lille ; il mourut à Liége le 14 décembre 1653. Il a publié, en sus de l'ouvrage ci-dessus, six autres ouvrages imprimés à Tournai et à Liége. (*Scrip. Ins.*)

63. — Relation des cruels martyres que cent et dix-huit chrestiens endurèrent au Iapon l'an 1622, tirée principalement des lettres des Pères de la Compagnie de Jésus qui résident là et de ce que plusieurs personnes qui vindrent du Iapon en la ville de Manile, en deux vaisseaux, ont rapporté. Le tout traduit de l'Espagnol, imprimé à Madrid, avec permission, l'an 1624.

Lille, Pierre de Rache................ 1624

Br. 16 pp. in-12. Coll. Quarré.

64. — Onse Marguerites du parterre de Saint-Dominique amassées à l'instance des Révérends Pères du couvent des Frères Prescheurs à Lille, par Messire Ferdinand de Maubus, chevalier, S. de Schoondorp.

Lille, Pierre de Rache................ 1624

P. in-8° de 220 pp. sans l'ép., déd. et la table. Bib. de Lille. Hist.

Voici le double distique que l'auteur a fait imprimer au *verso* du titre de son livre :

TITULO LIBRI.

Dixerit has aliquis tibi divas forte latinus
Gemmas, non flores, ordinis esse sui :
Expunget que tuum PARTERRE : *at non bene gallis*,
MARGUERITE *est enim flosculus aut mulier.*

Ces onze fleurs du Parterre de Saint-Dominique sont : Marguerite d'Ypres, Marguerite de Gérines, Marguerite de Hongrie, Marguerite de Castillo, Marguerite Diaz, Marguerite Melian, Marguerite de Tavera, Marguerite de Sainte-Anne, Marguerite de Saint-Pierre, Marguerite de Savoye, Marguerite Fontaine.

Voir sur F. de Maubus ce que nous avons dit précédemment.

65. — Vie des filles de sainte Ursule, par R. P. Binet, de la S. de Jésus.

Lille............................. 1625

Cat. V. Cost. N° 1896.
La Bib. des Pères, parmi toutes les œuvres du P. Binet, ne cite pas celle-ci.

66. — L'espéron d'amour divin, par Loys.

Lille............................. 1625

Cat. V. Cost. N° 1894. Ce catalogue contient une édition de ce même livre à Anvers. 1587. Le titre est évidemment incomplet.

67. — L'excellence de la vie religieuse, par le P. Binet, de la Compagnie de Jésus.

Lille............................. 1625

Cat. V. Cost. N° 1962.
Nous ferons la même observation que pour le N° 65. La Bib. des Peres ne cite pas non plus cet ouvrage de Binet.

68. — Diva Reconciliationis vulgo Esquermiensis, sive de ejusdem origine, antiquitate, sodalitate, miraculis.

Insulis, typis Petri de Rache.......... 1625

Publié par les PP. de la Compagnie de Jésus. Le collége de Lille avait obtenu, en 1622, le 14 février, l'union de la chapelle d'Esquermes afin de subvenir aux besoins dudit collége; les revenus annuels de la chapelle d'Esquermes s'élevaient alors à environ 250 florins.

69. — Notre-Dame de Réconciliation, dite d'Esquermes. de son origine, antiquité, sodalité et miracles, par un P. de la Société de Jésu.

Lille, Pierre de Rache................ 1625

(Scrip. Ins.)

C'est la traduction du livre précédent. En attirant les fidèles à la chapelle d'Esquermes on s'efforçait d'en augmenter le rapport.

70. — Ordonnance du Magistrat sur le commerce des grains (29 avril 1626).

Lille, Pierre de Rache................ 1626

Br. in-8° 8 pp. *(Arc. mun. de Lille.)*

71. — Considerationes piæ ad devotam receptionem S. Eucharistiæ ex variis sanctis et doctoribus collectæ per Nicolaum Parent religiosum Cœnobii Beatæ Mariæ de Laude.

Insulis, typis P. de Rache 1626

1 vol. in-16. *(Script. Ins.)*

Nicolas Parent, natif de Lille, religieux, puis Prieur de Loos. Il mourut le 22 février 1663.

Il publia à Tournai, en 1639, *l'Abeille mystique*, etc., etc., et

à Lille, en outre de l'ouvrage ci-dessus, et à une date précise que nous ignorons : *Pia Exercitia usurpanda ante et post communionem.* La Bib. de Lille possède un manuscrit de N. Parent (N° 107) qui a pour titre : « L'alliance sacrée de Dieu avec l'âme humaine effleurée des parfaits amours et sainctes jalousies de très-dévôt et melliflu père Saint-Bernard. »

72. — Ce qui s'est passé en l'assemblée tenue de nuict, en Angleterre, entre les ecclésiastiques de la Reyne d'Angleterre et les Ministres Puritains de la ville de l'Ondres (sic), en Angleterre.

Ensemble l'exécution du Gouverneur de Flessingue en Zélande, et des grandes guerres faictes en la terre saincte par un prince de la maison de Lorraine.

Imprimée sur les copies d'Angleterre, M D C XXVI.
1626

Avec permission.

16 pp. p. in-8°. Bib. de Lille. Legs God. P. cur. T. XXIII, p. 39. Réimpression de Ch. Beys.

73. — La vie du bienheureux Félix de Cantalice, capucin, recueillie en langue italienne des procédures de la Béatification, du rapport de sa sacrée Rote, et autres témoignages authentiques, par le R. P. Jean-Baptiste de Péruse, prédicateur capucin, et mise nouvellement en françois par un P. Pred. du même ordre.

Lille, Pierre de Rache................. 1626

1 vol. in-12, 160 pp. sans l'ép. et la déd. a Mad. Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont. Coll. Quarré.

74. — Narration de la Solemnité avec laquelle, le 2 d'aoust de ceste année 1626, fut assise, par l'illustrissime Seigneur Cardinal Ludovisio, la première pierre en la nouvelle église de S. Ignace au collége romain de la Comp. de Jésus. Traduite de l'italien, imprimé à Rome.

A Lille, de l'imp. de Pierre de Rache... 1626

In-12, 29 pp. Bib. des Pères.

75. — L'Agneau de Dieu, par le P. Binet, de la Compagnie de Jésus.

Lille 1626

Cat. V. Cost. 1407.

76. — La vie admirable du grand S. Antoine, abbé et père d'une infinité tant moines qu'autres serviteurs de Dieu, dédiée par le Collége de la Compagnie de Jésus à Messeigneurs les Reward, Mayeur, Eschevins, Conseil et huict Hommes de la ville de Lille, qui sera représentée par la jeunesse du dit Collége le 3 septembre 1626, à deux heures précisément.

Lille, Pierre de Rache................ 1626

Br in-4°, 4 ff. non num.
Bib. de Lille. Supplément. (vente A. Dinaux).

C'est une pièce en cinq actes comprenant chacun une dizaine

de scènes. La brochure ne contient que l'argument de chacune des scènes de ce drame religieux, argument développé sans doute par les acteurs. Nous nous rendons difficilement compte de ce que pouvait être la représentation d'une telle pièce où apparaissent, comme acteurs, le Diable, la Volupté, Cupidon, des Satyres, des Dryades, un Hippocentaure, les Vertus et les Esprits nocturnes. On sait du reste combien est restée populaire *la Tentation de Saint-Antoine*.

77. — Devis familier entre un pénitent et son père spirituel, ou Théâtre de la miséricorde de Dieu, ou le Rendez-vous du pécheur, ou la Paix des consciences troublées et scrupuleuses, ou l'Antidote à la deffiance de salut, par Ant. de Balinghem, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Pierre de Rache................ 1627

1 vol. in-16, 473 pp. sans les lim. et la table.
Bib. des Pères. Cat. V. Cost. 2251.

J'ai mentionné précédemment deux autres ouvrages de ce fécond auteur, imprimés à Lille. Je regrette de n'avoir pu parcourir celui-ci, qui sollicite l'attention par la multiplicité de ses titres.

78. — Le chemin de perfection monstré à Ste Birgitte par Jésus-Christ, la Vierge Marie et autres saincts, tiré des révélations de Ste Birgitte.

Dédié à Son A. Ser. Isabella-Clara-Eugenia, Infante d'Espaigne, etc.

Lille, Pierre de Rache................ 1627

1 vol. in-12, 386 pp. sans la déd., l'av.-pr. et la table. Coll. Quarré.

Les signataires de la dédicace sont :

Antoinette de la Porte, abbesse à Lille.
Antoinette Bridoul, abbesse à Arras.
Barbe l'Estocart, abbesse à Valenciennes.

79. — Instructions Spirituelles.

Lille 1627

V. Cost. N° 2283.

80. — Regulæ studiorum inferiorum Societatis Jesu.

Insulis, ex officina P. de Rache........ 1628

In-8°, 77 pp. Bib. de Tournai, Th. N° 7002.

81. — Engelberti Lamelin Cameracencis medici Insulensis, de Vitâ Longâ libri duo quibus adjuncta sunt commoda et incommoda sobriæ et moderatæ vitæ. Nec non etiam Tractatus de Peste ejusque preservatione a Patre ejusdem compositum ab ipso autem e gallico in latinum transversum.

Insulis, ex off. Petri de Rache......... 1628

1 vol. in-12, 95 pp. sans la dédicace au Sénat de Lille, qui est datée du 12 décembre 1627. Collection Catteau, à Lille.

Cet ouvrage fut réimprimé l'année suivante à Valenciennes chez Vervliet. Bib. de Tournai N° 9019.

Nous reproduisons les quatre vers latins adressés au lecteur en tête du volume :

Ad lectorem :

En tibi, qui nuper Senibus commercia leti
Podagra abacta et calculo
Distulit, hic omneis nunc tristi a tabe reservat
Quis non colat et diligat?

82. — Coustumes et usages de la Salle, Baillage, etc. (Comme au N° 51 ci-avant.)

Lille, Christofle Beys, rue des Tanneurs, *au lis blanc*............................ 1628

Avec Privilége de leurs Altesses, signé de Cottignies.

1 vol. in-4° de 140 pp. sans le mandement et la table.
Bib. de Lille. Legs Gentil.

83. — Oratio in laudem D. Thomæ Aquinatis doctoris angelici et communis a Petro Le Clercq ordinis FF. Prædicatorum habita.

Insulis, Petrus de Rache.............. 1629

Br. in-8°. (*Script. Ins.*)

Le Pierre Clerici, ou Le Clercq, qui prononça le discours ci-dessus, était entré dans l'ordre en 1604. Il mourut en 1636. Le panégyrique qu'il prononça en 1629 était une œuvre d'un autre Pierre Clerici, mort en 1550, et qui fut prédicateur général de l'ordre, et Inquisiteur de la Foi. Le couvent de Lille possédait une collection, écrite de sa main, des sermons qu'il avait prêchés à Lille en 1537, et à Valenciennes en 1542. Nous ne savons ce que ces manuscrits sont devenus.

84. — Coustumes localles et particulières de la ville et Bourgeoisie de la Gorgue et de la Loy d'Arras.

Lille, Pierre de Rache............... 1629

P. in-8°. Cat. Techener. 1855 N° 5305.

85. — Coustumes et usages de la Ville, Taille, Banlieue et Eschevinage de Lille, confirmez et approuvez

par l'Impérialle Maiesté, et par luy commandé qu'ilz soient tenuz à l'advenir, comme lois, coustumes et usages par escript en la dite Ville et Eschevinage de Lille.

Lille, Christofle Beys, imp. juré, l'an 1629.

Avec privilége du Roy.

1 vol. in-4° de 64 pp. Bibl. de Lille. Jur. N° 705,

Au verso du titre : les armes d'Espagne, celles de Lille et celles du Gouverneur.

86. — Vie du vénérable frère François de L'Enfant Jésus.

Lille 1630

Cat. V. Cost. N° 1726.

87. — Thesaurus contexendarum Epistolarum ex M. T. Ciceronis operibus, in usum studiosæ juventutis.

Insulis, ex off. Petri de Rache. 1630

1 vol. in-8°. 390 pp. sans l'index. Cat. V. Cost. N° 2336. Coll. Quarré.

88. — Articles de la Paix d'Italie faicte à Ratisbonne entre Sa Maiesté Impériale le Roy d'Espagne : de France, duc de Savoye, le duc de Nevers et autres Princes.

A Lille, jouxte les copies de Rome, d'Allemagne, Bruxelles, Anvers et autres lieux. S. d. 1630

4 ff. non num. Bibl. de Lille. Legs God. P. cur. T. VI, p. 49.

Cette plaquette sans nom d'imprimeur est de Ch. Beys dont elle porte la marque, *le lis blanc*. Quant à la date, elle est donnée par le traité de paix du 13 octobre 1630.

89. — Admodum Reverendo patri ac domino D. Hugoni Beeckman celeberrimi monasterii Cysoniensis præsuli recens inaugurato applaudit collegium Societatis Jesu Insulis.

Anno et die per chronicon designato :

hVgonis beeCkMannI abbatIs InaVgVratIo
aLtera a LVCIa LVCe
CeLebrantVr.

Insulis, ex officina Petri de Rache, sub bibliis aureis, M D C XXXI.............. 1631

In-4° 12 pp. vers latins et chronogrammes.
Bibl. de Lille. Suppl.

90. — Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine; traduite de l'italien du Père Christophe Borri, Milanois, qui fut un des premiers qui entrèrent en ce royaume, par le P. Antoine Delacroix, de la mesme Compagnie.

Lille, Pierre de Rache................. 1631

1 vol. p. in-18, 221 pp.
Bibl. de Lille. Hist. N° 638.

Le P. Borri, un des premiers missionnaires qui pénétrèrent en Cochinchine; il professa ensuite à Coimbre et à Lisbonne et mourut en 1632, après être sorti de la Compagnie de Jésus.

91. — Abbrégé des louanges de Son Altesse Sérénissime (l'infante Isabelle), dédié à Madame la contesse

de Berlaymont, par Louis Blondel, Sr de Werquigneul.

Lille, Pierre de Rache................ 1631

1 vol. in-16. *Script. Ins.*

Louis Blondel fit longtemps partie du Magistrat de Lille ; il fut maieur en 1616 et 1619, reward en 1617 et 1620, il fut ensuite nommé Conseiller, puis Lieutenant du Gouverneur de Lille.

92. — Ordonnance faicte par Messieurs les Mayeur, Eschevins, Conseil et huict-hommes de ceste ville de Lille, touchant le faict de la Garde.

Lille, Pierre de Rache................ 1631

Br. in-4° 8 pp. Arch. mun., liasse ordonnances.

Il n'entre pas dans notre plan de reproduire les placards et les ordonnances de police ; nous avons fait une exception pour cette ordonnance curieuse, qui porte sur le titre une gravure représentant *le Roy sur son trône.*

93. — L'Advocat des Ames du Purgatoire, ou moyens faciles pour les aider, présentez aux miséricordieux et volontaires, par le R. Marc de Bonnyers, de la Compagnie de Jésus. Seconde édition, revue et corrigée.

Lille, Pierre de Rache..... 1632

1 vol. in-24, 186 pp. Bib. des Pères.

La première édition figure dans le cat. V. Cost. N° 1907, à la date de 1631; une troisième édition, de 188 pp., parut en 1633 chez le même imprimeur.

Cette seconde édition est dédiée par Pierre de Rache à Antoine de Winghe, abbé de Liessies.

Marc de Bonnyers descendait, d'après J. Delobel, de la famille noble d'Auxi ; il naquit en 1595 et entra dans la Société de Jésus en 1612. Il mourut à Lille, le 4 décembre 1631.

94. — Origine de la Confrérie de Notre-Dame de la Treille, érigée en l'Église Collégiale de S. Pierre, à Lille, et de la Procession annuelle de la dite ville, avec plusieurs Miracles impétrez par l'intercession de Notre-Dame, en la chapelle dédiée à son honneur en la dite église S. Pierre, par Pierre Turbelin, notaire apostolique et chapelain de la dite Église.

Lille, Pierre de Rache................ 1632

1 vol. in-12, 173 pp., sans la dédicace et l'index, à la fin une gravure sur bois représentant St.-Pierre entouré de cette légende : *Tibi dabo claves regni cœlorum.*

Bib. de Lille Hist. N° 971. Nous croyons qu'il y eut plusieurs éditions de ce livre.

Pierre Turbelin, natif de Lille, fut régent du collége de Saint-Pierre ; à titre de notaire apostolique il dressa les actes relatifs à certains miracles attribués à Notre-Dame de la Treille.

95. — L'origine des princes électeurs ausquels seuls appartient l'élection du roy des Romains, vérifié par les anciens historiographes. Ensemble les priviléges et autres droicts concernant tant l'Empereur que les dicts Électeurs.

Par Jean-Paul de Windeck, Docteur en la S. Théologie et Professeur à Fribourg. Traduit en François par Christofle Beys, dédié à noble, vertueux et très-docte Seigneur M. Toussaint Desbarbieux, Escuyer, Seigneur Desprez, etc.

A Lille, de l'imprimerie de Christofle Beys, imprimeur et libraire juré, *au Lis blanc* 1632

P. in-8⁰ de 210 pp. sans l'épître dédicatoire et la table.
Bibl. de Lille. Hist. Supp.

Cette œuvre de Ch. Beys, l'imprimeur lillois, est dédiée à Toussaint Desbarbieux qui, selon les termes de l'auteur, « s'adonnait à la recherche des livres composez par les plus célèbres et renommez autheurs de tout l'univers, desquels (parlant sans flatterie) sa bibliothèque est ornée plus que nulle de ces pays. »

Cette bibliothèque, si vantée, fut léguée par son propriétaire au collége de la Société de Jésus de la ville de Lille, à condition d'être rendue publique. Nous ne savons ce qu'elle devint en 1765 quand les Jésuites durent quitter la ville.

96. — Relation de voyage en Perse faict par le R. P. Pacifique de Provins, prédicateur capucin. Ou vous verrez les remarques particulières de la Terre-Sainte et des lieux où se sont opérez plusieurs miracles depuis la création du monde jusques à la mort et passion de N. S. J. C., — aussi le commandement du Seigneur Sultan Murat, pour establir des couvents de capucins pour tous les lieux de son empire. Ensemble le bon traitement que le roi de Perse fit au R. P. Pacifique, luy donnant un sien palais pour sa demeure, avec permission aussi de bastir des monastères par tout son royaume, et finalement la lettre et présent qu'il lui donna pour apporter au roy très-chrestien de

France et de Navarre, Louis XIII. Avec le testament de Mahomet que les Turcs appellent sa main et signature qu'il fit avant que de mourir.

Lille, Pierre de Rache................ 1632

1 vol. p. in-8°, 504 pp. sans la dédicace et les tables.
Bibl. de Lille. Hist. N° 3344

Le voyage du P. Pacifique en Perse eut lieu en 1628, il avait précédemment rempli différentes missions. Selon la biographie Michaud la première édition du voyage en Perse parut à Paris en 1631, in-quarto.

L'édition lilloise est dédiée par l'imprimeur Pierre de Rache « à haut et illustre Prince Albert Henri, Prince de Ligne, comme étant le plus affectionné à l'histoire de tous ceux de la cour. »

97. — Pratique des vertus de la Perfection Religieuse : divisée en deux parties : La première concerne l'extirpation des vices ; la seconde traicte de l'acquisition des vertus, par le R. P. Bernardin Zanon, natif de Reggio, de la Compagnie de Jésus. Œuvre très-utile et nécessaire à toutes personnes Religieuses et Chrestiennes.

Lille, Pierre de Rache.... 1633

In-8°, 869 pp. sans l'ép. déd, la préf. et la table.
Cat. V. Cost. N° 1895. Bibl. de Tournai, N° 3276.

Bernardin Zanoni, mort à Gênes en 1620, est le fondateur des Sœurs de l'Annonciation. Nous ne connaissons pas le nom de l'auteur de la traduction française ci-dessus.

98. — Le Pédagogue chrestien ou la manière de vivre chrestiennement, par le P. Philippe d'Outreman, Valentiennois, de la Société de Jésus.

Lille, Pierre de Rache................ 1633

1 vol. in-8°. Bib. de Douai, N° 2458.

C'est la première édition de cet ouvrage, qui en eut de nombreuses; en 1650 il fut réimprimé à Mons, en deux vol. T. I, contenant en deux parties les deux premiers points de la perfection chrestienne : s'abstenir du péché et faire le bien, tirez de la S. Ecriture et des SS. Pères, confirmez par raisons, embellis de similitudes et de quantités de belles histoires, la pluspart de nostre temps. T. II, enseignant en deux parties le troisième point de la perfection chrestienne : souffrir les maux avec patience ou les remèdes à tout mal tiré de la S. Ecriture.

Il fut traduit en latin et en flamand.

Voir la Bibl. des Pères, qui ne cite pas la première édition lilloise.

99. — La vie admirable de Saincte Birgitte de l'ordre du Sauveur et de la très-saincte Vierge, avec un miroir où on void les vrayes maximes du ciel, par le P. Étienne Binet, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Pierre de Rache................ 1633

1 vol. in-8°, 587 pp., fig.

Bib. de Lille. Supp. Vente A Dinaux.

100. — Exercitia devotionis in honorem novem mensium quibus B. Virgo puerum Jesum in utero gessit (per Claudium Lespillet, Pastorem civitatis Stegriensis vulgo d'Estaires).

Insulis, typis Petri de Rache........... 1633

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Claude Lespillet, natif de Lille, moine de l'abbaye des Prés (près Chocques) puis curé d'Estaires, d'après J. Delobel, publia, en outre du livre que l'on trouvera ci-après, deux ouvrages : *Le Calendrier des SS. Paysans* et *de la Pureté Notre-Dame*; mais il n'indique ni la date de la publication ni le nom de l'imprimeur.

101. — Instructions pour les officiers comptables en la Chambre des Comptes du Roy, à Lille.

L'an M DC XXXIIII................ 1634

Br in-4° sans nom d'imprimeur. Sous le titre, les armes de la *Chambre des Comptes*, composées de celles des provinces de Flandre, Artois, Bourgogne, Haynaut, Namur, qui étaient du ressort de la Chambre.

Bibl. de Lille Legs God.

102. — De fidelitate D. Virginis erga Deum et devotos clientes (per Claudium Lespillet).

Insulis, ex typis Petri de Rache........ 1634

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Je donne le titre de cet ouvrage tel que l'a donné J. Delobel, ne voulant pas me hasarder à le traduire en français, mais c'est dans cette langue qu'il fut composé. *Scripsit gallice*, dit-il, *librum*, etc.

103. — Indulgentiæ quæ lucrantur prima Dominica cujusque mensis in ecclesiis Parochialibus Insulensibus (per Joannem Huchon, S. Salvatoris Pastorem).

Insulis, typis Ch. Beys............... 1634

Br. in-12. (*Script. Ins*).

Peut-être cet opuscule fut-il écrit en français, bien que J. Delobel ne l'aie pas indiqué comme pour les autres ouvrages de

Jean Huchon que l'on trouvera plus loin. J. Huchon était natif d'Annœulin ; il professa la théologie au collège de Saint-Pierre, et fut nommé censeur des livres et pasteur de l'église Saint-Sauveur. Il mourut le 7 novembre 1641 et fut enseveli à l'angle de la chapelle Saint-Nicolas.

104. — Thrésor des confrairies érigées canoniquement en l'église paroissiale de S. Sauveur, à Lille, avec les indulgences, règles et dévotions convenables à chaque confrairie, par M. Iean Huchon, licentié en la S. Théologie et professeur d'icelle au vénérable Collége de S. Pierre, à Lille, pasteur du dict S. Sauveur.

A Lille, de l'imprimerie de Christofle Beys. 1634

1 vol. in-8º carré 251 pp. avec quelques bois gravés. Sur une des pages liminaires qui précèdent le titre est imprimé un nom : Pierre Flamen Sayetur (Sayeteur) à Lille. Probablement chacun des confrères des diverses confrairies de Saint-Sauveur reçut un exemplaire de ce livre avec son nom imprimé. Les confréries mentionnées sont celles du Saint-Nom de Jésus, de Notre-Dame de Lorette, du glorieux Saint-Joseph, de Saint-Joachim et de Sainte-Anne, de Saint-Nicolas du Bar.

Legs Gentil. Bibl. de Lille.

D'après J. Delobel, une seconde édition de ce livre fut publiée en 1641. chez Simon Le Francq.

105. — Le Rabat-Joie du triomphe monacal, tiré de quelques lettres recueillies par P. D. P. D. S. Hilaire et suite.

Lisle.......... 1638

2 vol. in-8º. Cat. A. Din. Nº 1695. Cat. P. Cockx, Nº 86. Le Cat. Favier (Nº 471) donne ainsi le titre : le Rabat-Joie et suite du triomphe Monacal par de Saint-Hilaire, à Lisle, 1634, in-8º. Cat. Techener 1855.

Enfin le Cat. Guillaume Boissier (Nº 3281). Le Rabat-Joye du triomphe Monacal (par Jean-Pierre Camus. év. de Belley). Lille 1634, 2 vol. in 12

J.-P. Camus est, en effet, l'auteur de ce livre, qui est une plaisante attaque contre les moines mendiants; Camus doit en partie sa célébrité à la guerre qu'il leur déclara. Ce livre paraît avoir eu deux éditions à Lille.

106. — Pélérinage d'Esquermes aux sept stations dans le chemin, selon les sept pélérinages de la Sainte Vierge.

Lille, Pierre de Rache................ 1635

Voir précédemment le N° 69 relatif à N.-D. de Réconciliation. *Script. Ins.*

107. — La Facon de bien faire les sept stations douloureuses de la Sainte Vierge, érigées dans la principale église de S. Pierre.

Lille, P. de Rache.................... 1635

Publié par les Pères de la Compagnie de Jésus.

108. — Modus rite obeundi stationes septem Deiparæ doloribus erectas in æde primaria D. Petri.

Insulis, typis Petri de Rache........... 1635

Bibl. des Pères.
C'est l'ouvrage précédent en langue latine.

109. — Oratio panegyrica in laudem D. Thomæ Aquinatis quam habuit insulis in templo Dominicanorum, 7 martis, anno 1635, Cornelius Papeus S. T. Licentiatus, S. Petri Canonicus.

Insulis, typis Petri de Rache........... 1635

Br. in-4°. *Script. Ins.*

110. — Le Flambeau des Chrestiens ou exposition des sept sacrements, par Jean Huchon, curé de Saint-Sauveur.

Lille, Simon Le Francq............... 1635

Script. Ins.

111. — Peregrinatio Esquermiensis stationibus septem in viâ juxta totidem D. Virginis Peregrinationes præcipuas illustrata.

Insulis, Petri de Rache.............. 1636

Bibl. des Pères.
C'est le N° 106 en langue latine.

112. — De cultu debito reliquiis sanctorum et necessitate eorum suffragiorum (auctore J. Huchon).

Lille, Simon Le Francq............... 1636

1 vol. in-12. *Script. Ins.*
Nous donnons le titre latin de cet ouvrage de Jean Huchon, curé de Saint-Sauveur de Lille, tel qu'il a été traduit par Jacques Delobel, car Jean Huchon a écrit ce livre en français.

113. — Libellus supplex ad amplis. Senatum Insulensem, etc., sive Dissertatio medica contra Pseudo-medicos per Franciscum Mollet Medicinæ Licentiatum.

Insulis, Ign. et Nic. de Rache......... 1636

Br. in-4°. *Script. Ins.*

François Mollet, natif de Douai, médecin juré de la ville de Lille, mourut à trente-six ans, en 1656, et fut enterré dans l'église Saint-Etienne.

114. — Jo. Vincartii Insulani e Soc. Jesu B. Virgo cancellata in insigni ecclesia collegiata D. Petri insulæ cultu, et miraculis celebris.

Insulæ Flandrorum, apud Petrum de Rache. 1636

Petit in-f°, 120 pp. sans l'ép. déd. et l'index. Frontispice et titre gravé représentant N.-D. de la Treille et, au bas, une vue de Lille avec cette légende : *Dicet habitator insulæ huius : hæc est spes nostra. Isa. 20.* A la suite, seize élégies en langue latine, sous ce titre : *Ejusdem de Deiparæ cancellatæ Laudibus*, 26 pp. plus *l'index elegiarum.*

Une traduction française, faite par l'auteur lui-même, parut à Tournai en 1671.

L'œuvre latine a été réimprimée en 1859 par M. Lefort, à Lille, et la traduction française en 1874, par les soins de M. Leleu, libraire.

115. — Pia anagrammata in Litanias ex Breviario Romano desumptas, quibus accesserunt plura alia ex legendis sanctorum approbatis collecta, cum Epigrammate atque Poemate subsequente (a Ambrosio Le Camp monasterii cisoniencis canonico).

Insulis, ex off. Petri de Rache.......... 1637

1 vol. in-4°, 64 pp. plus 8 pages non num. contenant l'épître dédicatoire. Bibl. de Cambrai, N° 8757.

Ce volume parut sans nom d'auteur, le manuscrit *Script. Ins.* le donne à Ambroise Le Camp, de l'abbaye de Cysoing.

116. — Breve Rhetoricæ Compendium Francisci de Mendosa è Soc. Jesu.

Insulis.............................. 1637

Cat. V. Cost. N° 2400.

C'est vraisemblablement un abrégé du livre publié à Lyon (1622-1631) en trois volumes in-folio.

Cet abrégé n'est pas mentionné dans la Bib. des Pères.

117. — Instructions pour les exercices journaliers.

Lille 1637

Cat. V. Cost. N° 2186.

118. — Les derniers discours des maréchaux de France, Chastillon et La Force, sur les terres flottantes de S. Omer.

On les vend sous les halles, chez Simon Le Francq. 1638

In-4° de 4 pp. Cat. Ollivier, lib.. Bruxelles, année 1874.

C'est une de ces plaquettes, ou nouvelles à la main, que publiaient les imprimeurs lillois sur les événements de l'époque. Elles sont aujourd'hui très rares.

119. — Calloo prins des rebelles et reprins par la générosité, magnanimité et vigilance du Sérénissime Prince Ferdinand, infant des Espagnes, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, contenant les particularitez des assautz, etc., etc.

Par Christofle Beys, imprimeur juré.

Lille 1638

Placard in-plano. Musée Plantin.

C'est une longue pièce de vers, imprimée sur trois colonnes. Voici les quatre derniers vers :

Rendons grâces à Dieu de l'heureuse victoire,

Rendons à l'Éternel louange, honneur et gloire.
Chantons *Io*, Belgeois et accordons nos vois
Sur orgues, violons, cymbales et hault-bois.

120. — Panegyricus sancti ter maximi Maximiliani Laureacensis archiepiscopi et martyris, imperii patris Austriæ ac Bavariæ apostoli et patroni (auctore Joan. Baptiste de Monget).

Insulis, S. Le Francq................ 1638

1 vol. in-8°. Bibl. de Tournai, N° 2459.

121. — Instruction catholique touchant l'invocation du glorieux confesseur de Jésus-Christ, sainct Roch, patron contre la pestilence, du tiers-ordre de N. P. S. François, divisée en trois livres. Avec sa vie admirable par le V. Père F. Jacques Niger, prestre de l'ordre de sainct François en la province de Flandre, natif d'Ath en Haynau.

Lille, Pierre de Rache................ 1638

1 vol. in-8°, 12 ff. lim. 414 pp., 12 ff. de table, gravure sur bois représentant Saint-Roch.

Ce livre est dédié à Hugues Beeckman, abbé de Cysoing.

Bibl. de Tournai. Th. N° 3068. Coll. Quarré.

122. — Pia hilaria R. P. Angelini Gazæi e societate Jesu atrebatis tomus secundus.

Insulis, typis Petri de Rache........... 1638

In-12, titre gravé. Cat. V. Cost. N° 2341. Bibl. de Tournai, 11493.

Il existe des éditions antérieures du 1er vol. de cet ouvrage. Douai 1618.

Anvers, Moretus, 1629. Cette dernière porte : *Nova editio longe auctior et correctior.*

On lit, à propos de ce livre, dans le Cat. Techener, 1858, N° 8865 : *Pia hilaria etc.* 2 vol. in-12. Très joli exempl.; il faisait partie de la bibl. du couvent des Récollets, à Cambrai. On sait qu'il est rare de réunir en beaux exemplaires les deux volumes de ces poésies publiées à des époques différentes ; le premier, imprimé à part plusieurs fois, ne porte aucune tomaison ; le second au contraire porte: *tomus secundus*, et a été imprimé pour la première fois à Lille, refondu ensuite dans l'édition de Londres. 1657 ; l'édition lilloise, destinée à compléter la première partie, publiée à Anvers, est ornée d'un frontispice gravé.

123. — Miracles arrivez par l'intercession de Notre-Dame de la Treille, en l'église Collégiale de S. Pierre, à Lille, l'an 1634 et 1638. Approuvez par Monseigneur l'Illust. et Révér. évesque de Tournay, Maximilien de Gand, à Vilain, l'an 1639.

Lille, Pierre de Rache................ 1639

In-16, 72 pp. Coll. Quarré

124. — Peregrinus Paradisii rebus ad cœli iter necessariis instructus, duce angelo.

Insulis, typis Petri de Rache 1639

Bibl. des Pères. T. IV, p. 344. Donné sans nom d'auteur parmi les publications du collége de la Compagnie de Jésus, à Lille.

125. — Practique des sept douleurs de la très-saincte Vierge Marie, représentées ès sept stations dressées en l'église Collégiale de S. Pierre, à Lille.

Lille, Pierre de Rache................ 1639

P. in-12 de 40 pp. Coll. Rigaux.

La marque typographique de P. de Rache est remplacée sur le titre par une

gravure représentant la *Vierge des sept douleurs*, dans un cartouche dont les angles sont formés par des fleurs de lis. Cette gravure, faite sans doute d'après la statue originale du XV[e] siècle, qui existait à Saint-Pierre, est d'un goût charmant.

126. — Alphabet pour apprendre à lire en Jésus-Christ, livre de vie éternelle et instruction pour les commençans, afin qu'ils puissent facilement et bresvement faire oraison.

Lille, Pierre de Rache................ 1639

1 vol. in-16. Cat. Vanackère N° 61.

127. — Antonii Sanderi presbyteri S. Theol. Licentiati et Iprensis ecclesiæ canonici et scholastici hagiologium Flandriæ, sive de sanctis ejus provinciæ libri tres.

Insulis, ex typis Tossani Le Clercq...... 1639

1 vol. in-8° 240 pp. sans les ff. lim. et la table. Bibl. de Lille, Hist. N° 560. Le titre porte comme marque typographique le monogramme de la Compagnie de Jésus, entouré de cette légende : *Sit nomen Domini benedictum.*

128. Simoni Petri Fumacensis Epigrammata.

Insulis, typis Tossani Le Clercq 1640

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Pierre Simon était professeur de belles-lettres au collége de Saint-Pierre de Lille.

129. — Pharmacopæa Lillensis jussu senatus edita optima quæque pharmaca a medicis ejusdem urbis selecta et usitata continens, in officinis publicis habenda.

Lillæ, Gallo-Flandriæ, ex typis Simonis Le Francq.
1640

1 vol. in-4°. Cat. V. Cost. N° 2230. Bibl. de Tournai N° 9255.

Cette première édition est devenue tellement rare que nous ne l'avons vue citée que dans la bibliothèque de Tournai. Nous savons, par J. Delobel, qu'elle portait à la première page les noms de tous ceux qui y travaillèrent, médecins ou pharmaciens, ce sont :

Alardus Herreng, senex 99 annorum.
Carolus Lespillet.
Antonius de Sailly.
Michael de Lannoy, Scutifer
Petrus le Conte Pharmaciæ à Senatoribus pro tempore præfectus.
Franciscus Payelle.
Joannes-Baptista Lejosne.
Robertus Farvacque, Pharmaciæ à Senatorib uspro tempore præfectus.
Joannes-Baptista Doulcet.
Joannes Preud'homme de Cysoing, Scutifer, Toparcha de la Fosse Marez.
Balthazar de Roubaix.
Franciscus Vranx.
Franciscus Colbaert.
Franciscus Mollet.
Petrus Watterlop.

Les *Comptes de la ville* nous ont aussi fourni sur ce sujet le curieux renseignement qui suit :

1639-1640. Aux docteurs, doyen, esgards et maistres au siége des Appoticquaires sur requeste présentée à MM. du Magistrat qu'il avait pleu pour le maintenement et conservation de la Pharmacie et pour le bien du publicq de statuer que le dispensaire et formulaire seroit redressé et

réformé pour auquel satisfaire, et ensuite d'aucthorisation seroient esté convoqués plus de trente fois tous les docteurs de ceste ville lesquels, avecq les aultres, en présence des Eschevins ont receu et examiné, retranché du superflu, augmenté du nécessaire, et aussy tellement reformé le dit dispensaire après longs et pénibles labeurs redressant quant et quant les poids et autres erreurs lesquels s'écouloient ès bouticques de la Pharmacie au grand préjudice du commun, leur a esté accordé IIIc IIIIxx l

130. — Le Psaultier de Notre-Dame, composé en latin par S. Bonaventure, et mis en françois par un Père de la Compagnie de Jésus. Version nouvelle, plus correcte que toutes les précédentes.

Lille, Pierre de Rache................ 1640

1 vol in-24 publié par les soins des PP. de la Compagnie de Jésus du collége de Lille.

Une seconde édition in-12, de neuf feuilles d'impression, parut l'année suivante chez Pierre de Rache, en même temps qu'une édition en latin de ce Psaultier. Le Père J. de Gallifet, le promoteur de la dévotion au *Sacré-Cœur*, donna plus tard une traduction nouvelle du Psaultier, qui eut de nombreuses éditions (Bibl. des Pères).

131. — Le triomphe annuel de Notre-Dame, où il est traité chaque jour de l'an des Honneurs que la Vierge a reçeus du ciel et de la terre. Adressé à la mère de Dieu à titre de reconnaissance pour avoir conservé la Compagnie de Jésus durant son premier siècle dans l'esprit qu'elle lui a procuré à sa naissance, par le R. P. Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Pierre de Rache................ 1640

2 vol. p. in-8° 530 et 643 pp. La Bibl des Pères donne à ce livre la date de 1610, c'est une faute d'impression sans aucun doute.
Paquet cite une édition de ce livre datée de 1641.

Toussaint Bridoul, natif de Lille, entra à vingt-trois ans dans la Société de Jésus (en 1618). Il mourut à Lille, le 28 juillet 1672. Il a considérablement écrit, on trouvera plus loin un assez grand nombre de ses œuvres.

132. — Moyens proposez par Sa Majesté suivant l'instruction de Son Alteze, pour l'honneur de Dieu, le salut des âmes, etc., et pour dresser la bonne police, règlement et doctrine de la jeunesse ès Pays-Bas de sa dicte Majesté.

Lille, Pierre de Rache................ 1640

In-12, 18 pp. Cat. Vanackère 1853, N° 275. Coll. Quarré.

133. — La vie de S. Marcoul, abbé et confesseur, avec un petit office d'iceluy pour le réciter privément; nouvellement revue et approuvée à l'instance de Monsieur Hugues Beeckman, très-digne abbé du monastère de Cysoin, où est prétieusement réservée quelque Relique notable du dit S. Marcoul, avec un pélérinage fort célèbre.

Lille, Pierre de Rache................ 1640

P. in-12, 72 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil.

134. — Miroir de la Croix ou méditations sur la passion de N. S. et autres points importants pour tous

les jours de la semaine, avec des règlements spirituels, par Jean Huchon, Docteur en Théologie et Doyen de de Chrestienté, à Lille.

Lille, Toussaint Le Clercq............ 1640

Foppens. *Script. Ins.*

135. — Articles accordez à Messieurs les Députez des ecclésiastiques, nobles, magistrats, corps et communautez de la ville et cité d'Arras, par les Généraux de l'armée du Roy, suivant le pouvoir qu'ils en ont et qu'ils promettent faire ratifier par Sa Majesté.

En outre, on mettra en vente les article accordé *(sic)* à Dom. Eugénie Oneill, maistre de camp, pour sa Majesté Catholique.

Permissu superiorum.

Jouxte la copie imprimée à Arras........ 1640

In-8°, 8 pp. Legs God. Portefeuille 72.
Cette reproduction est sortie des presses de Pierre de Rache.

136. — Bibliotheca Belgica manuscripta sive Elenchus universalis codicum M SS. in celebrioribus belgii Cænobiis, Ecclesiis urbium, ac privatorum Hominum Bibliothecis adhuc latentium.

Collegit illum, et edidit Antonius Sanderus Iprensis ecclesiæ canonicus et scholasticus.

Insulis, ex officina Tussani Le Clercq, sub signo S. Ignatii, M D C XLI............. 1641

In-4° de 367 pp. sans l'épître dédicatoire, les vingt premières pages sont occupées par le traité de Jean Gerson *de laude Scriptorum sive librariorum.*

Bibliothecæ Belgicæ manuscriptæ pars secunda collegit et usui publico donavit Antonius Sanderus Iprensis ecclesiæ canonicus et scholasticus.

Insulis apud Tossanum Le Clercq sub signo Sancti Ignatii. M DCXLIII.

Ce second volume, qui parut deux ans après le premier, compte 278 pp. sans la dédicace adressée à Jean Foucart, abbé de Loos, l'épilogue et la table des deux volumes.

Bibl. de Lille. Histoire. N° 4213.

C'est certainenant un des ouvrages les plus intéressants sortis des presses lilloises, on y trouve la liste des manuscrits précieux que possédaient, au XVIIe siècle, les plus riches bibliothèques de la Flandre, et parmi celles-ci, Sanderus cite celle d'Alexandre Le Blancq, seigneur de Meurchin, qui avait réuni une rare collection de manuscrits historiques, de portraits dessinés et de patrons de verrières, dont l'ouvrage ci-dessus nous a conservé l'inventaire. Nous ne savons ce qu'est devenue cette bibliothèque, qui serait bien précieuse pour l'histoire de la ville de Lille.

Le travail de Sanderus devait avoir six parties, les quatre dernières, dont il avait réuni les éléments, ne furent pas imprimées. (Voir sur les travaux d'Ant. Sanderus, la brochure que M. le baron de Saint-Genois a publiée sous ce titre : Antoine Sanderus et ses écrits. Gand. 1861).

137. — Pensée salutaire pour les fidels tres-passez avec histoire de certain esprit de l'hôpital Comtesse de Lille, puis naguères délivré, composé par ordre de

Mons. l'Évêque de Tournay, par Jean Huchon, D. en Théologie et Doyen de Chrestienté.

Lille, Simon Le Francq............... 1641

Foppens.
Nous n'avons trouvé sur aucun catalogue des collections publiques cet ouvrage intéressant pour l'histoire locale

138. — Theologia Practica de Sacramentis, cum commentario ad primam partem Enchiridii Petri Binsfeldii suffraganei Trevirensis Doctoris Theologi absolutissimi, per Joannem Huchon, S. Theol. Doctorem nec non Christianitatis Decanum.

Insulis, Typ. Simoni Le Francq........ 1641

1 vol in-12. Foppens. *Script. Ins.*

139. — La vie de François Cajetan, de la Compagnie de Jésus, écrite en italien, par le R. P. Alphonse Caietan, et mise en françois par le R. P. Toussain Bridoul, tous deux de la même Compagnie.

Lille, Pierre de Rache............... 1641

1 vol. in-12, 295 pp. sans la déd. à J. Foucart, abbé de Loos, la préface et la table. Cat. A. Din. Coll. Quarré.

140. — Ordonnance des Eschevins et conseil aux Bourgeois et manans de la ville de Lille, relative à la garde Bourgeoise.

Lille, Pierre de Rache................. 1641

Br. in-4° 8 pp. *Arch. mun.*

141. — Oraison perpétuelle du Rosaire de la sainte Vierge Marie.

Lille, Toussaint Le Clercq............ 1642

Ce petit livre fut publié par le couvent des Dominicains *Script. Ins.*

142. — Litteræ Annuæ provinciæ Paraquariæ Societatis Jesu ad Adm. R. P. Mutium Vitellescum ejusd. Soc. Præpositum generalem missæ a R. P. Jacobo de Beroa Paraquariæ Proposito provinciali ex hispanico autographo latine redditæ a P. Francisco de Hamal Belga Societatis ejusdem.

Insulis, typ. Tossani Le Clercq........ 1642

1 vol. in-18, 347 pp. Cat. V. Cost. 1412.

143. — La Solitude de Philagie ou l'adresse pour s'occuper avec profit aux Exercices spirituels une fois tous les ans durant huict ou dix jours.

Avec les Méditations, Considérations, Examens et Lectures spirituelles qu'on pourra faire en ce temps la. Par le R. P. Paul de Barry, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nicolas de Rache............... 1643

1 vol. in-12. Cat. V. Cost N° 1971, le même cat. cite (N° 1958) Méditations de Philagie pour tous les jours de l'année, par Paul de Barry. 3 vol. Lyon. 1649.

La Bibl. de Cambrai, N° 8809, possède un exemplaire *de la Solitude*, imprimé en 1644, également par Nic. de Rache, et qui porte : *deuxième édition ;* ce vol., avec la marque *au Bras d'or*, comprend 677 pp. plus 37 pp. déd., épist., avis, appr. et table.

Mieux que ses œuvres mystiques *les Provinciales* conserveront le nom du Père de Barry.

144. — Jani Detræi Gallo-Flandro-Belgæ Insulani Palæstra Mariana ad parthenicos sodales et suos.

Accedunt varia genere et argumento Poëmatia ab eodem authore tantum non puero et etiamnum admodum adolescente conscripta.

Insulis, apud Simonem Le Francq, anno MDCXLIII.

1643

1 vol. in-8°, 69 pp. sans l'ép. déd. Hugoni Beecmanno. Coll. Quarré

Au verso du dernier feuillet on lit :

AD LECTOREM.

Errata sic excusa.

Pressa Typis non sunt mea carmina PLANTI*nianis*
Queis, ut in orbe, sui sunt (viden?) ANTI*podes,*
Hinc parc { *è* / *e* } *in nostris si sint errata libellis.*
Ex Offuscinâ *(caussa)* Simonis *erunt.*

L'auteur ignorait-il que Simon Le Francq avait épousé l'arrière petite-fille de Plantin ?

145. — Conditions accordées par Son Excellence Don Francisco de Mello, comte d'Assumar, gentilhomme de la Chambre du Roy, nostre sire, Lieutenant Gouverneur et Capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne, aussi Capitaine général de l'armée d'Alzace, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté en Allemagne et Plénipotentiaire pour le traicté de la

paix universelle, au sieur de Bourdonné, Gouverneur de La Bassée.

Lille, Simon Le Francq, imp. juré..... 1642

Bibl. de Lille. Hist. N° 1428.

146. — Le Miroir des supérieurs, contenant la manière de gouverner propre et utile à toutes personnes esleuvées aux charges et gouvernement de congrégations et communautés tant religieuses principalement que séculières, avec un discours des amitiés privées outre un traité de l'honneur qu'on doit porter aux Prestres et Pères spirituels, le tout tiré de plusieurs doctes et graves autheurs, par Jean Parent, prestre et censeur des livres.

Lille, Pierre de Rache................ 1643

1 vol. in-12, 439 pp. Coll. Rigaux.

Ce livre est dédié aux vénérables et dévotes Dames les Abbesses, Prieures, etc., des monastères de filles. Jean Parent, natif de Lille, était frère de Nicolas Parent, Prieur de l'Abbaye de Loos, dont j'ai parlé précédemment. Il fut enterré près de son frère, à Loos. La bibliothèque de cette abbaye possédait un manuscrit de J. Parent, qui avait pour titre, dit J. Delobel, « Les Eglises, Monastères, Couvents, Hôpitaux et lieux pieux de la ville de Lille avec plusieurs bonnes fondations, — 1649. »

147. — Mort glorieuse de soixante-et-un Chrestiens de Macao, décapitez pour la confession de nostre

sainte foy à Nangazaqui, au royaume de Japon, le 4 d'aoust l'an MDCXL, extraite de la relation faite par Antoine-François Cardin, de la Compagnie de Jésu, Procureur général de la province du Japon. Le tout mis en françois par un Père de la dite Compagnie.

Lille, Pierre de Rache................ 1643

P. in-8° de 40 pp. Cat. V. Cost. N° 2008. Cat. De Hamel N° 9651.

148. — Actes de l'amour de Dieu.

Lille................................ 1644

Cat. V. Cost. N° 2277.

149. — Libellus seu Meditatio super oratione Dominicâ et salutatione angelicâ, etc., per Antonium Standon Ibernum Sacerdotem.

Insulis, Petri de Raehe............... 1644

1 vol. in-16. *Script. Ins.* J. Delobel dit qu'il publia cet ouvrage en latin et en français.

150. — Petit Traitté apologétique, où se défend l'Innocence contre la Calomnie, portée trop inconsidérément dans une déposition criminelle, le tout pour estre remonstré aux juges, par Maistre L.-L. Chirurgien.

Sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

(Lille, Toussaint Le Clercq).......... 1644

Bibl. de Lille Legs God. Br. sur la Flandre, 3e liasse.

C'est l'œuvre d'un chirurgien lillois, accusé d'avoir occasionné a mort d'un de ses clients en lui faisant subir l'opération du

trépan. Les médecins délégués par le Magistrat attribuaient, dans leur procès-verbal, la mort aux suites de l'opération; l'inculpé se défend énergiquement, et avec assez d'esprit, contre ce témoignage. Il cite l'opinion de quelques-uns de ses collègues et cherche à établir que si la mort du blessé, qui avait eu, dans une dispute de cabaret, le crâne brisé par un coup porté avec un pot à la bière, était évitable, ce ne pouvait être que par l'opération qu'il a exécutée.

Les ordonnances du Magistrat défendaient, à cette époque, aux *chirurgiens* et *barbiers* de faire l'opération du trépan. L'absence dans nos *Archives* du registre aux causes criminelles, de l'année 1644, ne nous a pas permis de retrouver le nom du chirurgien, ni la solution de l'affaire.

151. — Reigle des Religieuses Annonciades et filles de la Vierge Marie, confirmée par Léon X, et divisée en dix chapitres.

Lille, Toussaint Le Clercq, rue de la Clef, au Saint-Ignace........................ 1644

1 vol. p. in-32, 274 pp. Cat. De Hamel. N° 142.

152. — Botanotrophium ceu hortus medicus Petri Ricarti Pharmacopæi Lillensis celeberrimi, cura Georgii Wionii artium doctoris ac medici descriptus ac editus. Additis his quæ prope ab Insula nascuntur.

Lillæ, Gallo-Flandriæ, typis Simonis Le Francq, sub signo horologii solaris, anno 1644

1 vol. in-8°. *Script. Ins.* Le Cat. Van Hulthem, N° 6911, donne ce livre comme très rare.

Georges Wion était originaire de Douai, et exerça la méde-

cine à Lille. Il publia, à ses frais, les travaux de Pierre Ricart, botaniste lillois, dont les Lestiboudois devaient suivre les traces.

Voici en quels termes l'épitaphe de Ricart, placée dans l'église Saint-Étienne, chantait ses louanges :

Petrus Ricart
Pharmacoporum Decanus
Jacet hic.
Medici, Botanici, Pharmacopœi
Eius obitum lugent.
Medicis enim fidelis minister fuit.
Inter Botanicos excelluit,
Pharmacopœis meritissime præfuit,
At tu viator piis eius manibus bene apprecare.
Obiit XXII. *Augusti* MDCLVII.
Dilecta vero coniux Judoca du Thoit.
XXVII. *Ju.* MDCLXIII.

153. — Le Christianisme éclairci.

Lille et Amiens................ 1645 et 1732

2 vol. Cat. V. Cost. N° 2296. Nous n'avons pu compléter cette indication insuffisante.

154. — Epistola novissima Illustrissimi ac Reverendissimi Domini D. Francisci Vanderburch archiepiscopi cameracensis ad pastores suæ diœcesis.

Insulis, ex off. Petri de Rache, sub bibliis aureis, anno M D C XLV................. 1645

In-4°, 8 pp. Coll. Quarré.

155. — Oraison funèbre sur le trespas de Monseigneur l'Illustrissime Seigneur Maximilien de Gand, à Villain, Révérendissime Évesque de Tournay, par Maistre Nicolas Calcan, pasteur de S.-Étienne, à Lille.

Lille, Pierre de Rache................ 1645

Br. in-8°. Bibl. de Tournai, N° 2766.

Nicolas Calcan, censeur des livres, avait été nommé chanoine de Tournai peu de temps avant la mort de Maximilien de Gand dont il prononça l'oraison funèbre à Saint-Étienne, en 1644. Il mourut de la peste à Lille, en 1647.

156. — Le Grand Ménologue des saintes bienheureuses et vénérables Vierges contenant, outre le nom, le mois et le jour des religieuses et séculières, les éloges de celles qui ont presque toutes vécu au monde en l'éminent état de la virginité, avec un petit discours sur les fêtes de Jésus et Marie, l'époux et la reine des Vierges, pour tous les jours de l'année, recueilli par le P. François Lahier, de la Compagnie de Jésus.

Lille, de l'imp. de Nicolas de Rache, *au Bras d'or*. 1645

2 vol. in-4°, 614 et 560 pp. Cat. V. Cost. N° 638

Fr. Lahier, né en 1592, mort en 1656, a composé trois autres ouvrages imprimés à Tournai. (Bibl. des Pères).

157. — Exercices religieux pour les heures du jour

et de la nuit, par Simon Pourré, de l'ordre des FF. Mineurs.

Lille, P. de Rache.................... 1646

1 vol in-16, Une seconde édition fut publiée en 1663. Simon Pourré était né à Lille.

158. — Explication pour la connaissance et l'usage de la main astronomique, par Gilbert Rouzée.

Lille, Toussaint Le Clercq.............. 1646

1 vol. in-16. *Script. Ins.*

Gilbert Rouzée de Lille était fils de Gilbert, seigneur de Berquehem ; il était, dit J. Delobel, *Mathematicus*, *Arithmeticus* et *Astrologus.* « Il écrivit et fit imprimer un ouvrage intitulé : *Manum astronomicam è Calendario perpetuo. Gallice :* Calendrier perpétuel. » C'est sans doute l'ouvrage ci-dessus. G. Rouzée laissa de plus un manuscrit ayant pour titre : Traité du globe sphérique en deux parties. Nous ignorons ce qu'il est devenu.

159. — Antidote du Très-S. Rosaire de la S. Vierge contre la peste, à Lille, du temps de la peste.

Lille, Pierre de Rache................. 1646

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Ce livre est l'œuvre d'Antonin Barbieux, Dominicain, natif de Lille ; il a composé un assez grand nombre d'ouvrages qui tous furent publiés sans nom d'auteur ; il mourut à Lille, à soixante-douze ans, le 6 juin 1678.

160. — Manifeste touchant la possession des Pasteurs et Manegliers de la ville de Lille au faict des premiers

services, contre les religieux de l'ordre de S. Dominique de la dicte ville, tiré du droit, des décrets pontificaux et des règlements et contratz faictz entre les chapitres et pasteurs et entre les dits religieux, par Nicolas Calcan, licencié en Théol. et Pasteur de S. Étienne, à Lille.

Lille, sans nom...................... 1646

In-4°, 51 pp. sans l'épît. déd. à l'évêque de Tournai. Coll. Quarré.

Ce livre de M. Calcan fut imprimé avec une autorisation *supposée* de Jean Parent, censeur des livres. Aussitôt que celui-ci eut connaissance de cette publication, il se rendit auprès du Magistrat auquel le livre avait été distribué, et il signa devant témoins, le 16 janvier 1646, une attestation dans laquelle il déclarait qu'il n'a pas donné l'approbation imprimée à la fin du livre. Le livre fut sans doute supprimé, nous ne l'avons vu cité dans aucun catalogue, et il ne figure pas, au nom de Calcan dans les *Script. Ins.* Notons que Calcan fut lui-même censeur des livres.

Voir Le Glay. 2e spicilége.

161. — Specimen optimi generis explanandi scripturas novem Psalmorum expositione editum, per Jacobum Hugues, S. Theol. Doctorem, Eccl. colle. S. Petri Canonicum Theologum.

Insulis, typ. Simonis Le Francq 1646

1 vol. in-4°. Bibl. de Tournai. N° 546.

Jacques Hugues, natif de Lille, fut d'abord curé de Sainte-Catherine, puis chanoine de Saint-Pierre en 1642; il fut aussi censeur des livres.

Hugues a publié en français un ouvrage que l'on trouvera plus loin. Il a fait imprimer à Douai quelques-uns de ses livres, et à Anvers, celui qui a pour titre : Conjectures salutaires sur les signes effrayans annonçants la fin du monde. *Script. Ins.*

162. — Bartholomæi Fisen e Societate Jesu Flores ecclesiæ Leodiensis sive vitæ vel Elogia Sanctorum et aliorum qui illustri virtute hanc Diocesim exornarunt.

Insulis e typographeo Nicolai de Rache. . 1647

1 vol. in-f°, 648 pp. sans l'épît. déd. et la préface.

Bibl. de Lille. Hist. N° 594.

C'est une des plus belles impressions de Nicolas de Rache. Cet ouvrage utile et curieux, dit la Bib. des Pères, est dédié à Guillaume de Lambay, Maréchal de l'Empire. Les vies sont rangées suivant l'ordre du Calendrier, le P. Fisen a donné la liste des abbés et abbesses de tous les monastères du diocèse de Liége.

163. — Joannes du Mont de S. Éloy du petit Longâtre, versus Latinos simul et gallicos in honorem augustissimæ Domus Austriacæ, una cum anagrammate honorabili ac particulari Ill^mi^ nominis suæ Celsitudinis Imperialis ad Senatum Insulensem faciebat.

Insulis, typis Petri de Rache. 1647

Script. Ins. Le titre n'est peut-être pas fidèlement rapporté.

D'après J. Delobel, Jean du Mont Saint-Eloy, prêtre, noble d'origine, avait habité l'Italie dans sa jeunesse ; il était très versé dans les langues grecque et latine. Ruiné par les conquêtes de Louis XIV, qui s'était emparé d'Arras, il chercha un refuge à Lille, où il charma ses loisirs en chantant les vertus de la Maison d'Autriche.

Nous n'avons vu citées dans aucun catalogue les poésies qu'il fit imprimer à Lille et dont J. Delobel nous a laissé le titre, sans doute altéré.

Il mourut à Lille et fut enterré dans l'église Saint-Maurice.

164. — Epitome vitæ et virtutum Illustrissimi et Reverendissimi D. Francisci Vander Burch, Archiepiscopi cameracensis, et ducis cameracensis sacri romani imperii principis, auctore R. D. Ludovico Foulon ecclesiæ metropolitanæ B. Mariæ cameracensis canonico.

Insulis, Nicolas de Rache............. 1647

In-4°, 81 pp. Bibl. de Lille. B. L. N° 337.

Cette biographie de Vander Burch eut pour auteur L. Foulon secrétaire de l'évêché et chanoine de Cambrai. M. Le Glay (3e spicilége d'hist. litt.) a consacré une notice à cet ouvrage.

165. — Coustumes et usages de la ville de Lille, Taille, Banlieue et Eschevinage de Lille, etc.

Lille, P. de Rache.................... 1647

1 vol. in-4° 48 pp. Coll. Quarré.

166. — Rhetorica adolescentium ingeniis accommodata, item facilis methodus orationis et amplificationum, per Jacobum Hautin e Societate Jesu.

Insulis, Nicolai de Rache............. 1647

1 vol. in-8°. Ce livre fut réimprimé en 1669.

J. Hautin, natif de Lille, a composé un grand nombre d'ouvrages imprimés à Lille, Tournai et Liége. J. Delobel dit

posséder un manuscrit de lui intitulé : « Résolutions communes des docteurs touchant les prêts, changes et dépôts de sommes d'argent. »

J. Hautin, qui avait d'abord professé à Douai, mourut à Lille le 24 décembre 1671.

167. — Triomphe de la Vérité, ou Saint Eugène, évesque de Cartage, comédie dédiée à l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Monseigneur François de Gand, à Villain, Baron de Rassinghien, évesque de Tournay, etc. Représentée par la jeunesse du Collége de la Compagnie de Jésus, à Lille, le 1er avril 1648, à deux heures après-midi.

Lille, veuve Pierre de Rache.......... 1648

Br. in-4°, 4 ff. non chiffrés. Bibl. des Pères.

Comme je l'ai dit précédemment, l'imprimé ne renferme que l'argument de chaque scène, qui était développé par les acteurs.

168. — Illustrissimo Domino, Domino Francisco ex Comitibus Isenghemiis a Gandavo Baroni de Rassenghien, etc., antiquissimæ Tornacensis ecclesiæ Reverendissimo Episcopo insulas suas in quibus proxime insignis collegiatæ D. Petri ecclesiæ præpositum egit primum invisenti post episcopale munus patruo decedente feliciter susceptum Herculis in atlantis locum succedentis symbolo gratulatur et hanc observantiæ suæ Tesseram O. D. Q. Insulense Societatis Jesu Collegium, MDCXLVIII.

Insulis, ex officina viduæ Petri de Rache, sub bibliis aureis...................... 1648

22 pp. in-4⁰ avec gravures à l'eau forte dont la première est signée An. Baillet.
Bibl. de Lille Belles-lettres.

C'est un recueil de diverses pièces, en vers latins, dont chacune est surmontée d'un emblême gravé.

169. — Jani Detræi | Insulensis Medici | Pœmata | emendata nunc primum et altera parte aucta. Indicem singulorum inferiores indicant paginæ. Editio secunda. Insulis Flandrorum, typis Nicolai de Rache. 1648

Bibl. de Lille. B.-L. N⁰ 585.
1 vol. in-8⁰, 7 ff. n. num. et 119 pp. Titre rouge et noir avec la marque de N. de Rache, *le Bras d'or*.
Nous avons précédemment donné le titre de la 1re édition N⁰ 145, celle-ci reproduit l'approbation datée d'avril 1643, l'approbation nouvelle est du 4 avril 1648.

Le livre est dédié à Jacques d'Ennetières, président de la Chambre des Comptes ; on lit au *verso* de la dédicace : *Hoc opere continentur ; Poemata Juvenilia Elegiarum liber I. Palæstra Mariana sive Elegiarum tiber II. Sylvæ.*

J. Destres a fait précéder ses poésies des lettres à lui adressées après la 1re édition de son livre par Phil. Chifflet, *Erycius Puteanus*, *Andreas Taurellus*, *Nic. Heinsius*, *Antonius Sanderus et Petrus Adrianus Vanden Broecke*, toutes à son éloge bien entendu.

Quelques-unes de ces poésies, dédiées à des lillois, présentent quelque intérêt, parce qu'elles ont rapport à des faits contemporains.

170. — Joannis Vincartii, Gallo-Belgæ, Insulani, de Cultu Deiparæ libri tres, carmine elegiaco.

Insulis, Nicolai de Rache............. 1648

1 vol. in-12, 140 pp. sans la déd., l'index et les appr. Bibl. de Lille, B.-L. N° 611.

Le Cat. de Tournai N° 11538 donne la date de 1647.

Le titre gravé représente le peuple en adoration devant la statuette de N.-D. de la Treille; sur le devant, l'amour païen est terrassé par des enfants. Le front. est signé P. Buchotte. Le livre est dédié au Cardinal Carafa.

171. — La Boutique sacrée des saints et vertueux artisans, dressée en faveur des personnes de cette vocation, par le P. Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nicolas de Rache............... 1650

1 vol. in-16, 375 pp. Cat. Duriez N° 3855.

Nous avons vainement cherché ce livre curieux, qui renferme, dit-on, des renseignements sur certaines industries.

172. — Abrégé de la vie et des miracles de S. François de Paul, extrait des meilleurs auteurs, avec quelques dissertations en forme de méditations, pour la feste de l'octave de ce saint, par Pierre Legillon, de l'ordre des FF. Minimes.

Lille, Simon Le Francq............... 1650

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Pierre Legillon, natif de Lille, mort le 25 juillet 1653.

173. — Sacramentum amoris Eucharistiæ, opus Theo-

logico concionatorium duobus libris exhibitum auctore Jacops Hautino, è Societate Jesu.

Insulis, typis Nic. de Rache........... 1650

1 vol. in-folio. Un extrait de l'ouvrage ci-dessus avait paru à Douai chez J. Mairesse — 1642 — sous ce titre : « *Lytrum Animarum Purgatorii.* »

174. — Des Indulgences qui se gagnent en temps de Jubilé, par F. Simon Pourré.

Lille, Nicolas de Rache.............. 1650

Br. in-8° *Script. Ins.*

175. — Messieurs, Messieurs les Eschevins de la ville d'Armentière, à l'heureuse ouverture des escoles, par les Pères de la Compagnie de Jésus, le 4 d'octobre 1650.

Lille, chez Ignace et Nicolas de Rache.. 1650

Legs God. Port. Bibl. de Lille.

Placard renfermant sept strophes de six vers chacune « en l'honneur du Magistrat d'Armentières qui a confié l'instruction de la jeunesse aux Pères de la Compagnie. » Voici la dernière strophe :

Que par vous les vertus couvertes de satin
Ont appris de paroistre et de parler latin
Soit dans le cabinet, soit dessus le théâtre ;
Que par vous la jeunesse a commencé l'effort
De terrasser le vice et désarmer la mort,
Ce qui est proprement bien vivre et bien combattre.

176. — L'Entrée asseurée du Paradis par un saint

souvenir des souffrances de Jésus, par le R. P Simon Pourré, Religieux minime.

Lille, Nicolas de Rache............... 1650

In-12, 712 pp. Cat. Coll. Rigaux.
Ce livre est dédié à Jean Foucart, abbé de Loos

177. — De modo visitandi septem stationes confraternitatis Sanctæ Crucis, auctore Antonio Standon Iberno sacerdote.

Insulis, typis N. de Rache........ ... 1650

Br. in-16. *Script. Ins.*

178. — De la manière de visiter les sept stations de la confrairie de la Sainte Croix.

Lille, N. de Rache.................. 1650

Br. in-16. *Script. Ins.* C'est la traduction de la brochure ci-dessus.

179. — Les Secrets de la Science des Saints, où sont déclarés la nature et la pratique, les travaux et les douceurs de la vie intérieure, et la théologie mystique rendue claire et facile pour la pratique et la direction, par le P. Antoine Civoré, de la Compagnie de Jésus, d'une méthode nouvelle tirée des avis des Saints, des Théologiens, des Philosophes, des Médecins et de l'expérience de plusieurs.

Lille, Ign. et Nic. de Rache, à la Bible d'or. 1651

1 vol. p in-8° 654 pp. sans la table. Bibl. de Lille. Th. Supplément

Antoine Civoré, né à Lille, en 1608, y mourut en 1668; il laissa, prêt à être imprimé, dit J. Delobel, un ouvrage ayant pour titre: *Pax et Bellum filiorum Dei cum praxi discretionis Spirituum.*

180. — La roiale et divine Pastorale dictée par le S. Esprit au plus sage des mortels, et par lui intitulée le Cantique des Cantiques, où se monstre amplement la présence de Jésus-Christ dans le très-auguste Sacrifice et Sacrement de l'Autel, avoir esté enseignée par le Roy Salomon neuf cens ans auparavant la venue du mesme Rédempteur en ce monde, par M. Jacques Hugues, Théologal de Lille.

Lille, Simon Le Francq............... 1651

1 vol. in-12, 98 pp. sans l'ép. déd., l'argument et l'approbation.
Cat. Ollivier de Bruxelles N° 1874. Coll. Quarré

Dédié aux très Nobles Dames Jeanne du Chastel, Prieure vénérable du couvent Saint-Dominique, dit de l'Abiette, et sa sœur Marie du Chastel, du couvent Saint-Dominique. Cet ouvrage avait été imprimé à Douai en 1649, en langue latine.

Nous copions la désignation des acteurs:

L'Époux, Jésus-Christ.

La Sulamite, la Vierge, mère de l'époux.

L'Espouse, l'âme prédestinée et caressée des amours.

Les filles de Jérusalem sont le peuple catholique.

Le chœur des reines, concubines et fillettes sont les trois estats des âmes élues et prédestinées.

L'interprète des mystères est une personne étrangère, non connue ni insérée dans le dialogue de Salomon.

Voir sur le même sujet deux ouvrages cités dans le Cat de

Soleinne, l'un par Charles Hersent, prédicateur, Paris 1635, l'autre par Charles Cottin, aumosnier du Roy, Paris 1662. Charles Cottin est l'auteur du fameux sonnet sur la princesse Uranie.

181. — Amor increatus in creaturas effusus, sive amor Dei erga homines, liberalis, patiens, purus, seu gratuitus, extensus, intensus, quinque libris explicatus a R. P. Petro d'Oultremanno S. J. Valentianensi. Cum indice copioso rerum et concionatorio. Opus omnibus quidem Christianæ pretatis studiosis sed concionatoribus imprimis perquamutile.

Insulis, ex off. Ignatii et Nicolai de Rache. 1651

1 vol. in-folio 1066 pp. Cat. V. Cost. N° 304. Cat. de Cambrai, N° 8209.

182. — Vie de S. Florentin, évêque de Strasbourg, dont les reliques sont honorées dans l'église des PP. de la Compagnie de Jésus, à Lille, depuis l'an 1650.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1651

1 vol. in-16.

Peut-être cet ouvrage parut-il en latin ; voici le titre transcrit par J. Delobel. *Vita S. Florentii Episcopi Argentinensis cuius Reliquiæ honorantur in ecclesia Societatis Jesu Insulis ab anno 1650.*

183. — Histoire de la Guerre des Pays-Bas, escrite en latin, par Famianus Strada, de la Compagnie de Jésus, mise en françois par P. du Ryer.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1651

2 vol. in-4°.

Il existe une édition de Tournai, de l'imprimerie d'Adrien Quinque, 1645, dont les gravures ont dû servir à l'édition lilloise de 1651.

Bibl. de Lille, Legs Gentil. le T. II seulement, le 1er volume est de l'édition de Tournai.

184. — Histoire de la vie de S. Liévin, apostre de la Flandre, patron de la ville de Gand, Esk, Hauthem, et de Marque en Artois, honoré présentement en la ville de Lille, composée par le R. P. Liévin de Clercq, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Toussain Le Clercq, rue de la Clef, au Saint-Ignace........................ 1651

P. in-8°, 147 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil.

185. — Préservatif contre les sectes et religions nouvelles, par Géry l'Espagnol, docteur en Théologie, pasteur de la ville d'Armentières.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1651

1 vol. in-8° Bibl. de Tournai. N° 4007.

186. — Libellus variarum consol. devoti Thomæ à Kempis.

Insulis 1652

Cat. V. Cost. N° 1902.

187. — Margaritæ selectorum casuum conscientiæ opera ac studio R. P. Pourré ordinis minimorum religiosi.

Insulis, Ign. et Nic. de Rache......... 1652

1 vol. in-16. Bibl. de Tournai. N° 2032.

188. — Coustumes et usages généraux de la ville, Baillage et Chatellenie de Lille, etc., etc.

Lille, Pierre de Rache................ 1652

1 vol. in-4⁰, 139 pp.
Cat. Leleux 1841. N⁰ 15943. Coll. Quarré.

189. — Thrésor spirituel contenant les excellences du christianisme, par J. Quarré.

Lille.............................. 1652

1 vol. in-32. Cat. Leleux, juillet 1842, N⁰ 13642.

190. — An calx misceri possit cerevisæ cum ejus responsione, per Petrum le Comte, medicum.

Insulis, Ign. et Nic. de Rache......... 1653

Br. in-8⁰. *Script. Ins.*

Pierre Le Comte, né à Cambrai, est l'auteur de l'épître dédicatoire placée en tête de la Pharmacopée Lilloise de 1640 La bière étant la boisson lilloise par excellence, c'était une question d'hygiène de savoir si l'emploi de la chaux dans la fabrication pouvait être nuisible.

191. — La fleur des cas de conscience, par P. Pourré, de l'ordre des FF. Mineurs.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1653

1 vol. in-12.
C'est la traduction de l'ouvrage précédemment cité N⁰ 187.

192. — La Sainte Solitude, ou les entretiens solitaires de l'âme sur toutes les véritez du Christianisme les

plus capables d'attirer un cœur au service de Dieu et propres pour servir de motifs aux actes intérieurs de toutes les vertus. Première partie contenant les véritez qui appartiennent aux trois vertus théologales, par le P. Pierre Marie, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1654

1 vol. in-12, 625 pp. sans la préface et la table.

Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 116.

La Bibl. des Pères ne mentionne pas cette édition lilloise, elle cite une édition moins complète à Douai, B. Bellere, 1636, in-16, 491 pp. et une édition postérieure, Paris J. de Bray, 1663.

Le P. Marie, né à Rouen en 1589, mourut à Bourges en 1645.

L'édition lilloise est une édition posthume.

193. — L'Institution de la Messe avec la déclaration de ses cérémonies, par Géry l'Espagnol, docteur en Théologie, pasteur de l'église d'Armentières.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1654

1 vol. in-12, 176 pp. sans la préf. et la table. Coll. Quarré.

194. — Medulla theologiæ moralis facili ac perspicua methodo resolvens casus conscientiæ ex variis probatis que authoribus concinnata a R. P. Hermano Busembaum e Societate Jesu S. Theologiæ licentiato pænitentibus atque confessariis perquam utilis editio ultima ab auctore recognita et plurimum aucta.

Insulis, ex off. Ign. et Nic. de Rache... 1654

1 vol. in-8° 527 pp. sans les tables. Bibl. de Tournai, N° 1621.

Ce livre, dont la 1re édition remonte à 1651, a eu depuis un nombre considérable d'éditions. C'est un de ceux dont la morale motiva la condamnation de la Compagnie en 1762.

195. — L'Œconomie chrestienne sur la vie de S. Joseph, patriarche, pour l'advent et les dimanches de l'année, par le P. Antoine Willot, du couvent des PP Récollets.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1655

2 vol. in-8°. *Script. Ins.*

C'est un recueil de sermons. Ant. Millot donna toute sa vie à la prédication ; il mourut à Lille le 23 février 1674, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

196. — Excellentissimo Domino D. Philippo-Hippolyto-Carolo Spinolæ, comiti de Bruay, Baroni de Andre, Toparchæ in Caunitz, Embry, Monchel, Curlu, Haffringhes, Vaudringhen, Ripensart, Bourgeois, Geneval, etc., exercitus regii in Belgio instructori generali urbium Insulæ, Duaci Orchiaci capitaneo supremo et gubernatori.

Exp. : Insulis, ex off. Ign. et Nic. de Rache 1655

Br. in-4° 14 ff. Coll. Quarré.

C'est un compliment de congratulation au gouverneur de Lille, comprenant diverses pièces de vers latins offerts au gouverneur par le collége des Jésuites, le jour de son entrée solennelle à Lille.

197. — L'avant-jeu Balets et intermèdes de la Tragédie du Phénix mourant mis en détail, représentés en faveur de la très-ancienne et très-illustre maison de Spinola.

A la fin : Lille, Ign. et Nic. de Rache.. 1655

Br. in-4°. 8 pp. Bibl. des Pères.

C'est le programme d'une représentation donnée par les Jésuites de Lille. Nous comprenons la tragédie, mais nous nous expliquons mal ce que pouvaient être les ballets et intermèdes joués par les élèves des révérends Pères.

Nous n'avons pu, malheureusement, avoir la brochure sous les yeux ; le numéro suivant nous donne quelques explications sur la tragédie représentée.

198. — Le Phénix mourant au milieu des flammes, le Père Charle Spinola, de la Compagnie de Jésus, martyrisé à petit feu près de Nangasachi, au Japon. Tragédie dédiée à Son Excellence Monseigneur Philippe-Hippolyte-Charle Spinola, comte de Bruay, Baron d'André, Seigneur de Caunitz, Embry, Monchel, Curlu, Haffringhes, Vandringhem, Rixensart, Bourgeois, Geneval, etc., Général de bataille des armées du Roy, son gouverneur et capitaine général des villes de Lille, Douai, Orchies, etc., par les escoliers du Collége de la Compagnie de Jésus, à Lille, le 26 de novembre, à 2 heures après-midy, et le 27 à 1 heure après-midy, 1655.

A la fin : Lille, Ign. et Nic. de Rache.... 1655

Br. in-4°, 12 pp. Bibl. des Pères.

199. — Vita Vincentii Carafæ septimi generalis Socie-

tatis Jesu latine translata, per Jacobum Hautinum e Societate Jesu.

Insulis 1655

Script. Ins. Ce livre fut aussi imprimé à Liége chez Hovius.

200. — Le Flambeau de vérité éclairant l'erreur et la fausse doctrine contenue dans le libel de Théophile du Ran, baron du Ran, Seigneur de Sion, Chevalier de l'Ordre du Roy, et Secrétaire de ses commandements, de l'impression de Guillaume Chrestien, à Leiden, et de là envoié à divers amis à Lille, en Flandre, en juillet et en septembre 1655, composé par Jude Thadé de la Beulleque, licencié-ès-arts.

Lille, Ign. et Nic. de Rache, à la Bible d'or. 1656

1 vol. in-4°. Cat. V. Cost. 2158.

Jude de la Beulleque, natif de Lille, licencié, *utriusque juris*, était surnommé l'avocat boîteux.

Son œuvre, censurée par les théologiens, fut interdite plus tard par le Magistrat.

Voici une note que j'ai trouvée dans les *Comptes* au sujet de cet ouvrage.

1656-1657. (Compte des fortifications). A...... de le Beulleque que MM. du Magistrat lui ont accordé après leur avoir présenté un livre par luy nouvellement composé à effet de réfuter les erreurs de quelques missionnaires hérétiques latitans de ceste ville, lorsque les dis du Magistrat furent advertis par ordre de S Alt. Impériale d'y prendre esgard, comme appert tant par sa requeste qu'ordonnance du XIIIe de décembre LVI signée B. Bayart....... ....Clivres

201. — La Règle de l'Ordre des Frères et Sœurs de la pénitence du glorieux patriarche S. Dominique, dit vulgairement le Tiers-Ordre, son institution et délatation, avec un alphabet des vertus et autres exercices spirituels tirés des œuvres du B. Albert-le-Grand, et un calendrier de l'Ordre ou les Saints et Bienheureux et de pieuse mémoire sont distribués chaque jour de l'année.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1656

1 vol. in-8°. *Script. Ins.*

Ce livre est l'œuvre d'Antoine Barbieux, Dominicain, qui n'a mis son nom sur aucune des œuvres qu'il a publiées.

202. — La Fidélité reconnue, ou les deux siéges d'Aire, tragi-comédie allégorique, par Arnould de la Porte.

Lille, Toussaint Le Clercq............ 1656

Br. in-4°. *Script. Ins.*.

Arnould de la Porte, prêtre, né à Lille, ouvrit à Lille et à Seclin des écoles pour les pauvres; de retour à Lille, il fut nommé Chapelain de l'hôpital Saint-Julien et mourut en 1682.

Nous n'avons pu nous procurer cette brochure introuvable.

203. — Re. in Christo Pat. Flor. de Montmorency, Societatis Jesu, coll. Insul. Rectori. Annum 50um agenti DD 70 Rhetor. Insul.

Insulis, Ign. et Nic. de Rache......... 1656

Br. in-4° 4 ff. titre gravé.

C'est le programme d'une pièce représentée au collége de Lille et qui pour titre : *Annus Eucharisticus*. Bibl. des Pères. Art. Coll. de Lille.

204. — Abbrégé des faveurs illustres de la mère de Dieu et des actions héroïques et charitables de ses grands et dévôts serviteurs congrégés aux colléges et maisons de la Compagnie de Jésus, avec les Règles, Indulgences et Prières de la dite Congrégation, par un P. de la Compagnie de Jésus.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1656

1 vol. in-8°, 311 pp. sans les ff. lim.
Bibl. de Lille, supp. Vente Dinaux.

Si le livre n'est pas signé, le nom de l'auteur, Ignace Godscalk, se trouve au bas de l'épître dédicatoire. J. Godscalk mourut à Lille.

205. — Le Directeur spirituel des ames dévotes, tiré des œuvres du bien-heureux François de Sales, évesque et Prince de Genève, dédié aux mêmes ames dévotes.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1656

P. in-8° 342 pp. sans la table.
Coll. Catteaux.

206. — Martyrologe romain mis en lumière par le commandement du Pape Grégoire XIII, et réformé par l'autorité d'Urbain VIII, traduit du latin en françois, par le R. P. Baudoin Willot, de la Compagnie de Jésus. Item le martyrologe Belgique recueilli par le mesme Père.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1658

Coll. V. Cost. 1364.
La première édition fut publiée à Mons en 1642.

207. — L'abbrégé du martyrologe ou Hagiologe Belgic : ou Recueil des Saints et Bienheureux du Païs-Bas, par le P. Bauduin Willot Binchois, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1658

1 vol. in-8°, 89 pp. s. l'ép. déd., la table et les app.
Bibl. de Lille. Legs Gentil, N° 164.

208. — Ordonnance du Magistrat touchant les impôts sur les boires de grains.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1658

Arch. Mun. Br. in-4°, 8 pp.

209. — Règles et Statuts pour les confrères et consœurs de la confrairie érigée à l'honneur de S. Léonard, confesseur en l'église de S. Vital, à Lille.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1659

P. in-8°, 14 pp. grav. *Arch. Mun.*

L'église Saint-Vital, ancienne chapelle du château de Courtrai, était devenue paroissiale après la démolition de celui-ci.

210. — Le triomphe annuel de Notre Seigneur pour chaque jour de l'année, par le R. P. Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Toussaint Le Clercq. 1659

4 vol. in-8°. *Script. Ins.* Cat. V. Cost. 2285.

Ce dernier catalogue mentionne, N° 2107, un exemplaire de cet ouvrage avec la date de 1689. C'est sans doute une erreur d'impression.

211. — Explicatio Decalogi duabus distincta partibus in qua omnes fere conscientiæ casus, ad decem Precepta pertinentes mira brevitate claritate et quantum licet benignitate declarentur, auctore Th. Tamburino e Societate Jesu.

Insulis (Ign. et Nic. de Rache)......... 1660

2 vol. in-fol. Bib. des Pères.

Il existe deux éditions antérieures : *Venetiis 1654. Monachii. 1659.*

212. — Expeditæ Decalogi explicationes decem digestæ libris, authore P. Thoma Tamburino e S. J.

Insulis, Ign. et Nic. de Rache......... 1660

1 vol. in-fol. Bib. de Douai N° 1467.

La Bibl. des Pères ne mentionne pas cet ouvrage, qui paraît être un abrégé du précédent.

213. — Origine et Progrez de la Confrérie des Ardants et de la chandelle miraculeuse du Joyau, avec les règles de la Confrérie et les indulgences données par les Papes et Évesques aux confrères.

Dédié à Messieurs du Magistrat de la ville de Lille, par les ministres de cette confrérie.

Lille, Ign. et Nic. de Rache........... 1660

Br. in-12, 31 pp. Bibl. God.

Publié sans nom d'auteur, ce livret est, d'après J. Delobel, l'œuvre de Hyacinthe Schellens, Dominicain, né à Lille en 1617, mort en 1672.

214. — Office des Morts.

Lille.............................. 1661

Cat. V. Cost. N° 2195.

215. — Historia Societatis Jesu, Pars quarta Sive Everardus, auctore R. P. F. Sacchino è Societate Jesu.

Insulis 1661

1 vol. in-fol. Cat. Favier, N° 4117. V. Cost. 453.

Les trois premières parties avaient été imprimées :

Pars prima sive Ignatius aucthore Orlandino, Roma. 1615.
Pars secunda sive Lainius aucthore Sacchino. Col. Agr. 1621.
Pars tertia sive Borgia. *id.* *id.* *1640.*
Et enfin la première édition de la *Pars quarta*, à Rome. 1651.

216. — Miracles et Bénéfices faits par Saint François Xavier, à Potamo en Calabre, en 1652, traduit du latin, par Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nicolas de Rache............... 1661

1 vol. in-12. Cat. V. Cost. N° 1741. Cat. Boissier, N° 9506.

217. — De la dévotion au très-saint cœur du fils de Dieu et de sa très-sainte mère.

Lille, veuve Simon Le Francq......... 1661

Script. Ins. C'est l'œuvre d'Antoine Barbieux, Dominicain.

218. — Histoire et origine de la chapelle de Notre-Dame de consolation, érigée dans le faubourg de la Barre, à Lille, d'après les archives, les documents et les manuscrits de la dite chapelle, par Jean de Lescurie, chapellain.

Lille, Simon Le Francq............... 1661

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

219. — Histoire de l'interdit de l'Église Saint-Maurice. Lille 1662

1 vol. in-4°, 195 pp. plus 75 pp. pièces justif. Bibl. de Lille. Jur. N° 359.

A défaut du titre véritable, que l'on ne connaît pas, ce livre est toujours désigné ainsi : « Interdit de Saint-Maurice ; » c'est le titre de la pièce reproduite à la page 9. De plus cette reproduction ayant littéralement donné *l'interdit* avec le nom de l'imprimeur de Tournai, on a attribué à tort l'impression du livre à Adrien Quinque, tandis qu'il a été imprimé à Lille par l'imprimeur de la ville.

Les nombreux exemplaires de ce livre qui ont passé sous mes yeux, manquent tous du titre et des huit premières pages qui renfermaient le sommaire de l'information tenue par Nicaise Lefebvre, official de Tournai, sur le fait qui avait motivé l'interdit de l'église Saint-Maurice. Je ne puis expliquer cette mutilation que par un ordre du Magistrat, qui aura fait supprimer cette information lorsque le conflit eut reçu sa solution par la levée de l'interdit. Ce sommaire est rétabli en onze pages manuscrites dans l'exemplaire que possèdent les Archives de la ville.

Voici en quelques mots ce que constate l'information. Le 22 mai 1662, Paul Diedeman, Sr de la Rianderie, qui avait légué des sommes importantes à l'église, fut, sans l'autorisation du Magistrat, inhumé dans le chœur de l'église, le 22 avril 1662 ; le 6 mai suivant, le Magistrat fit procéder, malgré les protestations du curé, à l'exhumation du corps, qui fut enterré à une autre place en dehors du chœur.

A la nouvelle de ce qu'il appelait une profanation, l'evêque de Tournai prononça l'interdit en question, qui fut signifié au Magistrat le 17 mai; le Magistrat de son côté adressa une plainte aux membres du Conseil privé du Roi. Le Roi demanda des explications à l'évêque, qui répondit par un long mémoire en

cent quarante-six paragraphes numérotés où il proclame hautement les droits de l'autorité ecclésiastique ; le Magistrat, dans une réplique virulente, soutint avec non moins d'énergie son droit absolu de régler les sépultures dans les églises paroissiales, et défendit les prérogatives de l'autorité civile.

A la suite de son mémoire, le Magistrat fit imprimer tous les titres et tous les documents sur lesquels se basaient les prétentions qui prévalurent devant l'autorité royale, car l'interdit fut levé par ordonnance du roi.

C'est un livre curieux à lire. Il montre avec quelle énergie l'autorité laïque, représentée par les Magistrats, profondément catholiques, défendait ses priviléges contre les prétentions cléricales.

220. — Musa catholica maronis sive catechismus maroniano carmine expressus a R. P. Ægidio Bavario Societatis Jesu Jubileario in gratiam Juventutis poeticæ artis studiosæ. Editio secunda.

Insulis, ex off. Nic. de Rache.......... 1662

1 vol. in-8°, 116 pp. sans les ff. lim. et l'ép. déd..
Bibl. de Lille. Legs God.

Gilles Bavière naquit à Lille en 1550, il mourut à Gand en 1627. L'ouvrage ci-dessus fut imprimé pour la première fois à Anvers, *Typis Nutii*, 1622 ; l'édition lilloise de ce Centon fut préparée par les soins de Jacques Bridoul, neveu de Gilles Bavière, et dédiée à Philippe-Charles Spinola, fils du comte de Bruay, Gouverneur de Lille. Jacques Bridoul était conseiller de la Gouvernance.

Ce travail bizarre, qui consistait à coudre les uns aux autres des fragments de vers de Virgile pour en composer un ouvrage

catholique, excita l'admiration de quelques-uns des contemporains de G. Bavière ; l'un d'eux, Jean Vincart, chanta les louanges de l'auteur dans les vers suivants :

Mantua Virgilium sed et hunc dedit Insula Vatem :
At quanto melior, quàm prior iste fuit!
Virgilius canit Æneam, Christum exprimit Alter ;
Hoc, Bavière, tuum Musa protegit opus,
Scilicet a primo concinnius exit in auras
Amplius a doctis Christiadisque legi.
Hoc pietas justis, fecit Bridoulius, uno
Virgilium fœtu, Bavarium que ferens.

221. — Discours en forme de lettre de N. S. Jésus-Christ à l'âme dévote, ou entretiens sacrez dans lesquelz l'âme dévote apprend à se bien connoistre et à se rendre capable d'une solide et parfaite dévotion. Traduit du latin de LANSPERGIUS, Prieur de la Chartreuse de Juilliers, en son livre intitulé *Divini amoris Pharetra.*

Lille, Nic. de Rache. 1662

1 vol. in-16, 383 pp. sans l'avis et les tables.
Bibl. de Cambrai. N° 8739.

222. — Histoire, Vie et Miracles de Jeanne de la Croix, par F. Antoine d'Aca.

Lille. 1662

In-12. Cat. François Du Bus (Tournai) N° 5867.
Nous avons cité une édition antérieure de ce livre.

223. — Itinéraire pour la vie future, par le R. P. Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Toussaint Le Clercq............. 1663

Script. Ins. La Bibl. des Pères ne cite que quatre ouvrages de Toussaint Bridoul ; les *Script. Ins.* en enregistrent dix, qui figurent dans notre bibliographie du XVIIe siècle.

224. — Merveilles de Jésus flagellé, miraculeux et honoré en son image exposée dans l'église de Sainte-Claire, à Lille, par les PP. Récollets du dit lieu de Lille.

Lille, veuve Simon Le Francq.......... 1664

1 vol. in-12, XVI et 56 pp. Coll. Abbé Rigaux.

Cette image miraculeuse était la représentation d'une ancienne statue de bois conservée à l'abbaye de Gembloux et qui opérait des miracles. Un petit livret sur l'image miraculeuse de Gembloux fut édité à Lille en 1662 (il est, paraît-il, introuvable). Consulter sur ce sujet la monographie du couvent des Pauvres-Claires par l'abbé Dancoisne, publiée dans les *Mémoires de la Société des Sciences*. (3e série, 5e vol.)

225. — Le Paradis terrestre des Saints, divisé en quatre tomes contenant toutes les fêtes de l'année, comme aussi celles des fondateurs et des principaux Saints d'iceux qui se célèbrent en l'église de Jésus-Christ, avec les sermons du Lavement des pieds, de la Passion, des Douleurs de la Vierge Sacrée et de la Résurrection de Notre-Sauveur; œuvre admirable remplie d'une solide doctrine et enrichy de très-belles

conceptions tant morales, allégoriques qu'anagogiques, composée par V. père frère Antoine Willot, jubiliair et prédicateur émérité.

Lille, Nicolas de Rache............... 1664

4 vol. in-8⁰ de 900 pp. environ chacun.
Bibl. de Lille. Legs Gentil N⁰ 11 (incomplet).

C'est un recueil de sermons. Déjà nous avons signalé (N⁰ 153) une publication d'Ant. Willot.

226. — Méthode facile pour apprendre l'oraison mentale, et à s'entretenir avec Dieu, présent en toute occurrence, par des aspirations amoureuses, accompagnée de Méditations diverses pour tous les jours de la semaine, et d'un Traité de la confession et communion pour les âmes dévotes, par Fr. Daniel, d'Anvers, prédicateur capucin. Troisième édition, revue et augmentée.

Lille, Balth. Le Francq, demeurant à la grosse armée, rue de Clefs................ 1664

1 vol. in-12, 499 pp. sans la déd. et la table. Cat. E. Vanackère, 1853, N⁰ 106. Cat. V. Cost. N⁰ 2013. Coll. Quarré.

La déd. à la Très-illustre Trinité est décorée d'une gravure sur cuivre, une autre gravure à la fin de la page 421.

227. — Templum Sapientiæ, sive dissertatio mystagogica in qua de Templo Sapientiæ, partim historico seu litterali, partim mystico ac spiritali sensu disseritur : illudque nominatim disquiritur, fuerit ne Templum Salomonis supremæ Dei Sapientiæ, speciali

titulo ac vero nomine dedicatum, auctore Francisco Le Roy è Soc. Jesu.

Insulis, typ. Nic. de Rache 1664

1 vol. in-fol. Cat. V. Cost. N° 249. Bibl. d'Amiens N° 97.

François Le Roy, né à Lille, en 1592, professa à Douai la philosophie, puis la théologie scholastique; il fut appelé à Rome en qualité de Théologien du Père général, et de censeur des livres pour l'assistance d'Allemagne; il mourut à Rome vers 1679.

Il publia à Liége, en 1668, *Porticus Salomonis Sapientiæ Templo, etc.* in-folio. *(Script. Ins.)*

228. — Très-pieuse confrérie du Seigneur Flagellé, canoniquement érigée en l'église des Pauvres Clarisses, à Lille.

Lille 1665

In-18 fig. Voir le N° 224 ci-devant.

229. — Oratio Latina a Dionysio du Prez S. Theologiæ Baccalario, in capitulo Helchiniensi Wallonum apud Robacenses, feria tertia post festum S. Remigii anno 1665, habita super illud Psalmi 67 : *Si dormiatis inter medios cleros pennæ columbæ deargentatæ et posteriora dorsi ejus in pallore auri.*

Insulis, Balt. Le Francq.............. 1665

Br. in-4°. *Script. Ins.*

Denys du Prez, natif de Lille, fit ses études à Louvain, et fut, pendant de longues années, curé de Toufflers où il mourut en 1694.

230. — La bonne mort, sous la protection des SS. anges gardiens, présentée aux personnes qui pensent sérieusement à bien mourir, par Jacques Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache.................. 1665

La première édition de ce livre est celle de Caen, 1663. Il a eu d'innombrables éditions. (Bibl. des Pères).

231. — Resolutiones Pastorales auctore Jacobo Marchantio.

Insulis.............................. 1665

Cat. V. Cost. N° 2095.

232. — Coustumes et usages de la ville, Taille, Banlieue et Eschevinage de Lille, confirmez et approuvez par l'Impériale Majesté, etc., etc.

Lille, Nic. de Rache.................. 1665

1 vol. in-4°. En tête une gravure non signée représentant la décollation de Saint-Jean-Baptiste.

Bibl. de Lille. Jur. N° 706.

233. — La vie de Sainte Rufine, par le R. P. Ignace Godscalk, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache.................. 1666

1 vol. in-12. Non cité dans la Bibl. des Pères.

234. — Pélérinage de Notre-Dame de Réconciliation, dite communément d'Esquermes, près la ville de Lille, encommencé l'an de N. Seigneur 1024.

Lille, veuve Jean Cramé.............. 1666

235. — Le Chrestien intérieur ou la conformité intérieure que doivent avoir les chrestiens avec Jésus-Christ. Divisé en huit livres qui contiennent des sentiments tous divins, tirez des écrits d'un grand serviteur de Dieu de nostre siècle, par un solitaire. Dernière édition.

Lille, Nic. de Rache.................. 1666

Cat. V. Cost. 1335. Bibl. de Tournai N° 3053. Coll. Quarré.

1 vol. p. in-8°, 686 pp. sans l'ép. déd. à Catherine de Vliesberghe, dite Deschamps, prieure du couvent de Saint-Sauveur à Tournai, et les tables.

« Cet ouvrage est tiré, dit l'auteur du Cat. de la Bibl. de Tournai, des manuscrits de Jean de Bernières-Louvigny par le P. Louis-François d'Argentan, qui a publié un second volume en 1676. Cet ouvrage fut souvent réimprimé. Mis à l'*index* comme quiétiste, il fut réimprimé en 1789 avec corrections.

236. — Metropolis Remensis historia à Frodoardo primum arctius digesta nunc demum aliunde accersitus plurimum aucta et illustrata et ad nostrum hoc sœclum fideliter deducta, studio et labore D. Guilelmi Marlot doctoris Theologiæ.

TOMUS I.

In quo Remorum gentis origo, vetus dominium, Christianæ religionis per Provinciam Belgicam initia et incrementa, Archiepiscoporum vera successio, Basilicarum notales et in iis sacra lipsana, publici Conventus, incolis aspersi favores, et alia id genus quatuor libris

distincte referuntur, studio et labore Dom. Guilelmi Marlot, doctoris Theologi S. Nicasii Remensis M. Prioris et Fivensis cellæ prope Insulas administratoris.

Insulis, ex officina Nicolai de Rache, sub bibliis aureis 1666

In-fol. 668 pp. sans l'ép. déd. et l'index.

Ce volume contient dans le texte quelques gravures à l'eau forte, signées *J. Dassonneville*, qui représentent : des monnaies anciennes, un plan de Reims où est indiqué le lieu où furent trouvés : *« Corpora quibus clavi ferri erant impacti; »* — le Métropolitain entouré de ses suffragants, — le tombeau antique de Jovin, — le tombeau de Saint-Nicaise et de Saint-Eutrope, — et enfin la façade de l'église Saint-Nicaise, telle qu'elle était au XVII[e] siècle.

Guillaume Marlot était administrateur du Prieuré de Fives, ceci explique pourquoi l'impression de cet ouvrage fut confiée à un imprimeur lillois. C'est un des plus beaux livres sortis des presses lilloises. Le second volume, *Opus posthumum*, fut imprimé à Reims en 1669.

Guillaume Marlot, qui fut grand prieur de Saint-Nicaise de Reims, mourut en 1667; il a publié différents ouvrages, entre autres « le Théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des Rois, 1654. »

237. — R. P. Philippi De Mesemacre ordinis Minimorum in Belgio Provincialis Oratiuncula, habita ad reverendissimum patrem R[mum] P. Balthasarum D'Avila ejusdem ordinis ex-Generalem Jubileum ab ingressu Religionis annum agentem et celebrantem Insulis die XVIII julii ann. M D C LXVI.

Insulis, ex off. Nicolai de Rache....... 1666

In-4°. Bibl. de Tournai. N° 10892.

238. — Jacobi Hugues insulani artificium transitionum sive de partibus latine orationis ornate multipliciter, optissimeque inter se nectendis, etc., etc.

Insulis, typ. Nicolai de Rache......... 1666

1 vol. in-12, 264 pp. Coll. Quarré.

239. — Le portraict des ames aimantes de Jésus, représenté dans la personne d'Anne de Beauvais, religieuse de Sainte-Ursule, par le R. P. Jacques Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache................. 1667

1 vol. in-4°, 342 pp. sans l'ép. déd. et la table. Frontispice dessiné par Erasme Quellin et gravé par Pet. Van Lisebetten ainsi que cinq autres gravures qui décorent ce livre. Bibl. de Lille. Hist. N° 895.

Le livre est dédié à la Très-illustre Princesse Madeleine de Borgia, duchesse d'Aremberg et d'Arschot.

240. — Articles proposés au Roy par les députés de la ville de Lille, Douay et Orchies, manans et habitans d'icelle et enclavements.

Lille, Nic. de Rache, s/d............. 1667

Br. in-4°, 19 pp. *Arch. mun.*

Ce sont les préliminaires de la capitulation qui devait replacer Lille sous la domination française.

241. — Articles proposés au Roi par les députés de Lille et de la chatellenie et par la Chambre des comptes.

Lille, Nic. de Rache................. 1667

Br. in-4°. *Arch. mun.*

242. — Capitulation de la ville de Lille.

Lille, Nic. de Rache.................. 1667

Br. in-4°. *Arch. mun.*

243. — Le Prince dévot et guerrier et les vertus héroïques de Léopold Guillaume, archiduc d'Austriche, traduit du latin du R. P. Avencin et augmenté de quelques mémoires en françois, par le P. Henri Bex, tous deux de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache.................. 1667

1 vol. in-4°, 450 pp. sans les lim. et les tables. fig. Bibl. de Lille. Hist. N° 2988. Les gravures de ce livre sont les mêmes que celles insérées dans le livre d'Avencin, imprimé à Anvers, chez Moretus, en 1665.

244. — Mathiæ Franchimont Proludia latinitatis.

Insulis............................ 1667

Cat. V. Cost. 1886.

245. — Vie de Marie-Antoinette Bridoul, abbesse de Notre-Dame de l'ordre du Sauveur, dit de Sainte Brigitte en la cité d'Arras.

Lille, Nic. de Rache.................. 1667

1 vol. in-12. Cat. V. Cost. N° 1742. Lelong et Fontette. N° 14948.

246. — Manipulus Minimorum ex Regulari Summorum Pontificum Sacrarum Congregationum et ex ipsius ordinis agro collectus alphabetico triplici funiculo

titulorum, divisionum et additionum constrictus opera et labore R. P. Balthazaris d'Avila.

Insulis, Nic. de Rache............... 1667

1 vol. in-8°. Bibl. d'Amiens, N° 1254.

Balthazar d'Avila, chanoine de Saint-Pierre, général des Minimes en 1649, mort en 1668.

247. — Lilium Franciscanum contra pestem auctore Anacleto du Rieu Recollecta in conventu Insulense.

1668

Script. Ins. Cet ouvrage est indiqué par J. Delobel, sans lieu d'impression; il est très-probable qu'il fut édité à Lille.

248. — Traité de l'oraison et de la méditation.

Lille, Nic. de Rache................. 1669

1 vol. in-18. Cat. Castiaux, 1840. N° 6022.

249. — Jacobini Hautini e Soc. Jesu sacerdotis Rhetorica adolescentum ingeniis accommodata editio sexta et ultima, correctior, aptior, præceptisque et exemplis auctior.

Insulis, Nic. de Rache................ 1669

1 vol. in-12. Cat. V. Cost. N° 2068.

La première édition fut publiée à Douai sans date, et une édition moins complète à Lille, en 1647.

250. — Histoire de l'institution, règles, exercices et priviléges de l'ancienne et miraculeuse confrérie des Charitables de Saint Éloi, apostre des Pays-Bas,

Evesque de Tournay et de Noyon, patron titulaire de Béthune et de Beuvry, par le R. P. Antoine Deslions. 7e édition.

Lille, B. Le Francq.................. 1669

1 vol. in-16. Bibl. d'Amiens. N° 1448.

251. — Les Petits offices pour chaque jour de la semaine, avec celui de S. Joseph et l'hymne ordinaire de l'Eglise pour les fidèles trespassez, traduit du latin pour la dévotion particulière des fidèles chrestiens, par le R. P. Laurent Chifletius, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Ignace de Rache, sur le pont de Fin. 1669

1 vol. in-12, 115 pp. Coll. Catteau.

252. — Étrenne de l'an 1669 : le remède à la peste offert à Messieurs les Capitulaires de la Noble Église Collégiale de S. Pierre de Lille en Flandre, par le R. P. J. Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nicolas de Rache. 1669

Bibl. des Pères.

Estrenne de l'année M DC LXIX, l'antidote contre la Peste tant du corps que de l'âme, dédiée à MM. du Chapitre de Saint-Pierre à Lille, par M. J. Coret, de la Compagnie de Jésus. Tel est le titre de cet ouvrage dans le Cat. Rigaux.

253. — Étrenne de l'an 1670. La triple alliance de la Mémoire, de l'Entendement et de la Volonté dans la veue de l'éternité, présentée à Madame Louise de

Gand, à Vilain d'Isenghien, très-digne abbesse de Marquette, et à toutes les Dames de son très-noble et très-célèbre monastère de l'ordre de S. Bernard, près Lille en Flandre, par le R. P. J. Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nicolas de Rache.............. 1670

Bibl. des Pères.

254. — La manière de se bien confesser et de bien communier, par le R. P. Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache................. 1670

1 vol. in-12. Bibl. des Pères.

255. — Points et articles accordez par Sa Majesté à la ville de Lille, à cause de l'agrandissement d'icelle.

Lille, Nic. de Rache, imp. ord. du Roy. 1670

Br. in-4° 16 pp. *Arch. mun.*

C'est l'agrandissement qui comprenait tout le nouveau quartier de la rue Royale.

256. — L'illustre hôpital des pieux aveugles, par le P. Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache................. 1670

Script. Ins. J. Delobel a donné en latin le titre de cet ouvrage, non mentionné dans la Bibl. des Pères. Nous ne pouvons garantir la fidélité de notre traduction. Peut-être même parut-il en latin. « *Illustre Nosocomium piorum cæcorum* » dit le manuscrit précité.

257. — Novum opus de novissimis improbo acerbissimis probo suavibus. Angelo Custodi adscriptum nec modo terrendis de more impiis, sed et pacendis piis accommodatum. Item concionibus sacri adventus perpetua antithesi variandis, per Jacobum Hautin e Societate Jesu.

Insulis, ex off. Nic. de Rache......... 1671

1 vol. in-8°, 406 pp. sans la table, les lim. et l'app. datée du 15 décembre 1670.

Bibl. de Lille. Legs Gentil.

258. Le second Adam Jésus souffrant et mourant pour les péchez du premier Adam et de sa postérité, presché en forme de MÉDITATIONS, par le R. P. Jacques Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache.................. 1671

1 vol. in-8°, 570 pp. sans la table et les lim. front. gravé signé Gaspar Boutats fecit.

Cat. V. Cost. N° 1800. Cat. Du Bus, N° 354. Coll. Quarré.

259. — Dernière étrenne de l'an 1671. La Possession parfaite de la vie interminable, indivisible et immuable, présentée à Messieurs les Jurisconsultes, à Lille en Flandre, par le R. P. Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache.................. 1671

Le P. Coret a publié des étrennes de l'an 1662 à 1707. Elles ont été réimprimées en quatre volumes, de 1706 à 1719. La Bibl. des Pères en donne le détail à l'article J. Coret.

260. — Infernus clausus per considerationem pænarum damnatorum auctore Tossano Bridoul è Soc. Jesu.

Insulis, typis Joanni Cramé 1671

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

261. — Paradisus apertus per pietatem erga B. Virginem, auctore Tossano Bridoul è Soc. Jesu.

Insulis, typ. Joannis Cramé 1671

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Il serait très possible que ces deux ouvrages aient été publiés en français, toutefois J. Delobel ne fait pas suivre ces deux titres de la mention : *Gallice*, qu'il ajoute lorsqu'il a traduit le titre d'un ouvrage.

262. — Instruction et règlement, servant tant aux collecteurs ou fermiers, qu'à tous autres, pour estre suivy d'oresenavant en la levée des impositions et charges sur les espèces suivantes à l'entrée de Flandres, tant par eau que par terre, pour y estre consommées, et ce pour tel terme, ou termes qu'icelles sont baillés à ferme, ou pourront estre à l'advenir. Publiée de rechef au consistoire, le 8 juillet 1616.

Lille, Nic. de Rache................. 1671

1 vol. in-4°. Bibl. de Lille. Jur. N° 878.

263. — L'office de Notre-Dame pour toute l'année, réformé selon le bréviaire romain, par le pape Pie V. Traduction nouvelle.

Lille, Ignace de Rache, à la Bible-Royale, sur le pont de Fin........................ 1671

Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 119.

264. — Coustumes locales et particulières de la Ville et Bourgeoisie de la Gorgue et de la Loy d'Arras.

Lille, Nic. de Rache.... 1671

1 vol. in-12. Bibl. de Lille. Jur. N° 661.

265. — Abrégé de l'histoire de Nostre-Dame de Tongre, avec ses principaux miracles, tiré de Maistre Georges Huart; enrichy de plusieurs saintes prières pour la vie spirituelle.

Lille, Nic. de Rache................. 1672

1 vol. in-12, 58 pp. sans la lettre dédicatoire.

Bibl. de Lille. Legs Gentil.

Ce volume est dédié à Madame la Maréchale d'Humières, femme du Gouverneur; il est approuvé par M. de Laury, Prévost de Saint-Pierre.

266. — L'escole de l'Eucharistie establie sur le respect merveilleux que les bêtes, les oiseaux et les insectes ont rendu, en différentes occasions, au S. Sacrement de l'autel, par le R. P. Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache................. 1672

Script. Ins. Foppens.

C'est un recueil de miracles où les animaux figurent par ordre alphabétique depuis les *abeilles* jusqu'aux *vipères*.

L'ouvrage fit scandale : « On dessert l'Église, dit Foppens,

en la servant ainsi. Ce livre est un exemple déplorable, ajoute-t-il, de la piété mal entendue. » L'œuvre de Bridoul fut traduite en anglais et servit de prétexte à de nombreuses polémiques contre les miracles ridicules racontés par le P. Toussaint Bridoul.

267. — Ordonnance touchant les impôts sur le vin.

Lille, Nic. de Rache................. 1672

Br. in-4°, 12 pp. *Arch. mun.*

268. — Abrégé de l'institution de la confrairie de la Sainte-Croix, canoniquement érigée dans l'église des sœurs de l'hôpital de S. Jean l'évangéliste, à Werwick, par le F. Thomas Le Roy, de l'ordre des Frères Prescheurs.

Lille, Ignace de Rache............... 1672

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Thomas Le Roy, natif de Lille, Professeur de Philosophie et de Théologie au Collége de Saint-Thomas d'Acquin; il prêcha à Saint-Pierre de Lille, le 20 mars 1678, devant la Reine de France Marie-Thérèse d'Autriche.

Il mourut à Lille, le 12 mars 1686, à l'âge de cinquante-deux ans.

En sus des ouvrages publiés à Lille, il fit imprimer des livres à Saint-Omer et à Cologne.

269. — Officia nova in breviario Romano.

Insulis............................. 1672

Cat. V. Cost. N° 1416.

270. — Mémoire sur le différend qui est entre M. l'Évesque de Tournay et les réguliers de son diocèse. Troisième édition.

Lille, Nicolas de Rache............... 1672

Avec privilége du Roi.

Br. in-12, 63 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 184.

Nous n'avons pas la date exacte des premières éditions.

Ce différend portait sur l'examen auquel le nouvel évêque de Tournai, M. Gilbert de Choiseul, voulait appeler les Prédicateurs et les Confesseurs qui avaient été approuvés par son prédécesseur, ou par les Vicaires-Généraux du Chapitre pendant la vacance du Siége.

Consulter sur les difficultés que rencontra M. de Choiseul, la lettre inédite qu'il adressa à ce sujet à Innocent XI, et dont une copie existe à la Bibl. de Lille (Manuscrits, N° 116). Cette lettre renferme sur l'état des esprits dans le diocèse et sur le clergé de l'époque des renseignements précieux.

271. — Réponse à un écrit intitulé Mémoire publié sur le différent qui est entre M. S. de Tournay et les réguliers de son diocèse, (par Ange Hennotelle, dominicain, et Antoine Boulogne, recteur du Collége de la S. de J., à Lille).

Lille, Ignace de Rache............... 1672

Br. in-12, 64 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil. 184.

Cette réponse fut publiée à Paris où Ange Hennotelle était allé avec Antoine Boulogne pour soutenir la cause des Réguliers contre l'évêque. Cette édition parisienne est in-4°, elle parut en même temps à Lille en in-12.

Ange Hennotelle, né à Lille en 1619, enseigna la Philosophie et la Théologie à Douai, il mourut à Tournai en 1678

M. de Choiseul publia une réponse dont nous n'avons pas le titre, réponse à laquelle Hennotelle répondit encore ; mais cette dernière œuvre, qui existait manuscrite dans la Bibl. des FF. Prêcheurs de Lille, ne fut pas imprimée. (*Script. Ins.*)

272. — L'Église militante ou la cité de Dieu en terre, bâtie par les vertus, policée par les sacrements, attaquée par les puissances de l'enfer et soutenue par les fidèles sous les armes invincibles de Jésus-Christ.

Lille 1672

1 vol. in-8°, 8 ff. lim., 527 pp., dédié à M. S. G. de Choiseul, évêque de Tournai. Coll. Rigaux.

Ce sont les sermons d'un avent prêché dans la cathédrale de Tournai par F. Simon Mars, provincial des Récollets.

Il existe des éditions postérieures avec une approbation datée de 1684.

273. — Étrenne de l'an 1672. La Bonne Guerre, par le P. Jacq. Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille 1672

Cat. A. Din. N° 1693.

274. — Joseph le plus aimé de Dieu et le plus aimant des hommes, par le P. J. Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille 1672

1 vol. 231 pp.

Ce livre fut réimprimé à Liége en 1675, chez Henri Hoyoux « Jouxte la copie imprimée à Lille. »

275. — La nécessité de la Guerre pour arriver à la Paix que le monde ne peut donner, proposée aux intéressez pour Étrenne de l'année 1672, par le P. François de Wespin, de la Compagnie de Jésus.
Lille, Ign. de Rache.................. 1672

1 vol. in-12. 41 pp. sans l'avis au lecteur.
Bibl. de Lille. Théol. N° 902.

276. — Reverendis admodum Dominis amplissimisque viris Collegii Hybernorum Insulis Provisoribus Vigilantissimis annuam Diem Sancto Patricio sacram recolentibus accinebant alumni ejusdem Collegii.
Insulis, ex off. Nic. de Rache......... 1672

Bibl. de Lille. Legs God. Recueil de Vuorden.
C'est un placard *in-plano* contenant une pièce de vers latins.

277. — Coustumes et usages généraux de la Salle, Baillage et Chastellenie de Lille, etc. (Voir le N° 30 ci-devant.)
Lille, Nicolas de Rache............... 1673

1 vol. in-4°, Bibl. de Lille. Jur. N° 712.

278. — Guillelmi de Waha Melreusii è Societate Jesu. Labores Herculis Christiani Godefridi Bullionii.
Insulis Flandrorum, typ. Nic. de Rache. 1673

1 vol. p. in-12, 501 pp. sans la préf., l'aut., l'err. Bibl. de Lille. Hist. N° 1354. Le Cat. de Cambrai, N° 8725 dit : 1674.

L'approbation est signée par de Laury, Prévot de Saint-

Pierre qui fait l'éloge de l'ouvrage écrit « *stylo pereleganti ac nervoso.* »

C'est une histoire de Godefroid de Bouillon, qui comprend à la fois les guerres d'Italie (question des Investitures), et la croisade de Jérusalem.

Au point de vue de l'exécution typographique, ce petit volume ne déparerait pas les plus belles collections d'Elzévirs.

279. — Office de la Glorieuse Vierge Marie, à l'usage des FF. Prescheurs du couvent de Lille.

Lille 1673

Cat. Coll. Rigaux.

280. — La Fatalité de S. Cloud ou apologie pour F. Clément, où il est démontré que le meurtrier de Henri III, roi de France, n'est pas un religieux de l'ordre des Frères Prescheurs, par le R. P. . . . . .

Lille, (Ignace de Rache) 1673

Script. Ins.

Cette publication, que J. Delobel attribue à Guilbert de la Haye, est, pense-t-on, l'œuvre de Bernard Guyart, Dominicain, qui avait été prédicateur de la reine-mère. Guilbert de la Haye n'en fut que l'éditeur. La première édition parut à Lille, et une seconde à Paris en 1674, avec la fausse date de 1672, puis dans l'édition du 3e volume de la *Satyre Ménippée*. Jean Godefroid, conservateur des Archives de la Chambre des Comptes à Lille, publia une réfutation de cet ouvrage sous ce titre : *la véritable fatalité de Saint-Cloud*, au R. P. ***, religieux Jacobin. Cette réponse fut d'abord imprimée à Bruxelles, elle fut réimprimée à la suite des *Mémoires du temps de Henri III*,

puis séparément à Lille en 1715. J. Godefroid a réfuté, un à un, tous les arguments du défenseur de l'ordre des Dominicains.

281. — La vie des Saints martyrs et frères Lugle, archevesque d'Hybernie, et Luglian, roi d'Hybernie, honorés à Lillers, en Artois, par Guilbert de la Haye, de l'ordre des FF. Prescheurs.

Lille, Ign. de Rache.................. 1673

1 vol. in-8°. *Script. Ins.*

Guilbert de la Haye, natif de Lille, mort en 1692, à 52 ans, a laissé, en sus des ouvrages édités à Lille et à Douai, beaucoup d'œuvres manuscrites, entre autres, un catalogue de tous les travaux littéraires, soit manuscrits, soit imprimés, dus aux membres de son ordre dans la Province Belgique, depuis 1224 jusqu'en 1678.

282. — Méditations sur la rénovation des vœux pour les religieuses.

Lille, Nic. de Rache.................. 1673

Br. in-4°. 40 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil, N° 397.
Cet opuscule est relié avec la Règle de St-Augustin ci-après.

283. — La règle de S. Augustin, avec quelques petits traittés de ce père, de S. Bazile et de S. Fulgence, sur les obligations religieuses, le tout nouvellement traduit en françois.

Lille, Nic. de Rache.................. 1674

1 vol. in-8°, 274 pp., précédé d'un avis de l'imprimeur au lecteur.
Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 397.

284. — Avis salutaires de la Bienheureuse Vierge Marie à ses dévots indiscrets, fidèlement traduit du latin en francois. On a aussi mis le Latin ensuite de la traduction pour satisfaire à ceux qui seront bien aises d'avoir ce petit ouvrage dans les deux langues.

Lille, Nic. de Rache, imp. ord. du Roy et de M. S. l'évèque de Tournay.......... 1674

Avec privilége et approbation.

Br. in-8°, 36 pp. plus 10 ff. d'appr. diverses. Bibl. de Lille. Coll. God.

Publiée sans nom d'auteur, cette traduction était l'œuvre de François Wantié, de Lille, « *Homo humanitatis studiis excultus* » dit J. Delobel.

Ce livre fut vivement attaqué en chaire par les Religieux des différents ordres et condamné par Rome jusqu'à correction, en 1678. C'était la traduction de l'ouvrage intitulé : *Monita Salutaria B. V. Mariæ ad cultores suos indiscretos*, dont Nic. de Rache publia la première édition latine, en inscrivant sur le titre : *Leodi*, 1674, au lieu de *Insulis*. Voir à ce sujet la préface de Melchior Leydecker : *De historia Jansenismi*.

M. de Choiseul, évêque de Tournai, prit la défense de cet ouvrage dans une lettre pastorale sur le culte de la Vierge. (Voir ci-après).

M. Godefroy dit, dans une note manuscrite, que l'auteur des *Monita Salutaria* est Widenfeldt, Juriste de Cologne ; ils furent aussi traduits en français par le Bénédictin Bergeron. On y vit, dit-il, sous prétexte de réprimer les excès d'une dévotion indiscrète, l'intention de déprécier le culte de la Sainte-Vierge, ce qui était dans les tendances Jansénistes.

Une réfutation des *Monita Salutaria* parut la même année à

Douai, chez Marie Serrurier, elle a pour titre : *J. Christi Monita maxime Salutaria de cultu dilectissimæ matri Mariæ debite exhibendo.*

285. — Lettre pastorale de M. l'Évêque de Tournai aux fidèles de son diocèse, du 7 de juin 1674, sur le Culte de la Sainte Vierge et des Saints, à l'occasion du livre des *Avis salutaires*, de la B. Vierge Marie à ses dévots indiscrets.

Lille, Nicolas de Rache................ 1674

Br. in-4°. Bibl. du Roy, N° 1487.

Cette lettre fut aussi publiée en latin sous ce titre : *Pastoralis Epistola episcopi Tornacensis ad fideles Diœcesis de cultu B. Virginis et aliorum Sanctorum. Insulis.* N. de Rache, 1674, in-4°. Cette édition est citée par Godefroy dans une de ses notes manuscrites.

286. — Merveilles de l'autre monde contenant : les horribles tourmens d'Enfer, les admirables joyes du Paradis, avec le moyen d'éviter l'un et acquérir l'autre, divisé en trois livres. Le tout recueilli des Écritures saintes et docteurs de l'Église, par François Arnoux, chanoine de l'Eglise cathédrale de Riez.

Lille, Balth. Le Francq, en la rue de Clefs. 1674

1 vol. in-12 avec un titre et une pagination spéciale pour chacune des trois parties, comprenant 142 pp., 164 pp., 122 pp. Coll. Quarré.

L'appr., datée de Riez, porte la date du 22 octobre 1611.

287. — Le Parterre des Muses.

Lille 1674

Cat. Delezenne.

Ce sont les premières poésies de Pierre Henry, dont nous parlerons plus loin. Nous n'avons pu nous procurer cette première édition.

Ces poésies furent réimprimées à la fin du siècle.

288. — Primatus Dubliniensis, vel summa rationum quibus innititur ecclesia Dubliniensis in possessione ac prosecutione sui juris ad primatum Hyberniæ.

Insulis, Nic. de Rache 1674

1 vol. p. in-12, 85 pp. plus 3 ff. n. num. Bibl. de Lille. Jur. N° 318.

289. — Les ardeurs Séraphiques ou le Psautier de S. Bonaventure, avec la Pratique pour se bien confesser et communier, par le P. Coret, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Ign. de Raçhe 1675

1 vol. in-12 avec gravures, les ardeurs séraphiques, 181 pp., la pratique, 94 pp., à la fin du vol. les sept Psaulmes 120 pp.
Coll. Catteau.

290. — Traité admirable de la Solide vertu, etc, par Anthoinette Bourignon, écrite en 24 lettres à un jeune homme qui cherchait la perfection de son âme.

Lille 1675

1 vol in-12. Cat. A. Din. N° 1708.

Sur la lilloise, Ant. Bourrignon, voir le travail de M. Al. Dupuis, publié dans les *Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Lille.*

291. — Elegantiarum Aldi Manutii flores.
Insulis 1675
Cat. V. Cost. N° 2091.

292. — Hippolyte, tragédie en cinq actes et en vers, par Mathieu Bidart, licentié en droit et conseiller au Baillage, représentée à Lille par les comédiens de S. A. S. M. S. le Prince.
Lille, Balth. Le Francq 1675
1 vol. in-12, 3 ff. 72 pp. *Script. Ins*, Cat. Soleinne, II, N° 27.

D'après J. Delobel, M. Bidart était à la fois philosophe, musicien et poëte; nous n'avons pu juger par nous-mêmes de son mérite, car la Tragédie d'Hippolyte ne nous est pas connue.

D'après l'auteur du Cat. Soleinne, cette pièce est en effet très-rare, elle précéda de deux ans la Tragédie de Racine, qui, selon le bibliophile Jacob, s'est souvenu plus d'une fois de cette tragédie et de celle de la Pinelière, parue en 1635; le fameux récit de Thèramène reproduit, dit-il, le mouvement du récit de la mort d'Hippolyte; la pièce de Bidart est remarquable, par la conduite de quelques scènes et par l'intrigue, mais elle laisse à désirer comme style et comme correction.

293. — Notre-Dame de Messines ou l'antiquité déclarée de l'Image, abbaye, Pélérinage de N.-Dame de Messines, avec des exercices de dévotion pour faire

fructueusement le pélérinage, par le F. Barnabé, d'Armentières.

Lille, Ign. de Rache 1676

1 vol. in-12, front. gravé. Bibl. de Bruges, N° 1823.
Voir ci-devant un livre sur le même sujet à la date de 1617.

294. — Officia propria | antiquissimæ | et | celeberrimæ | cathedralis ecclesiæ | et diocesis | Tornacensis.

Insulis, Nic. de Rache 1676

Gr. in-8°, portant sur le titre les armes de Tournai et de l'évêque Gilbert de Choiseul, imp. rouge et noire, 231 pp. plus 28 pp. n. num. compr. la déd., la préf. et le calend.
Bibl. de Cambrai, N° 8378. Coll. Quarré.

295. — La Flandre gémissante, ou les Campagnes des ans 1674, 75 et 76.

A Lille, chez Charles Prevôt, marchand libraire, tenant sa Boutique dans la Bourse.... 1676

24 pp. in-12, sans nom d'auteur, avec privilége, signé Le Peletier, du 29 novembre 1675.
Bibl. de Lille. Legs God. Br., liasse N° 4.

Ces satires sont l'œuvre de Pierre Henry, poëte lillois qui avait un certain talent de versification. Tout en célébrant les victoires de Louis XIV, il fait des vœux pour la Paix, car la Flandre est depuis trop longtemps le théâtre de la guerre. Cet opuscule se termine par une Élégie où le poëte s'étonne, malgré les nombreux avantages de la conquête française, de l'opposition persistante des Lillois qui regrettent la domination espagnole.

Voici, par curiosité, quelques vers de cet opuscule très-rare :

Mais ce peuple inconstant, dans sa bizare humeur
Semble fermer les yeux, Grand Prince, à ta faveur ;
Lorsque loin de ses murs par l'effort de tes armes
Il voit heureusement écarter les alarmes,
Bien loin d'être touché de ce charmant bonheur
Il maudit les succès que produit ta valeur,
Et voit d'un œil jaloux les Progrès de la France ;
Ses glorieux exploits font toute sa souffrance.
. . . .
Mais, peuple, que possède une aveugle manie,
D'où peut naître, dis-moi, cette haine infinie !
Pour quel sujet veux-tu que cette nation
Soit l'éternel objet de ton aversion ?
Ah ! chasse de ton cœur et banny de ton âme
De cette passion la criminelle flamme
Et confesse avec moy que la France aujourd'huy
Est des plus belles lois le soutien et l'appuy.
. . . .

Suit un tableau déplorable de Lille sous la domination espagnole.

Neuf ans après la conquête, tel était encore l'esprit de la population lilloise. Lorsque, à la fin du siècle, le poëte fit réimprimer ses œuvres diverses, il ne comprit pas les poésies ci-dessus dans son recueil, sans doute parce qu'alors les idées avaient changé, et que Lille était définitivement redevenue française de cœur comme de fait.

Charles Prevost, dont le nom se lit sur le titre, n'était pas imprimeur en 1676. Cet opuscule dut être imprimé par Balthazar Le Francq, qui édita plus tard d'autres poésies de P. Henry.

296. — Plainte de Rome à l'Espagne.

Lille, chez Ch. Prevost, à la Bourse, du côté de la Grande-Place, en entrant à main droite. 1676

12 pp. in-12. Bibl. de Lille. Legs God. Br., liasse N° 4.

C'est un autre opuscule de Pierre Henry, relié avec le précédent.

Rome s'étonne de voir l'Espagne s'allier avec la Hollande hérétique contre Louis XIV.

Ces poésies furent aussi éditées s. d. par Balthazar Le Francq, imprimeur, demeurant *rue de Clefs vis-à-vis le Chevalier verd.* 8 pp. p. in-8°. Bibl. de Lille. Legs God. 2e recueil, 13e liasse.

Nous croyons cette édition antérieure à celle de Ch. Prevost, car, en 1677, Balth. Le Francq habitait la rue des Malades.

297. — Advis au public au sujet des contributions.

Lille, Nic. de Rache.................. 1676

In-4°, 4 pp. Legs God.

298. — Lettres du Roy à M. le Maréchal de Humières, au sujet des contributions.

Lille, Nic. de Rache................. 1676

In-fol. Bibl. de Lille. Legs God. Portefeuille.

Ces deux opuscules furent publiés à l'époque des conférences de Deinze. Les limites entre la France et les Provinces Espagnoles n'étaient pas définitivement réglées, et les habitants des frontières étaient surchargés de contributions.

299. — Tableau réduit à XIX traits de pinceau, qui représentent le Combat et le Triomphe de XIX Martyrs, dits de Gorcom, la plupart Frères Mineurs, mis à mort à Brile, pour la Foy Catholique déclarez

Bien-Heureux par N. S. P. le pape Clément X. Tirez du procès fait pour leur Canonisation, par un P. Récollet du couvent de Lille, pour la solemnité de leur Béatification.

eXVLtet et LætetVr In fILIIs
CathoLICa Mater eCCLesIa.

Dédié a M. du Laury par les RR. PP. Récollets du couvent de Lille.

A Lille, de l'imprimerie d'Ignace de Rache. 1676

1 vol. in-12, 100 pp. s. la déd. et les appr. Gravures. Bibl. de Lille. Legs God. L'auteur de ce livre est Gaspar de le Tenre, Récollet, né à Lille, et mort en 1693, à 83 ans.

300. — Sermon prononcé dans la solemnité du Jubilé du P. Pierre de Cambrai, Frère-Mineur, le 28 juin 1676.

Lille, Balthazar Le Francq............ 1676

Br. in-4⁰. *Script. Ins.*

Selon J. Delobel, ce sermon est l'œuvre de Jean-Lambert Cuppre, Frère Mineur, né à Lille, mort à Valenciennes en 1687. Il prit part à la discussion entre l'évêque de Tournay et le Père Charles de l'Assomption (de Brias).

301. — Relation véritable du combat prodigieux des oyseaux, donné dans la basse région de l'air, entre les villes de Dole et de Salins, le 26 février dernier.

A la fin : Permis à Charles Prevôt, marchand libraire, demeurant à Lille, d'imprimer le présent écrit, défences à tous autres de l'imprimer pendant un an.

Fait à Lille, ce 17 mars............... 1676

Le Peletier.

In-4⁰. 4 pp. Legs God. Port. 93.

302. — Semaine sainte composée d'autant de devoirs de dévotion à S. Joseph qu'elle a de jours, traduite du latin, imprimé à Rome en 1659, en faveur des dévots de cet incomparable Tuteur de l'Enfant Dieu, Plénipotentiaire pour la paix entre les hommes mortels, et Patron des agonisants à la mort, par un P. de la Compagnie.

Lille, Nic. de Rache.................. 1676

1 vol. in-12, 108 pp. figures. Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 219.

303. — Oratio Panegyrica a Ludovico Mersmano canonico Ins. Ecc. S. Petri in laudem Divi Thomæ Aquinatis doct. angelici 7 martii 1677. Insulis in templo Fratrum Prædicatorum in ejus festo habita.

Insulis, Nic. de Rache................ 1677

Br. in-4° dédiée à Gilbert de Choiseul, évêque de Tournay.

Louis Mersman, professeur de Philosophie à Louvain, chanoine de Saint-Pierre, puis archidiacre et vicaire-général de Tournai où il mourut en 1690. *Script. Ins.*

304. — Lettre de M. le mareschal (de Humières), escrite à Monsieur de Louvois.

Au camp d'Ablinghem, le (lundi) XII avril 1677.

Lille, Balth. Le Francq, rue des Malades, au Compas-d'Or..................... 1677

In-4°. 4 pp. Legs God. Port. N° 49.

C'est le récit de la bataille de Cassel suivi des noms des morts et des blessés.

305. — Deductio pueri ad venustatem varietatemque latini sermonis ordine alphabetico facillimo et ad puerilem capacitatem commodissimo concinnata. Post plurimas in diversis Typographiis editiones nova locupletior, studio Amandi Gilselii, accessit exercitatio de Præpositionibus ejusdem opera.

Insulis, ex off. Balth. Le Francq, sub *circino aureo*. 1677

1 vol. in-12, 262 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil.
C'est la traduction latine des gallicismes de la langue usuelle.

306. — Traitez de paix entre la France et l'Espagne, conclu à Nimègue, le 17 septembre 1678.

Lille, Nic. de Rache, imp. du Roy...... 1678

Br. in-4°, 18 pp. Bibl. de Lille. Hist. N° 1428.

307. — Traittez de paix et de commerce, navigation et marinne, entre la France et les États-Généraux des Provinces unies des Pays-Bas, conclus à Nimègue, le 10 aoust 1678.

Lille, Nic. de Rache.................. 1678

Br. in-4°, 39 pp. Bibl. de Lille. Hist. N° 1428.

308. — Instruction et règlement servant tant aux collecteurs ou fermiers qu'à tous autres, pour estre suivy doresnavant en la levée des impositions.

Lille, Balthazar Le Francq, rue des Malades, au Compas-d'Or........................ 1679

Coll. Quarré.

309. — Les agréables exercices
Et les glorieuses délices
Que nous accorde par la paix
La bonté du ciel à jamais,
Délices que l'on gouste à Lille,
A sa procession gentille
Sous l'empire du roi puissant
Louis, dit à bon droit : le Grand.

M D C LXXIX........................ 1679

Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 147.

Plaquette de huit pages sans nom d'imprimeur; sous le titre ci-dessus sont gravées les armes de Lille soutenues par Mars et Mercure. C'est un compte-rendu en vers de la procession de Lille en l'honneur de la paix de Nimègue.

310. — La façon de bien et fructueusement réciter le rosaire, par le R. P. Thomas Le Roy, licencié en Théologie, de l'ordre des Frères Prescheurs, avec un abrégé de toutes les indulgences, approuvé et confirmé par N. S. P. le Pape Innocent XI.

Lille, Jean-Crisosthome Malte......... 1679

1 vol. in-12, 98 pp., avec gravure représentant l'apparition de la Vierge.
Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 220.

311. — Éclaircissement touchant le légitime usage de toutes les parties du Sacrement de pénitence adressez aux pasteurs et autres confesseurs tant séculiers que

réguliers du diocèse de Tournay, par Messire Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslain, évêque de Tournai.

Lille, Nic. de Rache. 1679

1 vol. in-12, 249 pp. Cat. de Tournai 2105. Coll. Quarré. C'est la première édition. Nous indiquons plus loin les autres éditions et les réponses qu'elles provoquèrent. A la suite de l'ouvrage, l'éditeur a ajouté deux lettres sur le même sujet et les réponses de M. Gilbert de Choiseul, ens. 51 pp.

Cet ouvrage fut écrit pour réfuter le *Pentalogue* du P. Charles de l'Assomption (de Brias), ouvrage dont l'auteur brûla tous les exemplaires sur l'ordre du général des Carmes. Il existe dans la Bibl. God., léguée à la ville de Lille, un exemplaire du livre de Charles de Brias (Charles de l'Assomption) en voici le texte exact :

Pentalogus Diophoricus sive quinque differentiarum Rationes in quibus verum judicatur de dilatione absolutionis ad mentem gemini ecclesiæ solis SS. Augustini et Thomæ, oblatus ad examen S. N. D. Innocentis XI. Sanctitatis suæ permissu.

S. l. n. d. in-12, 162 pp.

Ce livre a très-probablement été imprimé à Lille, comme la plupart des brochures inspirées par la longue discussion entre l'évêque de Tournai et le Provincial des Carmes.

312. — Petit abrégé de l'oraison mentale, (par Gaspard le Maistre).

Lille, J. Crisosthome Malte. 1680

1 vol. in-16. *Script. Ins.*

Gaspard Le Maistre, natif de Tourcoing, professeur au Collége Saint-Pierre, puis curé de Saint-Maurice; il publia, sans nom d'auteur, le petit livre ci-dessus, et écrivit, dit J. Delobel, des vers français et latins.

313. — Liste de droits appelés des quatre membres des Flandres, faisant partie du domaine du Roi, qui se lèvent en Flandres, tirés des ordonnances rendues sur ce sujet.

Lille, Balth. Le Francq, rue des Malades, au Compas-d'Or..................... 1679

1 vol. p. in-8°. Ce livre fut souvent réimprimé. Nous avons vu des éditions de 1682, 1692, 1699, 1705, etc. Bibl. de Lille. Legs Gentil.

314. — Traité d'arithmétique, etc., par Vincent Mottet.

Lille, J. Cris. Malte................. 1680

1 vol. in-4°. *Script. Ins.* C. V. Cost. N° 702.

Vincent Mottet était un négociant lillois très-versé dans l'arithmétique, dit J. Delobel.

315. — L'amour de la Croix sur le modèle de Jésus souffrant, nécessaire à tout chrestien pour estre parfait, par le P. François de la Rue, de la Compagnie de Jésus.

Lille, Nic. de Rache................. 1680

1 vol. in-12, 283 pp. s. la table. Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 106.

François de la Rue, « cet écrivain, dit l'auteur de la Bibl. des Pères, ne m'est connu que par son petit ouvrage intitulé : *l'amour de la croix*, etc. ; l'abbé de Sambucy en a donné une nouvelle édition en 1834, en la faisant précéder d'un avis qui dit en substance que ce traité paraît avoir été composé au milieu du XVIe siècle. Il paraît difficile, ajoute-t-il, de contester que cet ouvrage soit l'œuvre d'un Père de la Compagnie, parce qu'il est la quintessence de la méditation sur les trois degrés d'humilité

dont un Jésuite seul a pu avoir la parfaite intelligence. Mais on n'a jamais entendu parler d'un Père François de la Rue ; l'ouvrage ne porte aucune permission ni du Provincial ni du Général de la Société, l'ouvrage est donc antérieur à 1583, par conséquent, à l'usage consacré de ne rien faire imprimer sans permission ; de plus le style négligé a peut-être contribué à ne pas le faire admettre parmi les auteurs de la Compagnie, mais nous avons voulu, conclut-il, conserver un livre si précieux à la piété et faire une bonne œuvre puisqu'on ne pouvait plus en trouver un seul exemplaire. »

Il est assez singulier que la Bibl. des Pères cite ces affirmations de l'abbé de Sambucy sans les réfuter.

François de la Rue naquit à Lille. Reçu dans la Société de Jésus, il prêcha pendant plusieurs années le premier vendredi de chaque mois dans l'église Saint-Maurice. Il mourut le 29 octobre 1680. *Script. Ins.*

Son ouvrage, *l'Amour de la Croix*, fut imprimé l'année même de sa mort, en 1680, et non antérieurement à 1583.

Il est très-vrai, du reste, qu'il ne contient aucune autorisation des dignitaires de la Société de Jésus, mais une simple approbation signée de M. Du Laury, Prévost de Saint-Pierre. L'année précédente, Fr. de la Rue avait publié à Douai, selon J. Delobel :

Cordis Virginei decora ac beneficia et clientis officia ad pii amoris illicium symbolis sexaginta tribus proposita, una cum arte symboli in gratiam studiosæ juventutis.

Duaci, typis Mariæ Serrurier, 1676, *in*-16, 2a *editio.*

L'heureux remède contre le péché habituel, etc.

Douai, Marie Serrurier, 1679. in-16, seconde édition.

Ces deux ouvrages ne sont pas mentionnés dans la Bibliographie douaisienne.

On publia à Lille, après sa mort, un quatrième ouvrage de Fr. de la Rue; on le trouvera plus loin.

Nous avons cru utile de signaler ces rectifications à faire à l'article que nous avons reproduit ci-dessus.

316. — Petri Rossenii e Societate Jesu de anno natali S. Francisci Xaverii.

Insulis.............................. 1680

Cat. V. Cost. N° 2217.

317. — Description des feux d'artifices faits à l'honneur du Roy, à Lille, par un nouveau témoignage de zèle de Messieurs du Magistrat, ensuite de la venue de Sa Majesté en ceste ville, et de la réjouissance publique de la Paix, l'an 1680.

Lille, J.-Cris. Malte................. 1680

Br. p. in-fol. 15 pp. gravures. Bibl. de Lille. Hist. N° 2568.

En tête, une épître dédicatoire au Roy, où les Magistrats épuisent les formules les plus laudatives. Vient ensuite la description des machines et feux d'artifice. La première gravure in-plano a pour titre : *la Gigantomachie, ou la guerre des géants.* Louis XIV est nécessairement le Jupiter vainqueur des Titans. La seconde : *la Paix renaissante des cendres de la guerre.*

Ces gravures, sur cuivre, sont accompagnées d'un texte explicatif. Vient ensuite la reproduction gravée des ornements des piédestaux octogones qui supportaient les *machines*, et qui représentaient des allégories relatives aux maux de la guerre et aux bienfaits de la Paix. Je n'ai pas trouvé dans les *Comptes* de renseignements sur le nom du peintre qui peignit ces tableaux, ni sur celui du graveur qui exécuta les *eaux-fortes* de cette publication.

318. — Liber Psalmorum recens editus et mendis quamplurimis passim repurgatis cum canticis sacris.
Insulis, ex off. Nic. de Rache 1680

1 vol. Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 76.

319. — Hymen royal au mariage de Charles II, roy d'Espagne, et de Marie-Louise de France, Prologue en cinq actes et en vers, par Gaspard Godin, prestre Lillois.
Lille 1680

1 vol. in-12. Cat. Leleux 1837. N° 12027.

Gaspard Godin, natif de Lille, prêtre de Saint-Piat, de Tournai, a composé de nombreux ouvrages en vers et des tragédies : *le Martyre de saint Piat, le Martyre de sainte Ursule,* etc., etc., qui furent imprimés à Tournay.

L'hymne royal est dédié à M. le comte de Montbrun et contient 2830 vers ; il fut réimprimé l'année suivante (en 1681) à Tournai, in-8° de 108 feuillets. (Script. Ins.)

320. — Association sous le titre de la Sainte Agonie de N. S. Jésus-Christ mourant sur le calvaire, érigée en plusieurs églises de la Compagnie de Jésus.
Lille 1680

Coll. Rigaux.

321. — Bouclier de la Continence, contenant les solides moyens pour vivre chastes. Présenté aux amants de la Pureté. Dernière édition revue et corrigée.

Lille, de l'imp. de Adrien-Martin Liart, au Dictionnaire-Royal, rue de la Clefs...... 1680

In-12, 60 pp. Coll. de l'abbé Rigaux.

322. — Réponse de l'Évêque de Tournai (Gilbert de Choiseul) à la lettre qu'un Théologien flamand, A. D. B., luy a écrite touchant ses éclaircissemens de la pénitence.

Lille, Nic. de Rache.................. 1680

1 vol. in-12, 95 pp. Cat. Du Bus, N° 6974. Coll. Quarré.

Ces lettres d'un Théologien Flamand, signées A. D. B., sont l'œuvre de Charles de Brias, ou du moins elles furent inspirées par lui.

323. — Édit du Roy portant création d'un Prévost Général des Mareschaux de France ès Provinces de Flandres et Haynault.

Lille, Balth. Le Francq, rue des Malades, au Compas-d'Or..................... 1680

In-4°, 8 pp. Legs God. Port. 45.

324. — Catalogue des beaux et rares livres qui se vendront en la grande salle de la maison eschevinalle de ceste ville, le 19 de juin 1681, à deux heures après-midi.

Lille, de l'Imp. de Adrien-Martin Liart, au Dictionnaire-Royal, rue de la Cléfs...... 1681

Br. in-4°. Bibl. de Lille. Hist. N° 4276.
Ces livres provenaient de M. le comte Petipas de Walle

325. — Le bon Hermite ou le Religieux solitaire dans ses exercices spirituels durant les huit à dix jours de sa Retraite. Divisé en trois parties praticables, selon les trois voyes de la perfection chrétienne et religieuse purgative, illuminative et unitive.

Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine. Psal. 54.

Composé par un Père Récollé de la Province de Saint-André.

Lille, François Fiévet, à la Bible-Royale, sur le pont de Fin........................ 1681

Avec approbation et permission.

1 vol. in-8°, 577 pp. plus 14 n. num. comprenant la dédicace à Richard Moreno, abbé de Vaucelles, table, perm. et appr. Bibl. de Cambrai, N° 8310.

326. — Lettre de M. Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, en date du 10 septembre 1681, aux Pasteurs de son diocèse, sur les six dernières lettres du Théologien Flamand, A. D. B.

Lille, Nic. de Rache.................. 1681

1 vol. in-12. Bibl. du Roy, N° 4859.

327. — Discours de Guillaume, vicomte de Stafford, sur l'Échafaut, immédiatement devant son exécution, le huitième de janvier 1681.

A la fin : jouxte la copie imprimée à Londres.

A Lille, de l'Imp. de Simon Le Francq, sous les vielles Halles et au Marché-aux-Poissons. 1681

In-4°, 4 pp. Legs God. Port. N° 90.

328. — Officia Sanctorum quorum festa specialiter celebrantur in insigni Ecclesia Collegiata divi Petri Insulis Sedi Apostolicæ immediate subjecta. Juxta usum antiquum ejusdem Ecclesiæ Romano accomodatum.

Insulis, ex officina Joannis-Chrysostomi Malte, Typographi jurati D. D. Præpositi Decani. etc., capitulo dictæ Ecclesiæ Sancti Petri .. 1681

1 vol. in-12, 79 pp. num. plus l'appr., le titre porte les armes de la Collégiale. Bibl. de Cambrai, N° 8061.

329. — Vanitas vanitatum consideratione seria evanescens auctore Francisco Bellegambe.

Insulis, F^ois^ Fiévet.............. 1681

1 vol. in-12. Bibl. de Lille. Sc. et A. N° 244.
Ce livre fut réimprimé à Douai en 1694.

Ce François Bellegambe descendait probablement de la famille du fameux peintre douaisien. Il naquit à Douai en 1628, professa à Saint-Omer et se fixa à Lille, où il mourut en 1700. On trouvera plus loin d'autres ouvrages du même auteur.

330. — Manuale Theologicum in quo ex Sacris litteris et Sanctis patribus præsertim S. S. Augustino et Thomâ breviter et solide traduntur quæ Theologicæ sunt considerationis sive ea ad theoriam, sive ad

moralem pertineant, authore R. P. Jacobo Boudart, Binchiensi.

Insulis, J.-Cris. Malte........... 1681-1688

5 vol. in-12. Bib. de Tournay, N° 1412.

J. Boudart, licencié en Théologie, puis professeur à Louvain, fut nommé chanoine de Saint-Pierre en 1666; il mourut en 1702 et fut enseveli dans la chapelle Saint-Michel. En 1710, son Manuel de Théologie fut réimprimé sous un nouveau titre, on le trouvera à cette date.

331. — L'Énormité du péché mortel, tiré de mot à mot de l'italien d'un dévot religieux.

Lille, J.-Chris. Malte, imp. juré, en la place S.-Martin, *au Bon-Pasteur*.......... 1681

Br. in-12, 47 pp. avec un portrait représ. la vraie effigie du R. P. Marc ab Aviano, Capucin, âgé de 49 ans.
Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 209.

Ce livre porte la marque typographique de J.-C. Malte : le *Bon-Pasteur* finement gravé dans un cartouche ; elle existe sur peu de livres sortis de cette imprimerie.

332. — Le Pasteur rappelant son troupeau par le chemin royal, ou dialogue familier faisant voir l'usage perpétuel de la Messe Paroissiale, par Me Jean-François Cambier, Bacch. Form. en la S. Théologie, Pasteur de S.-Sauveur, à Lille.

A Lille, de l'imprimerie de Adrien-Martin Liart au Dictionnaire-Royal, rue de la Clefs. 1682

1 vol. in-8°, 113 pp. Coll. Rigaux.

J.-F. Cambier, natif de Tournai, fut curé de l'église Saint-Sauveur, à Lille, qu'il décora à ses dépens. Il établit dans sa paroisse une *cuisine des pauvres*, et mourut en 1709, âgé de 58 ans. J. Cambier, dans un dialogue entre un pasteur et son paroissien, raconte l'histoire de la messe depuis le I[er] siècle jusqu'au XVII[e].

333. — Petit office de la Sainte Vierge, selon le Bréviaire romain, à l'usage des confrères du Mont-Carmel, suivi de diverses prières et oraisons, par Ignace de S.-Pierre, carme déchaussé.

Lille, J.-C. Malte.................... 1682

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

Ignace de Saint-Pierre, *Alias* Van Heulle, dit J. Delobel, mourut à Tournai en 1690, à 47 ans.

334. — Le Rossignol spirituel, dans lequel sont contenues plusieurs oraisons jaculatoires pour élever l'âme à son Dieu, dédié aux âmes dévotes, par Antoine Couppé.

Lille, J.-C. Malte, en la place S.-Martin, au Bon-Pasteur.......................... 1682

1 vol. in-12. *Sript. Ins.*

Je n'ai pu me procurer les poésies ci-dessus.

Antoine Couppé, chapelain de Saint-Pierre, puis hermite dans le bois de Vendôme, enfin pasteur de Saint-Étienne et directeur du couvent des Sœurs-Noires, à Lille, mourut le 15 juillet 1702, à 82 ans. Il publia d'autres ouvrages, en vers, que l'on trouvera plus loin. Quelques-uns ne furent jamais imprimés.

335. — Éclaircissement touchant l'usage de l'absolution des consuétudinairs et récidives, selon S. Thomas, le soleil de l'Église et l'ange de l'École, avec trois règles pour la fréquente communion, par le R. P. F. Charles de *l'Assomption*, carme déchaussé.

Lille, F^ois^ Fiévet........................ 1682

1 vol. in-8°, 69 pp. Bibl. de Lille. Th. N° 755.

D'après M. de Choiseul, cet ouvrage n'est qu'une reproduction du *Pentalogus*, plus étendue que l'original, qui avait été détruit par son auteur, comme nous l'avons dit précédemment.

336. — Lettre de Monseigneur L'évesque de Tournay (Gilbert de Choiseul) aux Pasteurs et autres Confesseurs, tant Séculiers que Réguliers de son Diocèse, sur divers écrits touchant l'usage du Sacrement de la Pénitence, qui ont paru depuis quelque temps dans le Diocèse de Tournai.

Lille, Nic. de Rache.................. 1683

Bibl. de Lille. Legs Gentil, N° 196.

Dans cet écrit, M. de Choiseul fait l'historique de son dissentiment avec le P. Charles. Cette lettre se termine par une consultation des docteurs de la faculté de Paris sur deux questions qui résument tout le débat.

337. — Éclaircissement touchant le légitime usage de toutes les parties du Sacrement de pénitence, adressez aux pasteurs et autres confesseurs tant séculiers que

réguliers du Diocèse de Tournay, par Messire Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, évesque de Tournay. Seconde édition augmentée, avec les objections faites au dit Évêque et les réponses adressées par luy aux confesseurs de son diocèse.

Lille, Nic. de Rache.................. 1683

1 vol. in-12. Bibl. de Tournai, N° 2106.

338. — Singularum sacramenti penitentiæ partium brevis et dilucida explicatio ad pastores, cæterosque ecclesiæ Tornacensis, tum sæculares tum regulares confessarios, per R. P. Gilbertum de Choiseul du Plessis Praslin, episcopum tornacensem.

Insulis, Nic. de Rache................ 1683

1 vol. in-12. Bibl. de Lille. Cat. Théol. N° 756.
C'est, en latin, la même œuvre que la précédente.

339. — Responsa Illustrissimi ac Reverendissimi Episcopi Tornacensis ad apologeticam R. P. Hieronimi Henneguier ordinis FF. Prædicatorum doctoris Theologi apostolum quibus accessit aliorum de eadem materia opusculorum confutatio

Insulis, J.-C. Malte.................. 1683

Br. in-12, 138 pp. Cat. Douai. N° 2485, Du Bus, N° 6974. Coll. Quarré.

Cet écrit du P. Henneguier, dominicain, intitulé : *Dissertatio Theologica de absolutione*, etc., etc., avait paru à Saint-Omer en 1682.

340. — Reverendi Patris F. Caroli ab Assumptione (Charles de Brias) Carmelitæ discalceati, Scriptum illustrissimo ac Reverendissimo D. Episcopo Tornacensi jamjam decanalem in ecclesia sancti Stephani Insulensis synodum habituro. Oblatum die maii 1683 et ejusdem D. Tornacensis Episcopi responsum.

Insulis, Nic. de Rache. 1683

1 vol. in-8°. Bibl. de Tournai, N° 4166.

341. — Éclaircissement touchant le légitime usage de l'antimoine présenté au public, par ***

Lille, François Fiévet, à la Bible-Royale, sur le pont de Fin. 1683

1 vol. p. in-12, 59 pp. plus 21 pp. de diverses approbations. Bibl. de Lille. Sc. et Arts. N° 3315.

D'après J. Delobel, cet ouvrage serait l'œuvre de Ignace Bayart, médecin lillois, mort en 1681. Il aurait été publié postérieurement en raison d'une discussion soulevée au collége des médecins sur l'usage et la nature de l'antimoine. Il est suivi d'une approbation du collége des médecins de Bruxelles et de celle de quatre médecins lillois.

Par une malice innocente, le public étant à cette époque vivement préoccupé de la discussion qui s'était élevée entre Charles de Brias et l'Évêque de Tournai, l'éditeur de cet opuscule lui a donné un titre qui rappelait absolument celui du dernier ouvrage de M. Gilbert de Choiseul : « *Éclaircissement sur le légitime usage du Sacrement de Pénitence*, » et les premières lignes de la Préface confirment ce rapprochement qui m'avait frappé : « L'antimoine fait à présent le même bruit dans la médecine qu'autrefois le Jansénisme dans la morale. »

Cette controverse sur l'*antimoine* durait depuis de longues années. En 1656, avait paru à Paris un poëme intitulé : *la Stimmimachie, ou le grand combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine*, par C. C. (Carniau Calpin).

Elle excita également la verve des poètes lillois, et je possède la copie manuscrite d'une longue chanson qui consacre un couplet à chacun des médecins lillois partisans ou adversaires de l'émétique. Je ne sais si elle a été imprimée ; voici l'un des couplets :

L'émétique a rendu
Deux services à la France :
Il a sauvé le Roy
Tué son éminence ;
Il est ici plus malheureux,
S'il en sauve un, il en tue deux.

342. — Gabrielis Leclerq medici Avesnensis in Hannonia discursus succinctus physico-medicus de morbis pauperum.

Insulis, ex off. J.-Chr. Malte......... 1683

1 vol. in-12. Bibl. de Tournai. N° 8944.

343. — Ludus poeticæ veridicus, sive Dissertationes dramaticæ piæ juxta ac lepidæ. Omnibus veræ Pietatis ac Leporis Poetici amantibus ac studiosis et expressæ et impressæ tum litteris, tum iconibus, accedunt Elegiæ, Epigrammata et alia non omnino carentia Pietate ac Lepore. (Auctore Lud. Fr. Obert.)

Insulis, ex off. Nic. de Rache......... * 1683

1 vol. in-12, 141 pp. s. l'ép. déd., signée Lud. Fran. Obert S. J. Bibl. des Pères. Cat. Soleinne N° 251.

Ce volume contient : *Cerberus a victo devictus, seu pœnitentia secunda post naufragium tabula;* Dissertatio 1[a], 8 Sc. V. — *Solis occasus ipsis insensibilibus sensibilis ac venerabilis sive* 4[or] *elementorum pro decorando S. Xaverii funere discordia concors.* Dissertatio 2a 9 Sc. V. — *Pan verus, verus pastorum Deus,* 7 Sc. V. — *Parnassi elinguis musa et enervis lyra ob superiorem inferioremve doctrina illustrem Provinciæ Præpositum,* 5 pers. V. — *Epiphania sive novi Solis apparitio, sive Magister a discipulo edoctus,* 4 pers. V. — *Quadragesima de suo antagonista victa et victrix,* 4 Sc. pr. Ce sont, dit le catalogue Techener, de petits drames mystiques sur les combats de la chair et la lutte de St-Benoît contre l'amour, etc.

Ce volume est recherché surtout à cause des onze figures gravées à l'eau forte par P. Hadtbrugge.

Louis-François Obert, noble Lillois, était fils de J.-B. Obert, seigneur de Noyelles, etc.; il entra dans la Société de Jésus et composa le volume de poésie dramatique ci-dessus. Plus tard, ses supérieurs s'étant opposés à la publication d'un ouvrage en vers français en l'honneur de Louis XIV, il quitta la Société de Jésus. Cet ouvrage parut en 1686 (on le trouvera à cette date).

J'aurais bien volontiers cherché ce qui avait pu éveiller les soupçons de la Compagnie de Jésus dans l'œuvre de notre concitoyen, mais je n'ai pu me procurer l'œuvre de L. Obert. Je ne renonce pas à cette recherche.

J. Delobel cite un troisième ouvrage de L. Obert, sans indiquer la date où il parut. Voici le titre de ce livre :

Versus, in laudem aliquorum Sanctorum, etc, cum figuris.

Insulis, Balth. Le Francq.

344. — Le Nouvelliste de Lille, comédie en un acte, v., par M. Dancourt.

Lille, Louis Briquet.................... 1683

In-8°. Cat. Soleinne, N° 1496.

Cette comédie est la première œuvre de Florent-Carton Dancourt, alors acteur débutant du théâtre de Lille ; il avait 22 ans ; Dancourt entra à la Comédie-Française en 1685.

Dancourt composa, la même année, une tragédie : La mort d'Hercule, qui fut sans doute imprimée à Lille ; Le cat. Sol. ne donne pas le lieu de l'impression, mais la présence de Dancourt à Lille à cette date justifie notre supposition.

345. — Concupiscentia oculorum, consideratione seria elanguescens ex sacris litteris, Patribus aliis que scriptoribus Ecclesiasticis, omnibus Evangelicæ Doctrinæ Præconibus et alumnis proposita, a R. P. Francisco Bellegambe e Societate Jesu.

Insulis, typ. Franç. Fiévet 1683

1 vol. in-12, 558 pp. sans l'index. Bibl. de Tournai. N° 2976. Coll. Quarré.

346. — Le devoir des parents envers leurs enfants, ensemble les maximes chrétiennes selon lesquelles ils doivent les élever, également utiles à tous ceux qui ont soin des enfants.

Présenté pour estrenne par un ecclésiastique.

Lille, J.-C. Malte.................... 1683

Br. in-8°, 50 pp. avec grav. sig. G. Robillart, représentant Jésus dans l'atelier de Saint-Joseph.
Bibl. de Lille. Legs Gentil, N° 154.

347. — Lettre de Monseigneur l'évêque de Tournai (M. de Choiseul), aux pasteurs et autres confesseurs de son diocèse, touchant un écrit injurieux que le

P. Charles de l'Assomption, carme déchaussé, a depuis peu publié contre lui.

Lille, Balth. Le Francq, rue des Malades. 1684

Br. in-12, 36 pp. Bibl. de Douai, N° 2485. Coll. Quarré.

348. — Les traverses d'Énée, tragi-comédie en musique, 4 act., vers libres.

Lille, C.-J. Malte.................... 1684

Cat. Soleinne. N° 2960.

349. — Le Parterre des Muses.

Lille............................... 1684

1 vol. in-12. *Script. Ins.*
La première édition parut en 1674.

Ce volume est l'œuvre de Pierre-Henry, marchand lillois, qui s'adonnait à la poésie. C'était un membre de la famille Henry, qui donna des libraires et des imprimeurs à la ville de Lille. Le volume ci-dessus comprend des poésies précédemment publiées, entre autres, *la Flandre Gèmissante* et *les Satyres flamandes*. On trouvera plus loin la mention d'autres poésies publiées par Henry, qui brûla à son lit de mort, dit J. Delobel, quelques œuvres un peu légères, (*non sat caste*).

350. — D. Alberico Boulet, B. M. de Laude Abbati meretissimo gratulatur Collegium Insulense Societatis Jesu.

Insulis............................. 1684

Cat. V. Cost. N° 795.

351. — Oraison funèbre de très-haut et très-puissant Seigneur Henry-Louis de Crevant, marquis d'Humières, Colonel du Régiment d'Humières, fils unique de Monseigneur d'Humières, Mareschal de France, Général des armées du Roy, Gouverneur général de Lille et de toute la Flandre Françoise, prononcée à l'abbaye de Marquette, proche la ville de Lille, le 2 juin 1684, par le R. P. Dom. Jean-Philippe Loume, Religieux Bernardin, Bachelier en Théologie de la faculté de Paris, Directeur des Dames Religieuses de l'abbaye des Prez, à Douay.

Lille, F^{ois} Fiévet...................... 1684

In-4^{0}, 26 pp. Port. 45. Legs God.

352. — La vérité opprimée parle à Monseigneur l'Illustrissime Révérendissime Évêque de Tournay, par la plume du Père Charles de l'Assomption, ex-provincial des carmes déchaussez et Lecteur en Théologie.

S. l. ni nom d'imp.................... 1684

Br. in-12, 48 pp. Legs Gentil.

353. — Courte instruction touchant la métode *(sic)* de l'oraison mentale pour l'usage du séminaire de Tournai.

Lille, J.-C. Malte..................... 1685

1 vol. in-12. Bibl. de Tournai, N^{0} 3289.

354. — Règle courte et facile en faveur de ceux qui commencent à entrer dans la voie spirituelle, composée en latin par le Vén. Louis de Blois, communément appellé Blosius, abbé du monastère de Liessies en Hainaut, de l'ordre de S. Benoist. Traduction nouvelle par M. Desqueux, cy-devant chanoine de l'église cathédrale de N.-Dame d'Arras, à présent Pasteur de S.-Estienne, Doïen de Chrétienté de Lille.

Que la Paix et la Miséricorde de Dieu se répande sur ceux qui suiveront cette règle.

S. Paul aux Galates, t. 6 v. 16.

Lille, F^ois Fiévet, à la Bible-Roïale, sur le pont de Fin 1685

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

355. — Discour du doge de la Sérénissime république de Gênes, François-Marie-Impérial Lercaro, fait au roy à Versailles, le XV May M D C LXXXV, traduit de l'italien en François par l'un des principaux Bourgeois de Lille.

Sans nom, ni lieu 1685

Br. in-4°, 4 pp. Bibl. de Lille. Legs God. Port. 47.

356. — Mémoire instructif pour l'assemblée des dames de la charité des Paroisses, où, par des moyens faciles, on tache de subvenir à la nécessité des Pauvres, Ignorans, Malades honteux, Prisonniers, etc.

Par M. François Desqueux, cy-devant chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras, curé de S.-Étienne et Doyen de chrétienté de Lille, censeur des livres.

Lille, imp. J.-Chrysostome Malte...... 1685

1 vol. in-8. *Script. Ins.*

357. — Répliques à M. Arnauld pour la défense du livre des Motifs invincibles, contre son livre du Renversement de la Morale, et celùi du Calvinisme convaincu de nouveau, par Jacq. Lefebvre.

Lille.............................. 1685

1 vol. in-12. Cat. V. Cost. Cat. Guil. Boissier. N° 2254.

358. — Le Solitaire mourant ou se disposant à la mort naturelle par la mort mystique pendant les huit à dix jours de sa retraite sur l'exemple de Jésus, par un P. Récollet de la Prov. de S.-André.

Lille, Fois Fiévet...................... 1685

1 vol. in-8°, 392 pp. s. la préf. Coll. Catteau. Bibl. de Cambrai, N° 8694.

359. — Versus in laudem SS. Eucharistiæ SS. Caroli Borromæi et Francisci Salesii.

Insulis, typ. Joan-Bap. Cramé........ 1685

Script. Ins.

C'est, d'après Jacques Delobel, l'œuvre de Bernard Pollet, prêtre, natif de Lille. Il se fit recevoir licencié en droit à Louvain, et habita Rome pendant quelques années; il y fut

frappé d'un coup de soleil, fatal, de temps en temps, à sa raison, dit J. Delobel. J'aime à croire que ses poésies, que je ne connais pas, ont été écrites dans un moment lucide.

360. — Journal historique contenant les événemens les plus mémorables de l'histoire sacrée et profane, et les faits principaux qui peuvent servir de mémoires pour l'histoire de Louis le Grand, XIVe du nom, roy de France et de Navarre, par M. A., baron de Vuorden.

Lille, Balth. Le Francq et J.-C. Malte.
1684-1686

Le premier volume imprimé chez Le Francq, le second chez Malte.
Bibl. de Lille. Hist. N° 374.

La Bibliothèque de Lille (cat. Le Glay, N° 212) possède les mémoires manuscrits de Messire Michel-Ange, baron de Vuorden, chevalier et conseiller d'honneur de la Cour du Parlement de Tournay. Ces mémoires commencent en 1653 et finissent au traité des Pyrénées (7 novembre 1659). Nous indiquons plus loin une œuvre de cet auteur non signalée par M. Le Glay.

361. — Concupiscentia Carnis, consideratione seria emoriens a R. P. Franç. Bellegambe e Societate Jesu.
Insulis, Franç. Fiévet................ 1686

1 vol. in-16, 528 pp. Bibl. des Pères.

J'ai déjà mentionné des œuvres de François Bellegambe. Ce livre doit être un pendant au *Triomphe de Chasteté*, de Balinghem ; nous regrettons de n'avoir pu le parcourir.

362. — L'idée d'une vraie supérieure, où les chefs de famille trouveront autant de sujets d'instruction que les supérieures religieuses, par M. Fois Desqueux, curé de S.-Étienne, etc.

Lille, J.-Chris. Malte................ 1686

1 vol. in-8°. *Script. Ins.*

363. — Défense des Droits du Prieuré de Fives, en la Chastellenie de Lille contre un Factum de MM. de la Sainte-Chapelle de Paris et de S.-Nicaise de Reims.

1686

1 vol in-8°, s. lieu ni nom d'impr.
Bibl. de Lille. Legs Gentil.

Cette défense, dit Fontette (N° 5094), est de M. de Rumilly, et on le pria de la supprimer. Elle est très intéressante pour l'histoire du Prieuré de Fives, à cause des citations qu'elle renferme et des titres qu'elle énumère.

Le legs Godefroid (portefeuille N° 34), contient un certain nombre de brochures et factums imprimés à Lille, et relatifs à cette affaire; nous n'en reproduisons pas les titres, parce que nous n'avons pas compris les factums et les mémoires judiciaires dans notre Bibliographie. C'était le travail principal des imprimeurs lillois; mais, en général, ces documents ne présentent pas un intérêt bien vif. Les curieux pourront consulter les nombreux recueils que possède la Bibl. de Lille.

364. — Traité de théologie mystique, ou l'on découvre les secrets de la Sagesse de Dieu dans la conduite des âmes apliquées au Saint exercice de l'oraison, par

M. Desqueux, curé de S.-Estienne, Doyen de Chrestienté de Lille.

Lille, François Fiévet................ 1686

1 vol in-8°. *Script. Ins.* Cat. Castiaux, 1840. N° 3170.

D'après Delobel, ce livre fut censuré à Rome.

365. — La vie de S. Philippe de Néry, prestre fondateur de l'oratoire de Rome, par M. Desqueux, curé de S.-Étienne, Doyen de Chrestienté à Lille.

Lille, François Fiévet.................. 1686

1 vol. in-12. *Script. Ins.*

366. — Portrait ou Panégyrique de Louis le Grand et de la Cour de France, en vers français, par Louis Obert.

Lille, J.-Ch. Malte.................. 1686

1 vol. in-8°. *Script. Ins.*

C'est l'ouvrage que les Jésuites lui défendirent de faire imprimer, ce qui fut cause qu'il sortit de la Compagnie.

Ce livre est très rare, car je ne l'ai vu mentionné dans aucun catalogue.

367. — Recherche sur le Poids original de France, surnommé le Poids de Marc, par M. de Chassebras, général et conseiller de la Cour des Monnoyes.

Lille, Balth. Le Francq, imp. du Roy et de Messieurs les Magistrats................ 1686

In-4°, 8 pp. Bibl. de Lille. Legs God. Man. intitulé *Monnayes.*

368. — Traité de l'humilité chrétienne en forme de méditations.

Lille, J.-C. Malte, imp., rue Esquermoise, *au Bon-Pasteur*. 1686

1 vol. in-8°. *Script. Ins.*

J. Delobel cite cet ouvrage comme l'œuvre d'un prêtre lillois qui garda l'anonyme. Il est de Remy Poulle, sieur de Hautgrenier, mort à Paris au séminaire Saint-Sulpice, en 1697.

369. — Coronna stellarum duodecim seu totidem orationes sacræ quibus majores quædam solemnitates coronantur, per R. P. Simonem Mars.

Insulis, Franç. Fiévet. 1687

1 vol. in-8°. Bibl. de Tournai. N° 2471.

370. — Acrostichis in orationem dominicam, per Ant. Couppé.

Insulis, ex off. J.-Ch. Malte, in platea Equermoise ad insigne Boni-Pastoris 1687

Script. Ins.

371. — Acrostichis in laudem Sanctissimæ Deiparæ virginis, per A. C.

Insulis, ex off. J.-C. Malte 1687

Script. Ins. Comme le précédent, cet ouvrage d'Antoine Couppé est devenu introuvable.

372. — Universa Theologia ad mentem SS. Augustini et Thomæ exposita auctore Laurentio Neesen.

Insulis, Franç. Fiévet................. 1687

2 T. en 1 vol. in-fol. Cat. V. Cost. N⁰ 16. Bibl. de Douai, N⁰ 1228. Ce livre fut réimprimé avec des corrections en 1693.

373. — Coustumes et usages de la ville, taille, banlieue et eschevinage de Lille, confirmez et approuvez, etc., etc.

Lille, J.-Bte de Moitemont, à la Bible-d'Or. 1687

1 vol. in-4⁰. Bibl. de Lille. Jur. N⁰ 707.

374. — Ordonnances des Rewart, Mayeur, Eschevins, Conseil et Huit-Hommes de la ville de Lille, pour la conservation des impôts qui se lèvent en la dite ville, Taille, Banlieue, Terres exemptes et y enclavées, sur l'eaue-de-vie que l'on dit Brandevin, et servir de remèdes aux fraudes et occasions d'icelles.

Lille, Balth. Le Francq................ 1687

Br. in-8⁰. Bibl. de Tournai, N⁰ 5352.

375. — Ordonnance des Baillifs des quatre Seigneurs hauts-justiciers représentans l'estat des Chatelenies de Lille, Douay et Orchies, le pays de Laleu, et le bourg de la Gorgue, pour la conservation des Droits qui se lèvent sur le Brandevin dans l'étendue des dits Païs.

Lille, Balth. Le Francq................ 1687

Br. in-8⁰. Bibl. de Tournai, N⁰ 5353

376. — Ordonnance des Baillifs des quatre Seigneurs hauts-justiciers représentant, etc., etc., pour la conservation de l'impost sur le Tabac.

Lille, Balth. Le Francq............... 1688

Br. in-8°. Bibl. de Tournai, N° 5354.

377. — Fête de l'expiation, par M. F. Desqueux, curé de S.-Étienne, etc.

Lille.............................. 1688

Cat. J.-B. Henry, N° 561.

378. — Coustumes et usages généraux de la Salle, Baillage et Chastellenie de Lille, confirmées et approuvées, etc., etc.

Lille, J.-B^te de Moitemont............ 1688

1 vol. in-4°. Bibl. de Lille. Jur. N° 713.

379. — Epistola Illustrissimi ac Reverendissimi Gilberti de Choyseul du Plessis-Praslin, Episcopi Tornacensis, ad Eximium et Reverendum admodum D^um D. Martinum Steyaert Sacræ theologiæ Doctorem et Professorem ordinarium in facultate Lovaniensi : de potestate ecclesiastica.

Insulis, Franç. Fiévet. 1688

In-4°. Bibl. de Tournai, N° 6651.

Écrite à l'occasion de la dispute entre Martin Steyaert et Gilles de Witte.

380. — Règlemens de Messieurs les Magistrats de Lille, pour les procédures qui se font pardevant eux en matière civile.

Lille, Balthazar Le Francq............ 1688

Br. in-16, 82 pp.

381. — Abrégé de l'histoire de Valenciennes, (par Deprès).

Lille, Balth. Le Francq, impr. du Roy et de Messieurs du Magistrat 1688

1 vol. in-4°, 125 pp. sans la déd., le sommaire et l'err. Bibl. de Lille. Hist 2614. La dédicace à M. S. de Magolotti, gouv. de Valenciennes, est signée D. P. (Deprès).

382. — Septem Psalmi Pœnitentiales et novem Lectiones pro mortuis in versus redactæ per P. Flamen.

Insulis, J.-Ch. Malte................ 1688

1 vol. in-8°. Cat. Favier, N° 2762.

Ce livre est l'œuvre de Pierre Flamen, notaire apostolique et régent du Collége Saint-Pierre, poète et orateur, dit Jacques Delobel. Il mourut à Lille le 13 février 1690.

383. — Mémoires des Raisons qui ont obligé le Roy à reprendre les armes, et qui doivent persuader toute la Chrestienté des sincères intentions de Sa Majesté pour l'affermissement de la tranquillité publique.

Lille, Balt. Le Francq, imp. du Roy.... 1688

In-4°, 4 pp. Legs God. Port. 47.

384. — Du Destin, par M. Lefebvre Prevost et Théologal d'Arras, cy-devant Aumosnier et Prédicateur de la Reyne.

Lille, F^ois Fiévet.. 1688

1 vol. in-12, 329 pp. sans la déd., l'avert., l'approbation et la permission de M. Dugué de Bagnols.
Bibl. de Lille. Legs God.

Ce livre est dédié à Monsieur de Vauban, Gouverneur de la citadelle de Lille.

385. — La Famille chrétienne formée sur l'idée de la sainte famille du Sauveur, où les chefs de famille auront de quoi instruire leurs domestiques, de leurs devoirs, et les prédicateurs des matières très-amples et très-solides pour fournir aux sermons qu'ils voudront faire sur ce sujet, par un Père Récollet de la Province de S.-André.

Lille, F^ois Fiévet..................... 1689

1 vol. 518 pp. s. la déd., l'appr. et les tables. Coll. Quarré.

Ce livre est dédié à Augustin Heddebault, abbé du monastère de Phalempin. La dédicace n'est pas signée, mais l'approb. nous apprend que le livre est de Barnabé Saladin.

386. — Superbia vitæ consideratione seria detumescens auctore R. P. Franç. Bellegambe è Societate Jesu.

Insulis, F^ois Fiévet.................... 1689

Cat. V. Cost. 1381.

387. — Instruction chrétienne destinée aux ignorans, aux pauvres et aux enfants.

Lille, F^ois^ Fiévet...................... 1689

1 vol. p. in-8°. *Script. Ins.*

C'est l'œuvre de Gérard Stifendard, prêtre gardien de Saint-Maurice, qui enseignait le catéchisme aux pauvres et aux enfants; mais, comme il était peu lettré, son œuvre fut revue et publiée par les soins de Simon Mars, Frère Mineur.

388. — Le vrai système de la religion chrétienne et catholique pour la consolation des fidèles et la confusion des ennemis de l'Église, par Messire Gilbert de Choyseul du Plessis-Praslin, évèque de Tournai.

Lille, J.-B^te^ de Moitemont............ 1689

1 vol. in-8°, 173 pp. s. l'avis au lecteur et le priv. du Roi. Bibl. de Lille. Théol. N° 1042.

389. — Histoire de l'Institution de l'hôpital de la Conception Notre-Dame, par Jean-F^ois^ Cambier.

Lille, Balth. Le Francq................ 1689

Script. Ins.

390. — Recueil de diverses oraisons funèbres, harangues, discours et autres pièces d'Éloquence des plus célèbres auteurs de ce temps. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée.

A Lisle, chez Jean Henry, M D C LXXXIX.

1689

3 vol. p. in-12, 520, 518, 502 pp. Bibl. de Lille. B. L. N° 336.

Henry, Jean, n'était pas imprimeur; ce ne fut qu'en 1715 que son petit-fils, Jean-Baptiste, fut autorisé à exercer cette industrie. L'ouvrage ci-dessus ne porte aucune indication relative à l'imprimeur et ne contient ni autorisation ni privilége. Nous pensons qu'il fut imprimé par François Fiévet.

D'après le titre ci-dessus, il doit y avoir une édition antérieure moins complète, que nous ne connaissons pas. Il existe des éditions postérieures. Brunet en cite une de 1695, en quatre volumes in-12 : « Ce recueil, dit-il, reproduit, avec des discours bien connus, un certain nombre de morceaux qu'on aurait de la peine à trouver séparément; malgré cela, on conçoit difficilement que l'exemplaire relié en *mar. r.* qui se trouvait à la vente Parison, a pu être porté à 250 fr. » Brunet ajoute : « La première édition de cette collection a été imprimée à Lille en 1689, en 2 vol. pet. in-12; on y a ajouté un 3e vol. en 1691, et il se trouve des exemplaires des trois volumes sous cette dernière date ». Nous ajouterons qu'il existe aussi des exemplaires en trois volumes qui portent la date unique de 1689, celui de la Bibl. de Lille, par exemple. En 1712, le même ouvrage, encore augmenté, fut de nouveau publié à Lille en cinq volumes, et un sixième fut ajouté postérieurement. (Voir le No 8380 du catalogue Techener, année 1858.) « Collection curieuse et très intéressante, » dit ce catalogue.

391. — Raisons qui ont obligé le Roy d'Angleterre à se retirer à Rochester, écrites de sa propre main et publiées par son ordre, avec la lettre de Sa Majesté aux seigneurs et autres de son conseil privé.

Jouxte la copie imprimée à Paris.

Lille, de l'imp. de Fois Fiévet.......... 1689

8 pp in-4o. Bibl. de Lille. Legs God. Br. 2e liasse.

392. — Rituale Romano-minoriticum ad usum Fratrum minorum Recollectorum Provinciæ S. Andreæ in duas partes divisum : Quorum prima ecclesiasticos ritus, secunda Regulares continet.

Insulis, typ. Franç. Fiévet, ad Biblia regia in ponte Finali.................. 1689

1 vol. gr. in-8⁰. *Script. Ins.*

La Préface adressée aux R. P. de la Province de Saint-André est signée de Ferdinand de Hennin, provincial, descendant d'une noble famille lilloise.

393. — Le chemin frayé et infaillible aux accouchements, qui servira de flambeau aux Sages-Femmes pour les éclairer en leurs opérations cachées dans les plus obscures cavernes de la Matrice, et le tout enrichi de diverses figures. Ouvrage non-seulement nécessaire aux Sages-Femmes, mais encore aux Chirurgiens qui veulent apprendre à bien accoucher les femmes.

Lille, François Fiévet.................. 1689

1 vol. in-8⁰, 74 pp. s. la déd. au Magistrat, l'avert. et l'appr., front. et 16 fig. gravées par Houriés. 1re édit. Très-rare. Cat. A. Din. 1696. Coll. Quarré.

Le Frontispice curieux représente une femme allaitant un enfant; elle est placée dans une niche décorée des statues d'Apollon et d'Esculape.

Ce livre, qui fut composé par le Collége des médecins, et surtout par Michel Renuart, médecin lillois, natif d'Hellemmes, fut imprimé aux frais de la ville, qui paya également les frais de

gravure. M. Paeile a consacré à ce livre une notice très intéressante dans le 2e vol. du cat. de la Bibl. de Lille : *Sciences et Arts*, No 3488 ; mais l'édition que possède la Bibl. n'est pas la première, et nous croyons qu'elle est de 15 ans environ postérieure à la date de 1700 indiquée par M. Paeile. En 1700, les livres sortis de l'ancienne imprimerie François Fiévet portaient le double nom d'Ignace Fiévet et Liévin Danel.

394. — Mémoire pour servir d'Instruction aux commis à l'exercice des Droits sur les Vins et Bierres des Chastellenies de Lille, Douay et Orchies, Pays de Laleu et Bourg de la Gorgue.

Lille, Balth. Le Francq................ 1689

1 vol. in-8°. Legs God.

395. — Ordonnance du Roy portant déclaration de guerre contre l'Espagne, qui révoque les Passe-ports et Sauves-gardes, fait deffenses d'avoir aucun commerce, et enjoint à ses sujets de courre sus aux Espagnols.

Donnée à Versailles, le 15 avril 1689.

Sur l'imprimé à Versailles, par ordre exprès de Sa Majesté.

Lille, de l'imp. de Jean-Baptiste Cramé, sur la Grande-Place, aux Lis-Blancs....... 1689

In-4°, 4 pp. Legs God. Port. 47.

396. — Affections dévotes en forme de prières, présentées aux âmes dévotes de la ville de Lille, par Melle J... R...

Lille, Chrysostome Malte........... 1689

In-12. N° 424 du Cat. D. (Ducas). Lille 1842.

397. — Lettre du Roy écrite à Monseigneur l'Archevesque de Paris, duc et pair de France, commandeur des ordres du Roy, pour faire chanter le *Te Deum* en l'église Nostre-Dame, en actions de graces de la victoire remportée sur les troupes du duc de Savoye, par l'armée de Sa Majesté, commandée par Monsieur de Catinat.

Lille, B. Le Francq.................. 1690

In-4°, 4 pp. Legs God. Port. 47.

398. — Parvus Catechismus catholicorum a R. P. Petro Canisio Societatis Jesu editus. Adjunctæ preces horariæ de æterna Dei sapientia, septem psalmi pœnitentiales et vesperæ Dominicales.

Huic editioni accesserunt litaniæ Lauretanæ et usus et actus contritionis.

Insulis, typis J.-B. de Moitemont, sub bibliis aureis........................... 1690

1 vol. in-32. Coll. Rigaux.

Bien évidemment le catéchisme de Canisius, mort en 1597, doit avoir eu, à Lille, de nombreuses éditions antérieures à celle-ci.

399. — De cultu, Cæremoniis et offico divino Provinciæ Cameracensis et ecclesiæ Tornacensis disciplina. Auctore Francisco Desqueux, S^ti^ Stephani Pastore.

Insulis, J.-Chris. Malte.............. 1690

1 vol. in-4°. *Script. Ins.*

400. — L'Oraison funèbre de Monseigneur l'Illus. et Rev. Gilbert de Choyseul du Plessy-Praslin, Évesque de Tournay, preschée par M. Desqueux, dans sa paroissiale de S.-Étienne, avec quelques réponses pour sa justification, contre quelques critiques qui avaient été souslevées.

Lille, F^ois^ Fiévet.................... 1690

1 vol. in-8°. *Script. Ins.* Bibl. de Tournai, N° 10954.

M. Desqueux, qui a beaucoup écrit, joua un certain rôle à Lille à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, où il fut attaché à l'électeur de Bavière ; nous en parlerons plus longuement à propos de certains pamphlets publiés à Lille à cette époque.

401. — A Messieurs Messieurs les vénérables Doyens et Chanoines de l'Église cathédrale de Tournay, au sujet d'un Libelle écrit contre M. Desqueux, curé de S.-Étienne, Doyen de Chrestienneté de Lille, sur l'oraison funèbre qu'il a prononcée dans son Église, pour la mémoire de feu Messire Gilbert de Choyseul, Évêque de Tournai, pour les remercier de ce qu'ils

ont condamné ce Libelle à être déchiré et brûlé, et pour leur rendre compte de sa conduite.

Lille, F^ois Fiévet.......................... 1690

In-4°. Bibl. de Tournai, N° 10955.

M. Desqueux est l'auteur de cette lettre.

402. — Le Médecin spirituel des âmes craintives et scrupuleuses, où les Directeurs, les Confesseurs et les autres Pères et Médecins spirituels trouveront des remèdes très-efficaces pour guérir les principales maladies des Ames qu'ils ont sous leur conduite et direction, par un P. Récollet de la Prov. de S.-André.

Lille, F^ois Fiévet. 1690

1 vol. in-12, 497 pp. s. la déd., l'avis et la table. Bibl. de Lille. Théol. N° 757.

Ce P. Récollet est Barnabé Saladin.

403. — Le Réveil intérieur pour la Sainte Communion, ou la Manne eucharistique, contenant des applications de l'âme fort dévotes et fort utiles, particulièrement aux personnes religieuses, pour bien communier, etc. Le tout en forme de colloque entre Jésus-Christ comme maître, et l'âme fidèle comme disciple. Composé en latin par le R. P. Juste de l'Assomption, carme déchaussé, et nouvellement traduit en françois par un Religieux du même ordre (Pierre de la Mère de Dieu).

Lille, Franç. Fiévet....................... 1691

1 vol. in-8°, 150 pp. Coll. Catteau. Bibl. de Tournai, N° 3312.

404. — Statuta antiqua renovata et nova stabilita a R. D. Pastore S. Stephani, etc, ejus ecclesiæ capellanis cantuaristis et horistis in congregatione habita 25 julii 1691, una cum ritibus ejusdem ecclesiæ in choro servandis.

Insulis, J.-Chris. Malte.............. 1691

1 vol. in-8°. *Script. Ins.*

Le curé de Saint-Étienne était alors François Desqueux, qui édita cet ouvrage.

405. — Le Confesseur charitable de l'âme timide, en façon de Dialogue entre luy et sa pénitente, au sujet des peines intérieures qu'elle souffre au regard du temps passé, du présent et du futur, par un P. Récollet de la Province de S.-André (Barnabé Saladin).

Lille, F^ois^ Fiévet...................... 1691

1 vol. in-12, 316 pp. s. la préf., la déd. et les app. Bibl. de Tournai, N° 2124. Coll. Quarré.

C'est un ouvrage dans le genre de celui qui fut publié l'année précédente : Le Médecin spirituel, etc., etc.

Au verso du titre, François Fiévet, l'imprimeur, se révèle comme poëte !

L'imprimeur à la Sainte Vierge immaculée :

Objet sacré de mes amours,
Marie, Vierge sans souillure,
Des pécheurs l'assuré secours
Et mère chaste et toute pure,
Rangeant ces lettres en émail
Mon cœur vous offre son travail.

406. — Idée de la Religion chrétienne en forme de dialogue, par Pascal Vollant, Frère Minime.

Lille, J.-Chris. Malte................. 1691

1 vol. in-8°. *Script. Ins.* Le Cat. V. Cost. écrit, non Vollant, mais Vaillant. N° 1734.

407. — Lettre du Roy à Monsieur le Maréchal duc de Humières.

Lille, F^ois^ Fiévet.......................... 1691

In-4°, 4 pp. L. G. Port. 47. C'est l'annonce des succès de Catinat.

408. — Mémoire pour faire connoistre les Honneurs, Dignitez, Rangs, Séances, Prééminences, Pouvoirs, Autoritez, Connoissances, Juridiction, Prérogatives, Priviléges, Exemptions, Franchises, Libertez, Profits et Emoluments, dont doivent jouir les Présidens, Conseillers, Trésoriers de France, Généraux des Finances, et Grands-Voyers du Bureau des Finances de Lille.

Lille, F^ois^ Fiévet, Imp. du Roy, à la Bible-Royale, sur le pont de Fin.................. 1691

Gr. in-4°, 20 pp. Legs God. Port. 42.

409. — Journal des mouvements de l'armée du Roi en Flandre, commandée par le Maréchal de Luxembourg, contre l'armée des Alliés, commandée par le prince d'Orange, l'an 1691, par le S^r^ V***.

Lille.............................. 1691

1 vol. p. in-8°. Cat. Van Hulthem, N° 26905.

410. — Ordonnance de Messieurs du Magistrat de la ville de Lille pour la conservation des impôts qui se lèvent sur la Bierre.

(S. n. d'imp.) 1691

In-8°, 110 pp. L. G. Port. 45.

Règlements intéressants pour l'histoire de l'industrie de la Brasserie.

411. — Le chemin frayé de la perfection en ces deux mots : Renoncer et accepter. Tiré de la Théologie Mystique d'Arphius, avec quelques additions.

Lille, François Fiévet................ 1691

1 vol. p. in-12, 146 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil. N° 97.

Henry Harphius, mystique du XVe siècle, auteur de *l'École de Sapience*.

412. — Histoire de la révolution de Siam, arrivée en l'an 1688 (par Volant des Verquains).

Lille, J.-Chris. Malte................. 1691

1 vol. in-8°, 176 pp. s. la déd. et la légende du plan. Bibl. de Lille. Hist. N° 3366.

Cet ouvrage est dédié par l'auteur à M. Dugué de Bagnols, intendant de Flandres, dont les armes sont finement gravées sur le titre et en tête de l'épître dédicatoire.

C'est le récit, par un témoin oculaire, de la révolution qui ruina les établissements français, établis dans le royaume de Siam, à la suite des ambassades envoyées en France par le Souverain de ce pays. L'auteur, Volant des Verquains, mérite-

rait une notice biographique plus étendue que celle que je puis lui consacrer ici

Simon Volant, père de l'auteur en question, était natif de Lille, où il exerçait la profession d'ingénieur et d'architecte. Après la conquête, ce fut lui qui fut chargé de diriger la construction de la citadelle sur les plans de Vauban, et il fut très vraisemblablement l'architecte de la *porte de Paris*. Le *Registre aux Bourgeois*, où il est inscrit à la date de 1671, lui donne le titre d'architecte du Roi. Il fut anobli par Louis XIV, en 1685; les lettres royales énumèrent les travaux accomplis par Volant, et les services qu'il rendit au Roi aux siéges de Valenciennes, Ypres et Gand, etc.

Jean Volant, son fils, né à Lille en 1658, suivit la même carrière que son père, avec lequel il travailla aux fortifications de Menin; il fit exécuter les travaux du canal de Maintenon, et fut blessé au siége de Luxembourg, dont il dirigeait les travaux. Louis XIV l'envoya comme ingénieur en chef et commandant d'une compagnie, au royaume de Siam. Cette mission explique l'ouvrage intéressant dont nous avons reproduit le titre. De retour à Lille, il succéda à son père comme trésorier de la ville de Lille, et reçut de Louis XIV de nouvelles lettres de noblesse qui le créaient chevalier (1).

Jean Volant mourut à Lille le 20 septembre 1729. Les archives de Lille nous ont conservé l'inventaire de son riche mobilier, où abondaient les porcelaines de Chine et les curiosités de toute nature. J'ai reproduit quelques lignes de cet inventaire dans mon histoire des Tapisseries Lilloises.

(1) Registre Riswick, pièce 18. Ces lettres sont datées de juillet 1699. Il portait d'azur au chevron d'or à deux demi-vols d'argent et en pointe un trèfle d'or.

413. — L'art d'être toujours mortifié et toujours joyeux, par François de la Rue, de la Compagnie de Jésus.
Lille, J.-B^te de Moitemont 1691

Script. Ins.

C'est un second ouvrage de l'auteur de *l'Amour de la Croix* dont nous avons longuement parlé précédemment.

414. — Instruction chrétienne pour gagner le Jubilé.
Lille, F^ois Fiévet 1692

Br. in-8°. Cat. Favier, 592. *Script. Ins.* C'est, d'après J. Delobel, une des nombreuses publications de Fr. Desqueux.

415. — Lettre d'un Médecin sur l'usage de la Saignée.
Sans nom ni lieu 1692

Br. in-8°. *Script. Ins.*

416. — Réponse à la lettre d'un Médecin touchant l'usage de la Saignée.
Sans nom ni lieu 1692

Br. in-12. *Script. Ins.*

417. — Défense de la lettre d'un Médecin sur l'usage de la Saignée ou Réponse à sa réponse.
Sans nom ni lieu 1692

Br. in-8°. *Scrip. Ins.*

La première et la dernière de ces trois brochures sont l'œuvre de Robert-François Doulcet, médecin lillois, qui jouissait d'une grande réputation ; il mourut en 1717 et fut enseveli dans l'église de l'Abbaye-de-Loos. Quant à la seconde, elle est de Michel Renuart, dont nous avons déjà parlé.

418. — Le sage Pédagogue ou l'Ange Gardien instruisant Philange en l'art de bien vivre et de bien mourir. Enrichy des pieux devoirs que Philange luy rend en reconnoissance de ses salutaires Instructions et des Personnes les plus illustres qui ont fait une profession plus ouverte d'aimer les Saints Anges. Ouvrage très-utile où Tout Chrestien trouvera de quoy s'instruire de son devoir; et les Prédicateurs des matières solides et très-morales pour fournir aux Sermons qu'ils auront à faire sur ce sujet :

Qui docet hominem Scientiam. Psal. 93.

Composé par un R. Père Récolé de la Province de Saint-André.

Lille, Jean Chrisostome Malte, imprimeur juré, rue Esquermoise, *au Bon-Pasteur*.... 1692

Un vol. in-4°, 435 pp. plus 12 pp. non numérotées contenant les dédicaces, les avis et approbations, et une table. Bibl. de Cambrai, N° 8230.

Ce volume porte sur le titre une vignette représentant le Bon Pasteur, enseigne et marque typographique de J.-C. Malte.

419. — Chapelet enfilé de plusieurs belles affections, accompagné de pieux discours, dédié aux désireux de leur salut.

Lille, J.-B^te^ Cramé, sur la Grande-Place, *au Lys-Blanc* 1692

1 vol. in-8°, vers. *Script. Ins.*

C'est un ouvrage en vers, de Antoine Couppé, dont nous avons précédemment parlé.

420. — Recueil de toutes les criées, lettres patentes, arrets du Conseil, ordonnances, etc., du Magistrat de Valenciennes.

Lille 1692

1 vol. in-4°. Cat. A. Din. N° 1713.

421. — Abrégé de la vie des saints Jean de Capistran et Pascal Babylon, religieux de l'ordre de Saint-François, canonisez par le Pape Alexandre VIII d'heureuse mémoire, le 19 octobre 1690.

A Paris, chez Edme Couterot, rue S.-Jacques, au Bon-Pasteur, et ce vend à l'Isle chez François Fiévet, marchand libraire 1692

Avec approbation et privilége du Roy.

P. in-8°, 62 pp. Legs Gentil.

422. — Mémoire des offres faites de la part du Roy, au duc de Savoye, pour le rétablissement du repos de l'Italie.

Lille, Fois Fiévet 1692

In-4°, 4 pp. Bibl. de Lille. Legs God. Port. 47.

423. — Relation du combat naval donné, le 29 may 1692, entre l'armée du Roy et celle des Anglois et Hollandois joints ensemble.

Lille, Fois Fiévet 1692

Pièce in-4°, 8 pp. Bibl. de Lille. Legs God. Port. 47.

424. — Lettre du Roy à M. le Marquis de la Rablière, Lieutenant-général, Gouverneur de Bouchain et commandant pour Sa Majesté à Lille, pour faire chanter le *Te Deum* pour la victoire remportée sur ses ennemis à Steenkercke, le 3 avril 1692.

Lille, F^ois^ Fiévet...................... 1692

In-4°, 4 pp. Bibl. de Lille. Legs God. Port. 47.

425. — Extrait d'une lettre écrite du camp de Landen, le 27 juillet 1693, contenant les particularités de la victoire remportée le même jour par l'armée du Roy, commandée par M. le Maréchal de Luxembourg.

Lille, F^ois^ Fiévet...................... 1693

Pièce in-4°, 4 pp. Bibl. de Lille. Legs God. Port. 47.

426. — Recueil de toutes les criées, lettres-patentes, arrêts, etc., concernant toutes les fermes en général de la ville de Lille, suivant lesquelles les fermiers et commis se doivent régler pour la régie.

Lille.............................. 1692

1 vol. in-12. Bibl. God.

427. — Lettres de M. le Maréchal de Luxembourg sur le combat de Steenkerque, août 1692.

Lille, F^ois^ Fiévet...................... 1692

Bibl. d'Amiens, N° 1247. Mélange hist. p. 76.

428. — Tarif pour la monnoie, par Pierre du Buisson.

Lille, J.-C. Malte.................... 1693

429. — Méditation sur ces mots, Dieu et Moy, pour une retraite spirituelle de dix jours, recueillie de divers livres pieux, par le R. P. Dalier, de la Comp. de Jésus. Dernière édition.

Lille, J.-Ch. Malte.................. 1693

1 vol. in-12, 102 pp. Cat. V. Cost. 1455.

430. — La vive flamme d'amour dans le Bienheureux Jean de la Croix, premier carme déchaussé et coadjuteur de Ste Thérèse, dans la réforme de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, par Henry-Marie Boudon, grand-archidiacre d'Évreux.

Lille, Fois Fiévet...................... 1693

1 vol. in-12. Bibl. de Tournai, N° 3067.

431. — Règlement des Salaires des Procureurs Royaux et héréditaires, de la Gouvernance, Baillage, Ville et autres Siéges de Lille.

Lille, s. n. (J.-B. de Moitemont)....... 1693

In-4°, 14 pp. Legs God. Port. 44.

432. — Dissertation canonique sur le vice de la propriété des religieux et des religieuses, composé en latin par Bernard Van Espen, prestre, docteur en droit et

professeur des SS. Canons dans l'Université de Louvain.

Imprimé à Lyon et se vend à Lille chez François Fiévet 1693

1 vol. in-12, 312 pp. Bibl. de Lille. Jur. N⁰ 322.

Cette traduction est publiée sans nom d'auteur ; l'Épître dédicatoire au très R. P abbé Dorval, est signée des initiales E. R. D. A. Le livre est approuvé par J.-D. Cuyper, doyen de Malines et censeur des livres. C'est une réimpression.

433. — Clavis ecclesiasticæ disciplinæ, seu Index universalis Totius Juris ecclesiastici XXXVII tomis Conciliorum, Regiæ editionis comprehensi, in quo quidquid ad juris canonici disciplinam spectat novo ordine et quâ fieri potuit brevitate ad manum ponitur, etc. A D. Godefrido Hermant inchoatum, perfectum vero opera Petri Auger.

Insulis, J.-B^te de Moitemont.......... 1693

1 vol. in-fol. Bibl. de Tournai, N⁰ 929.

D'après J. Delobel, Godefroid Hermant, docteur en Théologie et chanoine de la cathédrale de Beauvais, mourut avant d'avoir pu terminer l'œuvre importante qu'il avait entreprise. Pierre Auger, qui avait ouvert à Lille une école où il enseignait aux enfants les premiers éléments de la langue latine, termina l'œuvre commencée et la publia. « Quoique marié, dit J. Delobel, Pierre Auger connaissait parfaitement les questions Théologiques. »

434. — Universa Theologia in tomos duos divisa ad mentem SS. Augustini et Thomæ exposita, authore Reverendo admodum Domino D. Laurentio Neesen canon. Theolog. metrop. ecclesiæ Mechliniensis nec non seminarii præside. Hæc editio correcta est a pluribus erroribus in alia impressione commissis et citationes maxime S. Scripturæ et Concil. Trid. suis locis sunt restituta.

Insulis, prostant apud Franciscum Fievet, ad Biblia regia in ponte Finali.......... 1693

2 vol. in-fol. Coll. Quarré.
J'ai signalé précédemment une première édition de ce livre en 1687.

435. — Enchiridion juris.

Insulis............................ 1693

1 vol. in-12. Cat. Josse. N° 546.

436. — La Dévotion au Cœur de N. S. Jésus-Christ.

Lille.............................. 1694

Cat. J.-B. Henry, N° 605.

437. — Devoirs auxquels s'obligent les confrères et consœurs de la confrairie de Notre-Dame de Hal, érigée en l'église St-Maurice de Lille.

Lille, Adrien de Hollander, sur le pont de Fin, à l'Horloge au Soleil................ 1694

Placard encadré et surmonté de l'image de N.-D. de Hal.
Cat. de Hamel. Recueil N° 1353.

438. — Le Silence du Sr Boisleau sur la critique de ses œuvres. Satire avec quelques autres pièces de poésie, par le Sr P. H.

Lille, chez F^ois Fiévet, imprimeur du Roy, à la Bible-Royale 1695

In-4⁰, 44 pp. s. la préface. Imp. en caract. italiques.
Coll. Quarré.

439. — Pharmacopæa Lillensis, Galleno-Chymica, Jussu nobilissimi amplissimique Senatus edita. Selectoria continens medicamenta ex optimis auctoribus deprompta.

Lillæ, Gallo-Flandriæ, typis Joannis-Chrisostomi Malte 1694

1 vol. in-fol. Cat. J.-B. Henry, N⁰ 3237.

Cette seconde édition est aussi rare que la première.

440. — Le Pour et le Contre du Mariage, avec une critique de D. Boileau.

Lille, François Fiévet 1694

Br. in-4⁰ Cat. Hebbelinck. N⁰ 946.

Cette pièce de vers fut réimprimée en 1700 ; c'est l'œuvre de Pierre Henry, dont nous avons précédemment parlé ; voir plus loin à l'année 1700.

441. — Capitulation de la ville et chasteau de Namur.

Lille, Balth. Le Francq, sur la Grande-Place, près le corps-de-garde 1695

In-4⁰, 4 pp. Legs God. Port. 47.

442. — Lettre du Roy à M. le Marquis de la Rablière pour faire chanter le *Te Deum* pour la paix conclue et signée entre sa dicte Majesté et le Duc de Savoye.
Lille, F[ois] Fiévet...................... 1696
In-4°, 4 pp. Legs God. Port. 47.

443. — Sommaire des indulgences concédées à la Confrérie de S.-Pierre et S.-Paul et de la Miséricorde envers les âmes détenues en Purgatoire, etc., etc.
Lille, de Hollander, imp. sur le pont de Fin. S. d. 1696
In-12, 143 pp., deux grav. sur bois repr. St-Pierre et St-Paul.

Ce livre a eu des éditions antérieures ; celle-ci ne porte pas de date ; mais un reçu de Adrien de Hollander, qui existe aux archives, fixe avec certitude la date de 1696.

444. — Traité de la conformité à la volonté de Dieu, par le R. P. P. Alphonse Rodriguez, de la C[ie] de Jésus, traduit de l'espagnol par l'abbé Régnier des Marais, de l'Académie française.
Lille, François Fiévet, imp. du Roy..... 1696
1 vol. in-8°, 372 pp. Coll. Catteau. Bibl. de Reims, N° 1974.

445. — Les principaux Devoirs du Chrestien.
Lille.............................. 1696
Coll. J.-B. Henry. N° 557.

446. — Aurifodina universalis scientiarum divinarum ex fontibus aureis utriusque Testamenti erutarum per

sententias plus quam decem et octo millia sub titulis nonagentis et viginti ordine alphabetico digestis, religiosis et sæcularibus maximeque concionatoribus, theologis aliisque omnibus utilissima et in vigenti libros distributa a V. P. Roberto Cameracensi Capucino provinciæ insulensis Gallo-Belgicæ.

Insulis, Franç. Fiévet, ad Biblia Regia, in ponte Finali 1696

1 vol. in-fol. Bibl. de Lille. Théol. Suppl.

447. — Méthode facile pour tous marchans vendant par aulnes et par poids, où ils trouveront leurs sommes faites tant en florins qu'en livres de gros, le tout mis en françois et en flamen pour la commodité du public.

Lille, J.-C. Malte.................... 1696

1 vol. in-4°. *Script. Ins.*

Ce Barême lillois est l'œuvre de Guillaume Pinguet, marchand.

448. — Recueil de lettres sur plusieurs points de morale contestés entre les R. P. Jésuites et le R. P. Alexandre, religieux dominicain et docteur de la Sorbonne.

Lille, chez Jérome Mécontent.......... 1697

1 vol. in-18. Cat. E. Hebbelinck. N° 60.

Je n'ai pas besoin de dire que le nom de l'imprimeur est un nom supposé; l'indication Lille n'est peut-être pas plus véridique.

449. — Traité de Paix entre les Couronnes de France, etc.

Lille, F^ois^ Fiévet.................... 1697

Cat. V. Cost., N° 1441.

450. — Exercices envers S. Antoine de Padoue.

Lille, J.-B^te^ de Moitemont 1697

Br. in-12. Cat. du Hamel. N° 123.

451. — Lettres de Ste Thérèse de Jésus, mère et fondatrice de la réforme de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel de l'observance primitive. Avec les remarques du R. P. Pierre de l'Annonciation, lecteur en Théologie dans le couvent des Carmes deschaussez de Pampelone, recueillies par les ordres du R. P. Diegue de la *Présentation*, autrefois général des Carmes deschaussez de la congrégation d'Espagne, et traduites de l'Espagnol en François par le R. P. *Pierre de la Mère de Dieu*, de la Province Valonne des Carmes deschaussez, aux Pays-Bas de la congrégation d'Italie.

Lille, F^ois^ Fiévet.................... 1698

2 vol. in-12. Bibl. de Tournai, N° 3210.
Cet ouvrage est dédié à Dom. Placide Parroiche, abbé de Saint-Amand.

452. — Scylla, tragi-comédie en musique, en cinq actes, avec prologue (par Tribolet).

Lille 1698

Titre communiqué. Cette pièce de théâtre existerait, m'a-t-on dit, à la Bibl. de l'Arsenal.

453. — Adoration perpétuelle et Réparation d'honneur au Saint Sacrement de l'autel, tous les jeudys à Lille, en l'Église paroissiale de Ste Catherine.

Lille, Fois Fiévet...................... 1698

P. in-12. Cat. Vanakère, N° 1853.

454. — Institution, règles et indulgences de la confrairie des Agonizans, sous le titre de la Nativité de N. S., érigée en l'église paroissiale de Ste Catherine, à Lille.

Lille............................ 1698

Bibl. de Meunynck.

455. — Enchiridion Theologo-Practicum tripartitum : de Jubileo ecclesiastico a Franç. Bellegambe e Societate Jesu.

Insulis, Ignatius Fiévet et Livinus Danel. 1699

1 vol. in-12 269 pp. Bibl. des Pères.
Réimprimé à Cologne en 1721.

456. — Traité fait à Lille le trois décembre 1699, en exécution de la Paix de Riswick.

Lille, Ign. Fiévet et Liév. Danel....... 1699

In 4°, 21 pp. plus 2 ff. cont. la ratification des rois de France et d'Espagne.
Arch. de Lille. Cart. Traités de paix.

Ce traité particulier règle des questions de limites et de territoires, réservées par les articles 10 et 23 du traité de Ryswick.

457. — La Règle et abrégé de l'histoire du Tiers-Ordre de S. François dans son origine, dans son progrez et dans les grâces et faveurs spéciales que les Souverains Pontifes ont donnez à ceux et à celles qui professeront la Règle et l'état séculier. Avec un recueil des principaux Saints et Sainte *(sic)*, Bienheureux et Personnes illustres du même ordre et le Calendrier des jours et des indulgences durant le cours de l'année.

Lille, J.-B^te^ de Moitemont............ 1699

1 vol. in-12, front. gravé. Bibl. de Tournai, N° 6940.

458. — Association pour obtenir de Dieu une parfaite pureté, présentée pour Étrène à tous les fidelles.

Lille, J.-B^te^ de Moitemont, imp. de M. S. l'évêque de Tournay, à la Bible-d'Or couronnée, rue S.-Nicolas, vis-à-vis les Boucheries. 1699

Br. in-12, 70 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil, N° 215.

459. — Exercices et pratiques de vertu et de piété présentés en Étrène, le premier jour de l'an 1699, à Messieurs de la Congrégation de la Ste Vierge, érigée sous le titre de l'Annonciation au Collége de la Cie de Jésus, par un Père de la même Compagnie.

Lille, Ign. Fiévet et Liév. Danel....... 1699

Br. in-12, 23 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil, N° 227.

460. — Arrest du Conseil d'État du Roy qui rétablit la gouvernance de Lille et de Douay dans la juridiction et

connoissance des Tailles de faux-frais des communautés et villages de leur ressort.

Lille, Ign. Fiévet et L. Danel.......... 1700

In-4^{0}, 16 pp. Bibl. de Lille.

461. — Manière d'entendre la Messe les jours de Communion.

Lille, Ign. Fiévet, Liév. Danel......... 1700

Br. in-32, 36 pp. Bibl. de Lille. Legs Gentil. L'approbation est datée du 1er avril 1686, ce qui suppose des éditions antérieures de cet opuscule.

462. — Contract de vente et d'achat des terres Seigneuries, Franchises et Souverainetés d'Haubourdin et Emmerin, acte de ratification donné d'Henri IV, roi de France et de Navarre.

Lille, s. n......................... 1700

In-4^{0}, 12 pp. Bibl. de Lille. Legs God. Port. 45.

463. — Le Pour et le Contre du Mariage avec la critique du Sr Boileau et autres pièces de poésies. Nouvelle édition corrigée et augmentée. Partie première.

Lille, Balth. Le Francq, imp. du Roy, rue de la Grande-Chaussée.................. 1700

70 pp. sans la dédicace à M. le Marquis de la Rablière, Commandant au Gouvernement de Lille, et sans la préface.

Le Silence du Sr Boisleau sur la critique de ses

œuvres, Ydille, avec quelques autres Pièces de Poésie. Seconde partie.

Lille, Balthazar Le Francq 1700

50 pp. sans la préface.

Les agréables diversitez du Parnasse. Troisième partie.

Lille, Balhazar Le Francq............. S. d.

134 pp. sans la préface.

Ces trois brochures, réimprimées en un volume, sont composées principalement de satires à l'adresse de Boileau, auquel l'auteur ne pardonne pas de ne lui avoir pas fait l'honneur d'une réponse. La troisième partie contient quelques satires locales qui, à défaut d'un grand mérite littéraire, ont du moins l'avantage de fournir des renseignements intéressants sur les mœurs et les habitudes de la Société lilloise à la fin du XVIIe siècle.

1 vol. in-12. Bibl. de Lille. Belles-Lettres N° 734.

464. — Dictionnaire françois-latin.

Lille, J.-B^te^ de Moitemont............ 1700

1 vol. in-8°, 29 feuilles d'impression. *Arch. mun.* Enquête de 1700.

465. — Les Particules reformées, augmentées et rangées en un meilleur ordre, par le R. P. Pomey, de la Compagnie de Jésus.

Lille, J.-B^te^ de Moitemont............ 1700

Enquête de 1700.

466. — Déclaration du Roy portant nouveau tarif et règlement pour les droits de contrôle, créez et esta-

blis, par édit du mois de mars 1693, des contracts et actes des Notaires, Greffiers, Tabellions, tant royaux, apostoliques que seigneuriaux, greffiers des arbitrages et autres.

Donnée à Versailles, le 14 juillet 1699.

Registrée en Parlement.

Lille, J.-B^te^ Cramé, rue des Malades, aux Lys-Blancs 1700

54 pp. in-8°. Bibl. God. 19e liasse, 2e recueil.

467. — Catéchisme du diocèse de Tournai.

Lille, J.-B^te^ de Moitemont 1700

1 vol. in-12, 4 feuilles d'impr. Enquête de 1700.

468. — Le Jardin de vertu.

Lille, Adrien de Hollander 1700

6 feuilles d'impr. Enquête de 1700.

469. — Relation de la Mort de Dom Abraham Beugnier, religieux de la Trappe, auparavant curé de Saint-Paul en Artois et Doyen de Fréveng au Diocèse de Boulogne, avec la lettre pastorale de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque de Boulogne.

Lille, Jean-B^te^ Cramé, rue des Malades. S. d.

In-8°, 36 pp. Bibl. de Lille. Hist. N° 814.

Au verso du titre une gravure représentant le Christ en croix et la Vierge des Sept-Douleurs. La lettre de l'évêque est datée du 1er septembre 1699.

470. — La Vie de Ste Catherine de Sienne.

Lille, Adrien de Hollander............ 1700

6 feuilles d'impr. Enquête de 1700.

471. — Considérations importantes et solides, et prières Chrestiennes pour inspirer et pour obtenir la crainte de Dieu, l'horreur du péché et l'esprit de pénitence.

Lille, Fiévet et Danel................ S. d.

1 vol. in-12. *Script. Ins.*
Cet ouvrage de Desqueux a dû être publié vers 1694.

472. — Dom Diego Lopez, justement réfuté par Fois Desqueux, curé de S.-Étienne.

Lille................................ S. d.

Script. Ins.

473. — Brief narré du Culte de Mr S. Éloy en l'Église Paroissiale de S.-Maurice, à Lille, dans la chapelle de S.-Sébastien, avec association à la miraculeuse confrérie du dit Saint, à Béthune.

Lille, Balth. Le Francq............... S. d.

1 vol. in-32 n. num.

474. — Abrégé des grâces et indulgences octroiés par les Souverains Pontifs aux frères et sœurs de la Confrairie de l'ordre de la Sainte Trinité et rédemption des captifs, confirmés par Paul V, Clément X, et de

nouveau par Innocent XI, par sa bulle donnée le 11 février 1680.

Au buffet de la Confrairie, dans l'église S.-Étienne, à Lille, s. n. d'imp................ S. d.

Br. in-16, 88 pp. front. gravé.
L'approbation est datée du 1er juillet 1690.

475. — Urbis novæ sive ordinis Eremitarum a S. P. Augustino fundatio, emblematice exhibita opera et studio quorumdam poetarum Gymnasii Insulani.

S. L............. .... S. d.

1 vol. p. in-8°, fig. Cat. de livres rares de feu M. Decroix de Lille. Paris 1843. N° 228. Très vraisemblablement imprimé à Lille.

476. — Conversion du pécheur, par Salasar.

Lille.......................... .... S. d.

Cat. V. Cost. 1281.

477. — Annales Belgici et Triumphales Ludovici Magni, typis, J.-C. Malte.................... S. d.

1 vol. in-fol. *Script. Ins.* Legs God.

Cet ouvrage, dit J. Delobel, ne fut pas terminé à cause de la mort de l'auteur, survenue le 3 avril 1699. Il s'arrête à l'année 1674.

Cette œuvre du baron de Vuorden est très-rare; si nous ne l'avons vue mentionnée sur aucun catalogue, elle existe en double exemplaire dans la collection de M. Godefroy. Denis Godefroy était en effet un ami du baron de Vuorden, qui fut chargé de nombreuses missions pour la délimitation des frontières. Les exemplaires de cet ouvrage inachevé que possédait Denis Godefroy, sont des épreuves du livre en question; l'un

compte 95 pages, l'autre 210. M. Godefroy en signale un exemplaire qui existait dans la bibliothèque Lancelot, et qui avait 234 ff.; ces différents exemplaires ne portent que le faux titre; le titre définitif, qui eût mentionné le nom de l'auteur et celui de l'imprimeur, n'a sans doute pas été imprimé. Nous savons, par J. Delobel, que cette magnifique édition est sortie des presses de J.-C. Malte. On trouve en placards de nombreuses inscriptions latines en l'honneur de Louis XIV, et relatives aux faits de son règne, que M. de Vuorden faisait imprimer au fur et à mesure qu'il les composait.

478. — La Pastorale de Marcqué, par Pierre Breughe, chapellain et chantre de la Collégiale de St.-Pierre.
Lille, J.-B^te^ Cramé.................. S. d.

Script. Ins.

479. — Ars metrica.
Insulis.............................. S. d.

Cat. V. Cost. 2339.

480. — Abrégé historique de la vie du Bienheureux Laurent de Brindisi, par le P. J.-C. de Béthune.
Lille................................ S. d.

1 vol. in-12. Cat. A. Din. N° 1862.

481. — La vie de S. Chrysole, martyr, patron de Comines et de Verlinghem.
Lille... .... S. d.

L'approbation est datée de 1637.
Cat. Rigaux.

482. — Abrégé de la vie de S. Adrien, martyrisé à Nicomédie, honoré dans l'église des Pères Birgitains, en la ville d'Armentières.

Lille . . . . S. d.

L'approbation est de l'année 1667.
Cat. Rigaux.

483. — Indulgences concédées à la T. A. Confrérie de N. D. de Lorette, érigée en la chapelle de la T. Sainte Trinité.

Lille . . . . S. d.

Approbation de 1651.
Cat. Rigaux.

ADDITION.

484. — Recueil ou quayer contenant la permission et accord faict par les Archiducqz aux advocats et procureurs postulans ez villes et chatellenie de Lille, pour recevoir les sallaires par eux deservis selon la déclaration et spécification cy-après reprises.

A Lille, de l'imprimerie de Pierre de Rache, devant la piramide, à l'enseigne de la Bible d'Or, l'an M D C XII 1612

4 ff. in-4° non num. Coll. de Franciosi.

J'ai retrouvé au dernier moment cette impression qui est très probablement la première production de Pierre de Rache.

ERRATA.

N° 8. (Petit-Texte) Bazelino, lisez : Buzelino.

N° 249. Adolescentum, lisez : Adolescentium.

N° 277. (Voir N° 30), lisez : (Voir N° 51).



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

AUTEURS COMPRIS DANS LA BIBLIOGRAPHIE LILLOISE.

LE CHIFFRE INDIQUE LE NUMÉRO DU CATALOGUE.


L M
G



TABLE

DES

OUVRAGES PARUS SANS NOM D'AUTEURS.





TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMEURS LILLOIS.

BIBLIOGRAPHIE.

LILLE. — IMP. L. DANEL.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

(Gr. in-8° Jésus, papier de Hollande).

La Céramique Lilloise (avec planches).

La Halle Échevinale (1535-1664).

Les Tapisseries de Haute-Lisse.

Chapitres de l'Histoire de Lille.

L'Impôt sur le Revenu au xvie siècle.

Les Tapisseries de Charles-Quint.

L'Instruction gratuite et obligatoire au xvie siècle.

Joyeuse Entrée d'Albert et d'Isabelle. — Lille au xvie siècle.

Verreries a la façon de Venise.

Renart-le-Nouvel. Roman satirique.

La Beauté des Femmes dans la littérature et dans l'art.

Études Artistiques. Artistes inconnus. — Académie des arts.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT.

Histoire Artistique de l'ancienne Cathédrale de Cambrai (église Notre-Dame).



Z
145
L7H7

Houdoy, Jules
Les imprimeurs lillois

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

